

**Royaume du Maroc:  
Evaluation du secteur  
agro-industriel**

Rédigée pour le compte de l'USAID/Maroc au titre du Contrat à quantité indéfinie numéro PDC-0095-I-09-9097-00 et d'une participation financière au projet AMIS de l'AID, contrat numéro DHR-5447-Z00-7074

David C Wilcock, Chef d'équipe, Development Alternatives, Inc  
Richard Abbott, projet AMIS, Université de l'Idaho  
Claude Falgon, Development Alternatives, Inc  
Donald Humpal, Development Alternatives, Inc  
Bruno Quebedeaux, International Science and Technology Institute, Inc

Aôut 1990



7250 Woodmont Avenue Suite 200 Bethesda, Maryland 20814

## TABLEAU DES MATIERES

|  | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| <b>RESUME ANALYTIQUE</b>   | vii         |
| <br><b>CHAPITRE UN</b><br><br>   |             |
| <b>INTRODUCTION</b>  | 1           |
| <b>OBJET DE L'EVALUATION</b>   | 1           |
| <b>RAPPORT AVEC LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE L'AID</b>                                 | 1           |
| <b>STRATEGIE DE L'EQUIPE</b>   | 2           |
| La méthode d'évaluation rapide   | 2           |
| Importance de la structure industrielle et de la coordination verticale                      | 3           |
| <b>CATEGORIES DE L'AGRO-INDUSTRIE MAROCAINE EXAMINEES</b>                                    | 4           |
| <b>LECTURES CONSEILLEES POUR CEUX QUI S'INTERESSENT A CE SUJET</b>                           | 5           |
| <br><b>CHAPITRE DEUX</b><br><br>   |             |
| <b>CONTEXTE ECONOMIQUE DE<br/>LA PROMOTION AGRO-INDUSTRIELLE AU MAROC</b>                    | 7           |
| <br><b>SITUATION ECONOMIQUE GENERALE</b>   | <br>7       |
| <b>IMPORTANCE ECONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE</b>                         | 9           |
| L'agriculture marocaine une base solide pour la prospérité économique future                 | 9           |
| Réforme du secteur agricole préparation du terrain pour la croissance de<br>l'agro-industrie | 14          |
| <b>PERSPECTIVES COMMERCIALES POUR LES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS<br/>MAROCAINS</b>            | 16          |
| Le marché principal la Communauté économique européenne                                      | 18          |
| L'Union maghrebine arabe   | 23          |
| Autres marchés internationaux  | 25          |

## CHAPITRE TROIS

### LE CLIMAT DE L'AGRO-INDUSTRIE 27

|  |    |
|--|----|
| EVOLUTION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE A L'EGARD DES<br>ACTIVITES AGRO-INDUSTRIELLES DU SECTEUR PRIVE | 27 |
| LE CLIMAT COMMERCIAL ACTUEL  | 28 |
| REGLEMENTATION ET CONTROLE PUBLICS   | 29 |
| SERVICES ET INSTITUTIONS DE PROMOTION DES ACTIVITES  | 30 |
| Promotion des investissements  | 30 |
| Promotion des exportations   | 32 |
| Assurance à l'exportation  | 33 |
| Autres services de soutien aux exportateurs  | 33 |
| Services du secteur financier  | 35 |
| Chambres et associations professionnelles  | 40 |
| Etablissements d'enseignement, de recherche et de vulgarisation  | 41 |

## CHAPITRE QUATRE

### TECHNOLOGIE ET TRANSPORT 45

|  |    |
|--|----|
| EFFICACITE DES TECHNIQUES DE PRODUCTION  | 45 |
| DISTRIBUTION DES INTRANTS PRINCIPAUX   | 47 |
| Semences et matériel de plantation   | 48 |
| Technologie mécanique  | 48 |
| Engrais et substances chimiques agricoles  | 49 |
| TECHNIQUES APRES-RECOLTE   | 49 |
| Entreposage  | 49 |
| Techniques de transformation et de conditionnement   | 51 |
| Techniques de coordination dans les chaînes modernes de production<br>et de commercialisation verticales | 51 |
| TRANSPORTS UN OBSTACLE IMPORTANT A LA CROISSANCE   |    |
| AGRO-INDUSTRIELLE  | 52 |
| Problèmes de transport des fleurs et des produits frais  | 53 |
| Options stratégiques   | 54 |

**CHAPITRE CINQ**

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES 57**

|  |    |
|--|----|
| L'agro-industrie marocaine favorable à une croissance marquée                  | 57 |
| Potentiel de production élevé et possibilités de marché                        | 57 |
| Restauration d'un climat commercial favorable                                  | 58 |
| Possibilités de transfert technologique  | 58 |
| Structure industrielle, coordination verticale et différenciation des produits | 58 |
| Caractéristiques des profils industriels                                       | 59 |
| Récapitulatif des contraintes au développement de l'agro-industrie marocaine   | 63 |
| Intervention éventuelle de l'AID   | 64 |
| Activités de base du projet PAM  | 65 |

**BIBLIOGRAPHIE 71**

**ANNEXE UN. PROFILES DES INDUSTRIES ET SOUS-SECTEURS DE L'AGRO-INDUSTRIE MAROCAINE 1-1**

**ANNEXE DEUX: LISTE DES CONTACTS 2-1**

**LISTE DES TABLEAUX**

| <u>Tableau</u> |   | <u>Page</u> |
|----------------|---|-------------|
| 1              | <b>SOUS-SECTEURS ET ACTIVITES DE L'AGRO-INDUSTRIE MAROCAINE EXAMINES</b>                                  | 6           |
| 2              | <b>TERRES ARABLES ET IRRIGUEES ET POPULATION DU MAROC ET DES REGIONS COMPARABLES</b>                      | 9           |
| 3              | <b>PRODUCTION DE BLE, PIB AGRICOLE ET TOTAL</b>   | 10          |
| 4              | <b>EXPORTATIONS MAROCAINES CLASSEES PAR CATEGORIES PRINCIPALES ET SOUS-CATEGORIES SELECTIONNEES, 1987</b> | 13          |
| 5              | <b>PRINCIPAUX MARCHES D'ABSORPTION DE LA PRODUCTION CROISSANTE DE PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS MAROCAINS</b> | 17          |
| 6              | <b>ELASTICITES DU REVENU ET DES PRIX POUR CERTAINS PRODUITS</b>   | 18          |
| 7              | <b>CARACTERISTIQUES ET POSSIBILITES DES INDUSTRIES ET DES SOUS-SECTEURS</b>                               | 60          |

## RESUME ANALYTIQUE

Avec la suppression d'un grand nombre de contraintes réglementaires et de politique générale qui pesaient sur le développement, le secteur agro-industriel marocain entame une période de croissance accélérée. On observe des signes d'une tendance à la hausse des investissements engagés par les investisseurs marocains et étrangers. Cette observation est particulièrement vraie dans les industries horticoles, mais aussi dans d'autres industries, telles que les petites industries de produits de luxe. Le marché intérieur marocain se développera dans une certaine mesure du fait de la hausse démographique accélérée, mais les possibilités d'expansion commerciale se situent pour l'essentiel au niveau des exportations vers l'Europe, de l'Union du Maghreb Arabe et des marchés non méditerranéens nouveaux. Le Projet de promotion agro-industrielle marocaine (PAM) de l'USAID permettra de résoudre des problèmes supplémentaires qui sinon ralentiraient la réalisation de ce potentiel de développement considérable.

L'équipe chargée de l'évaluation a passé la plus grande partie de son temps au Maroc à interviewer des hommes d'affaires, des exploitants, des responsables du gouvernement, des chercheurs et d'autres sources bien informées (voir Liste des contacts, Annexe deux) sur la situation actuelle et les perspectives futures du développement agro-industriel dans les 16 sous-secteurs et industries énumérés ci-après.

|                 |                               |                    |
|-----------------|-------------------------------|--------------------|
| Céréales        | Fruits frais                  | Vin                |
| Oléagineux      | Légumes frais                 | Produits laitiers  |
| Sucre           | Fruits et légumes industriels | Aliments de bétail |
| Semences        | Jus d'orange                  | Cuir               |
| Fleurs fraîches | Olives                        | Poisson            |
| Dattes          |                               |                    |

Les résultats de ces profils industriels sont présentés à l'Annexe un, ils peuvent servir de base technique à de nombreuses généralisations sur les possibilités et les contraintes sectorielles qui composent le reste du rapport.

Pendant la réalisation de ces travaux, l'équipe a accordé une importance systématique à quatre séries d'options qui détermineront une bonne part des possibilités d'investissement et de valorisation de l'agro-industrie marocaine.

- L'avantage comparatif de la base des ressources du Maroc pour produire des denrées agricoles ou des matières premières de base,
- Des options technologiques pour la fabrication, la transformation et la commercialisation des produits reposant sur l'agriculture,
- Des options pour la coordination commerciale verticale de ces techniques, qui dépendent, en grande mesure, de la structure industrielle présente et future et de l'existence d'environnements sectoriels public et privé favorables au développement industriel et commercial, et

- Des options présentées par des marchés intérieurs et internationaux, en particulier dans la mesure où les produits concernés peuvent être différenciés de ceux qui sont habituels

Dans le corps principal, les chapitres sont articulés de la manière suivante

**Le Chapitre un** sert de soubassement à l'évaluation et à la technique méthodologique appliquée

**Le Chapitre deux** passe en revue la conjoncture économique du développement de l'agro-industrie marocaine. Le chapitre examine les tendances macro-économiques pertinentes des années 1980 (en insistant en particulier sur les mesures d'ajustement structurel et sectoriel qui commencent maintenant à être fort bénéfiques), l'importance de l'agriculture et de l'agro-industrie pour l'harmonie de l'économie générale et, enfin, les possibilités de développement de produits agro-industriels au Maroc, au niveau du marché essentiel de la CEE, au niveau de l'UMA et au niveau des autres marchés internationaux

**Le Chapitre trois** résume notre compréhension du climat de développement de l'agro-industrie, en insistant en particulier sur l'incidence positive des réformes juridiques et réglementaires adoptées récemment par le Gouvernement du Maroc, le fonctionnement des institutions et services de soutien, les sources de capitaux permanents et les services de promotion des exportations

**Le Chapitre quatre (technologie et transport)** présente des évaluations récapitulatives de l'utilité des techniques de production, de distribution des intrants et de transformation employées couramment par les entreprises agro-industrielles marocaines et des options d'amélioration progressive. En outre, le chapitre s'achève par une analyse particulière d'une contrainte grave sur le développement à vocation exportateur : les coûts élevés des transports routiers, maritimes et aériens et l'insuffisance des transports aux saisons de pointe. Le chapitre fait ressortir ces problèmes de transport et suggère des solutions éventuelles pour atténuer le goulet d'étranglement

**Le Chapitre cinq** achève le rapport par des **conclusions et recommandations**. Ces conclusions font ressortir les points essentiels des profils industriels et contiennent une liste des douze problèmes les plus importants que devra résoudre le projet PAM, ainsi qu'une description brève des cinq activités de projet proposées

- Diriger la promotion d'agro-industries marocaines et la création d'opérations conjointes ou d'association entre des sociétés américaines et marocaines,
- Des mesures de promotion financière, à savoir un fonds de subvention ou de prêt qui puisse servir de soutien, sous forme de réduction du risque, aux études de recherche et développement préalables aux investissements, aux études de marché et aux études de faisabilité,
- Un fonds d'études, qui couvrirait les travaux de politique générale et de diagnostic industriel nécessaires, les activités de prospection du marché et les enquêtes sur des possibilités très spécifiques de transfert et d'adaptation technologiques,
- Un volet sur la formation, composé d'un élément théorique (formation sanctionnée par un diplôme en gestion agro-industrielle et en commercialisation internationale) et d'un élément pratique (voyages d'études, apprentissage, travaux de vulgarisation industrielle), et

- Un volet de renforcement institutionnel, qui aidera les institutions publiques (y compris le MARA, l'EACCE, l'IAV et l'INRA) à résoudre des problèmes de développement réglementaire et technologique, ainsi que les institutions privées, telles que les associations industrielles et les pourvoyeurs de services privés spécialisés



## CHAPITRE UN

### INTRODUCTION

#### OBJET DE L'EVALUATION

L'USAID/Maroc prévoit dans un futur proche de concevoir un projet de promotion agro-industrielle afin de stimuler l'entreprise privée à prendre des initiatives dans le secteur agricole du pays. Un contrat a été conclu avec les membres de cette équipe d'évaluation afin qu'ils apportent leurs concours à la réalisation des tâches suivantes

- Effectuer une évaluation rapide des industries clés du secteur agro-industriel marocain et du climat général qui s'offre au développement de l'agro-industrie,
- Produire ce *Rapport d'évaluation du secteur agro-industriel*, y compris une analyse sur les difficultés auxquels se heurte le secteur et sur les moyens que pourrait utiliser l'USAID pour permettre de les surmonter, et
- Coopérer avec les membres du personnel de l'Office de développement agricole de l'USAID/Maroc pendant la phase préliminaire de la rédaction du Document d'identification de projet (PID) pour le Projet de promotion agro-industrielle du Maroc (PAM)

#### RAPPORT AVEC LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE L'AID

Le projet PAM fait partie des nombreux projets de promotion et d'évaluation de l'agro-industrie qui sont actuellement préparés dans les pays couverts par le Bureau de l'AID pour l'Asie, le Proche-Orient et l'Europe (ANE) (voir Grant et al , 1990, ASAC, 1989, et ASAC, 1990) Le projet PAM témoigne des efforts déployés par l'ANE pour élargir le champ d'action des stratégies de l'aide bilatérale traditionnelle en vue de participer plus directement à la promotion de la croissance agro-industrielle du secteur privé. A cette fin, il a fallu reconsidérer en profondeur les moyens appliqués par l'AID pour conduire ses projets et des efforts importants sont nécessaires pour faire participer davantage la communauté agro-industrielle des Etats-Unis à la recherche de nouvelles stratégies opérationnelles (Newman, 1989)

La "Stratégie de croissance des systèmes alimentaires dans les années 90" de l'ANE (USAID/ANE, 1990) a identifié le développement de l'agro-industrie comme étant l'un des éléments essentiels de la croissance économique durable, à mesure que les pays effectuent la transition entre l'économie reposant sur l'agriculture céréalière et l'économie reposant sur les services et l'industrie légère. L'agro-industrie peut contribuer à la croissance de la production à travers la coordination efficace des filières de commercialisation verticale — de l'approvisionnement en intrants à la commercialisation intérieure et avec l'étranger en passant par la transformation. En conséquence, cette coordination peut ajouter une valeur considérable à la production agricole de base et fournir des possibilités de croissance,

en procurant des emplois, une hausse du revenu national, une hausse du revenu disponible du consommateur et des devises nécessaires

Le projet PAM représente également un changement opérationnel dans le programme agricole de l'USAID/Maroc. Dans le passé, une bonne part du portefeuille agricole de l'USAID avait été axé sur le renforcement des institutions publiques afin qu'elles soient en mesure de jouer un rôle plus efficace dans la promotion de la croissance agricole et d'atteindre les objectifs plus vastes de formation, de revenu, et de création d'emplois. Les projets suivants font donc partie du portefeuille actuel

- Un projet de recherche appliquée visant à accroître les résultats de recherche sur l'aridoculture de l'INRA, l'Institut national de recherche agronomique sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire (MARA),
- Une subvention de renforcement institutionnel (représentant une part des 20 ans de soutien continu) à l'université nationale de l'agriculture, l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II, dépendant également du MARA,
- Plusieurs projets visant à accroître la capacité de collecte de données statistiques et d'analyse des politiques économiques, et
- Des projets spécifiques portant sur la lutte contre les criquets, PL 480, et l'utilisation de techniques d'irrigation supplémentaires

Un défi pour le projet PAM résidera dans la construction de liens entre les projets plus anciens du portefeuille et les volets proposés pour la nouvelle initiative PAM. Des idées préliminaires, pour atteindre ce but, seront examinées dans le chapitre final de ce rapport

## **STRATEGIE DE L'EQUIPE**

### **La méthode d'évaluation rapide**

Au cours des 15 dernières années, les spécialistes des sciences agronomiques et sociales qui se sont efforcés de développer l'agriculture ont établi une série de méthodes de diagnostic rapide pour l'étude des systèmes de production agricole et pour l'identification des obstacles essentiels qui empêchaient la poursuite de leur développement. La forme la plus élaborée de cette méthode est la méthodologie de la recherche sur les systèmes de production et leur vulgarisation, la première étape de la recherche et du processus de résolution des problèmes étant l'enquête préliminaire rapide. Egalement durant cette période, les spécialistes de la commercialisation agricole ont commencé à appliquer les mêmes techniques au diagnostic initial des systèmes de commercialisation des produits agricoles et alimentaires <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Une bonne description de cette méthode figure dans "Rapid Reconnaissance Guidelines" (Directives d'évaluation préliminaire rapide) (Holtzman, 1986)

L'équipe chargée de l'évaluation de l'agro-industrie a appliqué plusieurs éléments de cette méthode à son évaluation rapide de certaines des industries qui constituent l'agro-industrie marocaine. L'aspect le plus important est l'application d'une série de principes d'organisation simples, mis au point à l'origine dans les études d'organisation industrielle (OI) effectuées aux Etats-Unis au cours des 50 dernières années. Il s'est dégagé de ces travaux l'existence d'une relation solide et prévisible entre la structure d'une industrie (par exemple le nombre d'entreprises de la filière verticale) et les méthodes qui peuvent être utilisées pour assurer la coordination de la production, de la transformation et de la commercialisation du produit final.

Cette méthode fournit un complément d'application pratique à la contribution apportée aux études de commercialisation agricoles dérivées de la théorie économique néo-classique. La force de la méthode OI réside dans le fait qu'elle repose sur l'observation de ce qui existe dans la structure et le fonctionnement de la production et de la commercialisation industrielles (ou agro-industrielles) et non pas de ce qui pourrait exister si les hypothèses théoriques d'une concurrence commerciale parfaite étaient attendues. D'un autre côté, ses possibilités d'abstraction quantitative sont plus restreintes dans la mesure où elle ne contient pas les hypothèses de simplification sur la réalité qui permettent la construction de modèles élaborés à partir de la théorie économique habituelle. La méthode OI est avant tout une méthode de diagnostic descriptive dont l'application convient aux évaluations agro-industrielles rapides telles que celle-ci.

### **Importance de la structure industrielle et de la coordination verticale**

L'aspect le plus important de la méthode OI simplifiée dans le cadre d'un examen rapide de l'agro-industrie marocaine est la relation entre la structure d'une série d'industries reliées verticalement et le type de coordination des mouvements d'informations et de produits le long des filières. Cette relation peut être saisie en considérant brièvement la différence qui existe entre deux industries marocaines différentes : la production et la commercialisation d'orge et l'industrie marocaine de jus d'orange.

Au Maroc, l'orge est cultivée par un grand nombre d'exploitations en régions arides qui fournissent un produit de qualité courante, ne présentant pas de différence. Ce produit est vendu au sein d'une hiérarchie de marchés locaux et de gros où les règles classiques de l'offre et de la demande sont les forces dominantes qui affectent les prix et les quantités achetées et vendues. Le processus d'arbitrage interrégional (dans le cas des excédents ou des déficits régionaux) est moins que parfait étant donné que le Gouvernement du Maroc (GM) n'a pas eu l'habitude de fournir un service public classique — la large diffusion de prix céréaliers locaux. Sinon, il s'agit là d'une industrie qui n'est pas concentrée et dont la coordination verticale est assurée par les mécanismes du marché classiques.

L'industrie marocaine de jus d'orange présente un contraste marqué. Seule une entreprise, FRUMAT, achète et conditionne le jus d'orange, dont 80 pour cent sont destinés aux marchés de l'exportation. Les principales variables en jeu qui affectent le niveau de la production de cette industrie sont le niveau global de la production d'agrumes du Maroc et les conditions du marché européen du jus

d'orange, qui, à leur tour, sont tributaires essentiellement des conditions météorologiques de la Floride <sup>2</sup>. Au Maroc, la coordination verticale est assurée en grande partie par la compagnie FRUMAT, qui dispose d'un équipement de pointe pour la production de jus et d'un mécanisme de commercialisation internationale sophistiqué. Le plus gros problème intérieur de FRUMAT est l'offre fluctuante des producteurs marocains qui préfèrent écouler leurs oranges sur les marchés de produits frais durant les années de faible production nationale. Il est prévisible que FRUMAT, dans un effort pour atténuer ce risque, voudra pénétrer en amont le secteur de la production, soit en possédant ses propres orangeries, soit en passant des contrats avec des cultivateurs, ou encore en pratiquant les deux.

Comme nous le verrons dans les profils industriels présentés dans cette évaluation (Annexe 1), les possibilités d'investissement et de valorisation de l'agro-industrie marocaine dépendent, pour l'essentiel, de quatre séries de variables ou options

- L'avantage comparatif de la base de ressources du Maroc pour produire des matières premières ou des produits agricoles de base différents,
- Les options techniques pour la production, la transformation et la commercialisation des produits reposant sur l'agriculture,
- Les options pour la coordination verticale, qui dépendent, dans une grande mesure, de la structure actuelle et future de l'industrie et de l'existence de conditions, au sein des secteurs public et privé, qui soient favorables au développement industriel et commercial, et
- Les options présentées par les marchés intérieurs et internationaux, en particulier lorsque les produits concernés peuvent être différenciés du produit courant (par exemple le jus d'orange frais de "marque Marrakech" fabriqué par FRUMAT sous conditionnement aseptique et agréable à l'oeil par rapport au jus d'orange concentré vendu par le biais des entrepôts frigorifiques de Rotterdam dans des conditions non différenciées, compétitives à la tonne)

### **CATEGORIES DE L'AGRO-INDUSTRIE MAROCAINE EXAMINEES**

Au titre de cette évaluation, il a été demandé à l'équipe d'examiner les difficultés et les options présentées par trois segments du secteur de l'agro-industrie, à savoir les activités engagées dans

- Les approvisionnements en intrants agricoles et leur distribution,
- Les activités agro-industrielles de substitution des importations, et

---

<sup>2</sup> Les niveaux de production d'oranges de la Floride déterminent le prix mondial du concentré à travers leur influence sur le niveau des importations américaines en provenance du Brésil. Lorsque la production de la Floride est bonne, les importations américaines en provenance du Brésil sont en baisse et le concentré excédentaire brésilien fait tomber les prix sur les marchés internationaux de concentré de jus d'orange.

- Les industries agro-alimentaires, y compris le poisson, pour les marchés intérieurs et de l'exportation

L'équipe a consacré la majorité de son temps à la dernière catégorie de l'agro-industrie en raison des plus grandes possibilités de création de nouveaux emplois et de formation de revenu offertes dans ce domaine par rapport aux deux premières catégories. Cependant, les catégories approvisionnements en intrants et substitution des importations n'ont pas été négligées dans les récapitulatifs sur les sous-secteur et les industries figurant à l'Annexe I. Dans cette Annexe, nous couvrons en détail les industries et les sous-secteurs suivants : le sucre, les céréales, les oléagineux et l'industrie semencière. A la section sur les céréales (qui composent 80 pour cent de la superficie ensemencée du pays), nous examinons d'autres aspects de développement possible de l'agro-industrie qui concernent les approvisionnements en intrants, les services de stockage, de commercialisation et de transformation des produits et aussi la production traditionnelle de cultures de plein champ.

Le Tableau 1 énumère les sous-secteurs et les industries examinés dans l'évaluation, en indiquant s'il s'agit d'un examen détaillé ou abrégé. Cependant, même les éléments de la catégorie la plus détaillée ne représentent qu'un abrégé des principales observations organisées de manière généralement homogène pour l'ensemble des types d'industrie.

### **LECTURES CONSEILLEES POUR CEUX QUI S'INTERESSENT A CE SUJET**

Pour un individu qui ne connaît pas le Maroc et qui s'intéresse au développement agro-industriel, il existe, outre ce rapport, de nombreux autres documents dont la lecture peut être utile pour se familiariser avec le pays, son agriculture et ses institutions agricoles et agro-industrielles.

Tout d'abord, l'examen du secteur agricole par la Mission de l'USAID (USAID/Maroc, 1986, qui va être prochainement remis à jour) présente un aperçu excellent de l'agriculture et des institutions agricoles du Maroc. *Moroccan Mirages* (Mirages marocains) (Swearingen, 1988) présente un historique intéressant du développement et des politiques agricoles pendant la période de protectorat jusqu'aux années 1980. L'examen du développement des agrumes, de l'irrigation et des céréales est particulièrement utile pour comprendre la continuité dans les stratégies de développement agricole du Maroc.

Si l'on veut se familiariser avec le secteur privé marocain et les changements qui sont intervenus dans les institutions clés, il est recommandé de consulter Keesing, 1989 (en particulier l'Annexe sur le Maroc N°5) et Ernst and Young, 1989. Pour une présentation claire de la situation économique, de la politique commerciale et des statistiques commerciales, voir GATT, 1989.

Enfin, pour une liste utile de 200 entreprises agro-industrielles marocaines, voir CNPE, 1986. La "Section agro-industrielle" du MARA est une bonne source d'informations détaillées sur l'agro-industrie marocaine, notamment son rapport de 1987 sur une enquête de l'industrie des conserves alimentaires (MARA/SAI, 1987), qui a aussi fait l'objet d'une mise à jour, les données étant conservées dans une base de données micro-informatique. Bien d'autres références utiles figurent à la bibliographie présentée à la fin du présent rapport.

TABLEAU 1

## SOUS-SECTEURS ET ACTIVITES DE L'AGRO-INDUSTRIE MAROCAINE EXAMINES

| Sous-secteur et industrie                            | Examen détaillé | Examen abrégé |
|--|-----------------|---------------|
| 1 Grands Cultures                                    |                 |               |
| Céréales   | X               |               |
| Oléagineux   | X               |               |
| Cultures sucrières                                   | X               |               |
| Légumineuses   |                 | X             |
| 2 Semences   | X               |               |
| 3 Fleurs fraîches                                    | X               |               |
| 4 Fruits et légumes                                  |                 |               |
| Fruits frais   | X               |               |
| Légumes frais  | X               |               |
| F & L transformés                                    | X               |               |
| Olives   | X               |               |
| Jus d'Orange   | X               |               |
| Dattes   | X               |               |
| Industrie du vin                                     | X               |               |
| Bananes  |                 | X             |
| 5 Sous-secteur Elévage                               |                 |               |
| Industrie Laitière                                   | X               |               |
| Alimentation Animale                                 | X               |               |
| Cuir   | X               |               |
| Volailles  |                 | X             |
| Apiculture   |                 | X             |
| Tapis de laine                                       |                 | X             |
| 6 Sous-secteur du poisson                            | X               |               |
| 8 Divers   |                 |               |
| Liège  |                 | X             |
| Epices   |                 | X             |
| Plantes médicinales/aromatiques, huiles essentielles |                 | X             |
| Des gommés   |                 | X             |

## CHAPITRE DEUX

### CONTEXTE ECONOMIQUE DE LA PROMOTION AGRO-INDUSTRIELLE AU MAROC

Ce chapitre constitue une introduction à notre examen plus détaillé des possibilités de promotion et de développement de l'agro-industrie marocaine qui se poursuit dans les chapitres suivants. Cette introduction comporte une analyse brève des aspects suivants :

- Les principales caractéristiques et l'évolution récente de l'économie générale du Maroc,
- L'importance du secteur agricole et des agro-industries actuelles pour le développement futur de l'économie, et
- Le développement des marchés de produits agro-industriels marocains, notamment le marché intérieur, les marchés de la CEE, l'UMA (Union maghrébine arabe), et autres marchés étrangers

#### SITUATION ECONOMIQUE GENERALE

Le Maroc se caractérise par une économie à revenu intermédiaire solide (le PIB était de 700 dollars EU par habitant en 1988), reposant sur deux secteurs primaires intérieurs puissants : l'agriculture et l'exploitation minière (qui représentaient, d'après des estimations conservatrices, au moins la moitié du revenu national en 1987). La production industrielle était également dominée par la transformation des matières premières agricoles et minérales et par la fabrication de textiles et la confection de vêtements, ces trois groupes d'industrie représentant 65 à 70 pour cent de la valeur de toute la production industrielle. Le reste est composé essentiellement par la fabrication ou le montage de produits de consommation, destinés en majeure partie au marché intérieur. Le secteur minier porte essentiellement sur les phosphates dont le Maroc est l'un des trois principaux producteurs du monde, il possède, d'après les estimations, 75 pour cent des réserves connues du monde. L'importance de la production de phosphate se présente à la fois sous la forme de l'exportation de minerai de phosphate et sous la forme d'engrais phosphatés et de production chimique.

La situation géographique du pays, près de l'Europe, son histoire et sa beauté naturelle représentent deux autres sources importantes de revenu national : la main-d'oeuvre marocaine qui travaille en Europe et le tourisme. Environ 10 pour cent de la main-d'oeuvre masculine ont travaillé en Europe au cours des dernières années et l'envoi de fonds par ces travailleurs émigrés est une source importante de devises étrangères.

Au cours des vingt dernières années, l'économie du Maroc a été vivement affectée par un certain nombre d'événements exogènes, en particulier l'envolée des prix pétroliers qui a commencé vers le milieu des années 70, l'expansion rapide du marché international des phosphates dans les années 70 puis son effondrement dans les années 80, un resserrement des marchés d'exportation traditionnels du Maroc et, enfin, les sécheresses persistantes qui ont entraîné une réduction marquée de la production agricole. Ces

événements, conjugués avec le fardeau financier entraîné par les dépenses militaires encourues depuis 1975 pour la récupération des provinces Sahariennes, ont abouti à la détérioration des comptes économiques de base du pays

L'économie marocaine a été particulièrement solide durant le début des années 70. L'essor du marché international des phosphates a entraîné une hausse de 14 pour cent en valeur réelle du PIB entre 1973 et 1975, date à laquelle le déficit budgétaire du gouvernement était à zéro. Toutefois, la montée en flèche de la valeur des exportations de phosphates a été de courte durée. Si elles représentaient au moins 28 pour cent du PIB en 1974, date à laquelle la production de phosphates a atteint son apogée, leur valeur est tombée à 16-18 pour cent vers la fin des années 70. Les autres coûts du gouvernement augmentaient alors que la valeur des phosphates s'effondrait. La consommation publique, qui s'était accrue par suite de l'essor de la production des phosphates, a vu sa base s'écrouler vers la fin des années 70.

La crise économique qui a suivi a provoqué deux réactions du gouvernement. La première a été une politique de protectionnisme. Les programmes de libéralisation économique du début des années 70 ont été sérieusement restreints afin de favoriser les politiques de promotion de l'industrie nationale et des cultures de substitution des importations aux dépens des cultures d'exportation. Les restrictions quantitatives et les exigences de dépôt sur les importations, en vigueur de 1965 à 1968-69, ont été rétablies entre 1978 et 1981-82. La deuxième réaction du gouvernement à la crise économique a été le report de l'ajustement en ayant recours aux marchés financiers internationaux, ce qui a entraîné une hausse de l'endettement. Entre 1975 et 1983, la dette extérieure du Maroc est passée de 1,8 milliard de dollars à 13,9 milliards de dollars, stade auquel elle représentait environ 120 pour cent du PIB et 355 pour cent des recettes en devises. Le service de la dette totalisait 53 pour cent des recettes sur les exportations de marchandises et de services en 1983, le paiement des taux d'intérêt représentant à eux seuls 20 pour cent des recettes d'exportation.

Le Gouvernement a réagi à ces difficultés financières en entreprenant toute une série de programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. Une série d'accords de confirmation avec le FMI ont supporté une dévaluation du dirham, une baisse des niveaux moyens des droits de douane et une réduction des dépenses publiques, notamment en limitant les subventions et en gelant les effectifs de la fonction publique. La combinaison du programme de stabilisation financé par le Fonds monétaire, qui a réduit les importations de près de 12 pour cent entre 1981 et 1983, et d'un programme de libéralisation des échanges financé par la Banque mondiale, qui a permis d'accroître les exportations en valeur et en volume, a relancé le Maroc sur la route de la concurrence internationale. Le rééchelonnement de la dette public dû en 1983 et 1984 et l'obtention de nouveaux crédits auprès des organismes internationaux ont également adouci les difficultés financières à court terme.

Avec les déséquilibres économiques et financiers immédiats atténués quelque peu par le programme de stabilisation, le Gouvernement a tourné son attention vers les réformes structurelles à long terme qui devraient être entreprises dans un certain nombre de secteurs prioritaires. L'industrie et l'agriculture ont été les premiers secteurs à être examinés avec grand soin. Dans l'agriculture, le programme d'ajustement structurel, qui est en vigueur depuis 1985, couvre un certain nombre de sous-secteurs, y compris les intrants, le sucre, les oléagineux, l'élevage et les céréales. Les changements apportés dans ce domaine, auxquels sont venues s'ajouter les réformes administratives et juridiques, ont contribué à renforcer les possibilités d'exportations marocaines, comme le montre la description qui suit.



## IMPORTANCE ECONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE

### L'agriculture marocaine: une base solide pour la prospérité économique future

Le secteur agricole du Maroc est le plus important de la région du Maghreb, pour ce qui concerne la superficie de terres arables et irriguées, comme le montre le Tableau 2 ci-après. De nombreux micro-climats tempérés et semi-arides lui permettent de produire une très grande variété de produits agricoles et d'élevage. En climat, en géographie, en potentiel agricole et en types de cultures irriguées qui peuvent être produites, le Maroc ressemble beaucoup à l'Etat de la Californie, aux Etats-Unis. (Une des grandes différences est que plus de 80 pour cent des cultures californiennes sont produites en terre irriguée alors que l'inverse est vrai au Maroc.)

TABLEAU 2

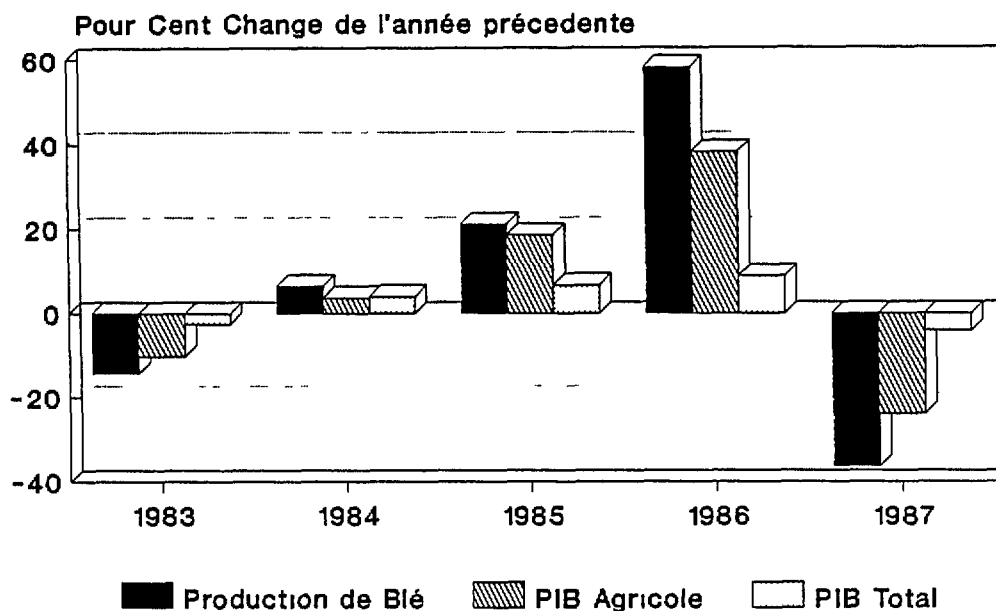
#### TERRES ARABLES ET IRRIGUEES ET POPULATION DU MAROC ET DES REGIONS COMPARABLES

| Pays ou région | Terre (en milliers d'hectares) |        |          | Population<br>(en millions) |
|----------------|--------------------------------|--------|----------|-----------------------------|
|                | Total                          | Arable | Irriguée |                             |
| Maroc          | 71 085                         | 8 275  | 900      | 23                          |
| Algérie        | 238 174                        | 7 000  | 338      | 23                          |
| Tunisie        | 16 361                         | 3 398  | 215      | 8                           |
| Espagne        | 50 478                         | 15 564 | 3 217    | 39                          |
| Californie     | 40 350                         | 11 300 | 3 230    | 28                          |

La production agricole du Maroc se compose de deux catégories importantes, l'arido-culture et la culture irriguée. L'arido-culture occupe plus de 80 pour cent de la terre arable et elle est dominée par la production de céréales (pour l'essentiel de l'orge, du blé tendre et du blé dur) et de légumineuses. Etant donné l'environnement semi-aride de la majorité des zones de production, la production globale est en grande partie déterminée par les niveaux de distribution des précipitations. L'incidence de la fluctuation de la production de l'arido-culture sur l'économie générale du Maroc est présentée au Tableau 3 qui illustre le fait que le changement dans la production annuelle de blé est une bonne prédiction tant de la valeur du PIB agricole globale que du PIB national.

TABLEAU 3

## PRODUCTION DE BLE, PIB AGRICOLE ET TOTAL



Source F Sands, AID/Rabat

La deuxième catégorie de l'agriculture marocaine, la production irriguée moderne, s'est développée rapidement au cours des 30 dernières années et elle constitue clairement la part la plus dynamique de l'agriculture du pays. Depuis les premiers systèmes à grande échelle des années 1930, les périmètres irrigués ont vu l'introduction de nouvelles cultures et certains des succès agricoles les plus admirables du Maroc : tout d'abord, le développement rapide des agrumes (aujourd'hui, le Maroc est l'exportateur mondial numéro deux d'oranges et de mandarines après l'Espagne), puis la production à grande échelle de betterave et de canne à sucre (qui a relevé l'offre intérieure de dix pour cent du total pour atteindre environ 60 pour cent). Ces progrès sont souvent ressentis comme le démarrage de l'agriculture moderne au Maroc. Ils ont été suivis par le développement général des primeurs à des fins d'exportation, tels que les tomates, les pommes de terre et les oignons, qui ont abouti à l'introduction récente de la production de légumes plus exotiques et de fleurs fraîches, qui sont très prometteurs pour le marché de l'exportation.

Les dimensions et la réceptivité du système agricole sont importantes si l'on examine les façons dont le Maroc répondra à l'innovation agro-industrielle. Un certain nombre de généralisations sont possibles.

- Le Maroc possède des ressources agricoles considérables et c'est toujours un pays à prédominance agricole <sup>1</sup> Ses réserves de terres, à la fois arides et irriguées, devraient donner une certaine latitude pour orienter leur usage vers des possibilités de production de plus grande valeur à mesure qu'elles se présenteront à l'avenir,
- La main-d'oeuvre agricole et industrielle marocaine non qualifiée ou semi-qualifiée et relativement peu coûteuse représente clairement une très grande part de l'avantage comparatif du pays par rapport au reste du bassin méditerranéen,
- Depuis l'époque du protectorat, le gouvernement central (comme dans pratiquement tous les pays possédant un secteur agricole puissant), a joué un rôle important pour fournir une infrastructure, réorganiser la propriété foncière et fournir toute une gamme d'incitations de prix et d'incitations protectionnistes pour relever la production de certaines cultures Dans certaines régions, les systèmes de culture étaient dictés par l'Etat En matière de développement de nouvelles industries agricoles (comme agrumes, sucre et oléagineux), l'Etat a joué dans le passé un rôle dominant pour assurer la coordination verticale des filières de commercialisation,<sup>2</sup>
- A la grande différence des secteurs agricoles d'un bon nombre d'économies moins développées, l'agriculture marocaine a montré qu'elle pouvait répondre aux incitations positives (quel que soit le niveau de désagrément qu'elles aient pu causer aux économistes et aux responsables du budget du Gouvernement du Maroc) Cette capacité est clairement démontrée par le succès de la production de sucre, d'oléagineux, d'agrumes et de bananes Les questions clés sont les suivantes quels sont les signaux qui doivent être donnés aux exploitants et aux transformateurs, par qui, et à quel prix pour l'Etat?
- S'il existe toujours de nombreuses possibilités de produire et de commercialiser efficacement des produits "en vrac" (céréales, légumineuses, agrumes frais, primeurs, etc ), les marchés qui présentent l'avenir le plus brillant sont ceux sur lesquels on peut écouler des produits différenciés, plus spécialisés, qui exigeront une coordination verticale encore plus que les produits de la croissance agricole des années passées vendus surtout en vrac Cette meilleure organisation ne peut pratiquement être assurée que par les grandes sociétés privées ou en permettant la création de nouveaux groupements ou de sociétés associées qui seront en mesure de répondre aux besoins des marchés en évolution rapide Dans ce nouvel environnement, l'Etat aura encore des tâches importantes à remplir, mais elles correspondront essentiellement aux rôles plus traditionnels concernant le développement de l'infrastructure, la réglementation des normes sanitaires et de sécurité, l'application juridique des contrats et l'aisance du transfert des ressources productives du propriétaire à un propriétaire privé

---

<sup>1</sup> Une excellente série de statistiques descriptives qui confirment l'importance de la production agricole et des activités agro-industrielles et agro-alimentaires connexes pour l'économie marocaine figure dans Fenton Sands, "L'agriculture aujourd'hui et vers l'an 2000", Rabat présentation USAID/ADO, 1990

<sup>2</sup> Pour une excellente description de la nature et de la continuité des stratégies et politiques agricoles importantes du Maroc, voir (Swearingen, 1987)

Il existe, toutefois, certaines tendances qui exigent d'agir avec prudence. Il s'agit notamment des modes d'exploitation des programmes promotionnels et des subventions gouvernementales par les entreprises qui sont les premières à adopter de nouvelles techniques de production et de transformation. Cette orientation conduit souvent à un profit excédentaire qui va à un petit nombre de producteurs, des coûts excédentaires pour l'Etat et une perte nette en valeur réelle pour l'économie. Cette observation est simplement un rappel pour agir avec une extrême prudence dans l'utilisation de vastes subventions destinées à promouvoir de nouveaux produits ou de nouvelles techniques.

### Importance de l'agro-industrie au niveau du commerce général

Les exportations sont essentielles à la prospérité de l'économie marocaine et les produits agro-industriels sont indispensables aux exportations marocaines. Cette importance ressort des statistiques d'exportation détaillées présentées au Tableau 4. Il se dégage de ce tableau qu'en 1987, le total des exportations du Maroc a atteint environ 2,8 milliards de dollars. Sur ce total, les produits minéraux et les produits chimiques — deux catégories dérivées des phosphates — ont constitué approximativement 40 pour cent des exportations,<sup>3</sup> alors que les produits textiles (tapis, articles tricotés et de crochet et vêtements) ont représenté environ 21 pour cent des exportations. Les produits textiles ont augmenté assez rapidement en importance relative et tirent profit de la main-d'oeuvre bon marché mais qualifiée du pays.

Le Tableau 4 fait ressortir que presque un tiers de la valeur des exportations du Maroc, en 1987, correspondait aux produits qui pourraient être regroupés sous l'appellation agro-industrie. Après un examen détaillé de ce tableau, les cinq catégories principales d'exportations agro-industrielles, qui composent un quart de toutes les exportations marocaines, sont les suivantes :

| Catégorie d'exportation    | \$ EU (millions) | Pourcentage du total |
|----------------------------|------------------|----------------------|
| Poisson                    | \$267            | 10                   |
| Fruits et noix comestibles | 181              | 6                    |
| Légumes comestibles        | 113              | 4                    |
| Viande et poisson préparés | 94               | 3                    |
| Fruits et légumes préparés | 84               | 3                    |

<sup>3</sup> Il importe de souligner que le pourcentage de la valeur des exportations composées par les phosphates et les produits dérivés des phosphates est en fonction des prix internationaux qui, dans les années 80, ont été relativement bas.

TABLEAU 4

EXPORTATIONS MAROCAINES CLASSEES PAR CATEGORIES PRINCIPALES ET  
SOUS-CATEGORIES SELECTIONNEES, 1987  
(en millions de dollars EU et en pourcentages)

| Catégories                                  |                                | Millions<br>(dollars EU) | Pourcentage du<br>total |
|---|--------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>Produits animaux</b>                     |                                | \$ 267                   | 9,5%                    |
| 98% = (Poisson, crustacés et mollusques     | \$262)                         |                          |                         |
| <b>Produits végétaux</b>                    |                                | 350                      | 12,5                    |
| 100% = (Bulbes, racines, fleurs fraîches    | 7                              |                          |                         |
| Légumes comestibles                         | 113                            |                          |                         |
| Fruits et noix comestibles                  | 181                            |                          |                         |
| Epices                                      | 8                              |                          |                         |
| Oléagineux et fruits                        | 25                             |                          |                         |
| Gomme et résine                             | 13                             |                          |                         |
| Matériaux pour paniers                      | 3)                             |                          |                         |
| <b>Aliments préparés</b>                    |                                | 192                      | 6,9                     |
| 98% = (Préparations de viande, poisson, etc | 94                             |                          |                         |
| Sucre                                       | 4                              |                          |                         |
| Préparations de légumes et fruits           | 84                             |                          |                         |
| Boissons, alcools, vinaigre                 | 6)                             |                          |                         |
| <b>Curs et peaux</b>                        |                                | 47                       | 1,7                     |
| <b>Produits ligneux, liège, paniers</b>     |                                | 21                       | 0,8                     |
|   | [TOTAL PARTIEL, AGRO-INDUSTRIE | \$ 877                   | 31,3%]                  |
| <b>Produits minéraux</b>                    |                                | 520                      | 18,6                    |
| <b>Produits chimiques</b>                   |                                | 577                      | 20,6                    |
| 93% = (Chemies non-organiques               | 429                            |                          |                         |
| Des engrais                                 | 107)                           |                          |                         |
| <b>Produits textiles</b>                    |                                | 581                      | 20,8                    |
| 86% = (Tapis                                | 84                             |                          |                         |
| Articles tricotés et de crochet             | 131                            |                          |                         |
| Habits et vêtements                         | 282)                           |                          |                         |
| <b>Toutes les autres exportations</b>       |                                | 243                      | 8,7                     |
| <b>TOTAL GLOBAL TOUTES LES EXPORTATIONS</b> |                                | \$2 798                  | 100,0%                  |

Source GATT, 1989, Tableau V 3, P 53-56

Un grand nombre des catégories agro-industrielles détaillées qui ressortent du Tableau 4 seront examinées plus en profondeur dans les profils de l'industrie qui figurent à l'Annexe 1 du présent rapport

### **Réforme du secteur agricole: préparation du terrain pour la croissance de l'agro-industrie**

Un dernier aspect important de la situation agricole marocaine a été la réforme sectorielle qui a été entreprise depuis le milieu des années 80. Elle commence à donner des fruits et devrait contribuer à fournir de nouvelles occasions de développement agro-industriel appréciable dans les années 90. Le programme de réforme a démarré avec deux prêts à l'ajustement du secteur agricole (PASA I et II) qui ont été financés par des initiatives complémentaires d'autres bailleurs internationaux et bilatéraux. Ces programmes du Gouvernement du Maroc ont affecté cinq principaux domaines de l'agro-industrie marocaine

#### **Céréales<sup>4</sup>**

Dans ce sous-secteur, l'objectif principal était de réduire le contrôle direct du Gouvernement marocain sur les prix et la commercialisation des principales céréales de base. La réduction de ce contrôle de l'Etat devrait entraîner la commercialisation plus efficace des céréales et la baisse des marges de commercialisation moyennes. Il est envisagé que, une fois que la déréglementation aura eu lieu, des possibilités appréciables de promotion de l'agro-industrie se présenteront dans les domaines de l'approvisionnement en intrants et du stockage, de la commercialisation et de la transformation de la production. A ce jour, les réalisations suivantes ont été accomplies

- Libéralisation des prix et de la commercialisation intérieure pour le blé dur, l'orge et le maïs (le blé tendre restant la seule céréale soumise à des contrôles importants),
- Correspondance du prix contrôlé du blé tendre avec le coût international de la production au moyen d'une formule et limitation de la protection des droits de douane à 25 pour cent au-dessus du prix mondial
- Etablissement d'un plan d'action pour déréglementer la commercialisation céréalière intérieure à l'exception de 1,2 million de tonnes de blé tendre, qui est moulu et la farine subventionnée distribuée par le Ministère de l'intérieur aux groupes de consommateurs les plus démunis du Maroc, et
- Attribution de taux d'extraction plus élevés et libéralisation d'autres aspects de la minoterie

---

<sup>4</sup> Voir les profils de l'industrie qui figurent à l'Annexe 1 pour des informations plus détaillées sur les sous-secteurs des céréales, de l'huile et du sucre

### **Huile et sucre**

Le développement de ces deux sous-secteurs a été le produit de la participation appréciable du gouvernement et de ses grandes subventions. Ces deux éléments ont relevé avec succès les niveaux de l'autosuffisance nationale, mais les réformes stratégiques sont axées sur l'efficacité et le coût. Ces réformes, en général, sont destinées à réduire le niveau des subventions, à relâcher les contrôles des prix par le gouvernement et à entamer le processus de privatisation des sociétés de commercialisation et de transformation les plus importantes. A ce jour, les réalisations suivantes ont été accomplies

- Accord sur un plan de déréglementation opérationnelle pour l'huile comestible, disponible depuis décembre 1989,
- Pour le sucre, des limitations sur les hausses de prix à la production (taux d'inflation moins un pour cent),
- Blocage des subventions sur le sucre, et
- Un plan d'action visant à déréglementer l'industrie est en place, la privatisation de nombreuses compagnies de transformation est prévue

### **Distribution des intrants**

La distribution des intrants tant à l'arido-culture qu'à l'agriculture irriguée a été un autre domaine de grande intervention et de subvention de l'Etat. A mesure que son intervention se réduit, une vaste gamme de possibilités de développement de l'agro-industrie privée se présente, en particulier dans les domaines des semences et des engrais. A ce jour, les réalisations suivantes ont été accomplies

- Hausse des redevances pour la consommation d'eau à des fins d'irrigation en vue de recouvrer une plus grande part des coûts,
- Fermeture de 40 pour cent des points de vente d'engrais sous contrôle de l'Etat, avec une hausse des prix de référence et la prise en considération de la privatisation de FERTIMA, et
- Prise en considération de la privatisation de SONACOS et libéralisation supplémentaire de l'industrie semencière

### **Commerce d'Etat et réglementation commerciale**

Les calendriers ASAL I et ASAL II ont également inclus des mesures importantes destinées à libéraliser le commerce marocain. Les changements ci-après, conjugués avec des modifications de la "Loi de marocanisation" et d'autres mesures visant à atténuer les contraintes en matière d'investissement, sont probablement les plus importants pour l'avenir de l'agro-industrie à vocation exportatrice

- Elimination du monopole de l'OCE sur l'exportation de la majorité des produits horticoles (entrée en vigueur en 1987-88),

- Elimination des conditions d'accord de licence d'importation pour les intrants agricoles et élimination-surprise de la "Liste B" des intrants passibles de droits de douane à compter de la fin juillet 1990, et
- Elaboration d'un programme officiel pour libéraliser le commerce de tous les produits agricoles durant la période 1989-1992

### **PERSPECTIVES COMMERCIALES POUR LES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS MAROCAINS**

Il existe quatre grands marchés pour la production de l'agro-industrie marocaine qui seront examinés dans le présent chapitre

- Le marché intérieur,
- Le marché de la CEE et ses possibilités d'expansion en vue d'inclure toute l'Europe orientale ou certaines régions,
- L'UMA ou le marché maghrébin, et
- Les autres marchés internationaux, y compris celui des Etats-Unis

Dans un premier temps, il est utile de grouper les catégories de produits agro-industriels examinés dans le présent rapport (et les plus importants de ceux qui sont décrits en détail à l'Annexe 1) suivant que leur croissance vise essentiellement les marchés d'exportation, le marché intérieur, ou une combinaison des deux. Ce regroupement approximatif est présenté au Tableau 5 ci-après

#### **Incertitudes de la demande intérieure**

Le marché marocain éventuel pour l'écoulement des produits agro-industriels présente des incertitudes pour deux raisons : premièrement, l'insuffisance des données sur la demande véritable sous forme qui puisse être utilisée pour les compagnies qui envisagent de produire ou de commercialiser des articles particulièrement spécifiques et, deuxièmement, les incertitudes liées à l'orientation des changements dans les préférences du consommateur marocain et la mesure dans laquelle les estimations existantes sur les élasticités de la demande par rapport au revenu sont encore valables aujourd'hui pour des produits au détail spécifiques

En 1985, un groupe chargé de la stratégie alimentaire du Gouvernement marocain (il est fait allusion à cette étude dans (USAID, 1986) mais elle n'a apparemment jamais été publiée par le Gouvernement du Maroc), a évalué la situation alimentaire et a préparé des projets de l'offre et de la demande pour l'an 2000. Les projections reposaient essentiellement sur les tendances passées et n'ont pas pris en compte les changements possibles liés aux systèmes de culture qui pourraient intervenir durant cette période par suite des changements de politiques agricoles mis en oeuvre par le gouvernement. Cette étude a révélé un recul des ratios d'autosuffisance marocains pour presque tous les produits alimentaires de base à l'exception des oeufs et du sucre



TABLEAU 5

**PRINCIPAUX MARCHES D'ABSORPTION DE LA PRODUCTION CROISSANTE  
DE PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS MAROCAINS**

| Principalement<br>l'exportation                | Combinaison des<br>deux                  | Principalement<br>le marché intérieur |
|--|--|---------------------------------------|
| Fleurs fraîches                                | Légumineuses vivrières                   | Céréales                              |
| Agrumes  | Semences (comme intrants)                | Oléagineux                            |
| Jus d'orange                                   | Olives                                   | Sucre                                 |
| Nouveautés de fruits<br>et légumes transformés | Fruits tempérés frais                    | Bananes                               |
| Vin  | Fruits et légumes de base<br>transformés | Produits laitiers                     |
| Poisson  | Petits ruminants                         | Boeuf                                 |
| Liège  | Cuir                                     | Volailles                             |
| Plantes médicinales<br>et aromatiques          | Tapis de laine                           | Apiculture                            |
| Gommes   | Epices                                   | Aliments pour<br>pour animaux         |
| Huiles Essentiels                              |  |                                       |
| Algue Marine                                   |  |                                       |

Certaines de ces projections se sont déjà révélées fausses en ne prenant pas en compte les changements stratégiques importants et les réactions positives des exploitants et autres participants. Par exemple, une politique de prix des oléagineux très favorable a abouti à une augmentation appréciable de la production de tournesol et à une hausse marquée de l'autosuffisance qui atteindra environ 50 pour cent en 1990. Des précipitations favorables et la continuation de prix subventionnés au blé tendre ont entraîné une hausse rapide de la production globale de céréales intérieures au cours des trois dernières années.

Une analyse économétrique effectuée récemment à partir de données recueillies durant l'enquête ménagère de 1985 (MAE/Direction de prix/1990) concluait que les élasticités du revenu sont fort positives et que les élasticités des prix sont fort négatives pour les principaux produits agricoles et alimentaires, comme le montre le Tableau 6 plus bas. En termes plus simples, cette observation signifie seulement que pour chaque hausse de un pour cent du revenu (ou des prix), l'élasticité fournit la proportion de ce un pour cent exprimée en hausse de l'achat (ou en réduction s'il est négatif) de cet article.

Il est manifeste que la population croissante du Maroc, si elle était complètement employée, représenterait une hausse considérable de la demande intérieure pour de nombreux produits agro-industriels de base. Cette remarque est également vraie pour les gains de productivité qui se traduisent sous forme de réductions de prix. Le taux de croissance démographique est estimé à 2,5 pour cent. D'après des indications, le taux de naissance serait en train de baisser du fait de l'urbanisation. Le Ministère du plan a prévu un taux de croissance du PIB de quatre à cinq pour cent par an. Cette prévision semble réaliste, mais elle dépend beaucoup de la production agricole qui est tributaire des précipitations, la croissance peut donc dépasser ce chiffre dans des conditions climatiques favorables.

TABLEAU 6  
ÉLASTICITÉS DU REVENU ET DES PRIX POUR CERTAINS PRODUITS

| Produit              | Élasticité du revenu | Elasticité des prix |
|----------------------|----------------------|---------------------|
| Blé dur              | 0,54                 | -1,00               |
| Blé tendre           | 0,47                 | -1,53               |
| Farine de blé tendre | 0,18                 | -0,17               |
| Pain (blé tendre)    | 0,49                 | 0,76                |
| <br>                 |                      |                     |
| Huile d'olive        | 0,83                 | -0,16               |
| Huile de table       | 0,47                 | -0,93               |
| Beurre               | 0,66                 | -0,81               |
| <br>                 |                      |                     |
| Boeuf                | 0,79                 | -1,41               |
| Mouton               | 0,95                 | -0,99               |
| Volaille             | 0,64                 | -0,53               |
| <br>                 |                      |                     |
| Sucre                | 0,51                 | -0,51               |
| <br>                 |                      |                     |
| Lait                 | 0,95                 | (-0,75)             |

Source (MAE/Direction de prix, 1990)

Le marché intérieur offrira d'importantes occasions qui pourront détourner certains producteurs de la production à vocation exportatrice. Cela sous-entend que les exportations vers un marché sophistiqué tel que la CEE et l'Amérique du Nord ne se développeront que si une coordination verticale solide ou une intégration complète est assurée. Des partenaires étrangers, qui essaient de s'assurer un approvisionnement régulier peuvent être la meilleure garantie contre le détournement de la production vers le marché local à certaines périodes clés, si la stratégie d'exportation concernant le secteur agricole est maintenue.

#### **Le marché principal la Communauté économique européenne**

A peine à plus de 10 kilomètres de la pointe nord du Maroc, la Communauté économique européenne (CEE), nouvellement élargie et en évolution rapide, est le partenaire commercial le plus important du Maroc. Durant la période 1984-88, environ 56 pour cent des exportations du Maroc ont été acheminées vers la CEE et 46 pour cent de ses importations provenaient de la CEE. Les échanges sont fort concentrés au sein de la CEE, en particulier avec la France. Les quatre partenaires commerciaux de la CEE les plus importants sont énumérés ci-après.

| Partenaire commercial | Exportations marocaines en pourcentage | Importations marocaines en pourcentage |
|-----------------------|--|--|
| France                | 26%                                    | 22%                                    |
| Espagne               | 7                                      | 8                                      |
| Allemagne de l'Ouest  | 6                                      | 6                                      |
| Italie                | 6                                      | 5                                      |
| Total                 | 45%                                    | 41%                                    |

### Accords commerciaux

Avec les progrès d'intégration de l'économie européenne, les accords de commerce avec la CEE deviennent plus importants que les anciens accords de commerce bilatéral avec la France. L'accord de coopération de 1986, qui a été à l'origine de ce que l'on appelle la Politique méditerranéenne de la CEE, couvre le commerce et l'aide et il a été signé pour une période indéterminée. Les concessions commerciales ne sont pas réciproques. Les produits industriels marocains ont libre accès à la CEE à l'exception des produits agricoles (bruts et transformés) qui sont couverts par la Politique agricole commune (PAC) et des produits textiles pour lesquels des soi-disant "quotas volontaires" ont été négociés.

En ce qui concerne les **produits agricoles**, l'accord de 1986 prévoit un accès préférentiel à la Communauté pour la majorité, mais pas pour la totalité, des produits marocains présentant des possibilités d'exportation. Cet accord comporte toutefois des dispositions qui limitent cet accès préférentiel. Ces limitations incluent des quotas pour les importations annuels, des périodes d'exportation ou "créneaux", la nécessité de respecter les réglementations commerciales et des clauses de garantie qui protègent les producteurs européens. Les concessions tarifaires varient de 20 à 100 pour cent et couvrent la majorité des exportations agricoles du Maroc.

- Les produits qui ne sont pas cultivés par la Communauté, tels que les dattes, peuvent pénétrer le marché en franchise.
- Les fruits et les légumes, tels que les agrumes et les tomates, qui sont également produits par la Communauté, font l'objet d'un certain nombre de restrictions. Les mouvements d'exportations marocaines traditionnelles peuvent pénétrer le marché en franchise à condition qu'ils ne dépassent pas les limites quantitatives. Les produits qui pénètrent le marché tout en faisant directement concurrence aux produits de la CEE et qui sont vendus durant la saison de production sont soumis au **barème des prix de référence**, suivant lequel un droit compensateur est imposé, qui correspond à la différence entre le prix d'entrée et le prix de référence (qui est supposé traduire les coûts de production et de distribution "typiques" de la CEE).
- Un traitement préférentiel est également accordé aux légumes frais lorsqu'ils sont vendus aux marchés de la Communauté hors-saison.

- Le barème des prix de référence s'applique également aux vins de table (avec un quota global de 200 000 hectolitres) et accorde l'entrée en franchise des vins de qualité jusqu'à concurrence de 85 000 hectolitres

Indépendamment de l'accord conclu avec la CEE, le Maroc bénéficie d'un accord commercial spécifique avec la France qui autorise l'accès en franchise au marché français de certains produits tels que les pommes de terre, les fruits, les légumes, le vin conformément aux quotas. Comme il sera examiné plus bas, certains de ces accords bilatéraux disparaîtront avec l'apparition de la standardisation d'un Marché unique.

### **Incidence de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE**

L'entrée de la Grèce et, plus récemment, de l'Espagne et du Portugal a affaibli la position du Maroc dans les négociations commerciales avec la CEE. Avec l'Espagne et le Portugal, l'autosuffisance de la CEE a été considérablement rehaussée pour les cultures méditerranéennes. L'autosuffisance est passée de 88 à 109 pour cent pour l'huile d'olive, de 51 à 98 pour cent pour les agrumes, de 94 à 99 pour cent pour les tomates et de 98 à 104 pour cent pour le vin. Les importations de pays tiers iront donc à l'encontre du principe de la "Préférence communautaire" sur lequel repose la PAC.

L'incidence complète de l'élargissement de la CEE ne s'est pas encore matérialisée, étant donné qu'une période de transition de dix ans a été incluse au titre de l'accord d'adhésion conclu avec l'Espagne et le Portugal. Durant cette période, les droits de la CEE sur les exportations espagnoles et portugaises seront progressivement réduits. A la suite de l'élargissement de la CEE, le Maroc a obtenu plusieurs concessions commerciales dans l'accord de commerce supplémentaire de 1988.

- Pour certaines exportations agricoles marocaines, telles que les fruits et légumes frais et transformés, les droits de douane de la CEE sont progressivement supprimés conformément au même calendrier que celui des exportations espagnoles et portugaises. Lorsque des niveaux de droits différents s'appliquent aux importations de l'Espagne et du Portugal, le plus élevé s'applique aux importations du Maroc. Lorsque les droits de douane sur les importations du Maroc sont déjà inférieurs, ils sont réduits uniquement lorsque ceux pesant sur les importations de l'Espagne et du Portugal sont tombés au niveau marocain. Ces réductions se limitent à certaines quantités de produits agricoles.

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Pommes de terre         | 39 000 tonnes par an                             |
| Oignons et ail          | 4 200  |
| Tomates                 | 86 000 (avec un quota de 15 000 tonnes en avril) |
| Oranges                 | 265 000  |
| Petits agrumes          | 110 000  |
| Petits pois et haricots | 8 700  |
| Jus d'orange            | 15 000   |
| Fleurs                  | 300  |
| Kiwis                   | 100  |

- Les droits de douane sur le vin ordinaire sont supprimés dans les mêmes conditions que celles mentionnées plus haut, jusqu'à concurrence de 200 000 hectolitres. Les vins de qualité (vins d'appellation d'origine) peuvent pénétrer la CEE en franchise, jusqu'à concurrence de 85 000 hectolitres
- Les droits de douane sur le thon en conserve ont été réduits de 60 pour cent et les sardines en conserve peuvent être importées en franchise dans les pays de la CEE jusqu'à concurrence de 17 500 tonnes

En bref, les exportations marocaines, bénéficient des mêmes conditions tarifaires que les exportations les moins favorisées de l'Espagne et du Portugal, bien que ces conditions ne s'appliquent qu'à certains produits et pour des périodes restreintes durant lesquelles la production européenne n'est pas ou que peu en vente sur le marché

### **Conclusions sur les possibilités d'exportation**

Par suite des accords de commerce ci-dessus conclus avec la CEE, les possibilités d'exportation pour le Maroc peuvent être récapitulées par culture et par période comme suit

- **Légumes hors-saison** pommes de terre (1er janvier au 31 mars), petits pois frais (1er octobre au 30 avril), haricots (1er novembre au 30 avril), oignons et ail (15 février au 15 mai), artichauts (1er octobre au 31 décembre) aubergine (1er décembre au 30 avril), courge (1er décembre au 15 mars),
- Olives, câpres et avocats,
- Oranges (en particulier les variétés tardives), mandarines et clémentines,
- **Fruits frais hors-saison** raisin de table (15 novembre au 30 avril), fraises (1er novembre au 31 mars), melons (1er novembre au 31 mai), pastèques (1er avril au 15 juin),
- Poisson en conserve, y compris le thon,
- Dattes,
- Jus d'orange concentré, frais et mélanges

Dans de nombreux cas, les quotas imposés par la CEE ne sont pas atteints et ne constituent pas une grande contrainte au développement des exportations marocaines

### **Changements futurs en Europe**

Avec l'approche de l'an 2000, la CEE se heurte à deux grandes difficultés

- Le renforcement de la Communauté, tout particulièrement pour ce qui concerne la libre circulation des marchandises, des services et des individus entre les pays membres (ce que l'on appelle le Marché unique) et la coopération monétaire (la Devise unique), et
- L'aide aux pays de l'Europe orientale durant leur transition pour faire plein usage des économies de marché. L'Allemagne de l'Est fait partie de fait de la CEE et en fera certainement partie officiellement d'ici décembre 1990

Le Marché unique (1992) aura peu d'incidence directe sur la position commerciale du Maroc au sein de la CEE. Les conséquences principales se feront sentir en 1993 lorsque les facteurs suivants se produiront

- L'application plus stricte des classements par qualité et des normes, avec une harmonisation "à partir du sommet" (les normes les plus contraignantes seront probablement étendues à tous les pays membres) étant donné que la libre circulation des marchandises sera autorisée à travers tous les pays de la CEE,
- Une perte partielle des quotas bilatéraux avec la France pour certains fruits et légumes hors-saison. La Politique méditerranéenne rénovée récente fournit une structure qui devrait prévoir que ces changements n'affectent pas trop les exportations marocaines, étant donné que le maintien de la circulation des exportations traditionnelles par les pays méditerranéens vers l'Europe est considéré comme un objectif légitime pour les deux intéressés

Malgré les nouveaux événements de l'Europe orientale, ou en raison de ces événements, le Conseil de la CEE a décidé en novembre 1989 de mettre en oeuvre une "Politique méditerranéenne rénovée" dont les objectifs sont énumérés ci-après

- Contribuer sensiblement au développement des pays méditerranéens tiers,
- Soutenir la libéralisation économique et politique qui se produit au sein de ces pays méditerranéens tiers,
- Contribuer à la conservation de l'environnement autour de la mer méditerranée, et
- Maintenir un "équilibre" entre la CEE et les principaux groupes de pays voisins : l'EFTA, l'Europe orientale et les pays méditerranéens tiers

La nécessité pour la CEE de maintenir un cordon méditerranéen politiquement stable est certainement le facteur décisif qui a abouti à la Politique méditerranéenne rénovée. Une question clé consiste à savoir quelles sont les probabilités que cette politique aboutira à des concessions commerciales réelles importantes en faveur des pays du Maghreb en général, et du Maroc en particulier

Sans aucun doute, les possibilités commerciales pour les sociétés européennes sont bien supérieures, à court terme, en Europe orientale, en particulier en Allemagne de l'Est. La majorité des sociétés européennes cherchent à acquérir des entreprises en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie, en Hongrie et dans une moindre mesure dans les autres pays du Bloc de l'est. Les capitaux ne sont peut-être pas, malgré ce que l'on dit, la principale contrainte. En effet, certaines compagnies européennes peuvent

être gênées davantage par leur propre capacité à examiner les possibilités d'investissement stratégique et à gérer correctement des acquisitions récentes. Les économies de l'Europe occidentale se sont restructurées à un rythme très rapide au cours des dernières années et cette activité d'acquisition et de fusion occupe déjà une part importante de toute la capacité de gestion de haut niveau.

L'Europe orientale, en particulier l'Allemagne de l'Est, reçoit la haute priorité, et les projets méditerranéens viennent en second, mais passent avant les opérations d'Afrique sub-saharienne. Cette tendance a provoqué l'impression générale parmi les pays du Maghreb d'une "absence d'intérêt" de la part de l'Occident pour investir directement ou mener des activités de coopération économique. Les considérations ci-dessus, toutefois, semblent offrir des arguments solides pour une hausse du soutien des gouvernements de l'Europe occidentale à la Politique méditerranéenne rénovée. Les transferts de capitaux par les gouvernements aux pays de la méditerranée devraient augmenter considérablement, notamment à l'intention des pays considérés comme en valant le plus la peine. Le Maroc, dont les efforts pour libéraliser son économie sont considérés comme très positifs, et qui a toujours exprimé son vif désir de collaborer avec la CEE, est en excellente position pour bénéficier de ces stratégies.

Il convient de rappeler que le Maroc a posé sa candidature pour devenir membre de la CEE, cette candidature n'a pas été officiellement examinée par la CEE mais elle révèle la détermination du Maroc d'établir des liens plus étroits entre son économie et celle de l'Europe. Bien que la démocratisation est loin d'être achevée au Maroc, une certaine activité multipartite est tolérée, ce qui rend le régime actuel politiquement "acceptable" aux yeux de l'Europe. En bref, le Maroc, ainsi que la Tunisie, a de grandes chances d'être l'un des principaux bénéficiaires de la Politique méditerranéenne rénovée.

Les pays méridionaux de la CEE, tels que l'Espagne, la France et l'Italie, qui occupent une position politique et commerciale favorable dans les rapports avec les pays méditerranéens tiers et qui craignent, compte tenu des événements politiques de l'Europe orientale, un déplacement du "centre de gravité" de la CEE vers l'Europe du nord et de l'est, seront les principaux partisans de l'application énergique de la Politique méditerranéenne rénovée. Il importe également de noter que le cordon méditerranéen nord (Espagne, France et Italie) est la région de l'Europe qui se développe au rythme le plus rapide, notamment dans les domaines des industries et des services en rapport avec la technologie de pointe.

## **L'Union maghrébine arabe**

### **Situation actuelle**

Le commerce entre le Maroc et l'Union maghrébine arabe (l'UMA est composée de l'Algérie, de la Libye, de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie) est à l'heure actuelle d'importance relativement secondaire. Durant la période 1984-88, les exportations vers les pays de l'UMA n'ont représenté que trois pour cent des exportations marocaines et les importations en provenance de l'UMA n'ont représenté qu'un pour cent des importations totales du Maroc. La franchise de droits s'applique à tous les échanges au sein de l'UMA. Dans le cas de la Tunisie et de l'Algérie, la taxe fiscale a également été abandonnée. Des négociations sectorielles visant à résoudre les problèmes qui portent sur des "produits délicats" ont été entamées au sein des pays membres de l'UMA.

En 1987, le Maroc et la Tunisie ont signé un accord bilatéral par lequel toutes les marchandises d'origine peuvent être importées en franchise de droits d'importation à l'exception des taxes de production locales. En 1988, le Maroc et l'Algérie ont établi un programme pour améliorer les relations économiques qui comporte des formules pour faciliter les échanges commerciaux parallèles dans le cadre d'un volume financier de 100 millions de dollars EU.

### **Perspectives**

Les échanges entre le Maroc et les pays de l'UMA pourraient s'accroître considérablement, en particulier si l'Algérie pouvait résoudre le problème de surévaluation de sa monnaie et réduire la part de ses recettes pétrolières qui sont consacrées à servir sa dette extérieure. Le Maroc offre des possibilités de complémentarité commerciale solide avec l'Algérie.

- L'Algérie est un grand producteur de pétrole et de gaz et elle pourrait devenir le principal fournisseur du Maroc en énergie. Les importations pétrolières du Maroc ont correspondu en moyenne à 7,3 milliards de DH par an durant la période 1984-88,
- L'Algérie a massivement investi dans l'industrie au cours des 20 dernières années. Des usines modernes sont utilisées bien en dessous de leur capacité de production étant donné que les marchés intérieurs pour l'écoulement des produits industriels ont été largement surestimés. Le Maroc, dans certains cas, pourrait trouver une offre suffisante de produits industriels en Algérie (par exemple des moteurs électriques, des articles en fer),
- L'Algérie est un grand importateur de produits agricoles. Il est estimé qu'environ 60 pour cent de la consommation alimentaire globale proviennent d'importations. L'Algérie importe de grandes quantités de produits pour lesquels le Maroc n'a pas de production excédentaire qu'il pourrait exporter : céréales, lait en poudre, huile et oléagineux, sucre et viande. Toutefois, l'offre en produits frais — dont le Maroc pourrait exporter certains (fruits et légumes, oeufs et produits laitiers) — est très limitée et les prix sont extrêmement élevés en raison du volume très restreint de leurs importations. La demande en ces produits est donc sérieusement limitée par leurs prix excessivement élevés. L'agriculture algérienne a été ruinée par 30 ans de collectivisation et par des politiques agricoles allant à l'encontre du développement du secteur privé. C'est pourquoi, malgré les récents changements de politique, la production agricole ne se redressera pas dans un futur proche. En raison de sa croissance démographique élevée, le déficit alimentaire se creusera pour tous les produits, y compris les produits de base et les autres qui sont devenus des produits de luxe (les oranges par exemple).

Le marché algérien offre des possibilités d'exportation pratiquement illimitées pour le Maroc si les relations politiques bilatérales continuent de s'améliorer et si la politique monétaire de l'Algérie est libéralisée. La surévaluation du dinar algérien et les niveaux faibles en moyenne du revenu de consommation disponible sont les principaux obstacles à l'expansion des échanges entre les deux pays.

Si l'ouverture du marché algérien offre des perspectives très favorables aux exportations marocaines de produits agricoles et alimentaires, elle pourrait aussi avoir des effets négatifs. A l'heure actuelle, le marché algérien n'est pas du tout exigeant : le consommateur a été habitué à des produits de mauvaise qualité, notamment sur les marchés de produits frais. C'est pourquoi les exportations vers



l'Algérie seraient soumises à des conditions moins exigeantes, pour ce qui concerne la qualité et les normes sanitaires, le conditionnement, la technologie et les calendriers saisonniers, que les exportations vers les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe. L'ouverture du marché algérien pourrait aboutir à court terme à une baisse d'intérêt pour le marché européen et ralentir la tendance actuelle d'amélioration de la technologie et des pratiques commerciales marocaines pour répondre aux exigences du marché européen qui risque de devenir plus important à long terme pour le Maroc.

## **Autres marchés internationaux**

### **Autres accords de commerce régional**

Le Maroc a conclu des accords de commerce préférentiel avec les pays de la Ligue arabe qui aboutissent à la suppression totale ou partielle des droits de douane. Des accords de commerce bilatéral ont été maintenus avec d'autres pays africains tels que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Niger et la Guinée. Des accords de commerce sont également maintenus avec l'Union Soviétique (portant sur l'exportation des phosphates marocains en échange de produits pétroliers) et avec d'autres pays de l'Europe orientale.

Ces accords de commerce n'ont pas abouti à la création et au développement de mouvements commerciaux continus et diversifiés comme c'est le cas avec les échanges de la CEE. Les échanges importants se limitent à quelques produits principaux, tels que les phosphates et les produits pétroliers, et n'incluent pas de produits agro-industriels.

### **Plus grande pénétration des marchés de l'Amérique du Nord**

Le Maroc s'intéresse beaucoup à accroître ses exportations vers les marchés de l'Amérique du Nord, en particulier les marchés des Etats-Unis en raison des relations historiques et politiques étroites entre les deux pays. Il a été plus facile pour le Maroc de pénétrer le marché canadien que le marché des Etats-Unis, principalement en raison des normes d'inspection moins rigides et de la résistance moins organisée par des groupes de pression intérieurs puissants (tels que l'industrie des agrumes aux Etats-Unis).

La pénétration du marché des Etats-Unis a été entravée par un certain nombre de facteurs, notamment

- La distance, par rapport à la distance qui sépare le Maroc des marchés européens,
- Les différences linguistiques et l'absence de liens culturels communs,
- Les réglementations phytosanitaires strictes des Etats-Unis,
- L'ampleur et la complexité du marché des Etats-Unis, et
- L'ignorance du consommateur à l'égard du Maroc et de ses produits. Un exemple caractéristique se dégage de l'industrie de l'huile d'olive, où des quantités considérables d'huile d'olive marocaine étaient expédiées vers les Etats-Unis en passant par l'Italie en

raison de la perception favorable de l'huile d'olive provenant d'Italie et dans une moindre mesure de celle provenant d'Espagne ou de Grèce )

Il ne sera pas facile pour le projet PAM d'avoir une incidence marquée sur le changement de la majorité de ces facteurs, mais le projet envisagé, au moyen de ses volets promotionnels, peut contribuer à faire connaître les produits marocains à de nouveaux marchés. En outre, il sera probablement plus facile pour les sociétés des Etats-Unis d'écouler les produits agricoles marocains sur le marché des consommateurs américains s'ils s'accompagnent d'une étiquette américaine bien acceptée.

## CHAPITRE TROIS

### LE CLIMAT DE L'AGRO-INDUSTRIE

#### EVOLUTION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE A L'EGARD DES ACTIVITES AGRO-INDUSTRIELLES DU SECTEUR PRIVE

Le climat marocain de l'investissement privé en général, et de l'agro-industrie en particulier, a fait l'objet de changements considérables au cours des dernières années. Bon nombre de ces changements sont intervenus par suite des mesures de libéralisation adoptées en 1983/1984 à l'instigation du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Le secteur de l'agro-industrie, qui est largement à vocation exportatrice, a bénéficié directement des mesures de libéralisation visant à améliorer les échanges extérieurs.

Parmi les premières réformes affectant le secteur de l'agro-industrie, il faut citer notamment

- La réduction de la protection des industries intérieures du fait de la baisse des droits de douane sur les importations de produits concurrentiels et la simplification des modalités d'importation,
- La dévaluation de la monnaie,
- La suppression des contrôles des prix sur un grand nombre de produits finals et intermédiaires,
- Une série de codes d'investissement qui s'appliquent à divers secteurs et qui fournissent des avantages fiscaux aux investisseurs étrangers sous forme d'exonération d'impôts et des droits d'importation, et
- Des facilités de crédit spéciales à l'intention des exportateurs.

D'après une étude récente (Banque mondiale, 1989), le volume de l'investissement privé au Maroc a baissé dans les années 80, après la correction de l'inflation. Le coût de capital marocain était relativement élevé en raison des emprunts du gouvernement pour financer une dette publique très importante. Le fardeau de la dette a soulevé des incertitudes sur les politiques gouvernementales futures et a découragé l'investissement. Les plafonds de crédit imposés aux banques ont abouti au rationnement du crédit. Enfin, les taux d'intérêt élevés (qui atteignent toujours en 1990 12 pour cent pour les dépôts à terme et 14 pour cent pour les bons du trésor) ont encouragé l'épargne au lieu de l'investissement.

Par suite de cette situation, l'investissement, dans les années 80, a été en général orienté sur le marché intérieur, où les facteurs externes avaient moins d'incidence, et sur la construction au lieu de la fabrication, en raison des avantages fiscaux disponibles et du remboursement qui semblait plus rapide. Cependant, vers 1987, la situation avait commencé à changer lorsque les effets cumulatifs des mesures d'ajustement structurel avaient redonné confiance à l'investisseur dans l'économie et les mesures de libéralisation prises par le gouvernement, conjuguées avec des conditions pluviométriques favorables et

une amélioration des prix des produits marocains, ont abouti à une hausse de l'investissement dans l'agro-industrie. L'achèvement du monopole de l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE) sur la commercialisation des exportations de fruits, de légumes et de vin a eu un effet positif.

### LE CLIMAT COMMERCIAL ACTUEL

En juillet 1990, un optimisme général se dégage du milieu des affaires marocain. Il semble y avoir très peu d'obstacles à la croissance accélérée de l'agro-industrie. Les facteurs de production importants — terres, main-d'oeuvre et capitaux — sont disponibles en abondance. Le gouvernement a supprimé pratiquement toutes les réglementations qui limitaient l'investissement dans l'agro-industrie. La Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca rapporte que le marché foncier est très prospère dans la région de Marrakech, les hommes d'affaires, les responsables des pouvoirs publics et les spéculateurs immobiliers achètent des terres agricoles à un rythme vertigineux. Ceux qui suivent l'évolution du secteur privé, tels que le Corps international des services exécutifs de Casablanca, citent un certain nombre de nouvelles usines de transformation alimentaire qui sont construites ou en prévision, certaines d'entre elles avec des investissements étrangers. Les transports, qui constituent toujours un problème, sont examinés au Chapitre quatre du présent rapport.

L'agro-industrie marocaine a besoin de nouveaux investissements pour développer son potentiel considérable. Les capitaux étrangers peuvent jouer un rôle important à ce niveau, étant donné qu'ils peuvent servir de véhicule pour procurer les deux éléments dont le Maroc a le plus besoin — des techniques modernes et de nouveaux marchés étrangers. A cet égard, l'annulation, en janvier 1990, de la mise en oeuvre de la législation requise par la "loi de la Marocanisation" de 1973, a créé un climat beaucoup plus favorable à l'investissement pour les compagnies étrangères<sup>1</sup>.

Il est difficile de trouver des statistiques solides sur le niveau d'investissement dans l'agro-industrie marocaine. Le bureau de la Société financière internationale (SFI) à Casablanca estime qu'en 1989, le montant véritable des nouveaux investissements engagés dans tous les secteurs de l'économie marocaine a atteint 3 milliards de DH (6 milliards de DH en investissement nominal), dont environ un cinquième, soit 600 millions de DH ont été engagés dans l'agro-industrie, y compris le poisson. Les chiffres du Ministère du commerce et de l'industrie indiquent un "investissement réalisé" de 1,1 milliard de DH en 1988, presque le double du montant nominal des nouveaux investissements de 1984 (MCI, 1989). Les capitaux étrangers investis dans des entreprises agro-industrielles privées représentent 10 pour cent du total (MCI, 1989), mais compte tenu du niveau d'intérêt manifesté actuellement à l'égard du Maroc par les entreprises européennes et américaines, il est prévu que ce pourcentage va augmenter de façon marquée au cours des prochaines années.

---

<sup>1</sup> La loi exigeant une participation financière marocaine de 51 pour cent ou plus est toujours dans les livres, mais elle a est devenue réellement invalide avec l'abrogation des décrets administratifs spécifiant à quels secteurs de l'économie elle s'appliquait.

## REGLEMENTATION ET CONTROLE PUBLICS

Toute une série de réformes ont engendré un climat extrêmement libéral pour l'investissement étranger. Les mesures suivantes présentent de l'intérêt pour le secteur agro-industriel

**Contrôles sur la participation étrangère** avec la suppression des mesures pour la mise en oeuvre de la loi de "marocanisation" de 1973, il n'existe pas de contrôle sur la participation étrangère dans les entreprises du Maroc. Les étrangers peuvent détenir jusqu'à 100 pour cent de la valeur d'une usine ou d'un équipement, mais ils ne peuvent pas être propriétaires de la terre. La terre, toutefois, peut être louée à bail pour une durée maximale de 30 ans. (Cette dernière mesure fait l'objet d'un examen et pourrait être libéralisée davantage.)

**Contrôles sur les devises** Le rôle de l'Office de change dans la réglementation des transactions de devises a été aboli. Les banques commerciales s'occupent maintenant de toutes ces questions. Un investisseur étranger n'a pas besoin d'autorisation préalable pour faire pénétrer des devises. Les capitaux investis peuvent également être rapatriés sans restrictions, de même que les dividendes. Les fonds pour rembourser les prêts en devise forte accordés par l'étranger peuvent aussi être transférés jusqu'à concurrence de la valeur de la participation au capital (y compris les intérêts jusqu'à un maximum de 17,5 pour cent). A la dissolution d'une entreprise, l'investissement initial peut être rapatrié, ainsi qu'une prime pour la valeur du fonds de commerce.

**Formalités pour la création d'une activité commerciale** auparavant, ces formalités pouvaient prendre jusqu'à six mois. Par suite d'une lettre de Sa Majesté datant de 1990, une nouvelle procédure exige que les services publics concernés répondent dans les 60 jours et, dans le cas contraire, la candidature est considérée comme approuvée. Dans la pratique, la majorité des candidatures sont traitées en six à 10 semaines, y compris le temps nécessaire pour remédier aux insuffisances des soumissions.

**Régime fiscal** les impôts sur les bénéfices des sociétés sont tombés de 50 à 44 pour cent en 1989. En outre, une taxe à la valeur ajoutée (TVA) est appliquée aux activités agro-industrielles. Il n'existe pas d'impôt sur les bénéfices des activités agricoles. L'application de la TVA présente quelques injustices, qui ont frappé certaines industries (notamment l'industrie de l'alimentation animale, du fait que la fabrication des aliments pour animaux au niveau de l'exploitation n'est pas soumise à la TVA), mais le GM a bien conscience de ces inégalités et elles pourraient être aisément corrigées.

**Droits d'importation sur les intrants industriels** bon nombre de rubriques ont été transférées au cours des dernières années de la "Liste B" (passible de droits) à la "Liste A" (Exempte de droits) du "Programme général d'importations". En juillet 1990, la liste B avait été entièrement éliminée.

**Contrôles des prix** des prix administrés ne subsistent que sur un nombre restreint de produits de base — ceux qui sont fabriqués par les entreprises publiques ou qui sont soumis à la supervision des prix et de la commercialisation par l'Etat, tels que le sucre, la farine de blé tendre et le pain et, enfin, les huiles alimentaires.

## SERVICES ET INSTITUTIONS DE PROMOTION DES ACTIVITES

Le Maroc offre une vaste gamme de services pour encourager la prise de participation dans l'agro-industrie par des investisseurs locaux et étrangers, même si certaines améliorations se font sentir dans plusieurs domaines. Dans le reste de ce chapitre, nous nous penchons brièvement sur l'étude des services en rapport avec

- La promotion des investissements,
- La promotion des exportations,
- L'assurance à l'exportation,
- Les autres services à l'intention des exportateurs,
- Les services du secteur financier,
- Les associations professionnelles et les Chambres de commerce et d'agriculture, et
- Les établissements d'enseignement et de recherche

### Promotion des investissements

#### Office du développement industriel (ODI)

Il s'agit là d'une société de portefeuille pour les entreprises publiques, dont un grand nombre sont en train d'être privatisées. L'ODI investit également, sous forme de capital-risque, dans de nouvelles sociétés. Les activités de l'ODI dans la promotion des investissements couvrent la diffusion d'informations aux investisseurs éventuels, la réalisation d'études de faisabilité et de commercialisation, la production de publications, l'organisation de tables rondes et l'instauration de contacts entre des investisseurs étrangers et marocains. L'ODI prépare aussi des projets d'investissement à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME), auparavant à titre gratuit, mais dorénavant en échange de droits. Quelque 30 études ont été rédigées, afin d'encourager les investissements dans certaines industries, ces études peuvent être obtenues sur versement d'un droit.

Pour ce qui concerne le capital-risque, l'ODI souscrit au capital de certaines sociétés avec l'intention de vendre ces parts de capital pour réaliser un bénéfice. Il a investi dans au moins 30 entreprises, dont 12 activités agro-industrielles. L'ODI investit là où des partenaires privés ont une part majoritaire du capital et vend la part qu'il a investie au partenaire privé. L'ODI n'est soumis à aucune restriction pour se lancer dans des opérations conjointes avec des partenaires étrangers. Il gère également un bureau à Paris pour la promotion d'opérations conjointes avec des sociétés européennes.

Dans l'agro-industrie, l'ODI a récemment conduit les études de pré-investissement suivantes (en vente)

- Analyse du secteur laitier et possibilités d'investissement dans les unités de production de lait en poudre et de lait U H T (de longue conservation),
- Etude des options de la transformation de l'huile d'olive pour le compte de clients multiples,
- Etude sur les pesticides,
- Faisabilité d'une unité de production de levure,
- Analyse des produits d'horticulture cultivés dans des tubes en plastique, et
- Possibilités d'investissement dans la volaille

L'ODI a investi dans 12 sociétés agro-industrielles et a vendu ses parts dans cinq d'entre elles. Trois de ces projets concernaient le secteur laitier. La participation de l'ODI a permis de lancer la Laiterie de Doukhala (part vendue à la Centrale laitière de l'ONA), la Laiterie Halib Souss et SLCM à Fèz (dans les deux cas, les parts ont été vendues aux partenaires privés initiaux). L'ODI a identifié de bonnes possibilités d'investissement futur dans

- Les fabriques d'huiles d'olive de taille moyenne,
- Les activités d'entreposage frigorifique,
- L'horticulture en serre, en particulier les légumes frais et les fleurs fraîches destinés à l'exportation,
- La confiserie et la fabrication de chocolat, et
- Les entreprises de production de volaille

#### **Ministère du commerce et de l'industrie (MCI)**

Le MCI est principalement actif dans la création de parcs industriels, mais il gère également des bureaux à l'étranger pour la promotion des exportations marocaines. Il offre de nombreuses ouvertures de crédit spéciales alimentées par des fonds provenant de sources multilatérales et bilatérales. Jusqu'en 1987, il exerçait le monopole sur tous les prêts d'investissement à long et à moyen terme. (Voir examen sur les ressources financières.)

#### **Banque nationale de développement économique (BNDE)**

Avec l'aide du gouvernement français, la BNDE finance, sous forme de prêt, jusqu'à 80 pour cent du coût des études de faisabilité sélectionnées engagées par les investisseurs étrangers. (Voir plus bas pour un examen détaillé de la BNDE.)

### **Corps international des services exécutifs (IESC)**

Le programme des Services de commerce et d'investissement (TIS) de l'IESC, dirigé à partir de son bureau à Casablanca, s'occupe essentiellement d'identifier des acheteurs aux Etats-Unis pour les produits marocains. En septembre 1990, l'IESC va lancer une nouvelle initiative destinée à associer des investisseurs marocains et américains, axée essentiellement sur l'agro-industrie.

Les diverses Chambres de commerce et d'agriculture jouent également un rôle dans la promotion des investissements, en particulier celle de Casablanca. Ce rôle est examiné ci-après.

### **Promotion des exportations**

#### **Centre marocain de promotion des exportations (CMPE)**

Cette agence gouvernementale a pour responsabilité essentielle la promotion des exportations. Son mandat couvre l'organisation de missions commerciales à l'étranger, l'organisation de rencontres d'exportateurs et d'importateurs et la réalisation d'études de marché. Cette agence publie aussi un bulletin mensuel et dispose d'un "Guide à l'intention des exportateurs marocains" (CMPE, 1988), qui comporte de nombreuses informations détaillées afin d'aider les nouveaux exportateurs dans le démarrage de leur activité. Le Centre des échanges internationaux, dans une étude récente, proposait de réorganiser le CMPE, en le convertissant en une agence gouvernementale autonome, incluant des représentants du secteur privé au niveau de son conseil d'administration, et en élargissant ses services.

Un projet de rapport de la Banque mondiale, réalisé par Donald Keesing (1989), exprimait de grandes réserves sur l'utilité des changements proposés pour le CMPE. Keesing estimait que les exportateurs marocains seraient mieux servis en encourageant le développement de sociétés de services spécialisés au Maroc et en facilitant l'accès aux fournisseurs de services à l'étranger. Une étude supplémentaire des activités actuelles du CMPE sera nécessaire pour évaluer en profondeur dans quelle mesure cette organisation peut jouer un rôle rentable dans l'expansion des exportations agro-industrielles du Maroc et pour déterminer la façon dont le projet PAM pourrait collaborer avec cette organisation.

#### **Etablissement autonome de contrôle et de coordination d'exportations (EACCE)**

Jusqu'en 1986-1987, l'OCE avait deux fonctions principales : assurer le monopole des exportations de produits horticoles marocains (légumes, fruits et vin) et garantir l'établissement et l'application de normes et de classements par qualité et la mise en oeuvre d'activités connexes nécessaires pour promouvoir les exportations et coordonner les filières de commercialisation verticales. Lorsque le monopole de l'OCE a pris fin, la deuxième série de fonctions a été confiée à l'EACCE, qui a été réorganisé et fonctionne maintenant beaucoup plus comme l'Office chérifien initial, établi en 1932 par des cultivateurs sous le régime colonial, et qui a fonctionné jusqu'en 1965. Le budget d'exploitation de l'EACCE est établi en prélevant une taxe de 0,6 pour cent sur les exportations des produits pour lesquels l'organisation définit les normes (en d'autres termes, toutes les exportations agricoles à l'exception des fleurs fraîches. Des mesures sont prévues pour inclure les fleurs fraîches sous son contrôle).

Les inspections de l'EACCE ont lieu dans les ports, ou dans les usines de conditionnement ou de mise en conserves pour les produits qui quittent le pays en camion. L'EACCE est également



responsable de l'établissement de toutes les normes sanitaires et de qualité des produits et il est chargé de fournir des conseils aux producteurs pour respecter les normes des marchés étrangers. Ces pouvoirs couvrent la définition de stratégies de la commercialisation des produits (par exemple des stratégies commerciales à l'échelle de l'industrie pour utiliser les créneaux du marché de la Communauté économique européenne (CEE)) qui sont imposées aux cultivateurs. Ces pouvoirs de coordination importants sont renforcés par l'autorité de l'EACCE en ce qui concerne l'octroi des permis aux entreprises qui s'engagent dans des activités d'exportation.

Lorsque le monopole de l'OCE sur les exportations a pris fin, les niveaux de certaines exportations de produits horticoles marocains se sont alors effondrés pendant plusieurs années étant donné que les sociétés privées n'avaient pas fixé d'accords d'exportation de remplacement. Ces accords ont été rapidement établis, notamment parmi les industries les plus concentrées et les mieux organisées, telles que l'industrie des agrumes. Il n'en a pas été de même dans les autres industries telles que les légumes frais et soumis à la transformation industrielle, et ces groupes d'industries sont encore largement tributaires de l'EACCE pour la majorité de leurs services d'informations et de coordination industrielle. L'EACCE est une organisation très importante au niveau de la structure institutionnelle de l'agro-industrie marocaine et ses relations avec les activités proposées pour le projet PAM doivent être examinées avec soin pendant la conception du projet.

### **Banque commerciale du Maroc (BCM)**

La BCM est l'une des banques commerciales les plus actives dans le domaine de la promotion des exportations. Elle exploite un "Club Invest/Export" (anciennement Club Export), auquel les activités commerciales marocaines peuvent adhérer en versant un droit annuel de 2240 DH. En échange de ce droit, elles reçoivent des informations sur les réglementations des marchés étrangers, les rapports Dunn et Bradstreet sur des entreprises spécifiques, un bulletin d'informations sur les événements concernant le commerce à l'étranger, le Club offre également un service d'accueil à l'intention des hommes d'affaires étrangers qui les met en contact avec des Marocains et avec les services de cabinets d'études et de sociétés financières locaux.

### **Assurance à l'exportation**

L'assurance à l'exportation, auparavant un domaine pratiquement inexistant au Maroc, semble dorénavant être sérieusement pris en charge par la Société marocaine d'assurance à l'exportation (SMAEX). Avec le concours de l'USAID, l'agence — détenue à moitié par le gouvernement et à moitié par des banques commerciales — assure maintenant les exportateurs marocains contre les risques politiques ou de catastrophes, ainsi que pour les devises non convertibles. La SMAEX fait connaître activement ses services par l'intermédiaire des banques commerciales et au moyen de contacts directs avec les exportateurs.

### **Autres services de soutien aux exportateurs**

Avec le développement d'activités à vocation exportatrice, modernes, d'autres entreprises spécialisées sont apparues dans les économies développées afin de fournir des services de soutien conçus en fonction des besoins. Ces services sont énumérés ci-après.

- Conseils en matière de gestion, fiscalité, comptabilité et vérification des comptes,
- Services de recherche et d'informations commerciales
- Conseils sur le développement du marché de l'exportation et les techniques de commercialisation,
- Inspection des produits et certification du contrôle de la qualité, et
- Expérimentation des produits

Keesing (1989) trouve que le Maroc est dépourvu de la majorité de ces services, en particulier des trois dernières catégories. Soulignant qu'une étude récente de la Banque mondiale a constaté que l'aide du secteur public pour promouvoir et commercialiser les exportations réussit rarement à accroître les exportations, il propose d'encourager le développement de services parallèles par des fournisseurs privés bénéficiant du concours de consultants étrangers. Il fait aussi remarquer que les exportateurs marocains ne sont pas habitués à avoir recours à ces services et que les fournisseurs devront promouvoir activement leurs services.

L'équipe approuve ces observations et souligne que la prestation de services d'informations spécifiques sera indispensable au développement plus vaste de l'agro-industrie marocaine. Pour certaines industries, ces services seront fournis au moyen d'accords d'opérations conjointes entre des compagnies étrangères et des compagnies marocaines. Pour d'autres industries (telles que les légumes et les fruits frais et destinés à la transformation industrielle), l'EACCE fournit certains de ces services. La façon dont ces services, indispensables à la gestion moderne, à la commercialisation et à la coordination verticale, peuvent être encouragés, est une question importante qui devra être résolue par le projet PAM — en considérant chaque catégorie d'industrie séparément.

Keesing recommande que la Banque mondiale ou une autre organisation internationale établisse deux fonds de subvention pour financer l'utilisation de ces services de soutien par les exportateurs. Les deux fonds concurrents fourniront des subventions réciproques à l'intention des exportateurs afin de les encourager à demander de l'aide dans des domaines tels que le contrôle de la qualité des méthodes industrielles, l'établissement du calendrier de production, la formation en gestion et la recherche et le développement du marché. Des voyages effectués par les exportateurs à l'étranger à des fins de formation pourraient également être inclus. Les exportateurs cherchant cette forme d'aide devront avoir fait preuve de compétences en matière d'exportation et disposer d'un plan cohérent pour développer un marché pour l'écoulement d'un produit nouveau ou amélioré. Ces recommandations méritent d'être étudiées avec soin durant la phase de conception du projet PAM.

## Services du secteur financier

### Crédit disponible auprès des institutions privées et publiques

**Banques commerciales** le secteur des banques commerciales est soumis au processus de libéralisation depuis 1988, lorsque les plafonds de crédit et les conditions de réserve imposés par la banque centrale ont commencé à être progressivement relâchés. Le gouvernement a pris l'engagement d'instituer un système de contrôles indirects fondé sur des taux d'intérêt et des réserves monétaires, éventuellement d'ici la fin de 1990. Les dispositifs de réescompte seront également améliorés.

Ces changements devraient finalement profiter au secteur agro-industriel privé, en particulier aux PME qui ont souvent eu des difficultés à répondre aux conditions requises pour l'obtention de prêts en raison des grosses exigences en matière de nantissement. Par le passé, les ressources des banques commerciales ont été épuisées par les emprunts considérables du gouvernement. Ce facteur, conjugué avec les contrôles directs mentionnés plus haut, a porté les banques à rationner le crédit aux emprunteurs plus importants, présentant plus de chance de solvabilité et à exiger un nantissement de 150 pour cent ou plus.

Jusqu'en 1988, tout le crédit d'investissement commercial à moyen et à long terme était octroyé par la BNDE, les banques privées commencent juste maintenant à rétablir leur capacité à évaluer et à administrer le crédit à long terme. Les banques attribuent également les restrictions d'octroi de prêt à d'autres problèmes, en plus de ceux qui ont été mentionnés plus haut, tels que les méthodes de comptabilité qui ne fournissent pas un état financier fiable des sociétés, et la situation économique générale incertaine. Il semble que certains de ces obstacles soient aussi sur le point d'être surmontés.

**Banque nationale de développement économique** créée en 1960, la BNDE est une banque de développement d'Etat qui a joué un rôle important dans le financement des grands projets agro-industriels, en particulier lorsqu'elle exerçait le monopole sur l'octroi des fonds de crédit à moyen et à long terme (jusqu'en 1988). Il est évident que la BNDE a perdu une part considérable du marché du crédit à long terme depuis 1988. La Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) et les banques commerciales ont été des concurrents agressifs sur ce marché. La BNDE indique toutefois que le volume de son crédit à long terme a continué de s'accroître (il est passé de 1,4 million de DH en 1988 à 1,8 million de DH en 1989, et d'après les estimations, il devrait atteindre 2 millions pour 1990). A l'exemple de la politique du GM, un accent important a été mis sur le financement des industries de substitution des intrants, en particulier les raffineries de sucre. Le portefeuille agro-industriel de la BNDE n'occupe que la deuxième place après son portefeuille pour le textile et le cuir. Le portefeuille de la BNDE représentait en 1989 60 pour cent environ du crédit bancaire pour tous les projets industriels enregistrés ou autorisés par le Ministère du commerce et de l'industrie.

La BNDE a obtenu un certain nombre d'ouvertures de crédit de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Une ouverture de crédit de 120 millions de dollars, qui finance les industries d'exportation, est presque épuisée. Au titre de son "financement classique", la BNDE accorde des prêts à tous les secteurs, sans imposer de plafond, mais en général pour des montants dépassant 1 million de DH. Elle finance habituellement entre 50 et 70 pour cent de l'investissement total (y compris les études préliminaires et de conception) pour des périodes allant de 2 à 15 ans à des taux d'intérêt de 12 pour cent pour moins de sept ans et de 13 pour cent pour plus de sept ans. Les catégories habituelles de dossiers de prêt sont exigées de même que des taux de rendement interne bien supérieurs au taux d'intérêt.

Il est clair que la BNDE a joué un rôle important dans le financement des grandes activités agro-industrielles marocaines. Elle comprend un personnel important de spécialistes sectoriels et d'analystes de projet. Cette banque continue de jouer un rôle essentiel dans la promotion du développement des affaires, mais elle se heurtera à la concurrence croissante de la CNCA et des banques commerciales. Il est difficile de savoir le rôle spécial, en plus de faire partie des nombreux collaborateurs financiers, que la BNDE pourrait jouer au titre du projet PAM tel qu'il est envisagé par l'USAID au stade actuel.

**Caisse nationale de crédit agricole** un autre participant important de l'Etat aux marchés financiers de l'agriculture marocaine est la CNCA, qui est depuis longtemps la source principale d'investissement public pour l'agriculture de petite échelle. Avec les changements intervenus au Maroc dans les réglementations bancaires, cette situation se modifie rapidement à mesure que la CNCA élargit le nombre et la gamme de ses produits financiers. La CNCA reçoit la contribution stratégique des Ministères des finances, de l'intérieur et des pêcheries, ainsi que du MARA. La Caisse a reçu de gros montants de fonds à rétrocéder de la part de groupes de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. La Banque mondiale a été le chef de file traditionnel, mais des fonds ont également été fournis par des organisations telles que Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement (BEI), la BID et la Caisse centrale française. La CNCA obtient également des fonds sur la vente d'obligations spéciales aux banques commerciales, et grâce à l'épargne rurale rassemblée en particulier à l'époque de la récolte.

La section agro-industrielle du siège de la CNCA, à Rabat, est dirigée par un administrateur très compétent qui a été engagé afin d'encourager la Caisse à se lancer avec énergie dans de nouveaux domaines de prêt lorsque les changements concernant les réglementations marocaines de financement ont eu lieu en 1988. Le portefeuille s'est élargi rapidement au cours des trois dernières années. Une bonne part de cette croissance a été liée à l'octroi de crédit à court terme, qui a permis une plus grande participation de la CNCA en 1988. La CNCA n'a pas été en mesure d'utiliser les fonds de capital-risque (décrits plus bas) aussi efficacement que la BNDE. Elle peut participer à des opérations conjointes, mais ce mécanisme financier, également, n'a été utilisé que dans des proportions limitées.

La section agro-industrielle de la CNCA se compose de cinq unités qui gèrent son portefeuille groupé par sous-secteur : céréales et industries connexes, fruits et légumes frais et destinés à la transformation industrielle, volaille, poisson (avec deux sous-unités : l'une couvrant la construction marine et l'autre la pêche et la transformation du poisson), et une unité "divers" qui s'occupe de toutes les autres agro-industries. En outre, il existe une unité de suivi des prêts qui couvre tout le portefeuille de façon systématique.

**Sources de fonds propres** une bonne part des capitaux permanents de l'agro-industrie marocaine provient de sources privées. Les fonds d'investissement privé ne manquent pas, et les investisseurs marocains recherchent activement des partenaires étrangers. Certaines banques commerciales ont créé des sociétés d'investissement, et plusieurs opérations dirigées conjointement par des Marocains et des étrangers ont jugé qu'il était souhaitable d'avoir des banques parmi leurs actionnaires minoritaires.

Dans le secteur public, l'Office de développement industriel (l'ODI) est habilité à investir des capitaux permanents dans de nouvelles entreprises, il investit généralement parmi les sociétés les plus importantes.

La Société financière internationale (SFI), qui dispose d'un bureau à Casablanca, a un portefeuille de souscription au capital de l'industrie marocaine de 150 millions de dollars. Dans l'agro-industrie, ce portefeuille inclut des parts dans FRUMAT et dans une compagnie de pêche. Les fonds engagés par la SFI représentent en général 30 à 50 pour cent du total des actions. La SFI cherche actuellement de nouveaux placements et aimerait diversifier ses avoirs en investissant dans une opération conjointe entre les Etats-Unis et le Maroc.

### **L'accord de coopération financière avec la CEE**

Les programmes spéciaux de la CEE sont une autre source de capitaux permanents au Maroc. Plusieurs de ces programmes sont disponibles au titre de l'accord de coopération entre la CEE et le Maroc, signé pour une durée de cinq ans qui prend fin en 1991. Cet accord comprend 160 millions d'ECU (European Currency Units) en subventions, 150 millions d'ECU sous forme de prêts accordés par le biais de la BEI, et un fonds de capital-risque pour des opérations pilotes de 11 millions d'ECU. Egalement dans le domaine financier, une contribution de 30 millions d'ECU est accordée au Fonds de développement agricole sous forme d'une ouverture de crédit à la CNCA.

Pour l'objet de notre étude, le programme de la CEE le plus important est le fonds de capital-risque. Les prêts de la BEI parviennent habituellement aux bénéficiaires sous forme d'ouvertures de crédit octroyées aux banques commerciales. Les entreprises demandent des prêts à moyen ou à long terme pour financer leurs projets d'investissement et les banques refinancent ces prêts au niveau de l'ouverture de crédit de la BEI. Le programme de capital-risque peut financer jusqu'à 50 pour cent des fonds propres d'un partenaire marocain se lançant dans une opération conjointe avec une société européenne. Le programme se limite aux PME des secteurs économiques productifs, en conséquence, les grandes sociétés du Maroc, qui disposent en général de sources de financement suffisantes, sont exclues de ce programme.

Ces prêts de capital-risque sont octroyés sur une période qui peut s'étendre jusqu'à 25 ans, avec une franchise de remboursement de cinq ans, le remboursement des intérêts étant effectué durant les 20 prochaines années (à un faible taux) et le remboursement du capital étant effectué au cours des cinq dernières années. Le programme de capital-risque est administré directement par la BEI à travers les banques marocaines (banques commerciales, CNCA ou BNDE) sans l'intervention du GM ou de la délégation de la CEE à Rabat. Les banques encouragent ce type de financement parmi leurs clients, établissent les documents de projet et les adresse à la BEI. Le GM et la délégation de la CEE sont informés, après coup, du financement des projets.

Les négociations pour le prochain accord de coopération avec la CEE (l'accord doit démarrer en 1991) n'ont pas été achevées. Les priorités sectorielles devraient être analogues à celles qui sont contenues dans l'accord actuel, avec une plus grande importance accordée au soutien au secteur privé. Le programme capital-risque pour les opérations conjointes sera certainement élargi.

### **Les facilités Cheysson**

Un autre programme de la CEE, destiné principalement à fournir de l'aide aux sociétés européennes entamant des opérations conjointes avec des partenaires du tiers monde, est intitulé "Facilités Cheysson". Ce programme (auparavant appelé Partenaires des investissements internationaux de la CEE) consiste en des interventions financières pour la création d'opérations conjointes avec des sociétés

européennes Il est offert aux pays en développement de l'Asie, de l'Amérique latine et de la région méditerranéenne Les facilités financières offertes par ce programme sont énumérées ci-après

- Participer à l'identification de projets d'investissement et de partenaires éventuels (les bénéficiaires répondant aux conditions sont les institutions financières, les chambres de commerce, les associations professionnelles et les établissements publics),
- Aider à créer des opérations conjointes à l'aide d'études de marché et de faisabilité, la construction d'unités pilotes, la fabrication de prototypes (les bénéficiaires répondant aux conditions sont les sociétés locales ou européennes désirant s'engager dans une opération conjointe),
- Fournir des fonds-propres ou quasi fonds-propres pour faciliter la création d'opérations conjointes entre un partenaire local et des partenaires européens provenant d'un ou de plusieurs pays membres, et
- Apporter une assistance en formation et en gestion à ces opérations conjointes

Pour chaque projet, un plafond de 500 000 ECU est imposé sur l'aide totale à travers toutes les phases d'un seul projet Les services (études, formation et assistance en matière de gestion) sont financés jusqu'à 50 pour cent de leur coût, le financement des fonds propres ne peut pas dépasser 20 pour cent du capital Une opération conjointe éventuelle, pour laquelle les partenaires marocains et européens seraient en mesure de tirer parti à la fois des facilités Cheysson et des programmes locaux de la BEI, pourrait en réalité recevoir une aide considérable

### **Programmes spéciaux de la Banque mondiale**

**Le Programme de la petite industrie** depuis 1979, la Banque mondiale a engagé 90 millions de fonds par l'intermédiaire de la BNDE, de l'ODI et des banques commerciales pour encourager le lancement de petites entreprises industrielles Le principal objectif (et critère de décision) était le coût d'investissement par emploi créé Ce programme pouvait financer jusqu'à 70 pour cent de l'investissement total à l'exclusion de la terre La Banque mondiale prêtait des fonds au Trésor marocain, qui, à son tour, refinançait les prêts par l'intermédiaire des banques nationales et commerciales Les conditions de financement était une période de remboursement de 15 ans, avec une période de grâce de quatre ans, aux taux d'intérêt commerciales

**Le Programme des industries d'exportation** en 1987, la Banque mondiale a lancé le Projet des industries d'exportation avec la BNDE et les banques commerciales marocaines Le financement de la Banque mondiale a été de 70 millions de dollars EU Le projet était destiné à financer les nouveaux projets d'investissement dans les industries d'exportation A la fin de 1989, 68 pour cent des fonds de la Banque mondiale avait été déboursés et 90 pour cent des fonds qui restaient étaient déjà engagés Sept entreprises agro-industrielles nouvelles avaient été financées dans l'agro-alimentaire, le poisson en conserve, les fruits et les légumes en conserve et les fleurs fraîches, représentant un investissement total de 70 millions de DH et des prêts de 41 millions de DH Quelque 780 nouveaux emplois avaient été créés au titre de ce programme L'investissement total engagé dans les opérations existantes a été de 31 millions de DH, financé partiellement par des prêts pour un montant de 15 millions de DH

### **Programmes bilatéraux**

Plusieurs programmes de coopération bilatérale incluent ou prévoient d'inclure des ouvertures de crédit spécifiques pour promouvoir les opérations conjointes privées

- L'Allemagne de l'Ouest offre des services de consultant gratuits ou subventionnés pour la création d'opérations conjointes entre des sociétés marocaines et des sociétés allemandes, et
- La France envisage d'introduire le même type de programme que celui qu'elle a appliqué à la Tunisie des prêts assortis de conditions libérales pour financer des études de faisabilité ainsi que des investissements dans des opérations conjointes franco-marocaines. Ce programme reposerait sur des prêts octroyés par le Trésor français, refinancés par des banques commerciales et administrés par la Caisse centrale de coopération économique (CCCE)

### **Abrégé sur les ressources disponibles en capital et les difficultés à obtenir des prêts**

Les institutions privées et publiques disposent en abondance de capitaux d'investissement, et leurs taux d'intérêt, tout en étant fixes, ne sont probablement pas trop irréalistes. En outre, les programmes spéciaux visant à promouvoir les opérations conjointes présentent quelques formes de subventions très attrayantes pour les nouvelles opérations conjointes. (Jusqu'à présent, le problème le plus important de ces programmes spéciaux a été leur petite taille, ce qui a entraîné le rationnement administratif de l'accès aux programmes.) La principale difficulté, du point de vue de la promotion des activités, est le montant élevé de nantissement exigé pour tous les types de financement bancaire normal au Maroc. Il existe un certain nombre de moyens d'atténuer le risque du prêt

- Exiger des montants de nantissement élevés,
- Appliquer des mécanismes de garantie de prêt solides,
- Laisser les taux d'intérêt varier et prélever des taux d'intérêt plus élevés sur les clients considérés comme moins solvables, et
- Accroître la confiance entre banquiers et clients, partiellement en disposant d'un groupe de chargés de prêts bancaires plus nombreux et plus spécialisés

Les trois dernières options représenteront des changements dans les pratiques bancaires marocaines, la dernière étant la solution la plus souhaitable à long terme, mais d'un autre côté, elle risque d'exiger des décennies d'évolution bancaire avant d'être atteinte, malgré les réformes qui commencent à se distinguer vaguement dans le système bancaire marocain. Des progrès dans cette direction devraient avoir lieu si les réformes bancaires se poursuivent et si les plafonds des taux d'intérêt sont levés. D'ores et déjà, les banques commerciales marocaines commencent à faire preuve de méthodes d'investissement plus agressives et novatrices avec la libéralisation partielle du système

Des mécanismes de garantie particuliers peuvent être appliqués pour les activités de projet, mais ils ne sont pas très utiles si le projet a pour objectif de fournir une aide à une vaste gamme d'activités agro-industrielles. Dans ce contexte, le besoin d'une institution nationale de plus grande ampleur, qui

pourrait réduire les conditions de nantissement dans les secteurs prioritaires par le biais de ses programmes, pourrait s'avérer nécessaire. Le Maroc dispose d'une institution de ce genre avec la "Caisse nationale de garantie", mais cette institution semble être pratiquement moribonde et, d'après certains banquiers, ses actions n'ont pour effet que de rendre le système plus rigide et d'imposer des conditions de nantissement encore plus strictes. Beaucoup d'entre eux se demandent s'il est vraiment sage d'essayer de réformer cette institution et une grande entreprise de ce genre dépasserait clairement le champ d'action du projet PAM.

En bref, des montants élevés de nantissement continueront très probablement d'être exigés par les banques marocaines durant les années à venir. Un moyen qui permettrait aux petits emprunteurs, qui sont relativement plus affectés que les gros emprunteurs par cette contrainte, de surmonter cet obstacle consisterait à pratiquer une certaine forme d'emprunt collectif en ayant recours à des structures bancaires sous forme d'associations privées ou coopératives. Par exemple, les coopératives de la région d'Agadir ont mis leurs ressources en commun afin de répondre aux conditions requises pour l'obtention de prêts de la CNCA destinés à financer la construction des installations de conditionnement et d'entreposage frigorifique. C'est un signe encourageant de la demande du secteur agro-industriel en fonds d'investissement.

### **Chambres et associations professionnelles**

Les quelque 20 Chambres de commerce et d'industrie et un nombre analogue de Chambres d'agriculture (adresses données par le CMPE, 1986), réparties à travers le Maroc, ont été considérées comme assez inefficaces durant les dernières décennies. Cependant, elles sont assez importantes dans le processus politique officiel du Maroc étant donné qu'elles désignent un certain nombre des représentants au parlement national. Financées par le gouvernement et payant des salaires correspondant au barème du gouvernement, les Chambres ne pouvaient pas attirer le personnel le plus compétent. Toutefois, des mesures sont actuellement prises pour modifier cette situation, en commençant avec la Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca et sa banlieue. À l'aide d'une taxe spéciale prélevée sur ses membres, la Chambre a augmenté les salaires et a été en mesure d'engager un Directeur général et cinq chefs de département possédant une expérience dans le secteur privé. Cette organisation ressuscitée offre à ses membres des services d'information et de documentation, de formation et d'assistance aux PME, d'assistance en établissant des contacts avec des acheteurs étrangers, et des activités de promotion et de relations publiques. Des plans sont préparés pour réorganiser les autres chambres dans le même esprit.

La Confédération générale économique du Maroc (CGEM) représente les intérêts des plus grandes entreprises du Maroc. Remontant à l'époque où le Maroc était encore un protectorat français, cette organisation est copiée sur le patronat français, ou association des employeurs. Elle pourrait également être comparée à l'Association nationale des fabricants (NAM) des États-Unis. Elle se considère comme un complément aux Chambres de commerce, qui représentent en général les entreprises de moindre importance. La CGEM a ouvert récemment un bureau à Fès, et envisage d'être peu à peu représentée dans toutes les régions du Maroc.

Il existe de nombreuses associations professionnelles au Maroc, chacune représentant un secteur de l'industrie. Elles fonctionnent apparemment comme des groupes de pression, mais elles n'ont pas évolué en organisations bénévoles puissantes étant donné que bon nombre des fonctions clés étaient encore assumées par des organisations d'État telles que l'OCE et l'Office national interprofessionnel de céréales et de légumineuses (ONICL), qui étaient chargées officiellement de représenter et de coordonner les



différentes "interprofessions" L'équipe n'a pas pu avoir d'entretiens avec les deux associations représentant l'industrie des conserves, et compte tenu des renseignements obtenus, ces deux associations ne jouent pas un rôle actif dans la promotion de l'investissement, dans l'amélioration des normes, dans l'établissement de contacts avec des investisseurs étrangers, dans la prospection de nouveaux marchés et autres activités que peuvent assurer les associations bénévoles puissantes Etant donné que bon nombre de ces organisations commencent juste à se dégager de l'ombre formée par les monopoles du GM, il est probable qu'elles vont être renforcées, à la demande des membres entreprises Il est nécessaire d'examiner, durant la phase de conception du projet, dans quelle mesure le projet PAM pourrait renforcer certaines de ces associations bénévoles probablement indispensables (et comment cet objectif pourrait être atteint)

### **Etablissements d'enseignement, de recherche et de vulgarisation**

Pour ainsi dire, le Maroc dispose d'une série d'établissements solides spécialisés dans l'enseignement supérieur et la recherche en agriculture, qui peuvent s'avérer utiles pour les efforts de promotion de l'agro-industrie Les fonctions de vulgarisation sont assurées par des organisations régionales de vulgarisation et de développement rural, les DPA ou Directions provinciales de l'agriculture (en zones arides) et les ORMVA ou Offices régionaux de mise en valeur agricole (principalement en zones irriguées) Les services de vulgarisation sont considérés comme assez fragiles et ils sont actuellement renforcés dans le cadre du Projet de formation et visites de la Banque mondiale En outre, dans certaines régions, des services de vulgarisation financés par des organismes privés sont fournis au titre de fonds accordés aux producteurs Ces services sont particulièrement importants pour les cultivateurs de produits horticoles de grande valeur, telles que la production d'agrumes où la SAMSA assure ce type de service contre le versement d'un droit

#### **Institut agronomique et vétérinaire, HASSAN II (IAV)**

L'IAV est un établissement marocain d'enseignement supérieur agricole unique, qui reçoit une aide appréciable de l'USAID depuis 20 ans Il conjugue les aspects des systèmes d'enseignement supérieur agricole à la fois français et américain et cette association a reçu des critiques favorables en raison de sa réceptivité et de sa contribution à la solution des problèmes d'agriculture appliquée (Lowenthal et al , 1988) Dans certains domaines, les diplômés de l'IAV jouissent d'une très haute considération et il est de plus en plus courant de voir des Ingénieurs agronomes (ou Vétérinaires) occuper des postes de responsabilité au sein de grandes entreprises ainsi que dans le secteur public Le corps enseignant, qui regroupe plus de 300 professeurs, remplit des missions d'enseignement et de recherche sous forme de diverses combinaisons, mais les activités de vulgarisation ne sont pas considérées avec autant d'importance que dans le cas du modèle américain des écoles d'agriculture sur domaine cédé par l'Etat <sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Des efforts sont actuellement déployés pour accroître les fonctions de liaison des unités IAV en matière de vulgarisation Durant les premières semaines du séjour de l'équipe au Maroc, ces efforts étaient encouragés par un séminaire, organisé par l'Université du Minnesota et l'IAV, portant sur la "durabilité" de la recherche et de l'enseignement de l'IAV en accordant une plus grande importance à des programmes particuliers visant à répondre aux besoins des clients

Les départements qui présentent un intérêt particulier dans le cadre de ce projet sont le Département des sciences humaines (qui regroupe la majorité des économistes et des agro-économistes de l'IAV), la Section agro-alimentaire, qui possède une vaste expérience dans les techniques de transformation et le deuxième campus spécialisé de l'IAV, le Complexe horticole d'Agadir. Cette installation renferme le département d'horticulture et quatre autres départements qui dispensent une formation spécialisée et fournissent des possibilités de recherche dans la région de Souss-Massa, qui dispose d'un énorme potentiel (voir Larsen, 1986, pour des informations plus détaillées)

### **Ecole nationale d'agriculture (ENA)**

Cet établissement public plus ancien, créé en 1947, prépare les étudiants à la licence dans les disciplines agricoles. Situé en plein cœur des riches terres agricoles de la région de Meknès, cet établissement prépare des ingénieurs du niveau de la licence qui sont largement employés par les institutions et exploitations agricoles publiques et par les plus importantes du secteur privé. L'ENA dispose d'un département agro-économique solide et élargit son programme afin d'inclure une formation en gestion utile en plus de l'enseignement des compétences techniques.

Il existe deux domaines dans lesquels les établissements d'enseignement et de recherche du Maroc pourraient contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet PAM : premièrement, l'adaptation aux conditions marocaines ou le transfert direct des techniques de production et de transformation agricoles au Maroc, et, deuxièmement, l'élaboration de programmes de formation supérieure appropriés dans les secteurs de la gestion agro-industrielle et de la commercialisation internationale des produits agricoles. Pour ce qui concerne le transfert technologique, l'IAV et l'ENA disposent d'un personnel qui est en mesure de contribuer à ce processus en fournissant des services de consultant ou de recherche au niveau individuel ou au niveau institutionnel. L'ampleur de la participation directe du projet PAM aux questions de technologie spécifiques dépendra de la définition du projet et des limites de son champ d'action pour les types d'activités agro-industrielles qu'il encouragera. Si, par exemple, le projet ne devait concerner que le sous-secteur des fruits et des légumes, il pourrait alors s'intéresser davantage à ces questions de technologie que s'il devait continuer de couvrir un champ vaste et de promouvoir le développement de l'entreprise sur tout l'ensemble du secteur agro-industriel marocain.

En ce qui concerne la formation liée à la gestion agro-industrielle et aux techniques modernes de commercialisation des produits agricoles, il est clair que les Marocains ont un véritable besoin de compétences dans ce domaine. Il serait très souhaitable que l'USAID envisage d'apporter des ressources à une ou à plusieurs institutions marocaines afin de les aider à établir ou à renforcer ce type de programme de formation. Outre l'IAV et l'ENA, il existe plusieurs institutions marocaines qui pourraient jouer un rôle dans ce type de programme de formation. Ces institutions incluent deux autres établissements de formation du GM : l'ISCAE (Institut supérieur de commerce et des affaires économiques), à Casablanca (école publique de formation en gestion des affaires), et l'ISSEA (Institut supérieur de statistique et de l'économie appliquée, à Rabat (dont la formation porte essentiellement sur l'analyse statistique appliquée), et toute une série d'écoles de commerce situées dans un certain nombre de villes marocaines. Certaines de ces écoles semblent très actives pour fournir un certain niveau de formation correspondant à la maîtrise américaine d'administration des affaires, certaines d'entre elles font même de la publicité à la télévision marocaine.

Les établissements qui semblent les plus prometteurs pour collaborer avec l'USAID à la formation agro-industrielle sont l'IAV, l'ENA et l'ISCAE. L'équipe a abordé brièvement la possibilité de l'apport d'un certain soutien par l'USAID à ces trois établissements au titre d'un programme coopératif visant à

étendre la formation en matière de commercialisation et de gestion agro-industrielles. Les étudiants de l'ISCAE prenant part à un programme commercial pourraient suivre une formation complémentaire en production et en transformation agricoles dispensée à l'IAV ou à l'ENA et les étudiants suivant des programmes agricoles plus techniques pourraient participer à une formation commerciale complémentaire à l'ISCAE. Il s'agit là d'une question complexe couvrant à la fois les niveaux de formation, le niveau de collaboration des établissements, le caractère approprié des programmes d'études actuels, ainsi de suite, et des recherches plus approfondies doivent être menées au niveau de la phase de conception.

### **Institut national de recherche agronomique (INRA)**

Copié sur la même institution française, l'Institut national de recherche agronomique (INRA) est la principale institution du pays et il est pratiquement entièrement financé par le gouvernement. L'INRA exploite un vaste réseau de stations expérimentales dans l'ensemble du pays, y compris 78 stations et 64 fermes expérimentales (dont la fermeture de certaines est prévue), reliées à 14 centres régionaux, afin de couvrir la diversité agro-climatique du pays. Cependant, compte tenu des ressources limitées en personnel, il a été considéré que la productivité optimale de ces stations était entravée du fait de la trop grande dispersion du personnel scientifique compétent. En outre, en raison de l'absence de personnel et de la sous-utilisation des installations de recherche, l'insuffisance de collaboration avec l'IAV (qui dispose de scientifiques plus expérimentés et mieux formés) se traduit par un gaspillage des possibilités pour résoudre des problèmes pratiques. L'USAID a affecté des volumes importants de fonds aux activités de recherche en zones arides menées par l'INRA par le biais de l'expansion considérable du Centre d'arido-culture de Sattat. L'absence de soutien organisé aux producteurs et de contrôle des programmes de recherche par l'INRA a restreint la contribution pratique que cette institution aurait pu apporter pour trouver des solutions aux problèmes immédiats de production et de transformation qui entravent l'expansion de l'agro-industrie marocaine.

## CHAPITRE QUATRE

### TECHNOLOGIE ET TRANSPORT

Dans ce chapitre, nous allons présenter brièvement les conclusions générales relatives à l'efficacité des techniques de production et de transformation appliquées par l'agro-industrie marocaine, en mettant en valeur les possibilités d'intervention du projet PAM, puis nous décrivons un problème qui semble entraver sérieusement la croissance de l'industrie, à savoir le coût élevé et l'insuffisance des services fournis par les transports marocains. Ces lignes générales sont tirées des descriptions détaillées sur les industries et sous-secteurs principaux marocains qui figurent à l'Annexe 1.

#### EFFICACITE DES TECHNIQUES DE PRODUCTION

Les techniques de production sont relativement modernes au Maroc par rapport à la plupart des autres pays du continent africain. Cette constatation est confirmée par les taux plus élevés d'utilisation d'intrants, en particulier les engrais, les pesticides, l'irrigation, les machines-outils et les variétés semencières améliorées. Par exemple, d'après une étude effectuée récemment par la FAO sur l'avenir de l'agriculture africaine, les estimations d'utilisation globale d'engrais (en kg par hectare) sont les suivantes :

| Pays ou région                | Moyenne de toutes les cultures | Cultures non vivrières/<br>d'exportation | Cultures vivrières |
|-------------------------------|--------------------------------|--|--------------------|
| Maroc                         | 39                             | 69                                       | 39                 |
| Egypte                        | 51                             | 100                                      | 50                 |
| Tunisie                       | 22                             | 11                                       | 25                 |
| Moyenne région sub-saharienne | 9                              | 32                                       | 5                  |

Source : FAO *African Agriculture The Next 25 Years*, 1986 Annex 5, Table 9

Ces trois pays nord-africains révèlent des taux d'utilisation beaucoup plus élevés que l'agriculture de la région sub-saharienne. Le taux d'utilisation égyptien est le plus élevé, en raison essentiellement de la forte proportion de terres en cultures irriguées et en cultures multiples. La moyenne de la Tunisie est inférieure à celle du Maroc en raison de la superficie relativement moindre de terres irriguées et des intensités de culture plus faibles en Tunisie.

Au Maroc, les rendements de culture sont plus faibles qu'ils ne le seraient avec l'apport d'améliorations en préparation des terres, avec l'apport et la gestion d'intrants, avec un développement variétal et une distribution des semences plus rapides et, enfin, avec l'apport d'amélioration dans les techniques de récolte et de manutention après-récolte. Sur les vastes étendues de terres irriguées du

Maroc (environ 900 000 hectares y compris des périmètres irrigués plus petits appliquant les méthodes traditionnelles), le Gouvernement du Maroc a entrepris la restructuration des services de gestion des eaux, des intrants, du crédit et de la commercialisation afin de rehausser le rendement. La réduction des services subventionnés, l'imposition de redevances pour la consommation d'eau et d'énergie qui sont plus en rapport avec le niveau des coûts et la privatisation des services d'approvisionnement en intrants, de récolte et de transport (ou leur transfert à des entreprises parapubliques plus spécialisées) constituent les principaux efforts de restructuration actuellement déployés. En échange, les producteurs et les industries ont noté qu'ils doivent devenir plus productifs s'ils veulent préserver la rentabilité financière de leurs opérations. Les changements stratégiques ont créé de nouvelles possibilités d'innovation technologique à mesure que les pourvoyeurs de services, les exploitants et les transformateurs ont senti la nécessité d'améliorer les rendements de chaque parcelle de terre, de la main-d'oeuvre, du capital et des intrants utilisés.

Le système de recherche-développement agricole du Maroc fait l'objet d'une restructuration depuis le début des années 1980. L'INRA, l'Institut national de la recherche agronomique, a défini les priorités des programmes de recherche nationaux avec les producteurs, l'agro-industrie et les planificateurs du gouvernement. Actuellement, des efforts sont déployés pour régionaliser la recherche afin qu'il soit possible de répondre plus directement aux besoins technologiques. Des chercheurs compétents ont été formés, un grand nombre d'entre eux avec le concours de l'USAID, à l'INRA et à la faculté agricole et vétérinaire de l'IAV Hassan II. Ces institutions sont en train d'élaborer des programmes de recherche plus complets et de consolider leurs activités. Si un grand nombre des chercheurs de l'INRA et de l'IAV ont des contacts et des relations de travail avec des producteurs et des activités agro-industrielles privés, les hommes d'affaires et les instituts même font remarquer que ces rapports entre les institutions de recherche et de formation publiques et le secteur privé ne sont pas aussi solides qu'ils devraient être.

Les instituts de recherche, en particulier pour les produits de grande valeur, se laissent distancer par les industries agro-industrielles marocaines plus modernes qui importent et adaptent des techniques de pointe. Ce phénomène se rencontre dans de nombreuses régions du monde, y compris aux Etats-Unis, lorsque des produits de grande valeur sont cultivés et que les industries doivent innover en réponse aux changements rapides de leurs marchés (en raison des modifications intervenant dans les préférences du consommateur, les changements dans les réglementations, etc.). Au Maroc, se heurtant au besoin d'innover pour préserver leur part du marché et pour pénétrer de nouveaux marchés, les activités agro-industrielles achètent souvent des techniques de pointe à l'étranger. Elles se heurtent fréquemment à la difficulté d'adapter la technologie et au besoin de résoudre les problèmes d'exploitation et d'entretien qu'elles n'avaient pas prévues. Les récoltes de plein champ et les cultures de fruits et de légumes exigent des besoins particuliers en services fournis par des laboratoires particuliers concernant les analyses pédologiques, les tissus végétaux et les résidus de pesticides. Les industries de transformation ont exprimé le besoin de recherche opérationnelle et de reconception des usines afin d'améliorer la capacité de production et de réduire la consommation d'eau et d'électricité. Il est clair que les institutions de recherche-développement agricoles du secteur public ne répondent pas à ces besoins suivant leur méthode actuelle d'exploitation.

L'innovation technologique provient souvent des Domaines royaux, au cours des dernières années, ces exploitations, détenues par la famille royale, ont été les premiers utilisateurs de la technologie des serres en plastique, des innovations en matière d'irrigation (telles que les systèmes par aspersion, de goutte à goutte, à axe de rotation centrale, et du développement de la culture de tissus). Certaines des innovations pilotes sont ensuite adoptées par d'autres exploitations modernes à grande échelle, puis

introduites dans les plans de produits nationaux, financés par des programmes spéciaux de développement et de crédit à des fins de diffusion plus vaste

Comme il a été décrit au chapitre précédent, les associations marocaines de produits de base (qui se chevauchent largement dans certaines industries du fait de la présence de monopoles d'Etat jusqu'en 1985) ne jouent pas un rôle approprié pour représenter les intérêts des producteurs ni ne financent les activités d'exploitation et entretien. Rares sont les associations de produits de base qui demandent aux instituts nationaux d'effectuer des recherches et qui financent ces recherches. L'industrie du sucre est une exception, les sucreries et les raffineries de sucre (qui appartiennent encore pour la majorité à l'Etat) financent tous les services fournis par l'ISERF, qui est devenu une société privée dont le calendrier des activités, qui est déterminé par l'industrie, englobe la recherche, la formation des techniciens, l'efficacité des sucreries et des raffineries de sucre, l'expérimentation de matières premières et de produits intermédiaires dans la fabrication du sucre, et le développement de nouveaux produits.

La conclusion générale la plus importante qui se dégage est que les exploitants marocains et les activités agro-industrielles peuvent saisir les possibilités de production qui s'offrent à eux, et le font. Dans le passé, le nombre de ces possibilités a été limité du fait de l'ampleur des efforts du gouvernement pour diriger la production agricole ainsi que d'autres aspects de l'économie. Maintenant, même lorsque l'agriculture marocaine s'offre aux forces du marché dans bien des domaines, il existe une tendance marquée à compter de manière excessive sur l'utilisation de subventions pour introduire l'emploi de nouvelles techniques ou pour encourager la production de nouvelles cultures. Si cette tendance a pour effet d'accélérer la diffusion d'une technologie donnée, elle a également pour effet de se répandre dans des domaines qui risquent fort d'être d'importance secondaire pour cette technologie, tant sur le plan technique que sur le plan économique.

L'histoire agricole du Maroc a montré à plusieurs reprises que le groupe d'intérêt bénéficiaire continue d'exercer des pressions pour des barrières douanières ou autres afin de protéger ses produits et d'obtenir un accès privilégié au crédit et à d'autres services, atteignant un point qui dépasse de beaucoup la justification de ces subventions. Il s'agit là d'un dilemme auquel se heurte le pays dans l'évaluation, par exemple, du succès technique de l'expansion de la production de betterave à sucre, de la production de banane en serre et de la production de tournesol pour la fabrication d'huile. Toutes ces cultures coûtent maintenant sensiblement plus cher au consommateur marocain que les produits équivalents qui pourraient être importés de sources étrangères. Un certain niveau de protection peut être justifié dans une certaine mesure, pour des considérations de sécurité alimentaire ou d'ordre stratégique, mais étant donné les coûts de gestion et les risques de fausser les mécanismes administratifs ne reposant pas sur le marché, nous ne recommandons pas cette orientation stratégique pour développer les produits de base. Son application continue à certaines industries du Maroc risque d'absorber des ressources rares qui pourraient financer des dépenses publiques plus productives.

## **DISTRIBUTION DES INTRANTS PRINCIPAUX**

Il existe un certain nombre de possibilités de développement des entreprises privées dans la distribution d'intrants pour la production agricole générale en terre aride ou pour la production agricole irriguée plus spécialisée.

## **Semences et matériel de plantation**

Les semences de céréales sont fournies essentiellement par SONACOS, une entreprise parapublique qui sera probablement privatisée dans un futur proche. La distribution de semences de maïs et de sorgho n'est pas limitée à SONACOS et des sociétés privées (telles que Pioneer et Dekalb) ont commencé à établir des opérations au Maroc. Ces sociétés voient là un marché de semences hybrides dans les céréales, les graines oléagineuses, les légumineuses en grains et les semences fourragères. Les producteurs en terre aride de blé et d'orge adoptent de nouvelles variétés mais conservent la majorité de leurs semences.

Les semences de légumes sont principalement importées et sont en général d'une qualité semencière répondant aux normes internationales. Cependant, certaines semences de tomate et d'oignon, à pollinisation libre, montrent des signes de détérioration de la qualité du produit en raison de la transmission de maladies virales et autres. Le Complexe horticole de l'IAV à Agadir s'efforce de produire des semences de pomme de terre conformes afin de mettre au point des variétés de pomme de terre qui puissent être multipliées à l'intérieur du Maroc. Ces travaux sont effectués avec la collaboration du CIP.

Des cultures arbustives sont généralement produites dans les pépinières publiques et par les exploitants. Ces cultures sont de qualité variable. Des efforts ont été déployés pour établir des pépinières certifiées pour les cultures arbustives et les vignobles, au titre d'un programme à réaliser avec la DPVCTRF (Direction de la production végétale, du contrôle technique et de la répression des fraudes).

Des sociétés semencières privées conduisent des opérations au Maroc, bon nombre d'entre elles en insistant sur l'exportation des légumineuses destinées à l'alimentation humaine. La section sur le sous-secteur des semences (voir Annexe 1) examine en grand détail ces sociétés.

Les méthodes biotechnologiques rapides concernant le développement des variétés et la propagation végétale ne sont pas encore en application dans le secteur privé, à l'exception d'un laboratoire de culture des tissus qui se trouve dans une exploitation du Domaine royal près de Meknès. Etant donné le niveau de personnel formé disponible au Maroc, des entreprises conjointes réunissant des capacités biotechnologiques et semencières pourraient accélérer la recherche variétale. Il s'agit là d'une possibilité d'ouverture qui devrait être examinée par tout projet de promotion agro-industrielle.

## **Technologie mécanique**

L'utilisation de machines-outils est largement répandue et continue de se répandre, même au niveau des petites exploitations. Les tracteurs et les charrues sont les machines agricoles les plus couramment utilisées, suivies des moissonneuses-batteuses et des presses à fourrage. L'équipement de préparation des lits de semence et les semoirs sont insuffisants. La politique d'importation actuelle libère les nouvelles importations d'équipement des droits de douane mais des taxes d'importation pèsent lourdement sur les pièces de rechange, ce qui a pour effet d'aboutir couramment à la détérioration de l'équipement du fait d'un usage excessif et de nécessiter son remplacement. Les moissonneuses-batteuses, les tracteurs et les presses à fourrage sont conduits sur des milliers de kilomètres par les agents des services de douane, entraînant une dépréciation rapide. Les importations de camions-remorques ne bénéficient pas de la franchise douanière et les exploitants ne voient donc guère de raison d'encourir une dépense équivalente à l'achat d'une moissonneuse-batteuse et d'une presse à fourrage automotrice.

Les politiques actuelles prédisposent peut-être aussi les fournisseurs d'équipement à importer des machines-outils destinées à de gros cultivateurs, bien qu'il s'agisse là d'une supposition. Les chercheurs en arido-culture qui travaillent à Settat se consacrent depuis le milieu des années 80 à l'expérimentation de l'équipement de plus petite taille et ont commencé à collaborer avec un atelier de machines-outils pour la fabrication de prototypes. Ces machines sont destinées aux petits producteurs et aux exploitants qui cultivent les coteaux. A ce jour, aucune analyse de marché portant sur l'incidence des machines-outils de plus petite taille n'a été effectuée par le Programme d'arido-culture. Le projet PAM pourrait contribuer à encourager l'adaptation d'équipement technique approprié comme activité de base pour une série d'agro-industries éventuellement rentables.

### **Engrais et substances chimiques agricoles**

L'absence de souplesse dans la formulation des engrais et l'inefficacité de la distribution des engrais et des autres substances chimiques entravent la production agricole du Maroc. La formulation actuelle des engrais n'est pas axée sur les différences régionales en matière de fertilité et de marchés. Bien que l'Etat soit en train de perdre son contrôle sur l'industrie des engrais (FERTIMA, l'entreprise parapublique de commercialisation des engrais doit bientôt être privatisée), les producteurs ne constatent pas encore sur le marché un plus grand nombre de produits adaptés aux besoins. Envisageant la suppression du contrôle de l'Etat dans ce domaine, un certain nombre de compagnies marocaines, soit seules soit avec des partenaires étrangers, sont en train d'examiner les possibilités d'établissement d'usines de production et de conditionnement et de réseaux de distribution.

Il s'agit là d'un domaine où un projet de promotion agro-industrielle pourrait apporter un soutien utile en finançant des études de marché sur les engrais qui font l'objet d'une demande et dont ont besoin les producteurs. En outre, il existe un marché spécialisé pour les engrais de "fertigation". A mesure qu'une plus grande importance est accordée à la pénétration du marché et au respect des nouvelles normes de la CEE pour la sécurité des produits agricoles, des services de soutien aux produits frais spécialisés dans l'expérimentation des résidus, qui soient homologués par l'Etat, sont nécessaires. L'équipe recommande que, dans la phase de conception du projet PAM, une haute priorité soit accordée à la possibilité d'un soutien actif à une nouvelle industrie de production et de commercialisation des engrais.

## **TECHNIQUES APRES-RECOLTE**

### **Entreposage**

**Installations d'entreposage et de manutention des céréales** Les principales cultures de plein champ offrent de nombreuses occasions de développer à une plus grande échelle la propriété privée et coopérative d'installations d'entreposage et de manutention en vrac des céréales afin que les exploitants soient en mesure de tirer parti des plus grandes possibilités de commercialisation qui se présentent à mesure que la déréglementation des céréales se poursuit. La possibilité pour les petits et les gros exploitants d'avoir accès à des entrepôts de manutention en vrac représentera un facteur déterminant dans la rentabilité de la production intérieure de blé et d'orge. C'est un des thèmes qui doit être étudié par le Projet de réforme de la commercialisation céréalière financé par l'AID, il pourrait se dégager de cette étude de nombreuses possibilités d'investissement commercial dans l'établissement de ces nouvelles installations d'entreposage et de manutention décentralisées.



**Conservation frigorifique et à température atmosphérique contrôlée** Le Maroc fait grand usage de la conservation frigorifique mais les possibilités de l'intégration complète d'installations frigorifiques dans les filières modernes de production et de commercialisation sont beaucoup plus grandes. Le Maroc ne fait pratiquement pas usage de la conservation à l'atmosphère contrôlée qui offre également de grandes possibilités pour l'entreposage provisoire ou à long terme des fleurs fraîches et des fruits. De bonnes informations peuvent être obtenues (voir MARA/DPV, 1990 et BNDE, 1989) sur la situation actuelle et les perspectives futures de la conservation frigorifique marocaine. D'après ces données, la capacité nationale actuelle de conservation frigorifique du Maroc, qui est de quelque 200 000 tonnes, est 15 fois plus importante que la capacité offerte par le pays en 1959.

Une bonne part des installations frigorifiques du pays ont été à l'origine construites dans les ports marocains et gérées par les ministères marocains. A l'heure actuelle, le Gouvernement du Maroc possède 37 pour cent de la capacité frigorifique totale et le secteur privé en détient 63 pour cent. Les trois quarts de la capacité sont spécialisés pour un type de conservation et le reste est destiné à la conservation d'ordre générale. Environ la moitié de la capacité se trouve dans trois villes marocaines, dont deux ports Casablanca (33 pour cent) et Agadir (10 pour cent), et Meknès (8 pour cent), qui est située en plein coeur des régions productrices de pommes et de poires du Maroc, où les entrepôts servent essentiellement à prolonger l'offre des produits sur les marchés intérieurs. Comme il est indiqué ci-après, l'entreposage des fruits et des légumes constitue l'essentiel de la capacité frigorifique du Maroc.

| Produits entreposés | Capacité totale en pourcentage |
|---------------------|--------------------------------|
| Viande              | 3%                             |
| Fruits et légumes   | 78                             |
| Poisson             | 10                             |
| Glace               | 1                              |
| Autres              | 8                              |

Le Maroc dispose de très peu d'entrepôts à l'atmosphère contrôlés (AC), mais ce type de conservation peut devenir très important si le Maroc est en mesure d'accroître ses exportations de fleurs et de fruits frais. A ce jour, cette technologie a été utilisée principalement pour tirer parti du marché intérieur de fruits frais. Durant les trois dernières années, une grande installation de conservation à l'atmosphère contrôlée a été établie par un producteur privé dans la région de Meknès. L'installation sert à conserver des milliers de tonnes de pommes pendant des périodes allant jusqu'à huit mois. Les avantages de la conservation à l'atmosphère contrôlée (O<sub>2</sub> réduit et CO<sub>2</sub> relevé) sont le contrôle de la maturité des fruits, la réduction de la respiration, le retardement de l'amollissement et la prolongation considérable de la durée de conservation du produit. Le producteur de Meknès a bénéficié des hausses de prix saisonnières pour la vente des produits frais locaux.

## **Techniques de transformation et de conditionnement**

Le Maroc s'est laissé devancer par les autres pays et n'a pas fait usage de certaines des nouvelles techniques d'entreposage et de manutention après-récolte pour les fruits et les légumes frais. Les installations de classement par qualité, de conditionnement et d'entreposage sont insuffisantes à l'exception de celles que possèdent un nombre très restreint de gros producteurs et de coopératives. Les principaux problèmes liés au classement par qualité, au conditionnement et à l'entreposage sont l'absence de compétence technique, les normes réglementaires, la mauvaise organisation des accords d'expédition et de commerce, l'absence de matériel de conditionnement, d'équipement et d'installations frigorifiques.

Les nouvelles réglementations de la CEE, en particulier pour le conditionnement des fruits frais, risquent d'exiger l'intervention de changements importants et coûteux dans les usines de conditionnement marocaines. Ceci semble aussi entraîner une concentration de la propriété et, bien que la modernisation puisse aboutir à de meilleurs résultats, elle risque de réduire la concurrence dans ce sous-secteur.

Les usines de transformation sont désuètes et inefficaces, en particulier pour ce qui concerne la consommation d'eau et d'énergie. Les déchets de la transformation ne sont pas traités convenablement dans un grand nombre d'usines. Le traitement des déchets va donc devenir progressivement un problème dans les zones urbaines, même s'il n'est généralement pas encore perçu comme tel par les directeurs actuels. Ces domaines offrent des possibilités pour l'apport d'une assistance technique.

Pour ce qui est des conserveries, le coût et la gamme des boîtes de conserve et la capacité à imprimer des étiquettes de haute qualité ont été clairement identifiés comme des difficultés auxquelles se heurtent toutes les conserveries, notamment celles qui doivent expédier leurs produits vers des marchés étrangers discriminatoires.

La modernisation des usines de transformation ne fait que commencer. Quelques-unes d'entre elles sont équipées de matériel de remplissage aseptique et la surgélation instantanée devient de plus en plus courante. La vaste majorité de ces usines procèdent aux opérations de mise en conserves et de mise en bouteilles, mais leur équipement est désuet. L'emploi de la main-d'oeuvre manuelle est encore très pratiqué et les compagnies prospères fabriquent à petite échelle un produit de haute qualité différencié. Les usines plus récentes et plus importantes, qui peuvent faire concurrence à l'échelle internationale, devront se doter d'un équipement plus automatisé pour des raisons d'inspection sanitaire et de commercialisation moderne. Il est clair que l'assistance technique dans les domaines de la transformation et du conditionnement modernes sera indispensable pour favoriser le développement des industries marocaines des fruits et des légumes. La question que doit se poser le projet PAM porte sur la méthode à suivre pour obtenir les meilleurs résultats.

## **Techniques de coordination dans les chaînes modernes de production et de commercialisation verticales**

En général, le projet PAM aboutira au succès s'il peut faciliter l'adoption de techniques appropriées qui s'adaptent aux chaînes verticales de production et de commercialisation de produits bien définis par les activités commerciales marocaines. A court terme, la méthode la plus facile pour atteindre cet objectif sera la promotion d'associations entre des entreprises marocaines et étrangères, la compagnie étrangère contribuant en général à fournir ce qui manque aux industries marocaines pour se moderniser les techniques de production et la connaissance des marchés afin de maîtriser la coordination d'une chaîne.

complexe d'étapes allant de la production agricole à la vente au détail sur le marché de destination final moderne, dans des conditions fiables et régulières

Le projet pourrait également contribuer à des solutions à long terme qui comporteraient la formation de ressources humaines et le renforcement des institutions publiques marocaines de formation et de recherche qui pourraient aider à fournir les services de soutien nécessaires afin qu'un pourcentage croissant des travaux de développement technologique et commercial puisse être effectué au Maroc par les Marocains. Ces deux orientations se complètent, les éléments du volet du projet sur la promotion commerciale à court terme contribuant aux avantages des volets de formation à long terme et de renforcement institutionnel du projet et tirant parti de ces avantages.

En outre, après un examen détaillé des besoins de développement des industries marocaines décrites à l'Annexe I, des combinaisons plus spécifiques d'éléments de projet — appropriés au développement de cette industrie — se distingueront plus clairement. Dans bon nombre de cas, ces combinaisons incluront une coordination verticale accrue, si ce n'est sur tout l'ensemble de la chaîne verticale, du moins sur une partie. Par exemple, dans les industries des fruits et des légumes, l'organisation de l'offre en matières premières est essentielle pour améliorer l'efficacité des usines. Les possibilités de passation de contrats de production agricole doivent être examinées et une assistance technique doit être apportée à l'industrie pour organiser cette production sous contrat.

### **TRANSPORTS UN OBSTACLE IMPORTANT A LA CROISSANCE AGRO-INDUSTRIELLE**

Il existe plusieurs types de transport qui sont importants pour l'agro-industrie marocaine à vocation exportatrice : fret maritime, aérien et routier. Les régimes tarifaires et les procédures d'expédition de ces trois types de transport sont dominés par des compagnies d'Etat : COMANAV (*Compagnie marocaine de navigation*) pour le fret maritime, Royal Air Maroc pour les services de fret aérien, et l'ONT (*Office national de transport*) pour le fret routier. Les tarifs du fret aérien et du fret maritime sont définis par les deux sociétés publiques, qui forment une sorte de cartel pour la détermination des prix, avec des accords réciproques de répartition du marché particulièrement avec les compagnies aériennes étrangères. Le transport routier devient de plus en plus important pour desservir le marché européen, en particulier du fait de l'utilisation de camions frigorifiques, qui sont détenus et exploités pour la majorité par des sociétés européennes (notamment des compagnies espagnoles qui jouissent d'un avantage particulier en traversant l'Espagne et ne rencontrent que des problèmes minimes pour approvisionner les autres marchés européens).

Un grand nombre des agro-industriels interviewés par l'équipe au Maroc (ainsi qu'un certain nombre de responsables du gouvernement) voient dans les transports un obstacle à leurs plans pour accroître leurs ventes de produits de haute valeur sur les marchés d'exportation. Cet obstacle revêt différentes formes suivant l'industrie considérée. Cependant, presque toutes les industries ont identifié des problèmes de transport dans leurs activités. Les plus grands problèmes se produisent au niveau des industries de fleurs et de produits frais.

## Problèmes de transport des fleurs et des produits frais

**Agrumes frais** Les principaux axes de transport sont les axes maritimes et routiers à destination de l'Europe, les expéditions aériennes à destination de marchés plus éloignés étant moins fréquentes. De plus en plus, des camions-remorques d'Espagne et de France transportent des agrumes du Maroc vers des destinations européennes. Cependant, l'accès aux voies terrestres espagnoles est limité pour tous les agrumes à l'exception des primeurs. Les années 1989/1990 ont été une exception du fait de l'ouverture rapide des marchés de l'Europe orientale dont la demande a été bien supérieure à l'offre espagnole, permettant ainsi l'usage exceptionnel des routes espagnoles pour le transport des agrumes marocains. Le transport maritime à destination du Moyen-Orient se heurte à un désavantage tarifaire par rapport aux producteurs espagnols. Les exportateurs marocains doivent utiliser des bateaux à pavillon marocain pour approvisionner ces ports, dont le service est peu fréquent et fort coûteux en comparaison des lignes d'expédition maritimes européennes. Enfin, l'APHIS du Département de l'agriculture des Etats-Unis exige la conservation pendant 14 jours à l'atmosphère contrôlée dans des conditions hermétiques pour les agrumes, afin de garantir qu'aucune larve de la mouche méditerranéenne des fruits n'est importée aux Etats-Unis. Actuellement, le Maroc ne semble pas disposer de conteneurs AC, ni des installations de connexion aux conteneurs portuaires nécessaires pour ce type de conservation, ce qui permettrait aux agrumes marocains de répondre aux normes phytosanitaires des Etats-Unis pendant la période de transit.

**Tomates fraîches** Une situation analogue affecte les tomates marocaines, qui sont également exclues de la CEE étant donné que des producteurs européens de tomates en serre et de tomates de plein champ se joignent chaque année au marché. Les axes routiers à travers l'Espagne ont tendance à protéger les producteurs espagnols. Le transport maritime ralentit la livraison des tomates fraîches et relève le coût en raison des chargements et des déchargements multiples de tomates à chaque point de la chaîne de distribution. Le risque de chaleur ou de dégât mécanique s'accroît avec chaque étape de manutention, en particulier pour la manutention de cargaisons en vrac séparées, même lorsqu'elles sont posées sur des palettes, étant donné qu'elles viennent d'Agadir. Le transbordement des tomates fraîches par la France, en utilisant un équipement de transroulage ("roll-on/roll-off"), serait un moyen de réduire les coûts de manutention et les risques, mais le Maroc n'est guère doté d'équipement de transroulage.

**Fleurs fraîches** La détérioration rapide des fleurs fraîches exige qu'elles soient expédiées par voie aérienne. Cependant, au cours des dernières années, la demande croissante de l'Europe en fruits de mer frais, de grande valeur, a abouti au développement de l'exportation du poisson frais, des céphalopodes et des crustacés dans des bacs glacés. Les exportateurs de poisson font donc concurrence aux producteurs de fleurs, de légumes et de fruits pour réserver un espace limité pour leurs expéditions aériennes. La grande valeur de leur produit et les marges bénéficiaires relativement plus importantes leur permettent de faire face à la concurrence des expéditeurs de fleurs et de fruits et légumes frais. Un observateur a décrit la scène de l'aéroport d'Agadir comme une vente aux enchères où les camions font la queue et où les expéditeurs font des offres pour obtenir de l'espace sur les avions qui s'envolent. Royal Air Maroc contrôle pratiquement toute l'offre d'espace pour le transport aérien (voir Agro-Concept, 1989, pour un examen détaillé de la situation du fret aérien). Du fait que cette compagnie exclut les exploitants de vols affrétés (ou leur impose des droits d'atterrissage ou des frais de service particuliers), elle empêche efficacement les expéditeurs de trouver le fournisseur de service de transport aérien le plus économique et de trouver de l'espace supplémentaire pour l'expédition de leurs produits lorsque les vols réguliers sont insuffisants. Un problème connexe réside dans le fait que les roses expédiées par voie aérienne, en particulier, font l'objet de bleuissage (ternissement des boutons et ouverture irrégulière des pétales), notamment lorsque les expéditions de roses sont mélangées à des lots de fruits et de légumes qui produisent de l'éthylène.

Comme les producteurs de fleurs et de fruits et légumes frais se heurtent aux grandes fluctuations annuelles et saisonnières de prix et à la concurrence importante des autres pays, il est dans leur intérêt de trouver d'autres façons de réduire le coût de transport, de répondre aux conditions particulières de transport pour les différents produits et marchés et de faciliter leur accès à de nouveaux marchés. Un plus grand volume d'espace disponible, une plus grande sécurité et des coûts de transport moindres permettraient aux producteurs et aux expéditeurs d'engager de plus gros investissements dans la production, dans la manutention après-récolte et dans le conditionnement de leurs produits frais. Des coûts de transport moins élevés faciliteraient aussi la pénétration du marché par les producteurs de produits agro-alimentaires.

Il convient d'insister sur le fait que les problèmes cités concernaient soit le coût des services de transport soit la disponibilité de ces services lorsqu'ils sont nécessaires, et non pas l'infrastructure des transports du Maroc qui est considérée comme tout à fait suffisante. En effet, le Maroc a récemment achevé la construction d'un certain nombre de très grandes installations portuaires (Agadir et Jorf Lashfar) et a modernisé et rehaussé la capacité de fret d'un certain nombre de ses aéroports. En outre, son réseau routier principal est excellent, même si les routes reliant les exploitations aux marchés sont insuffisantes dans certaines régions, comme Souss-Masa, où les cultures se sont énormément développées au cours des dernières années.

La phase préliminaire d'une vaste étude descriptive sur les transports (financée par la Banque mondiale) a récemment été achevée mais l'équipe n'a pas pu l'avoir à sa disposition. Il est vivement recommandé que l'équipe de conception du projet PAM examine les résultats de cette étude et analyse avec soin l'ampleur des problèmes de transport identifiés dans le présent rapport. Un changement stratégique est nécessaire pour mettre l'industrie des transports en contact avec des forces plus compétitives. Les études initiales pourraient examiner un certain nombre d'options concernant la question de l'offre de meilleurs services d'expédition du fret à un coût moins élevé.

### **Options stratégiques**

**Réduire les pouvoirs de cartel donnés à RAM, COMANAV et à l'ONT.** L'accès, même saisonnier, d'autres compagnies aériennes et exploitants de vols affrétés, au marché du fret aérien représenterait une façon peu coûteuse de stimuler la croissance des exportations de produits frais. Si COMANAV ne peut pas fournir des services compétitifs aux ports étrangers, ses prix de cartel pour les expéditions marocaines devraient alors être réexaminés en tant qu'option stratégique. Ces situations font clairement ressortir le besoin de réaliser des études sur les axes de transport, les volumes de fret et les barèmes de prix comparatifs pour soutenir des recommandations stratégiques. Le Gouvernement du Maroc pourrait également être persuadé, par le biais d'une analyse appropriée des avantages éventuels de la privatisation des trois compagnies de transport publiques principales, mais à cet égard, une étude supplémentaire détaillée est nécessaire.

**Encourager le développement des courtiers de transport privés.** Il est souvent difficile, voire impossible, de convaincre un gouvernement national, ou des gouvernements régionaux, de renoncer à leur compagnie de transport publique. Les accords de droits réciproques avec des compagnies de transport étrangères ne fournissent en général pas une souplesse ou des résultats d'exploitation suffisants soit aux compagnies aériennes soit aux compagnies maritimes pour leur permettre de modifier leurs services, de se procurer de l'équipement plus important ou supplémentaire ou de fournir de nouveaux services de manutention au niveau des ports et des aéroports (conteneurs à température atmosphérique contrôlée,

conteneurs aériens) Ces services supplémentaires s'accompagnent de risques et de coûts initiaux élevés Et les facteurs de coût et de risque sont particulièrement importants lorsque le fret transporté constitue une part relativement petite du volume total ou a une tendance marquée à être saisonnier Des niveaux de fret minimums exigés pour de nouveaux services ne sont peut-être pas disponibles Dans ces conditions, il est parfois possible de mettre en commun le risque du transport au sein d'une société de holding (ou plusieurs compagnies) qui conclut à l'avance des contrats pour l'espace minimum requis afin d'ajouter de nouveaux services et se trouve alors responsable du paiement de la location de l'espace, qu'il soit occupé ou non

La compagnie de holding peut alors conclure à l'avance des contrats avec des expéditeurs, répartissant ainsi leur risque et donnant aux producteurs et aux expéditeurs l'occasion de procurer des denrées supplémentaires L'avantage pour RAM, qui s'est récemment embarqué dans le remplacement de sa flotte aérienne, réside dans le fait qu'il peut éviter de s'engager dans l'achat ou dans la location d'avions de plus grande taille étant donné que la compagnie de holding peut identifier les avions qui font déjà partie de l'inventaire d'une autre compagnie de transport Les autres transporteurs profitent d'un plus grand accès à un marché dont ils seraient autrement exclus et d'une utilisation plus complète de l'équipement La structuration avec soin de la participation et des procédures d'exploitation peut entraîner des résultats d'exploitation plus élevés pour les transporteurs qui font partie d'une compagnie de holding

Il convient de noter que les parts de la compagnie pourraient être détenues par des associations de producteurs et par les expéditeurs de fret existants, ainsi que par des compagnies de transport ou autres investisseurs Dans la mesure où il s'agit de compagnies de la CEE, elles peuvent s'associer dans les négociations d'accords pour ouvrir l'accès de la CEE aux produits marocains L'option de courtage devra être étudiée par un spécialiste de l'industrie afin de déterminer sa faisabilité pour les axes de transport et les modes de transport du Maroc Les besoins d'information (dont certains peuvent être satisfaits avec la récente étude de la Banque mondiale) incluent

- Une estimation fiable des mouvements de produits actuels et futurs vers des marchés spécifiques, des modes de transport requis et des caractéristiques saisonnières du mouvement de fret Une évaluation des besoins en expéditeurs pour l'obtention d'espace et de services particuliers,
- L'organisation actuelle des services et les barèmes des tarifs de fret,
- L'intérêt des pourvoyeurs de transport à se joindre pour former un holding de courtiers en matière de transport,
- L'analyse du risque financier et des moyens de répartir le risque à l'aide de contrats conclus à l'avance, de garanties fournies par le Gouvernement du Maroc ou les bailleurs de fonds, etc ,
- Les sources éventuelles d'investissement et de financement des opérations d'exploitation pour la compagnie et pour les acquéreurs d'espace sur contrat,
- Les réglementations juridiques auxquelles doivent se conformer les courtiers en transport et les risques politiques, et

- Les possibilités d'acquisition en gros de la capacité en frêt et la stratégie de prix au détail pour la location de cette capacité

## CHAPITRE CINQ

### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

Ce chapitre présente quelques conclusions générales sur les possibilités de développement futur de l'agro-industrie marocaine, examine les caractéristiques qui se dégagent des profils industriels contenus à l'Annexe 1 qui suit, récapitule les contraintes principales à la croissance agro-industrielle qui ont été identifiées par l'équipe et étudie des recommandations pour les activités de base et les questions principales pendant la phase de conception du projet PAM

#### **L'agro-industrie marocaine: favorable à une croissance marquée**

Avec la suppression des contraintes au développement, le secteur agro-industriel entame une période de croissance accélérée. On observe des signes d'une tendance à la hausse des investissements engagés par les investisseurs marocains et étrangers. Cette observation est particulièrement vraie dans le sous-secteur des fruits et des légumes, mais aussi dans d'autres industries plus petites telles que les produits de luxe. Une certaine croissance se produira sur le marché intérieur, qui connaît une hausse démographique rapide, mais les possibilités de croissance se situent pour l'essentiel au niveau du développement des exportations vers l'Europe, vers l'UMA et vers de nouveaux marchés non méditerranéens. Le Projet de promotion agro-industrielle du Maroc (PAM) pourrait contribuer à atténuer les contraintes qui peuvent ralentir la réalisation de ce potentiel de développement.

#### **Potentiel de production élevé et possibilités de marché**

Le climat et la base de ressources du Maroc lui fournissent un potentiel de production appréciable, en particulier pour ce qui concerne le développement des produits d'exportation de haute valeur. Les régions de production du sud du Maroc ne gèlent jamais pour la majeure partie et le climat doux de nombreuses autres régions a permis à la production en serre non chauffée de se développer rapidement. Le pays possède des ressources en terres considérables, tant pour la production agricole pluviale que pour la production agricole irriguée (environ 900 000 hectares pour toutes les terres irriguées). Tant dans les régions irriguées que dans les régions arides, une bonne part de la terre est consacrée aux céréales de base, aux oléagineux et au sucre. Ceci présente l'avantage — à long terme — d'utiliser des terres à des emplois de plus haute valeur tout en répondant aux besoins de la sécurité alimentaire nationale en procédant à des associations judicieuses entre les importations de produits de base diversifiés et la production intérieure.

La variable la plus importante de l'équation du coût de la production marocaine est le coût relativement faible de la main-d'oeuvre agricole et industrielle. Ce faible coût procure au pays un avantage considérable dans la production de denrées de plus haute valeur, destinées à l'exportation, avec une plus forte intensité de main-d'oeuvre (par exemple les fruits et les légumes exigeant l'effort d'une main-d'oeuvre considérable pour fournir un produit clairement différencié). On peut déjà noter l'association novatrice de mesures à forte intensité de capital et de main-d'oeuvre dans certaines des petites industries d'exportation axées sur des marchés de luxe spécifiques. Le but à atteindre à l'avenir consistera à appliquer ces principes à plus grande échelle à l'aide de nouvelles formes de coordination et d'intégration agro-industrielles.



### **Restauration d'un climat commercial favorable**

Le climat commercial du Maroc s'est beaucoup amélioré depuis 1984, lorsque les mesures de libéralisation d'ordre général et du secteur agricole ont été entamées. Après un intervalle de temps de quelques années, le secteur agro-industriel semble avoir pris confiance dans l'avenir et semble être bien disposé à une croissance marquée au cours des années futures. La clé à cette croissance est l'engagement de nouveaux investissements, en particulier de l'étranger.

Les interventions du gouvernement pour libéraliser l'économie ont réussi à supprimer la majorité des contraintes dans des domaines tels que les contrôles des devises, la prise de participation des investisseurs étrangers, les impôts et l'enregistrement des entreprises. Une des tâches les plus difficiles à accomplir a été l'identification et l'élimination des vestiges des anciennes politiques d'intervention marquée de l'Etat dans la commercialisation, la tarification et, pour certaines industries, dans la production directe. Ce processus n'est pas encore achevé et nous avons remarqué comment les contrôles qui subsistent dans une industrie donnée peuvent affecter les industries connexes qui sont situées en amont et en aval (par exemple les interdépendances entre les industries oléagineuses, d'alimentation de bétail et de produits laitiers). Cependant, la tendance générale se traduit par une dépendance de plus en plus absolue à l'égard des mécanismes du marché pour guider les prix et les investissements, le gouvernement étant chargé de jouer ses rôles plus classiques et plus appropriés.

### **Possibilités de transfert technologique**

L'agro-industrie marocaine, de la production à l'exportation, présente des exemples de pratiquement tous les niveaux technologiques, allant des méthodes très traditionnelles aux techniques de pointe les plus sophistiquées. Il existe de nombreuses occasions de transfert supplémentaire de technologie moderne en réponse aux perspectives des marchés intérieurs et étrangers en évolution rapide. Ces possibilités peuvent en général être identifiées au niveau sous-sectoriel et industriel et peuvent se situer aux niveaux de la production de cultures ou de matières premières, de la transformation, de la commercialisation et du conditionnement. Ces possibilités doivent être identifiées tout en coordonnant et en gérant les mouvements d'informations et de produits des filières de commercialisation verticale intérieure et internationales.

Le transfert de nouvelles techniques dans la production agricole, la transformation et la commercialisation a été entravé par l'absence d'investissements étrangers considérables qui puissent servir de véhicule.

### **Structure industrielle, coordination verticale et différenciation des produits**

Nous avons souligné l'importance de deux caractéristiques industrielles connexes dans notre évaluation rapide des contraintes et des possibilités que présente cette industrie et dans notre formulation de nouvelles idées sur ce qui doit se produire au sein de l'industrie, à mesure qu'elle se modernise, en particulier pour tirer parti des possibilités de marchés très spécialisés. Ces caractéristiques sont

- La structure de l'industrie (nombre et taille des entreprises), en particulier au niveau de la transformation et de la commercialisation, et

- La définition des filières de commercialisation verticales pour des produits industriels spécifiques et la coordination des mouvements de produits et d'informations le long de ces filières

Pour la structure industrielle, la variable clé est le nombre d'entreprises dans l'industrie. Sur le plan de la production, presque toute la production de matières premières au Maroc (blé, oranges, poisson, etc.) est assurée par les efforts de nombreuses entreprises compétitives (exploitations). Au niveau de la transformation et de la commercialisation, la situation est beaucoup plus variable, certaines industries étant très concentrées et dominées par une ou deux entreprises (jus d'orange, transformation des oléagineux, transformation et commercialisation des produits laitiers, caroube, etc.), et d'autres n'étant pas concentrées et compétitives (fruits et légumes frais, légumes soumis à la transformation industrielle, fleurs fraîches, etc.). Il est important de prendre en compte cette situation dans la sélection des industries qui peuvent faire l'objet d'améliorations par le projet PAM.

Nous observons également de grandes différences dans la façon dont la coordination est assurée dans les filières de commercialisation verticales. Dans certaines industries très concentrées (comme le jus d'orange), la coordination est assurée sous forme d'"intégration fonctionnelle" au sein d'une société donnée. À titre d'exemple, FRUMAT assure toutes les étapes de la transformation et de la commercialisation, de l'acquisition des fruits auprès des cultivateurs ou des grossistes à la transformation, au conditionnement, à l'expédition et à la vente aux intermédiaires ou aux grossistes des marchés d'exportation. Dans d'autres industries moins concentrées (telles que la production et l'expédition des primeurs ou des légumes précoces), l'acquisition, le conditionnement et l'expédition du produit sont parfois assurés par trois participants différents du marché. Par contre, les nouveaux venus sur le marché français de la tomate de haute qualité couvrent tous les aspects de la production, de la récolte, du tri par qualité, du conditionnement et de l'expédition frigorifique à partir du Maroc, et la vente en gros vers des débouchés commerciaux spécifiques, toutes ces activités au sein d'une société donnée. La grosse différence qui se dégage de ce dernier cas est la capacité à exercer un beaucoup plus grand contrôle sur la qualité et le mouvement des produits et des informations et, en conséquence, la capacité à vendre des quantités prévisibles de tomates à 50 pour cent au dessus du prix moyen du marché.

Le point important ne réside pas dans le fait que les industries doivent être concentrées ou intégrées pour être prospères, mais dans le fait qu'il doit exister une circulation d'informations fiables et de produits clairement définis et différenciés dans les filières de commercialisation agro-industrielle modernes. L'objectif du développement agro-industriel est d'atteindre ces fins à l'aide de toute une gamme de mécanismes spécifiques à l'industrie.

### **Caractéristiques des profils industriels**

À l'Annexe un du présent rapport, 16 profils d'industries et de sous-secteurs agro-industriels marocains importants sont présentés, assortis d'un récapitulatif sur une demi-douzaine d'autres. Dans ces profils, nous avons examiné systématiquement l'avantage comparatif du Maroc dans la production de la matière première, la structure industrielle et la coordination verticale de la transformation et de la commercialisation, le rôle du Gouvernement du Maroc et les questions stratégiques clés, les marchés intérieurs et étrangers possibles pour l'écoulement de la production industrielles et les possibilités de croissance industrielle. Les grandes lignes qui se dégagent de ces observations sont contenues au Tableau 7 présenté aux pages suivantes.

60  
TABLEAU 7

CARACTERISTIQUES ET POSSIBILITES DES INDUSTRIES ET DES SOUS-SECTEURS

| Sous-secteur ou industrie                 | Avantage comparatif des possibilités de production   | Structure de l'industrie de transformation et commercialisation degré de concentration                               | Coordination ou intégration verticale  | Rôle du GM, questions stratégiques  | Marché intérieur et/ou étranger   | Possibilités d'investissement ou de développement   |
|---|--|--|--|---|---|---|
| Céréales                                  | 80% du total de la superficie ensemencée<br>Avantage comparatif plus grand dans le blé dur, les autres sont neutres blé tendre, orge, maïs | Assez compétitive avec 83 minoteries et un beaucoup plus grand nombre de broyeurs à marteaux dans l'ensemble du pays | Forces du marché sauf dans le blé tendre, liée aux prix mondiaux, dépend du niveau de production | Le GM fixe les prix dans les filières du blé tendre, contrôle la circulation officielle du blé, les importations et l'application de prélèvements sur toutes les importations | Presque entièrement intérieur (des exportations occasionnelles d'orge en cas d'excédent)<br>Autosuffisance 50-80% | Possibilités de développement de la commercialisation du blé dur<br>Possibilités de commercialisation des intrants, stockage à plus petite échelle, minoterie et développement de nouveaux produits |
| Oléagineux<br>Tournesol<br>Colza<br>Coton | Bonne aridoculture du tournesol et du colza<br>Avantage comparatif négatif à moins d'une réduction des coûts, rendement en hausse          | Fortement concentrée 2 broyeurs industriels, 14 raffineries (ONA)<br>Achats par COMAPRA                              | Assurée par le GM et l'ONA<br><br>Tous les achats au niveau de l'exploitation par COMAPRA        | GM rôle important pour la détermination des prix, 2 fois prix mondial pour le tournesol, monopsonne de COMAPRA, prix des tourteaux de tournesol contrôlé                      | 100% intérieur, le Maroc est pratiquement autosuffisant à 50% (avec l'huile d'olive)                              | Peu de possibilités d'investissement sauf à l'aide de subventions   |
| Sucre                                     | Parcelles de terres irriguées en betterave et en canne à sucre<br>Avantage comparatif négatif  | 14 usines de transformation, 11 détenues par l'Etat  | Prix fixés par le GM, dirige la production<br><br>Rôle des ORMVA dans la production              | Rôle important en matière de privatisation qui se dégage, participation de la Banque mondiale probablement importante   | Seulement le marché intérieur, le Maroc est autosuffisant à environ 70%   | Peu de possibilités d'expansion de l'industrie Une certaine aide possible dans la privatisation, les usines de contrôle de la pollution et le recyclage de la chaleur                               |
| Semences                                  | Bonnes possibilités, besoin d'association avec des compagnies étrangères pour se développer  | SONACOS domine les céréales, le reste est compétitif   | SONACOS pour les céréales, sinon des groupes industriels et les forces du marché                 | Privatisation de SONACOS à l'étude, sinon questions d'importance secondaire   | Les marchés intérieur et étranger tous deux importants  | Bonnes possibilités d'amélioration de la qualité des semences intérieures<br>possibilités d'association avec des entreprises étrangères   |

| Sous-secteur ou industrie     | Avantage comparatif des possibilités de production  | Structure de l'industrie de transformation et commercialisation degré de concentration  | Coordination ou intégration verticale  | Rôle du GM, questions stratégiques  | Marché intérieur et/ou étranger   | Possibilités d'investissement ou de développement  |
|-------------------------------|---|---|--|---|---|--|
| Fleurs fraîches               | Excellent climat pour la production, l'emploi des serres offre des possibilités illimitées                        | L'industrie est compétitive   | Assurée par des contacts directs entre les cultivateurs et les acheteurs, pourrait être améliorée considérablement   | Peu de questions tarifs du fret aérien et disponibilité, incorporation dans les réglementations EACCE en cours                  | Essentiellement marché d'exportation  | Grandes possibilités de développement, mais l'industrie internationale est très compétitive  |
| Fruits et légumes industriels | Possibilités énormes<br>Avantage comparatif dans les coûts de la main-d'oeuvre et les terres irriguées            | Petites et moyennes exploitations innombrables<br>Très peu concentrées  | Besoin d'une coordination verticale pour assurer la distribution des matières premières Les petits transformateurs seront incapables de rivaliser à l'avenir | Peu de questions stratégiques, libéralisant les transports maritimes et aériens faciliteront les exportations                   | La majorité des transformateurs exportent vers l'Europe<br>Quelques-uns ont trouvé des débouchés aux Etats-Unis Les "nouveauautés" ont besoin d'être améliorées | Possibilités considérables d'investissement, en particulier avec des partenaires étrangers   |
| Légumes frais                 | Possibilités excellentes<br><br>Avantage comparatif dans la production hors saison pour le marché de la CEE       | Quelques grands producteurs et un grand nombre de petits producteurs, des coopératives formées dans certaines régions entre les petits producteurs  | Coordination verticale incluant des usines de conditionnement assez courante<br>Intégration des transports nécessaires                                       | Peu de questions stratégiques dans ce domaine La libéralisation des transports maritimes et aériens facilitera les exportations | Pratiquement toutes les exportations vers l'Europe sont exposées à la concurrence de la CEE Nécessité de diversifier le marché et le produit                    | D'autres investissements nécessaires dans les grandes usines de conditionnement, la conservation frigorifique et besoin d'aide pour coordonner l'industrie |
| Fruits frais                  | Possibilités de croissance pour le raisin, les pêches, les fraises et les dattes Les agrumes prédominent toujours | A la fois des petits et des gros producteurs Des usines de conditionnement coopératives en cours de construction                                    | Intégration verticale courante   | comme ci-dessus   | Presque tous les agrumes vers l'Europe Des clémentines exportées vers l'Amérique du Nord De nouveaux marchés nécessaires  | De nouveaux investissements nécessaires dans des usines de conditionnement modernes et dans la conservation frigorifique, plus de nouvelles variétés       |
| Olives                        | De bonnes terres pour les olives, avantage fourni par la main-d'oeuvre bon marché                                 | L'industrie comprend des usines de transformation importantes, moyennes et un grand nombre de petites entreprises de transformation traditionnelles | Forces du marché pour les produits traditionnels, intégration plus critique pour les "nouveauautés"  | Peu de questions stratégiques, mais il existe un programme national sur les olives  | Les deux marchés Plus grande expansion dans le marché d'exportation   | Produits finaux par les grandes sociétés, coopératives/entreprises moyennes sur le point de prendre en charge les activités de Maasras                     |

| Sous-secteur ou industrie | Avantage comparatif des possibilités de production   | Structure de l'industrie de transformation et commercialisation degré de concentration                       | Coordination ou intégration verticale  | Rôle du GM, questions stratégiques   | Marché intérieur et/ou étranger   | Possibilités d'investissement ou de développement   |
|---------------------------|--|--|--|--|---|---|
| Dattes                    | Conditions de croissance excellentes entravées par la maladie Boyond   | Industrie traditionnelle, pas de concentration   | A travers tout le marché   | Limité à la recherche et à la promotion  | Les deux mais actuellement le Maroc fait des importations   | Tout est lié à la recherche sur la maladie Boyond, intérêt d'une Société américaine   |
| Vin                       | Très bonnes régions de croissance, variétés inappropriées pour les vins de qualité supérieure  | Très grande concentration du fait du rôle dominant de SODEA  | SODEA, prix administrés  | Rôle de SODEA les prix administrés rendent la concurrence internationale difficile   | Petit marché intérieur les plus grandes possibilités se situent au niveau de l'exportation de bons vins | Les sociétés françaises et italiennes s'intéressent à nouveau à cette industrie, bonnes possibilités dans une industrie compétitive |
| Produits laitiers         | Bonnes possibilités de production, volumes considérables d'aliments pour animaux disponibles, efficacité des aliments peut être accrue | Forte concentration avec la Centrale laitière et les coopératives Autorisation avec des sociétés européennes | Fortement organisée par les transformateurs, des mesures supplémentaires peuvent être prises par l'industrie de l'alimentation animale | Régime tarifaire contrôlé par l'industrie d'Etat qui a besoin d'être restructuré Les questions touchant à l'alimentation animale sont essentielles | Production seulement pour le marché intérieur   | De nouvelles sociétés au service des exploitations à haut rendement dans une industrie réorganisée                                  |
| Alimentation animale      | De bonnes possibilités si l'industrie est libéralisée  | Industrie compétitive sauf lorsque les matières premières viennent de la transformation de l'huile           | Compliquée par les prix fixes sélectifs  | Economie de l'industrie frappée par les politiques tarifaire et fiscale Nécessité de restructuration   | Production seulement pour le marché intérieur   | Possibilités à condition seulement que l'industrie soit libéralisée et restructurée   |
| Cuir                      | Limitées par le nombre de peaux, mauvaise qualité  | Forte concentration avec quelques grandes entreprises  | Pourrait être renforcée considérablement   | Faible participation de l'Etat   | Les deux marchés sont importants, de plus grandes possibilités de croissance au niveau des exportations | Possibilités considérables en raison des faibles coûts de la main-d'oeuvre, la pollution sera un problème à l'avenir                |
| Poisson                   | La pêche au large de l'Atlantique est l'une des plus importantes du monde Le poisson constitue une grande denrée d'exportation         | Compétitive  | Organisée par les transformateurs et les acheteurs internationaux  | Rapatriement de la flotte marocaine en haute mer, le contrôle des flottes étrangères est un problème important                                     | Les marchés étrangers sont les plus importants mais le marché intérieur se développe                    | Les investissements présentent des risques élevés en raison des problèmes biologiques, stratégiques et commerciaux                  |

### Récapitulatif des contraintes au développement de l'agro-industrie marocaine

A partir d'interviews approfondies (voir Annexe deux pour une liste des contacts) et de l'analyse de sources secondaires dans le cadre de l'examen par l'équipe des agro-industries clés, nous avons isolé une douzaine de facteurs qui sont ceux, à notre avis, qui entravent la création d'emplois et la formation de revenus dans le secteur agro-industriel du Maroc. Il s'agit là des facteurs que les activités du projet PAM recommandé devraient aborder dans la mesure de possible

- Insuffisance des nouveaux investissements dans l'agro-industrie engagés par des investisseurs marocains, en raison de leur aversion traditionnelle pour le risque et de leurs attitudes conservatrices à l'égard de l'investissement. Cette deuxième raison, à son tour, est fortement influencée par l'incertitude que revêtent certaines politiques du gouvernement, les conditions économiques générales et la présence d'autres possibilités d'investissement encouragées par le gouvernement qui s'accompagnent d'un plus grand rendement et d'un risque faible,
- Insuffisance des nouveaux investissements étrangers, qui pourraient servir de véhicule pour permettre l'accès rapide à la technologie moderne et aux nouveaux marchés,
- Les tarifs élevés de l'industrie des transports, l'absence de souplesse des procédures et l'insuffisance saisonnière de capacité de transport, en raison partiellement de l'inefficacité et des pratiques de prix de cartel appliquées par RAM, COMANAV et l'ONT (L'infrastructure des transports, par contre, est généralement suffisante),
- Les conditions de garantie extrêmement élevées et autres indicateurs d'une industrie bancaire très conservatrice et soumise à un contrôle excessif,
- L'absence d'informations pour pénétrer des marchés d'exportation spécialisés,
- La mauvaise connaissance des habitudes de consommation marocaines et des tendances de la demande en produits existante et éventuelle. La nouvelle analyse des données de l'étude "budget et consommation, 1984-85" n'est pas suffisante étant donné que les catégories de dépenses ne sont pas "axées sur les produits" et que les données ne sont pas à jour,
- Persistance de problèmes stratégiques dans des industries importantes, notamment les industries des produits laitiers, de l'alimentation animale, de l'huile alimentaire, du blé tendre, du sucre et du vin/raisin de cuve. Bon nombre de ces problèmes ont été identifiés dans d'autres études et certains d'entre eux sont en cours de résolution avec l'aide du programme ASAL II,
- Dans certaines industries, l'absence ou la fragilité des associations ou des groupes professionnels de producteurs, de transformateurs et/ou de commerçants qui peuvent représenter les intérêts des membres et contribuer à l'intégration verticale. Dans certaines industries à vocation exportatrice, l'absence ou la fragilité des associations peuvent être attribuées au monopole de l'OCE, récemment supprimé par le Gouvernement du Maroc,

- La fragilité des institutions de formation et de recherche du gouvernement marocain pour répondre aux besoins spécialisés, à plus long terme, des groupements agro-industriels en transfert et en adaptation technologiques de pointe,
- Le développement insuffisant d'organisations de services de soutien privées dans des domaines tels que l'analyse du marché, la promotion des exportations, la mise au point de nouveaux produits, la planification industrielle et les services de consultant en matière de gestion, et
- L'effectif insuffisant de gestionnaires agro-industriels bien formés (qui possèdent des connaissances sur la base de production de leur industrie), de spécialistes de la commercialisation internationale et d'ingénieurs agro-industriels spécialisés

### **Intervention éventuelle de l'AID**

Il ne faut pas conclure que la liste ci-dessus des contraintes au développement de l'agro-industrie marocaine réduit en quelque façon que ce soit l'enthousiasme de l'équipe à l'égard des perspectives de développement sectoriel. Elle sert simplement à souligner les raisons pour lesquelles il est nécessaire d'élaborer plus en profondeur le projet et d'orienter les activités du projet en fonction de leur utilité la plus marquée. Les projets d'aide bilatérale ont des attributs et des limites bien connus. Le projet PAM a besoin d'être conçu en tirant le plus grand parti des activités qui peuvent être menées au titre d'un fonds de subvention et des domaines où les Etats-Unis disposent de moyens pertinents considérables pour aider le Maroc, tant à court terme qu'à long terme.

A court terme, la plus grande initiative du projet devrait être la promotion de la croissance du secteur agro-industriel privé, en particulier là où des possibilités de croissance peuvent être réalisées dans une période relativement courte. Cet objectif peut être atteint de deux façons, souvent en rapport

- Identifier des domaines où les industries existantes sont gênées, dans le développement de leur potentiel réalisable immédiat, par des contraintes auxquelles il est possible de remédier rapidement (en apportant des changements à certaines stratégies et réglementations, en identifiant et en utilisant de nouvelles techniques de production, de transformation ou de commercialisation qui sont facilement disponibles, etc.) et
- Faciliter l'accès des activités commerciales marocaines aux nouveaux marchés en tirant parti des connaissances spécialisées ou des techniques qui peuvent être obtenues le plus rapidement par le biais d'accords d'association ou d'opération conjointe avec des entreprises américaines ou autres entreprises étrangères.

Pour ce qui concerne les objectifs à plus long terme, le projet PAM devrait insister sur le développement d'une plus grande capacité marocaine à réaliser des activités pour lesquelles l'appui repose sur l'aide extérieure à court terme. Cet objectif est atteint avant tout en valorisant le capital humain (à savoir la formation) et en renforçant les institutions. Il est également important de souligner que ces deux séries d'intervention — les volets à long et à court terme — seront consolidées et plus efficaces dans la mesure où elles se chevaucheront et se renforceront l'une l'autre. Des moyens pratiques d'y parvenir seront élaborés avec soin pendant les phases de conception et de mise en oeuvre du projet PAM.

Certaines des recommandations de l'équipe concernant la conception du projet sont abordées ci-après dans les commentaires récapitulatifs sur les activités de base qui, à notre avis, devraient composer le projet PAM <sup>1</sup>

## **Activités de base du projet PAM**

### **Promotion du développement agro-industriel**

Ce volet devrait constituer le coeur du projet PAM. Il comporte des activités visant à faciliter l'expansion des lignes de produits, le volume de la production et le revenu des sociétés existantes, et à faciliter la création de nouvelles sociétés qui pourraient tirer parti des nouvelles possibilités de marché, en particulier les marchés d'exportation de produits de haute valeur ou les marchés intérieurs en plein essor. L'expérience récente acquise avec des projets de promotion agro-industrielle réalisés dans d'autres pays a révélé que cette activité, tout en étant la plus facile à identifier, est l'une des plus difficiles à mettre en oeuvre dans la pratique. Les mécanismes du projet doivent être conçus avec un grand soin afin d'éviter des calendriers en désaccord, des inefficacités et des conflits d'intérêt, à mesure que les représentants d'une agence publique agissent de manière à promouvoir le développement des entreprises privées.

D'autres ressources de projet supplémentaires pourraient être appliquées aux efforts plutôt discrets de l'IESC et des organisations du Gouvernement du Maroc, telles que le CMPE et l'ODI, afin d'attirer l'investissement étranger. Comme l'ont fait remarquer des observateurs expérimentés au Maroc, l'investissement engagé dans les opérations conjointes est souvent précédé par l'établissement de relations commerciales — qui peuvent être accompagnées d'assistance technique dans la qualité et le conditionnement des produits et de formation du personnel technique et de gestion local. Les efforts de promotion des investissements et des exportations, y compris les études de marché, sont donc complémentaires et devraient être déployés conjointement. En outre, les ressources du projet peuvent servir à financer la participation à des voyages d'études spécifiques, la participation à des foires commerciales, la représentation et des contrats d'assistance technique au Maroc, activités qui peuvent toutes aider les hommes d'affaires marocains à rencontrer des clients et des partenaires éventuels.

Pour ce qui est de la promotion d'opérations conjointes avec des entreprises américaines, les efforts de promotion actuels encouragés par l'AID devraient être élargis afin d'inclure le placement de personnel expatrié francophone qui puisse travailler avec des cadres marocains qualifiés (très probablement par un contractant d'exécution, dont la composition idéale serait une opération conjointe entre des sociétés américaines et marocaines) et en fournissant un soutien à long terme aux Etats-Unis afin de maintenir des contacts avec des sociétés américaines s'intéressant au Maroc. La prise en charge des études de faisabilité et d'autres moyens visant à réduire le risque ou les coûts d'investissement total des partenaires éventuels serait un élément important de ce programme.

---

<sup>1</sup> Ces activités de projet ont été conjointement identifiées avec le personnel de l'Office de développement agricole de l'USAID/Maroc pendant qu'il rédigeait le document d'identification (PID) du projet PAM, au même moment que les travaux d'évaluation sectoriel menés par l'équipe



### **Promotion financière**

L'apport d'une subvention pour couvrir partiellement la prise de risque représente un des moyens d'encourager les investisseurs marocains et étrangers à engager des investissements assortis de plus grands risques. Un certain nombre de nouveaux programmes multilatéraux et bilatéraux au Maroc ont adopté cette orientation, certains d'entre eux accordant du crédit subventionné à long terme et les autres subventionnant une partie du coût des études de faisabilité ou de marché ou présentant de nouveaux produits sur le stand de démonstration. L'USAID a fait savoir qu'elle s'intéresse à la deuxième option même si elle déborde sur les limites de ce qui est habituellement autorisable en vertu des réglementations qui gouvernent l'aide bilatérale des Etats-Unis.

L'équipe estime que ce volet représentera un élément important du projet pour atteindre les objectifs de promotion PAM. La promotion financière peut être réalisée en faisant usage de prêts ou de subventions de contrepartie à faible intérêt accordés aux sociétés américaines et marocaines afin de leur permettre de couvrir les coûts liés à la réalisation d'études au Maroc ou dans des secteurs commerciaux cibles. Les conditions et les mécanismes de mise en oeuvre de ces facilités de financement devront être établis avec soin durant la phase de conception.

La majorité des analyses sur le développement commercial du Maroc ont souligné que les entreprises marocaines ne font pas un usage optimal des services spécialisés de soutien aux activités commerciales. Deux rapports récents (Keesing, 1989, et Ernst and Young, 1989) recommandent d'encourager — à l'aide de l'octroi de petites subventions — un plus grand emploi par les petites entreprises marocaines des services qui peuvent être fournis par des sociétés locales (et étrangères). Les services éventuels incluent

- La comptabilité, la vérification des comptes, les conseils fiscaux et en matière de gestion,
- Les services de recherche et d'information commerciales,
- L'inspection des produits et la certification du contrôle de la qualité,
- Les études de consultant sur le développement du marché de l'exportation et des techniques commerciales,
- L'apport de conseils sur le démarrage et l'organisation d'une entreprise commerciale,
- L'organisation industrielle et le calendrier de la production

Nous estimons que cette proposition devrait faire l'objet d'un examen sérieux durant la phase de conception du projet. Ceci aurait pour double effet d'aider les entreprises à repérer les industries à moderniser et à développer et de renforcer l'industrie des services locaux, qui, dans de nombreux secteurs, en est toujours au stade naissant. Des études seront nécessaires pour identifier les compagnies existantes qui fournissent ce genre de services, pour déterminer celles qui sont convenablement équipées et dotées en personnel et éventuellement pour fournir une assistance technique là où il y a des faiblesses.

### **Etudes· analyse de l'environnement agro-industriel**

Il s'agit probablement de l'activité PAM éventuelle la plus facile à concevoir et à réaliser et, comme nous l'avons indiqué dans le rapport, un volet d'études est fort nécessaire. Ce volet devrait faire emploi de combinaisons appropriées d'experts marocains et étrangers pour réaliser trois types d'études

**Etudes de la réforme stratégique et des sous-secteurs/industries** L'AID devrait continuer d'aider le Gouvernement du Maroc à libéraliser l'économie agricole moyennant la réalisation d'études et l'apport d'assistance technique dans les industries du sucre, de l'huile alimentaire, des produits laitiers et de l'alimentation animale. Elle va bientôt entamer un petit projet au MARA portant sur la même activité dans le sous-secteur des céréales. Dans ces domaines, une réforme stratégique est une condition préalable nécessaire aux autres travaux de développement agro-industriel. En outre, toutes les industries mentionnées ci-dessus qui présentent des problèmes stratégiques sont plus ou moins interdépendantes et l'apport d'un changement dans l'une d'entre elles aura des incidences marquées sur les autres. Par exemple, l'élimination des contrôles des prix des tourteaux exercera un effet important sur l'industrie de l'alimentation animale.

De surcroît, une haute priorité devrait être accordée aux deux études stratégiques suivantes : le diagnostic des problèmes et la réforme de l'industrie des services de transport (décrite en détail au Chapitre quatre), et une étude des besoins particuliers des petites et moyennes entreprises agro-industrielles. Sur le deuxième thème, une étude récente financée par l'AID (Ernst and Young, 1989) a examiné le secteur de la petite et de la moyenne industrie au Maroc et a recommandé des réformes réglementaires, administratives et juridiques, des services de soutien accrus et un accès élargi au crédit.

Nous estimons que des études supplémentaires du secteur agro-industriel sont nécessaires — en particulier dans le domaine de la transformation des fruits et des légumes — étant donné que le besoin d'une intégration verticale et horizontale se fait sentir parmi la multiplicité des petites entreprises, dont un grand nombre ne seront pas en état de rivaliser à mesure que le secteur se modernisera et que de plus grandes entreprises commenceront à dominer la scène. Une étude permettrait d'identifier les possibilités de fusion ou d'opération conjointe entre des groupes de petits transformateurs (intégration horizontale) et permettrait de démontrer les avantages d'une meilleure intégration de la production culturale et des installations de transformation (intégration verticale). Un des aspects de cette étude porterait sur la faisabilité des associations d'exploitants à gérer des usines de conditionnement de fruits et de légumes qui approvisionneraient les entreprises de transformation en produits frais sur une base contractuelle.

Les deux autres catégories d'études sont de nature plus spécifique et peuvent servir à soutenir d'autres interventions particulières de la promotion commerciale. Il s'agit des **études de marché** (telles que les possibilités de marché des produits à partir d'olives aux Etats-Unis, ou de cuir semi-fini en Europe, ou encore la possibilité de nouveaux aliments prêts à consommer à partir de légumineuses pour l'alimentation humaine au Maroc) et des **études de transfert et d'adaptation technologiques** (par exemple les possibilités d'usage plus courant de la conservation frigorifique et par hydro-refroidissement au niveau de l'exploitation pour l'exportation des légumes frais, ou des améliorations éventuelles à la production et au traitement du liège marocain).

### **Valorisation du capital humain**

Ce volet du projet PAM recommandé revêt deux aspects : la formation théorique et la formation pratique.

Pour la formation théorique, les agro-industries marocaines signalent le besoin de gestionnaires plus expérimentés et d'experts en commercialisation internationale. Ce type de formation n'a pas fait partie du programme d'études de base des principales institutions de formation agricole et commerciale marocaines. Les options de soutien à l'élaboration progressive d'un programme de gestion commerciale et de commercialisation internationale devront être examinées durant la conception du projet. (Ce volet du projet et les aspects du transfert et de l'adaptation technologiques peuvent présenter de l'intérêt pour un consortium d'universités américaines). Les institutions à considérer en premier lieu sont l'IAV, l'ENA et l'ISCAE et nous proposons que le financement de programmes faisant l'objet d'une certaine flexibilité, pouvant inclure les trois institutions (afin que les étudiants acquièrent à la fois des aptitudes techniques et commerciales), soit examiné. Le danger du projet PAM réside dans le fait que ce volet risque d'être une tâche trop vaste qui ne laissera pas de place pour les autres activités du projet.

Le projet PAM devrait certainement disposer de ressources qui puissent servir à une formation plus pratique dans l'exercice des activités agro-industrielles également. Cette formation pourrait inclure

- Des voyages d'études à l'étranger à l'intention d'hommes d'affaires marocains. Des voyages à l'étranger par des exportateurs pourraient également être inclus dans les activités de formation. Les exportateurs cherchant à obtenir cette forme d'aide auront déjà dû faire preuve de leur capacité à exporter et devront disposer d'un plan cohérent pour développer un marché pour écouler un produit nouveau ou amélioré,
- Des programmes d'apprentissage spécifiques en technologie, en gestion commerciale ou en commercialisation à l'intention du personnel marocain qui pourrait participer à une opération conjointe avec une société américaine, ou
- Toute une gamme de séminaires de formation, d'ateliers, d'émissions de radio et de matériel autodidactiques qui pourrait être mis au point par des sous-traitants et utilisé dans le cadre de l'assistance technique du PAM apportée à certains groupes industriels particuliers.

### **Renforcement institutionnel**

Le deuxième volet du PAM, à plus long terme, comportera une série d'interventions destinées à renforcer les institutions publiques et privées qui peuvent jouer un rôle de soutien important dans le développement de l'agro-industrie.

La réalisation de progrès marqués dans le développement des industries reposant sur l'agriculture suppose presque toujours une association appropriée entre une intervention commerciale privée et des mesures gouvernementales de soutien relatives à l'infrastructure, à la recherche, aux réglementations et à la politique générale. Le projet PAM comportera deux thèmes centraux pour le renforcement des institutions d'Etat.

- Un programme approprié d'assistance technique à court terme sera élaboré pour fournir aux départements du MARA et à l'EACCE l'assistance nécessaire pour établir des réglementations concernant les denrées de base, des normes phytosanitaires et de qualité, des activités de promotion industrielle (jusqu'à ce que ces tâches puissent être confiées à des associations de producteurs), et la passation de contrats pour la réalisation d'études stratégiques et de diagnostic industriel ainsi que la supervision de ces études. Il est

envisagé qu'une bonne part des travaux d'établissement de réglementations et de normes, dans la mesure où ils concernent la hausse des exportations vers le marché des Etats-Unis, soient effectués au titre d'un contrat avec le Département de l'agriculture, et

- **Transfert technologique et recherche d'adaptation** Dans ces domaines, des rôles importants peuvent être joués par l'INRA, l'IAV et autres institutions. Si, d'après les normes du tiers monde, ces institutions sont très compétentes, il existe encore des possibilités, toutefois, de les rendre plus efficaces et plus réceptives aux besoins des industries en évolution rapide qui jouent souvent un rôle de premier plan dans l'utilisation de nouvelles techniques. Le projet PAM peut sans doute contribuer à élaborer des méthodes supplémentaires pour permettre à ces institutions de réaliser des recherches, au titre de contrats ou de subventions, afin d'orienter les avantages vers les groupes industriels.

Il est également important que le projet PAM contribue au renforcement des institutions privées appropriées qui peuvent soutenir la croissance et le développement agro-industriel. Nous pensons spécifiquement aux interventions ci-après

- **Renforcer et développer les associations industrielles et de producteurs**, qui, pour un grand nombre, n'ont jamais joué un rôle important pour représenter les intérêts des producteurs, en partie du fait que ce rôle a été assumé par des organisations financées par l'Etat au cours des 25 dernières années. Cet effort peut être réalisé par le contractant d'exécution du projet, à l'aide de diverses ressources d'études, de formation et de promotion, et
- **Prendre des mesures analogues pour promouvoir la croissance des entreprises privées de services**, conformément à la description figurant à la section sur la promotion financière

## BIBLIOGRAPHIE

Agro-Concept, "Accroissement de la Participation du Secteur Privé dans la Transfert de Technologie," Rabat, mars 1990

ASAC International, "Agribusiness Investment Opportunities in the Hashemite Kingdom of Jordan Project Survey Report," mai 1990

ASAC International, "A Rapid Appraisal of the Tunisian Agribusiness Sector," janvier 1990

Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE), "Situation et Perspectives des Equipments Frigorifiques au Maroc," Rabat, janvier 1990

Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE), "Maroc Export Agro-alimentaire et Produits de la Mer," Casablanca, 1986

\_\_\_\_\_, "Guide de l'Exportateur Marocain," Casablanca, 1986

Ernst et Young, "Summary of Findings Constraints and Opportunities in the Small and Medium Enterprise Sector in Morocco," 1989

\_\_\_\_\_, "Morocco Constraints and Opportunities in the SME Sector" (Final Report), A I D Bureau for Private Enterprise, décembre 1989

\_\_\_\_\_, "Mid-Term Evaluation of USAID/Morocco's Private Sector Promotion Project," avril 1990

General Agreement on Trade and Tariffs (GATT), "Trade Policy Review Mechanism, Kingdom of Morocco," novembre 1989

\_\_\_\_\_, "Trade Policy Review Mechanism, Kingdom of Morocco, Addendum Developments in Foreign Trade, Period 1984-1988," décembre 1989

German Development Institute, "Moroccan Agro-Industry after European Community Expansion toward the South Possibilities for Export Diversification and Import Substitution" (en français), Berlin, 1988

Grant, William et al , "Agribusiness Sector Strategy for USAID/Tunisia," Development Alternatives Inc , Washington, D C , avril 1990

Holtzman, John S , "Rapid Reconnaissance Guidelines for Agricultural Marketing and Food System Research in Developing Countries," Working Paper No 30, *MSU International Development Papers*, East Lansing, Michigan, 1986

IESC (International Executive Service Corps), TIS Project on Essential Oils, 1990, Casablanca

\_\_\_\_\_, File on Inspections of Vegetable Canning Plants, février 1990

- \_\_\_\_\_, Sector Survey on Handmade Carpets, mai 1990
- Keesing, Donald B , "Morocco's Support Services, Infrastructure, Institutional and Marketing Arrangements for Exports," Draft, Annex 5, IBRD report, novembre 1989
- Keesing, Donald B et Andrew Singer, "How to Provide High Impact Assistance to Manufactured Exports from Developing Countries," IBRD, octobre 1989
- \_\_\_\_\_, "What Goes Wrong in Official Promotion and Marketing Assistance for Manufactured Exports from Developing Countries," IBRD, octobre 1989
- Janick, Jules, "Horticultural Program at the IAV Hassan II Complexe Horticole, Agadir, Morocco," Department of Horticulture, Purdue University, West Lafayette, Indiana, février 1988
- \_\_\_\_\_, "Horticulture in Morocco North Africa's California," *HortScience*, Vol 24 (1), février 1989
- Land O'Lakes International Development, "Morocco Dairy Technical Assistance Evaluation and Proposed Training Models," 1988
- Lasheen, A M , "L'Horticulture et son Développement au Maroc," IAV Hassan II, 1986
- Ministère des Affaires Economiques, Direction des Prix, "Analyse de la Consommation Alimentaire au Maroc," Document de Travail No 1, juin 1990
- Ministère d'Agriculture et de la Réforme Agraire (MARA)/DPAE *Etude de la Politique de Prix et d'Incitations dans le Secteur Agricole, phase II Rapport Principal (Tome I), et Annexes Descriptives des Filières, Tome III* Rabat, janvier 1990
- \_\_\_\_\_, *Evaluation de la Politique de Prix et d'Incitation dans le Secteur Marocain de l'Elevage* Rabat, novembre 1989
- \_\_\_\_\_, "Enquête Agricole Principales Productions Vegetables, Campagne 87-88," août 1989
- \_\_\_\_\_, "Céréales Principales, Campagne 88-89," octobre 1989
- \_\_\_\_\_, Series Historiques des Principales Productions Végétales, 1972-1988," Rabat, mai 1990
- MARA/DPV/DCI, "Situation du Secteur des Conserves Végétales," Rabat, septembre 1988
- \_\_\_\_\_, Répertoire des Unités de Conserve Végétale au Maroc," Rabat, février 1988
- \_\_\_\_\_, "Situation du Secteur Sucrier," juin 1989
- \_\_\_\_\_, "Situation du Secteur des Oléagineux," juin 1989
- \_\_\_\_\_, "Commercialisation et Transformation des Olives," juin 1988
- \_\_\_\_\_, "Situation Actuelle du Secteur du Froid au Maroc," Rabat, juin 1990

- MARA/OMVRA Souss-Massa, "Agriculture dans Les Provinces d'Agadir et Taroudant," février 1985
- \_\_\_\_\_, "Agriculture dans la zone d'action de l'ORMVA du Souss-Massa," Agadir, 1988
- MARA/SODEA, "Résultats de la SODEA durant la Période 1972-1988," Rabat, mai 1989
- Mars et Co "Audit Stratégique de l'Industrie Sucrière Marocaine Phase II," 1987, Paris
- Ministere du Commerce et de l'Industrie, "Situation des Industries de Transformation, Exercice 1988," Rabat, octobre 1989
- \_\_\_\_\_, "Secteur des Industries Agro-Alimentaires Situation et Perspectives," novembre 1989
- Newman, Mark, "Promoting Agribusiness in Asia, Eastern Europe, the Near East, North Africa, and the South Pacific," A Strategy for AID's ANE Missions," janvier 1990
- Royaume du Maroc/PM/Ministere du Plan/Direction de La Statistique, *Annuaire Statistique du Maroc, 1988*, Rabat, 1989
- Swearingen, Will D *Moroccan Mirages Agrarian Dreams and Deceptions, 1912-1986* Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1987
- USAID, "CDSS FY 1988 Morocco Annex C The Agricultural Sector in Morocco A Description," Rabat, 1986
- \_\_\_\_\_, Annex D, Private Sector Assessment," Rabat, 1986
- USAID, Bureau for Asia, Near East, and Europe, "Meeting the Challenge A Food Systems Strategy for Growth in the 1990's," février 1990
- USAID Bureau for Private Enterprise "Mid-Term Evaluation of USAID/Morocco's Private Sector Export Promotion Project," avril 1990
- The World Bank, "Kingdom of Morocco Vegetable Production and Marketing Project Project Completion Report," septembre 1988
- \_\_\_\_\_, "Kingdom of Morocco Sustained Investment and Growth in the Nineties," octobre 1989
- \_\_\_\_\_, "Report of the President Second Agricultural Sector Adjustment Loan," octobre 1987

## ANNEXE UN

**PROFILS DES INDUSTRIES ET SOUS-SECTEURS  
DE L'AGROINDUSTRIE MAROCAINE**

|  |      |
|--|------|
| <b>SOUS-SECTEUR DES CEREALES</b>                                     | 1-3  |
| <b>GRAINES OLEAGINEUSES</b>  | 1-11 |
| <b>BETTERAVES SUCRIERES ET CANNES A SUCRE</b>                        | 1-14 |
| <b>NOTE SUR LES LEGUMINEUSES ALIMENTAIRES</b>                        | 1-18 |
| <b>SEMENCES ET INDUSTRIES CONNEXES</b>                               | 1-19 |
| <b>FLEURS COUPEES</b>  | 1-25 |
| <b>INDUSTRIE DES LEGUMES FRAIS</b>                                   | 1-27 |
| <b>INDUSTRIE DES FRUITS FRAIS</b>                                    | 1-33 |
| <b>INDUSTRIE DU JUS D'ORANGE</b>                                     | 1-38 |
| <b>FRUITS ET LEGUMES TRAITES</b>                                     | 1-40 |
| <b>OLIVES</b>  | 1-45 |
| <b>DATTES</b>  | 1-48 |
| <b>INDUSTRIE MAROCAINE DU VIN</b>                                    | 1-52 |
| <b>NOTE SUR LES BANANES</b>  | 1-57 |
| <b>INDUSTRIE LAITIERE</b>  | 1-58 |
| <b>INDUSTRIE D'ALIMENTATION DE BETAIL</b>                            | 1-62 |
| <b>CUIR</b>  | 1-65 |
| <b>NOTE SUR LA VOLAILLE</b>  | 1-68 |
| <b>NOTE SUR L'APICULTURE ET LE MIEL</b>                              | 1-69 |
| <b>NOTE SUR L'INDUSTRIE DES TAPIS DE LAINE</b>                       | 1-69 |
| <b>SOUS-SECTEUR DE PECHE</b>   | 1-69 |
| <b>NOTES SUR D'AUTRES AGROINDUSTRIES INTERESSANTES</b>               | 1-73 |
| <b>NOTE SUR LES EPICES</b>   | 1-73 |
| <b>NOTE SUR LES HUILES MEDICINALES, AROMATIQUES, ET ESSENTIELLES</b> | 1-74 |
| <b>NOTE SUR LA GOMME DE CAROUB</b>                                   | 1-74 |



## CULTURE DE PLEIN CHAMP

### SOUS-SECTEUR DES CEREALES

#### Vue générale de la structure de production, de commercialisation et la réforme de politiques

Le sous-secteur céréalier est le coeur de l'agriculture en bour et agro-industrie marocaine qui fournit aux producteurs intrants et services de commercialisation et de stockage, devrait recevoir une attention de la part du Projet PAM. En plus, les industries connexes, minoteries et autres, sont confrontées à des changements importants puisqu'elles ne sont plus sous l'étroit contrôle qui dominaient ces industries il y a encore quelques années. En plus, l'orge, les dérivés du blé et du maïs sont des produits importants pour l'industrie d'alimentation du bétail décrite ci-après.

La production céréalière couvre environ 60 pour cent des terres arables au Maroc, ou 80 pour cent des superficies plantées. Moins de 10 pour cent de cette production est irriguée (mais les céréales irriguées représentent jusqu'à 40 pour cent à 50 pour cent des vastes terres irriguées du Maroc. Le reste étant cultivé dans les bour. Le Maroc produit quatre grandes céréales -- le blé panifiable, le blé dur (pour le couscous, les pâtes et le pain), l'orge (pour la consommation humaine et animale), et le maïs (produit important pour l'industrie d'alimentation du bétail) -- et des quantités moindres de riz, de sorgho de tricale, etc. Si depuis toujours les consommateurs marocains préfèrent le blé dur, actuellement le blé tendre (panifiable) a une place de plus en plus importante suite aux subventions que le Gouvernement accorde depuis un certain temps à la consommation de produits panifiables.

Sur le total des terres cultivées avec les quatre principales céréales, pratiquement 50 pour cent sont consacrées à la production d'orge, 25 pour cent pour la production de blé dur, 15 pour cent pour le blé tendre et les 10 pour cent restants pour le maïs. Les superficies plantées avec du blé tendre ont été élargies récemment suite aux politiques de soutien plus actives à l'égard de ce produit, surtout dans les zones irriguées et à forte pluviosité. La partie Nord-Ouest du pays (au Nord d'une ligne allant de Safi à Oujda) regroupe la plupart des zones de production en bour. Le blé tendre se concentre davantage au Nord où la pluviosité est plus élevée et la production d'orge est surtout prédominante plus au Sud et dans les terres cérésières plus sèches.

La production céréalière totale a largement fluctué entre les années 60 jusqu'au début des années 80, se situant entre 35 et 45 millions de quintaux (3,5 à 4,5 millions de tonnes), mais pendant la deuxième moitié des années 80, les niveaux se situaient davantage dans la fourchette de 75 à 80 millions de quintaux <sup>1</sup>. Cela contrastait avec la tendance à la baisse dans la disponibilité par habitant du début des années 70. La production totale de toutes les grandes céréales fluctue grandement d'une année à l'autre, puisque c'est surtout une culture pluviale (cf. Tableau A-1).

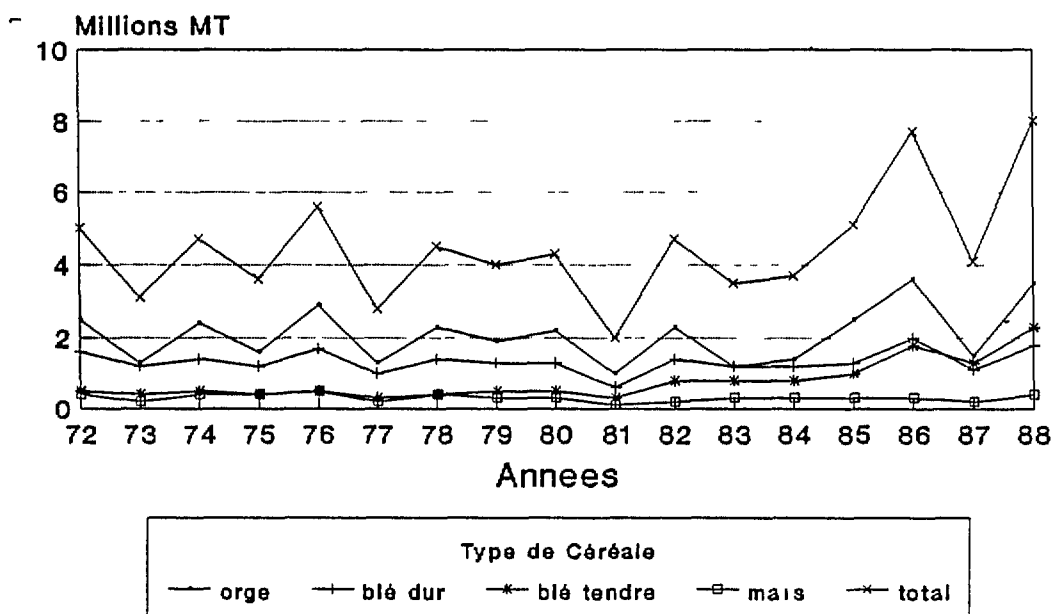
---

<sup>1</sup> Ce résultat était probablement dû à une plus grande pluviosité et à la libéralisation du sous-secteur, bien qu'il soit impossible d'évaluer le poids de ces deux facteurs.

TABLEAU A-1

PRODUCTION DES PRINCIPALES CEREALES AU MAROC, 1972-88  
(en millions de tonnes)

| Année   | Blé dur | Blé tendre | Orge | Maïs | Total |
|---------|---------|------------|------|------|-------|
| 1972    | 1,6     | 0,5        | 2,5  | 0,4  | 5,0   |
| 1973    | 1,2     | 0,4        | 1,3  | 0,2  | 3,1   |
| 1974    | 1,4     | 0,5        | 2,4  | 0,4  | 4,7   |
| 1975    | 1,2     | 0,4        | 1,6  | 0,4  | 3,6   |
| 1976    | 1,7     | 0,5        | 2,9  | 0,5  | 5,6   |
| 1977    | 1,0     | 0,3        | 1,3  | 0,2  | 2,8   |
| 1978    | 1,4     | 0,4        | 2,3  | 0,4  | 4,5   |
| 1979    | 1,3     | 0,5        | 1,9  | 0,3  | 4,0   |
| 1980    | 1,3     | 0,5        | 2,2  | 0,3  | 4,3   |
| 1981    | 0,6     | 0,3        | 1,0  | 0,1  | 2,0   |
| 1982    | 1,4     | 0,8        | 2,3  | 0,2  | 4,7   |
| 1983    | 1,2     | 0,8        | 1,2  | 0,3  | 3,5   |
| 1984    | 1,2     | 0,8        | 1,4  | 0,3  | 3,7   |
| 1985    | 1,3     | 1,0        | 2,5  | 0,3  | 5,1   |
| 1986    | 2,0     | 1,8        | 3,6  | 0,3  | 7,7   |
| 1987    | 1,1     | 1,3        | 1,5  | 0,2  | 4,1   |
| 1988    | 1,8     | 2,3        | 3,5  | 0,4  | 8,0   |
| Moyenne | 1,3     | 0,8        | 2,1  | 0,3  | 4,5   |



Il est difficile d'obtenir des informations sur la structure de la production céréalière. D'après une évaluation sur la distribution des exploitations agricoles suivant leur taille, on note que l'exploitation agricole marocaine moyenne est d'environ cinq hectares (USAID, 1986). Selon la même source, on a évalué qu'en 1974 presque 25 pour cent des familles rurales marocaines n'avaient pas de terres arables alors qu'un petit nombre d'exploitants agricoles (0,1 pour cent de toutes les familles rurales) possédait des fermes d'au moins 100 hectares, soit 10 pour cent des terres arables totales, et environ 20 pour cent des revenus totaux provenaient de l'agriculture. En bref, un très grand nombre de toutes petites exploitations agricoles céréalières au Maroc utilisent les méthodes traditionnelles de production avec un animal de trait, et un plus petit nombre d'importantes exploitations agricoles utilisent les dernières techniques mécanisées de production. Les exploitations agricoles de taille moyenne possèdent sans doute quelques unes ou toutes les machines, en particulier tracteurs et charrues, mais dépendent sur des opérateurs spécialisés pour des tâches demandant des machines plus spécifiques ou chères, telles que la récolte avec moissonneuse-batteuse.

Les importations de céréales sont surtout centrées autour du blé tendre (de l'ordre de 15-20 millions de quintaux par année, soit environ 50 pour cent des besoins totaux du pays durant ces dernières années) et, à un degré bien moindre, autour du maïs (1,5-2,5 millions de quintaux, soit 40 pour cent de la consommation totale). Le Maroc exportait jadis un peu d'orge et de blé dur dans les années de surplus, politique qui avait été abandonnée durant les années de crise du secteur agricole, et qui est récemment réapparue suite à un excédent important d'orge dans les stocks de l'ONICL.

### **Contrôle du marché avant 1987, toujours en vigueur pour le blé tendre**

L'intervention officielle sur le marché national des céréales existe depuis l'époque coloniale. Créé en 1937 sur le modèle de l'office céréalier français, l'Office cherifien interprofessionnel des céréales (OCIC)<sup>2</sup>, était chargé de stabiliser les marchés nationaux et d'exporter les céréales produites aussi bien par les colons français que les exploitants agricoles marocains. En 1971, le Gouvernement marocain, poussé par la pression publique cherchant à obtenir les aliments de base à des prix "abordables", a voté une nouvelle législation pour réglementer les prix des biens et services à toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution. Une commission centrale pour les prix, relevant de la Direction des prix du Ministère des Affaires économiques, arbitrait les politiques de prix au sein du Gouvernement. En 1973, la législation céréalière a été profondément remaniée et l'OCIC est devenu l'ONICL (Office national interprofessionnel des céréales et légumes). L'ONICL a été créé pour superviser les achats de céréales et de légumineuses aux prix officiels auprès des producteurs ainsi que les marges de stockage et de transformation. Cet office détenait le monopole sur l'organisation des importations de céréales.

Ces politiques ont été à l'origine de deux filières distinctes de commercialisation des céréales, un marché officiel où les prix et les échanges de céréales et de farine étaient contrôlés par l'ONICL et un marché parallèle. La filière officielle de ce double système a toujours été, et reste, plus importante pour

---

<sup>2</sup> Il est important de noter l'appellation "interprofessionnel" dans les deux noms de l'OCIC et de l'ONICL. Cela se rapporte à la philosophie de collaboration adoptée par les principaux acteurs privés de la filiale de commercialisation verticale (l'interprofession) — c'est-à-dire, les exploitants agricoles, les grossistes, les minotiers et boulangers industriels — tous coopérant sous la direction ou la conduite de l'office de commercialisation.

le blé panifiable que pour les autres principales céréales. Les prix officiels étaient pratiqués par les commerçants autorisés et les coopératives publiques dans les centres de collecte officiels. Ou alors, les producteurs vendaient leurs céréales sur les marchés locaux aux prix parallèles en vigueur. Mais les minotiers ne pouvaient pas acheter directement le blé panifiable auprès des exploitants agricoles ou des marchés ruraux. Tous les échanges de céréales achetées officiellement ou importées devaient être autorisés par l'ONICL. Mais cet office, contrairement à de nombreuses autres institutions publiques de commercialisation des céréales, n'est jamais devenu le propriétaire officiel des céréales dont il contrôlait les mouvements. Le Tableau A-2 est un diagramme schématique de ces filières de commercialisation pour le sous-secteur céréalier avant la réforme, bien qu'il reste en grande partie le même pour les filières actuelles de commercialisation du blé tendre.

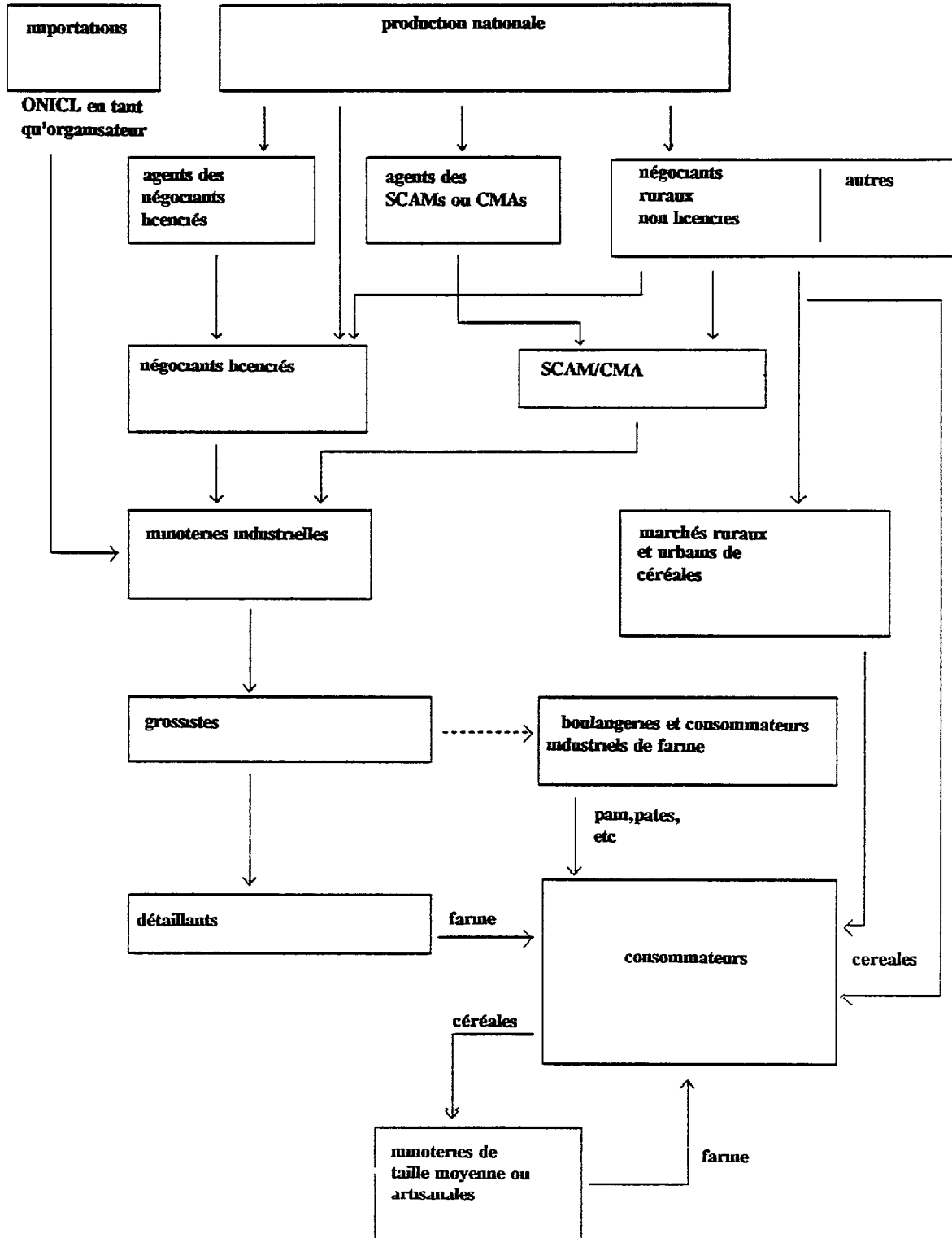
A la fin des années 70 et début des années 80, l'économie céréalière du Maroc traversait une grave crise. La baisse des prix à la production nationale, une intervention de plus en plus forte au niveau de la commercialisation, du stockage et de la transformation, et un dirham de plus en plus surévalué qui rendait les céréales importées plus compétitives ainsi que la crise des finances publiques étaient autant de facteurs qui avaient laissé leur marque. Lorsque la production totale a décliné, le marché officiel n'a pu obtenir que 20 pour cent seulement de la production totale de blé panifiable et 15 pour cent de la production totale de maïs, les ventes de blé dur et d'orge à l'ONICL étaient insignifiantes. C'est la raison pour laquelle la réforme de la commercialisation des céréales constituait une partie aussi importante des réformes de politiques du secteur agricole visées par les prêts à l'ajustement du secteur agricole de la Banque mondiale (PASA I et II), début des années 80.

### **Réforme des politiques cérésières**

Les négociations et les termes de la réforme des politiques cérésières sont détaillées et complexes. Aux fins d'évaluation du PAM, il est important de faire le point pour le milieu des années 90. En bref, le programme de réforme a valu les changements suivants dans le sous-secteur

- Libéralisation complète des politiques nationales de prix et d'échanges pour le blé dur, l'orge et le maïs. L'ONICL continue de superviser l'importation de toutes ces céréales (surtout le maïs) et recouvre un prélèvement spécial devant servir à promouvoir le développement d'une production nationale compétitive,
- Tous les prix et échanges sur les marchés officiels du blé tendre restent sous le contrôle de l'ONICL ainsi que les marges des grossistes et des minoteries, et le prix à la consommation pour les différents types de pain fabriqués uniquement avec de la farine de blé tendre,
- Le prix à la production pour le blé tendre est fixé selon une relation négociée aux cours mondiaux (25 pour cent au-dessus d'une moyenne mobile de cinq ans du prix de référence international, ne devant pas être inférieure aux termes réels du prix national de l'année précédente et pas non plus inférieure au prix national en termes réels de 1986), l'ONICL coordonnant toutes les importations et l'application du barème flottant,

**TABLEAU A-2**  
**AGENTS DES FILIERES DE COMMERCIALISATION VERTICALE DU**  
**BLE PANIFIABLE ET DES PRODUITS A BASE DE BLE MAROCAINS**



(Source : Oman Aloui Agro-Concept)

- En attendant l'éventuelle élimination totale du programme de subventions à la consommation, la subvention du prix à la consommation de la farine de blé panifiable devait être limitée à une quantité fixe de **farine nationale** (1,2 millions de tonnes de blé, ce qui correspond environ à 50 pour cent du blé panifiable fabriqué par les minoteries industrielles) produite à un taux d'extraction plus élevé que celui autorisé auparavant selon les quotas de production pour chaque minoterie. En outre, les programmes d'allocation pour les consommateurs pauvres devaient être élargis, et
- Règlement des arriérés du Gouvernement marocain à l'industrie minotière et aux transporteurs qui apportent tout le blé et farine panifiables dans le pays, à des taux fixes et subventionnés

Il reste encore des changements de politiques à faire pour que cet élément vital de l'industrie céréalière marocaine fonctionne avec un maximum d'efficacité. Ces changements feront l'objet d'un projet de Réforme de commercialisation des céréales de l'USAID avec le MARA/DPAE. Dans le cadre de ce projet, on se propose de mettre sur pied, avec le Gouvernement marocain, un nouvel ensemble de politiques cohérentes concernant l'administration des importations et exportations, l'impact des changements de politiques sur l'agroindustrie qui s'occupe de la commercialisation, des transports, du stockage, de la transformation et du financement de la production céréalière nationale, le futur rôle de l'ONICL et une aide suffisante (aliments ou revenus) aux groupes marocains les plus défavorisés.

Contrairement au sous-secteur du sucre ou des graines oléagineuses du Maroc, où les industries de transformation voient leur viabilité financière et économique à long terme étudiée de près, l'industrie minotière n'a pas encore été soumise à ce type d'examen. Il s'agit surtout d'observer les impacts possibles des différentes options supplémentaires de déréglementation des céréales sur l'agroindustrie qui achète, transforme et utilise le blé produit nationalement et importé. Quels sont les taux actuels relatifs d'efficacité technique et économique des différentes parties de l'industrie du secteur céréalière? Quels changements sont les plus importants pour chaque groupe d'industrie? Faudra-t-il des programmes avec des paiements compensatoires ou des investissements dans de nouvelles usines pour aider à alléger les répercussions de la déréglementation sur le chiffre d'affaires ou l'emploi?

Les changements de politiques céréalières mis en place jusqu'à présent ont énormément modifié la manière dont les minoteries et les sociétés d'alimentation pour bétail se procurent leurs céréales. Comment le secteur minotier a-t-il répondu au système de quotas pour la production de la **farine nationale**? Quel a été l'impact financier du nouveau système? Comment réagissent les sociétés d'alimentation pour bétail face à la déréglementation du commerce du maïs, surtout si l'on connaît le rythme plus lent des réformes concernant le sous-secteur des graines oléagineuses? Y-a-t-il d'autres contraintes réglementaires dans les systèmes qui empêchent les minoteries et les sociétés d'alimentation pour bétail de répondre plus efficacement aux changements dans les conditions de la demande et de l'offre du marché?

### **Possibilités de développement agroindustriel dans le secteur céréalière**

Il y a des possibilités en amont et en aval pour un développement de l'agroindustrie privée servant les producteurs de cultures en plein champ aussi bien suite à la croissance de la production, mais surtout grâce à la déréglementation de l'industrie. Du côté amont, se trouvent les industries qui produisent, conditionnent et vendent les intrants aux exploitants agricoles. Du côté aval, on peut anticiper des

changements dans les commerces qui vendent, stockent, transportent, transforment et utilisent les farines et les autres produits céréaliers intermédiaires. Le degré de développement de ces entreprises dépendra partiellement des changements dans la demande globale de consommation pour les différentes céréales qui peut être également influencée par les politiques du Gouvernement et les investissements dans la recherche sur la technologie alimentaire.

### **Entreprises chargées de l'approvisionnement en intrants**

Il y a quatre grands types d'intrants que les agroindustries fournissent aux producteurs marocains (mise à part l'eau d'irrigation). Ce sont les semences, les engrais, les autres produits chimiques et les machines agricoles. L'industrie des semences au Maroc fait l'objet d'une section séparée ci-après dans cette Annexe. L'équipe n'a pas eu le temps d'examiner les questions relevant des produits chimiques agricoles, mais l'on peut noter cependant que l'utilisation de certains produits chimiques en agriculture est généralement plus importante dans la production horticole que pour les cultures dont il est question ici.

**Tendances générales.** La consolidation des terres et la diminution du nombre d'exploitations agricoles (tendance qui a déjà eu lieu dans pratiquement tous les pays au fur et à mesure que le secteur agricole se modernise) continuera probablement à marquer la production en bour marocaine. Un nombre plus important de grands exploitants agricoles chercheront à obtenir leurs intrants pour la production auprès de détaillants spécialisés et les représentants des grossistes et des fabricants. Le nombre de ceux qui obtiennent leurs intrants dans les souks diminuera probablement. Ainsi, même si des changements importants marquent ce type d'agroindustrie, l'impact global sur les revenus et l'emploi devrait être mineur. En d'autres termes, il y a aura croissance, mais plutôt par le biais de changements dans la structure des industries de production et de soutien que dans le nombre de ceux qui profitent de la croissance. Du côté aval, si le Maroc emprunte la voie tracée du développement, la croissance risque surtout de se faire dans la transformation des cultures de plein champ en nouveaux produits, notamment en produits conditionnés.

**Machinerie.** Les machines sont de plus en plus utilisées, même au niveau du petit exploitant. Un peu partout, les tracteurs et les charrues sont utilisées ainsi que les moissonneuses et batteuses. Par contre, on manque de matériel pour préparer les semis. La politique actuelle régissant les importations exonère des droits de douane toute importation de nouvel équipement, mais taxe fortement les pièces de rechange, si bien l'on a tendance à user le matériel jusqu'au bout, puis à en acheter du nouveau. Les moissonneuses-batteuses, les tracteurs et les botteleuses sont conduites par les fournisseurs de services mécaniques sur des milliers de kilomètres, entraînant une rapide dépréciation. Les remorques ne bénéficient pas de cette franchise de droits et, par conséquent, les opérateurs ne voient aucune raison particulière de payer la même somme que pour acheter une moissonneuse-batteuse et une botteleuse autopropulsée.

Les politiques actuelles peuvent également influencer les fournisseurs les poussant à importer des machines pour les grands exploitants agricoles. Les chercheurs en cultures arides établis à Settat travaillent depuis le milieu des années 80 sur des tests de petit équipement et ont commencé à produire des prototypes dans leurs ateliers. Ces machines sont destinées aux petits exploitants agricoles et aux fermiers des collines. Jusqu'à présent, le programme de cultures arides n'a fait aucune analyse de marché sur l'impact des machines plus petites. Le projet PAM pourrait être en mesure d'aider à promouvoir une adaptation technologique appropriée qui serait la base d'une série d'agroindustries pouvant être rentables.

**Engrais.** Le manque de souplesse dans la préparation d'engrais et l'inefficacité de l'approvisionnement en ce domaine est un obstacle pour la production agricole au Maroc. La préparation industrielle actuelle d'engrais ne tient pas compte des différences régionales du point de vue fertilité et marchés. Bien que l'Etat lâche son emprise sur l'industrie des engrais (FERTIMA, organisme parapublic qui doit bientôt être privatisé), les producteurs ne voient pas encore des produits plus adaptés sur le marché. Anticipant la déréglementation, un certain nombre de sociétés marocaines, soit seules, soit avec des partenaires, explorent la possibilité de mettre en place des réseaux de distribution des entreprises de production et de conditionnement.

C'est un domaine où le projet PAM pourrait apporter un soutien. Par exemple, financer des études de marché, de la demande, et les besoins des producteurs. En plus, il existe un marché spécialisé pour les engrais de fertigation. Vu que l'on cherche plutôt à entrer sur le marché et à répondre aux nouvelles normes de la CEE en vigueur pour garantir l'innocuité des produits agricoles, il est nécessaire de mettre sur pied des services certifiés par l'Etat pour tester les résidus sur les produits frais. L'équipe recommande que dans l'étape de conception de PAM une haute priorité soit accordée aux services de soutien pour une nouvelle industrie de production et de commercialisation des engrais.

### **Commercialisation et transformation**

**Commercialisation, stockage, et transport des céréales.** Au fur et à mesure que la production céréalière au Maroc se modernise et est déréglementée en même temps, il y aura des changements importants dans la commercialisation et le stockage des céréales ainsi que les transports. Cela sera particulièrement vrai pour le blé panifiable où le contrôle de l'ONICL a été des plus importants. Lorsque le système de "commerçants autorisés par l'Etat" travaillant avec des marges de prix fixes sera remplacé par un marché plus libre, il y aura de nouvelles possibilités pour des complexes commerciaux plus modernes et plus efficaces. La même chose s'applique au stockage des céréales où les anciennes SCAMS (Sociétés coopératives agricoles marocaines) sont à privatiser, soit à radicalement transformer. La capacité de stockage des céréales est encore détenue en grande partie par la SCAMS, les minoteries industrielles privées, et dans plusieurs des grands ports, et reste toujours sous la supervision de l'ONICL.

Pour les principales céréales, des structures de stockage de céréales et de matériel de manutention en vrac pourront être détenues par le secteur privé ou des opérations conjointes de manière à ce que les exploitants agricoles puissent davantage profiter des meilleures possibilités de commercialisation qu'offre la déréglementation du sous-secteur des céréales. La possibilité pour les exploitants agricoles, de taille différente, d'accéder à un matériel de manutention en vrac sera un des principaux déterminants de la rentabilité de la production naturelle de blé et d'orge. C'est l'un des thèmes qui sera étudié dans le cadre du projet de Réforme de la commercialisation des céréales financé par l'USAID, pouvant aboutir à des possibilités d'investissement commercial dans ces nouvelles installations décentralisées de stockage et de manutention.

**Industrie de transformation des céréales et industrie secondaire.** Il y a deux grands types d'utilisateurs d'agroindustries en aval, du blé marocain ou blé importé.



- L'industrie minotière, composée de grandes minoteries industrielles (toujours sous le contrôle de l'ONICL par le biais du programme de farine nationale et des autres contrôles de fluctuations et prix en vigueur), des minoteries modernes de taille moyenne et un grand nombre de moulins traditionnels locaux de type "artisanal" (cf Tableau A-2), et
- Les industries à base de farine, surtout les boulangeries (grandes et petites) et les pâtisseries, ainsi que les usines de pâtes, de couscous et de gâteaux

Les grandes minoteries ont besoin d'être modernisées, regroupées et restituées pour fonctionner selon les lois du marché plutôt que dans le cadre d'un système administré. Actuellement, l'industrie reçoit une aide de US Wheat grâce à un programme de formation pour les meniers. Il y a de bonnes possibilités de développer davantage l'industrie minotière moderne de taille moyenne afin qu'elle puisse produire une gamme plus large d'articles, surtout les farines et mélanges de blé dur, dont nombreux sont transformés par les petits broyeurs à marteaux qui probablement vont devenir moins importants dans l'avenir. Il y a également de très bonnes possibilités commerciales dans le conditionnement et la commercialisation moderne des farines de blé dur qui restent le produit préféré de la plupart des Marocains en ce qui concerne leur consommation de pain.

Les industries utilisant de la farine connaîtront probablement un essor important suite à la croissance de la population, le dérèglement du blé et de la farine panifiable, les changements dans les goûts du consommateur et le besoin inévitable qui s'en suit pour des préparations pour une cuisine "vite-faite". Il convient d'entreprendre une étude de la demande et une recherche en matière de technologies alimentaires pour anticiper la demande de nouveaux produits et aider à créer ou à utiliser différemment le blé et les légumineuses.

## GRAINES OLEAGINEUSES

### Base de ressources

Stimulé par des prix à la production garantis à des niveaux très favorables, les superficies cultivées ainsi que la production de graines oléagineuses (surtout le tournesol) ont augmenté très rapidement depuis 1982. Les régions cultivées en tournesol sont passées d'environ 12 000 hectares en 1982 à 120 000 hectares en 1989. Dans les années 70, le tournesol était surtout cultivé dans la région de Gharb, mais à présent la production s'étend à Sais, Loukos et Zaer. La production de graines de soja, de colza, et autres huiles reste marginale, mais celle de graines de colza augmente, on note un intérêt important pour cette culture.

Le coton vient au deuxième rang des graines oléagineuses produites au Maroc. Les zones cultivées ont beaucoup fluctué par le passé, la production a commencé au début des années 50, a atteint un record de 22 000 hectares en 1965, suivi par une tendance à la baisse marquée par de larges fluctuations jusqu'en 1989 où la production a rebondi et garde depuis une tendance régulière à la hausse. La production se concentre dans les zones irriguées de Tadla, Gharb, et Doukkala.

La production d'huile comestible au Maroc, après avoir stagné pendant de nombreuses années, augmente rapidement depuis 1985.

- La production d'huile de tournesol a progressé, passant d'environ 4 000 tonnes en 1980 à 12 000 tonnes en 1985, et à 160 000 tonnes en 1989,
- Les augmentations dans la production de coton étaient importantes, bien que moins spectaculaires. Ayant baissé à 14 000 tonnes en 1984, la production a retrouvé en 1988 son maximum antérieur de 30 000 tonnes (atteint auparavant en 1964),
- La production d'autres graines oléagineuses augmente rapidement mais reste marginale environ 6 000 tonnes en 1987

En 1986, l'on estimait la consommation totale d'huile à 260 000 tonnes, elle devrait augmenter à 390 000 tonnes d'ici l'an 2000. L'huile extraite de graines oléagineuses remplace de plus en plus l'huile d'olive (surtout chez les consommateurs marocains dans les zones rurales) la consommation totale ayant augmenté suite aux prix plus faibles de l'huile de graines et jusqu'à récemment à la négligence de l'industrie de l'huile d'olive. Ces tendances sont indiquées par les chiffres suivants

**CHANGEMENTS DANS LA CONSOMMATION D'HUILE PAR HABITANT**  
(kilogrammes par habitant)

| <u>Types d'huile</u> | <u>1970</u> | <u>1985</u> |
|----------------------|-------------|-------------|
| Olive                | 5,0         | 2,8         |
| Graine               | 5,3         | 10,1        |
| Total                | 10,3        | 12,9        |

L'autosuffisance du Maroc en ce qui concerne les huiles comestibles était environ de 17 pour cent au début des années 80, surtout grâce à l'importante production d'huile d'olive. Avec la croissance rapide de la production de tournesol, ce ratio d'autosuffisance augmente rapidement et l'on estime qu'il a atteint environ 50 pour cent en 1990. Accomplissement qu'il convient de souligner du point de vue agricole, mais préoccupant du point de vue coût total des subventions des prix à la production qu'il a fallu verser pour atteindre et soutenir ce niveau de production nationale. Ceci, combiné à d'importantes plantations d'oliviers et les changements actuels ou nécessaires dans l'industrie connexe de l'alimentation de bétail, font qu'il est extrêmement important de faire une analyse sérieuse et de procéder à d'importants changements dans la politique nationale de l'huile comestible <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Cinq grandes études au moins ont été faites durant ces dernières 15 années sur les différents aspects de la politique nationale des huiles comestibles. Les deux dernières, "Programme de développement des oléagineux", effort conjoint du PNUD/FAO/Gouvernement marocain, ainsi qu'une étude controversée faite par le Bureau français de Mars et Co, auraient été extrêmement utiles à la présente analyse. Mais aucune de ces études n'était disponible pour être consultée par l'équipe

## Structure de la commercialisation et de la transformation des graines oléagineuses

L'industrie des graines oléagineuses au Maroc, au niveau de la commercialisation et de la transformation, est très concentrée. Comme on peut le voir

- COMAPRA, entreprise parapublique, détient le monopole de la collecte des graines de coton et de tournesol, qu'elle achète à des prix officiels fixés auprès des producteurs. La COMAPRA égrainant tout le coton brut, elle en est le seul fournisseur,
- La transformation des graines oléagineuses (broyage et extraction) est réalisée par une seule entreprise, SEPO, filiale du groupe de l'ONA. Récemment, sa capacité de transformation a été élargie à 200 000 tonnes par an. La SEPO achète toutes les graines oléagineuses auprès de la COMAPRA. La SEPO transforme l'huile pour le Gouvernement marocain et touche une commission de transformation en fonction d'une analyse des coûts de la transformation faite en 1974 et mise à jour chaque année, et
- Le raffinage des huiles est fait par 14 usines marocaines ayant une capacité totale de 350 000 tonnes par an. La BURAPRO a une fonction de coordination des raffineries, avec des représentants de Lesieur, Cristal, SEPO et CMH. Vu que les trois premières des sociétés mentionnées ci-dessus sont des filiales du groupe ONA et vu que ces sociétés contrôlent 50 pour cent de la capacité de raffinage et de toute la capacité de broyage, il est évident que le groupe de l'ONA joue un rôle majeur, voire unique, dans le sous-secteur des graines oléagineuses.

Les importations d'huile sont contrôlées par le Gouvernement marocain. C'est le Ministère du Commerce et de l'Industrie qui lance des appels d'offres pour les importations d'huile brute (surtout de l'huile de soja et de l'huile de colza). Il est interdit d'importer de l'huile raffinée. Les importations d'huile de graines brute sont distribuées aux 14 raffineries selon les quotas conformes, quoique pas strictement, à la capacité de transformation de chaque usine. Certaines raffineries vendent leurs quotas à d'autres.

Les principales caractéristiques de la politique des prix du Gouvernement marocain en ce qui concerne l'huile de graines sont les suivantes

- Prix fixes à la production pour les graines oléagineuses avec garantie d'achat illimité par la COMAPRA. Le prix à la production est à présent fixé par rapport au cours mondial avec un coefficient de protection,
- Prix fixes à la consommation pour les huiles raffinées à partir de graines et huile d'olive gratuite,
- Commission garantie aux transformateurs pour l'extraction par broyage et le raffinage selon leur structure de coûts, avec mise à jour annuelle de l'évaluation,
- Subventions importantes pour égaliser les prix fixes à la production, les marges garanties de transformation et les prix à la consommation,
- Prix également fixés pour le torteau, intrant essentiel de l'industrie fourragère.

La politiques des prix à la production lèsent les producteurs de coton le ratio des prix des semences de coton et de tournesol sur le marché mondial varie entre 70 et 81 pour cent, alors que celui des prix nationaux n'est que de 48 pour cent. Le faible prix de l'huile raffiné subventionné à la consommation (7 DH/l) et le libre prix de marché de l'huile d'olive expliquent pourquoi l'huile de graines remplace pratiquement l'huile d'olive. On considère de plus en plus l'huile d'olive comme un produit "supérieur", si ce n'est "de luxe," que l'on demande pour ses qualités particulières.

### **Possibilités d'intervention de l'AID**

C'est un sous-secteur complexe du fait de ses propres problèmes de politiques et de ses rapport avec le secteur du bétail par l'intermédiaire de l'industrie d'alimentation. Il est vraiment nécessaire d'effectuer des travaux d'analyse plus approfondis qui pourraient s'inscrire dans le cadre du projet PAM. Il est également possible d'envisager des recherches ainsi qu'une assistance technique industrielle, particulièrement en ce qui concerne la productivité en matière d'huile d'olive et la transformation à moyenne échelle. A part cela, c'est un sous-secteur si concentré et si susceptible du point de vue politique que cette équipe ne voit guère de possibilités pour une participation importante de la part du projet PAM.

## **BETTERAVES SUCRIERES ET CANNES A SUCRE**

### **Base de ressources et avantages comparatifs naturels**

La canne à sucre a été cultivée et transformée au Maroc dès le douzième siècle, mais au dix-huitième siècle la production disparut à mesure que celle de la canne à sucre tropicale s'élargit. L'ère moderne de production de betteraves sucrières et de cannes à sucre a débuté avec les recherches effectuées au commencement des années 1900. La production de betteraves sucrières sur une plus large échelle a commencé après l'aménagement d'importants périmètres d'irrigation à la fin des années 1950 et au début des années 1960. La technologie de production de la canne à sucre a été mise au point au cours des années 1960 et utilisée en 1973 dans des périmètres irrigués. Les betteraves sucrières ont également été produites dans les conditions pluviales des périmètres septentrionaux gérés par l'ORMVA.

Les cultures sucrières ont une meilleure productivité et un contenu en sucre plus important dans les périmètres d'irrigation centraux et méridionaux. Des études récentes (Mars et Co, 1987) indiquent que les périmètres septentrionaux dans le Gharb et le Loukos ont des climats marginaux limites pour la canne à sucre et la production pluviale de betteraves sucrières. Le périmètre de Moulouya dans le Nord connaît des gelées sévères et se trouve probablement hors de la zone marginale pour ces deux cultures sucrières. Les périmètres méridionaux dans le Tadla et le Doukkala possèdent les meilleurs avantages comparatifs naturels du point de vue des facteurs climatiques. La productivité des cultures sucrières, mesurée par le rendement, est inférieure à celle des pays dont les climats sont plus favorables à la production de betteraves sucrières et de cannes à sucre.

## Structure de l'industrie et utilisation de la technologie

L'industrie sucrière a généralement été intégrée verticalement et contrôlée publiquement afin d'assurer sa sensibilité aux besoins du **Plan sucrier** stratégique qui vise à optimiser l'autosuffisance nationale de la production sucrière. Les objectifs de l'an 2000 ont été fixés à 135 000 hectares de cannes à sucre et 70 000 hectares de betteraves sucrières. En 1989, 15 200 hectares de cannes à sucre et 63 100 de betteraves ont été produits. Ces chiffres varient d'une année à l'autre, mais il est improbable que ces objectifs soient atteints suite aux réductions des subventions à la production de cannes à sucre. La production sucrière totale du Maroc a augmenté de façon régulière depuis le début des années 1960, cette croissance étant surtout due aux betteraves sucrières produites en terrains irrigués. Les importations de sucre ont été relativement constantes de 250 000 à 300 000 tonnes par an. La consommation totale est d'environ 650 000 tonnes, selon l'examen du secteur sucrier effectué par le ministère de l'Agriculture en 1989. On s'attend à ce que la consommation atteigne 880 000 tonnes d'ici l'an 2000. L'autosuffisance du pays en ce qui concerne la production sucrière est à l'heure actuelle de 70 pour cent. La production nationale s'est développée suffisamment rapidement pour suivre la croissance de la population et permettre une augmentation de la consommation de sucre par habitant de 26 kg en 1963-65 à environ 36 kg durant la période 1986-89 (DPAE, 1990).

Le sucre est produit à l'intérieur ou près des périmètres irrigués gérés par les ORMVA de Moulouya, Loukos, Gharb, Tadla et Doukkala. Jusqu'en 1988, les ORMVA étaient responsables de l'organisation, de l'approvisionnement en intrants, du financement de la production, de quelques récoltes, et de la gestion du transport des matériaux bruts aux raffineries de sucre. Dès 1988, selon les termes de PASA II, les raffineries de sucres sont devenues elles-mêmes responsables du financement, de l'approvisionnement en intrants, et de la gestion du transport. L'Office National de Transport (ONT) reste responsable de l'acheminement des cultures entre les exploitations agricoles et les raffineries, mais est payé par ces dernières. On envisage également un transport direct aux raffineries par les producteurs de betteraves et de cannes à sucre. Les exploitants agricoles sont organisés en Associations des Producteurs dans chaque périmètre d'irrigation. Les raffineries de sucre sont membres de l'Association Professionnelle Sucrière.

L'industrie sucrière est soutenue par trois instituts de recherche. L'Institut Sucrier d'Etudes, de Recherche, et de Formation (ISERF) est une compagnie privée soutenue par l'industrie de raffinage du sucre. L'ISERF étudie les problèmes de l'industrie, effectue des recherches agronomiques et industrielles pour l'industrie de la betterave sucrière, fournit des services analytiques sur les raffineries de sucre, et forme le personnel de l'industrie sucrière. Le Centre Technique de la Canne à Sucre (CTCAS) fournit, en collaboration avec l'ORMVA et l'INRA, des services de recherche et de multiplication des plants de canne à sucre. L'IAV Hassan II offre à l'industrie sucrière des services de recherche et de formation et effectue des analyses, principalement pour les raffineries sucrières privées.

La politique des prix de l'industrie sucrière est établie par la Commission interministérielle des prix, les ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, des Finances, et de l'Intérieur y sont représentés. Un ajustement sectoriel ainsi que des inquiétudes budgétaires de la part du Gouvernement marocain ont suscité un mouvement qui cherche à augmenter l'efficacité de la production, à réduire les subventions, et à recouvrer les coûts de l'eau d'irrigation et autres services fournis. Ces pressions devraient aboutir, un jour, à une concentration de la production de cannes à sucre dans les périmètres plus méridionaux, loin des zones de gelées, et favoriser le déclin déjà évident de la production pluviale de betteraves sucrières.

L'étude récente sur les **Prix et Incitations** (MARA/DPAE, 1990) montre qu'en termes de profits économiques nets, la production sucrière est une manière très inefficace d'utiliser les ressources productives du Maroc, rivalisant peut-être avec le degré de protection dont bénéficient les producteurs de cultures sucrières des Etats-Unis et d'Europe. Pour que la betterave sucrière marocaine sans protection soit compétitive, il faudrait des prix de 15 à 18 cents/livre au lieu du prix mondial de 10,17 cents/livre calculé lors de cette étude. Sans protection, la canne à sucre nécessiterait, pour rester compétitive, des prix mondiaux du sucre blanc raffiné à partir de la canne à sucre d'environ 22 à 32 cents/livre. Les rendements devraient être accrus de 30 à 75 pour cent pour qu'il soit possible d'atteindre un Coût de Ressource national de 1 pour la betterave sucrière, et les rendements actuels devraient être doublés ou triplés pour que la canne soit rentable dans la production de sucre raffiné.

Ces niveaux de protection et de subvention sont plus élevés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois suite aux fluctuations énormes des prix mondiaux au fil des ans. Bien que ces politiques aient jadis été justifiées pour économiser les devises étrangères et préserver la sécurité alimentaire, il sera plus facile d'atteindre ces objectifs si l'on utilise les terres irriguées pour d'autres cultures d'exportation à revenus plus importants.

### Raffinage du sucre

Le Maroc compte treize usines/raffineries publiques et deux raffineries privées. Il y a trois raffineries capables uniquement de transformer le sucre brut en sucre blanc, sept qui peuvent produire du sucre brut et le raffiner en sucre blanc, et cinq qui ne peuvent produire que du sucre brut. Soixante-quinze pour cent de la capacité de raffinage est réservée à la betterave sucrière et 25 pour cent à la canne à sucre. Une raffinerie située dans le Nord-est du pays possède des pilons et des broyeurs à la fois pour les betteraves sucrières et pour la canne à sucre. Les usines/raffineries publiques opèrent sous la direction du ministère du Commerce et de l'Industrie. Aucun produit à base de sucre brut ou de sucre roux n'est vendu sur le marché au détail pour la consommation nationale. Le produit final est dans tous les cas du sucre blanc vendu sous forme de granulés, de cubes, ou de pains.

Les opérations d'usinage et de raffinage utilisent les capacités actuelles des usines à des degrés qui varient de manière importante d'une année à l'autre selon la récolte des cultures sucrières et le niveau des importations de sucre brut. Les raffineries produisant du sucre brut ont tendance à être utilisées légèrement plus que celles raffinant le sucre blanc, les niveaux d'utilisation variant de 55 à 95 pour cent. Du fait de l'ajustement des politiques réduisant les marges d'opérations des usines et des raffineries, l'industrie a sérieusement commencé à consolider ses opérations de transformation. L'efficacité varie énormément suivant les étapes de la transformation, du raffinage jusqu'au sucre brut et au sucre blanc fini. Les raffineries ont également commencé à travailler avec les producteurs pour étudier les facteurs permettant d'obtenir un contenu en sucre extractible important ainsi qu'un raffinage et une extraction efficaces. Les raffineries font face actuellement aux prix élevés de l'énergie, à une consommation excessive d'eau, à un problème d'environnement en ce qui concerne l'élimination sûre des eaux résiduelles, et à la nécessité de rendre leurs opérations de manutention des matériaux bruts et de transformation beaucoup plus efficaces. On considère que la détérioration des matières premières entre les champs, l'usine, et les entrepôts des raffineries représente un obstacle majeur à l'augmentation de l'efficacité en matière d'extraction.

Les dérivés du raffinage sont la mélasse, la pulpe de betterave, les granulés secs de pulpe de betterave, et la bagasse. L'exportation de la mélasse varie énormément entre 20 et 80 pour cent de la

production de mélasse La mélasse est utilisée dans le pays par l'industrie du bétail en tant que supplément alimentaire, substrat pour la production de levure, et ingrédient dans la production d'alcool éthylique et d'acide citrique La pulpe de betterave est vendue aux producteurs de bétail La bagasse est utilisée dans les usines et les raffineries comme source d'énergie La chaleur résiduelle n'est pas utilisée comme source d'énergie dans la plupart des usines, bien que l'ISERF ait effectué certaines études sur la possibilité de son utilisation

### **Possibilités de marché: nationales et étrangères.**

Il existe peu de possibilités viables d'exportation pour l'industrie sucrière du Maroc L'exportation de la mélasse est une opération à faible plus-value Du fait de la volatilité des marchés mondiaux, on peut penser que la politique actuelle du Maroc, qui cherche à atteindre un certain niveau de production pour donner à son économie une marge protectrice contre toute variation importante des prix du sucre, est une approche raisonnable, mais il faudrait comparer soigneusement les niveaux de risques en matière de prix et les coûts budgétaires anticipés Les tendances à long terme des prix du sucre laissent prévoir le déclin continu de la moyenne des prix réels L'utilisation de plus en plus importante des édulcorants artificiels et naturels maintiendront la pression sur les prix du sucre, même si la production mondiale varie énormément au gré des facteurs climatiques ou politiques La protection dont bénéficient les producteurs de sucre dans beaucoup de pays va continuer à l'avenir de jouer un rôle dans le marché mondial du sucre étant donné que les négociations actuelles du GATT ne semblent pas s'orienter vers une diminution des tarifs et une protection des quotas

La consommation nationale de sucre a augmenté depuis les années 1960 La consommation par habitant est passée d'environ 23 kg au début des années 1960 aux alentours de 36 kg à la fin des années 1980 L'étude sur les Prix et Incitations (MARA/DPAE, 1990) suggère que cette croissance est due en partie à la politique nationale qui maintient de bas prix à la consommation Le Maroc s'achemine vers la mise en place d'un niveau optimal d'indépendance qui assurera aux producteurs et aux raffineurs un certain degré de protection après l'élimination de nombreuses subventions La croissance de la population, l'urbanisation, et l'augmentation des revenus vont sans doute contribuer à une croissance continue de la demande nationale en sucre, celui-ci restant une source d'énergie peu coûteuse pour un important segment de la population même après la mise en place des mesures d'ajustement au marché Cependant, il semble vraisemblable qu'un remaniement aura lieu à la fois au niveau de la production et de la capacité de raffinage Les producteurs inefficaces y perdront leur part de marché ou se retireront de la production

La croissance de la population urbaine et des revenus urbains devraient offrir de nouveaux débouchés favorisant une croissance de l'utilisation des dérivés de l'industrie sucrière Une transformation nationale plus importante de la mélasse en est un La consommation de boissons sucrées, de conserves, de jus de fruits, et de confitures augmente au Maroc et devrait fournir l'occasion de produire plus d'acide citrique

### **Occasions particulières de participer au projet**

Une plus grande utilisation des dérivés de transformation ainsi qu'une amélioration de l'efficacité des usines et des raffineries fournissent de nouvelles possibilités Citons notamment

- production d'acide citrique à partir de mélasse,

- amélioration de la transformation afin de réduire les inefficacités actuelles,
- production d'énergie à partir de la transformation de la chaleur résiduelle,
- systèmes de recyclage de l'eau pour réduire les coûts en eau, l'eau résiduelle, et les problèmes de contrôle de la pollution,
- travaux de recherche-développement sur la mise au point de nouveaux produits à partir des dérivés, telle l'utilisation de la bagasse et de la mélasse comme ingrédients et substrats de matières chimiques organiques spécialisées

L'USAID pourrait fournir son assistance dans les domaines de la recherche et du développement de techniques de production de cultures. On devrait étudier la mécanisation de la récolte des cultures sucrières comme moyen de réduire les pertes de sucre entre les champs et la raffinerie. L'amélioration des usines et des techniques de transformation pourraient, du point de vue économique, jouer un rôle important dans l'efficacité de l'industrie.

Les fournisseurs américains d'équipement travaillant avec l'industrie sucrière trouveront peut-être des possibilités de procurer aux usines et raffineries de sucre des machines ainsi qu'une aide technique en matière de transformation. La modernisation des raffineries pour réduire la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau pourrait également offrir des possibilités de ventes. La loi interdit à l'USAID de fournir une aide directe aux industries sucrières d'outre-mer. Cependant, l'A I D pourrait fournir une assistance en ce qui concerne le traitement de l'eau déversée par les usines et les raffineries.

#### NOTE SUR LES LEGUMINEUSES ALIMENTAIRES

Au Maroc, comme dans de nombreux environnements agricoles semi-arides, les légumineuses alimentaires jouent un rôle important dans les systèmes traditionnels d'exploitations agricoles ainsi que dans la nutrition, car elles fournissent souvent d'excellentes sources de protéines complémentaires à celles des cultures céréalières de base. Les légumineuses cultivées au Maroc s'inscrivent dans quatre grandes catégories comme l'indique le tableau ci-dessous.

#### MOYENNES 1972-1988

| Type         | Surface plantée (000 ha) | Rendement (Qx/ha) | Production Totale (milliers de tonnes) |
|--------------|--------------------------|-------------------|--|
| Fèves        | 200                      | 8,6               | 171                                    |
| Pois chiches | 74                       | 7,3               | 54                                     |
| Petits pois  | 75                       | 6,6               | 50                                     |
| Lentilles    | 53                       | 5,3               | 28                                     |

Source MARA/DPAE, "Séries historiques", 1990



La production totale de légumineuses semble avoir atteint son maximum avec les excellents rendements de 1974, et connu son minimum lors de la sécheresse de 1981. La production totale de beaucoup de ces légumineuses a augmenté au cours des années 1980 mais cela pourrait tout aussi bien être dû à des pluies favorables qu'à autre chose. Des quantités considérables à la fois de légumineuses et de semences de légumineuses sont exportées. La production de fèves a été touchée lorsque les exploitants agricoles en ont abandonné la culture suite à une épidémie d'orobranche (pour de plus amples détails, consulter le profil de l'industrie de semences ci-dessous)

Toutes ces légumineuses entrent, en faibles quantités, dans la cuisine marocaine traditionnelle. Cependant, certaines évidences révèlent que les légumineuses sont considérées comme des "produits inférieurs" par les consommateurs (au fur et à mesure que les revenus augmentent, la consommation de légumineuses diminue, les consommateurs se tournant vers d'autres aliments). Cela semble dommage étant donné la capacité que possède le Maroc de produire ces cultures et du fait de leur valeur nutritive. Nombre d'observateurs ont suggéré qu'il serait judicieux de diriger les efforts de recherche appliquée en matière de technologie alimentaire sur les légumineuses alimentaires. Ces recherches pourraient aboutir sur de nouveaux produits alimentaires ou tout simplement emprunter des idées de préparation culinaire aux pays voisins du Moyen-Orient et d'Asie du Sud qui utilisent beaucoup plus les légumineuses dans leur cuisine.

Un plus grand nombre de possibilités immédiates de commerce existent peut-être au niveau d'une meilleure production pour l'exportation mais, à longue échéance, de nouveaux produits alimentaires au Maroc pourraient offrir d'intéressants débouchés commerciaux pour les producteurs des zones arides ou pour les petites entreprises de transformation dans les régions de production.

## **SEMENCES ET INDUSTRIES CONNEXES**

### **Base de ressources et avantages comparatifs naturels**

Le Maroc dispose de nombreuses caractéristiques climatiques favorables à la production des semences, des épices, des herbes et des plantes aromatiques. Les élévations et les micro-climats existent pour produire différents écotypes de cultures. Le pays dispose également d'un réseau d'irrigation développé dans un climat méditerranéen, permettant de produire des semences de saison sèche dans des conditions optimales pour la croissance et le séchage. Il dispose également d'une excellente diversité d'espèces autochtones et introduites, d'épices, d'herbes et de plantes aromatiques qui poussent naturellement dans les forêts.

### **Structure de l'industrie et technologie**

L'industrie des semences est dominée par les grandes cultures du Maroc : les céréales et les légumineuses. La production de semences céréalières est aux mains d'exploitants et de petits marchands qui gardent leurs propres semences ou en échangent de petites quantités sur les marchés locaux. Officiellement, toutes les semences de blé et d'orge sont produites par le système national de semences et transitent par la SONACOS, entreprise parapublique. Les variétés sont développées et maintenues par l'INRA. C'est la DPVCTRF, section de la DPV du MARA, qui les inscrit dans le catalogue national.

et qui est chargée de superviser les tests des diverses variétés et de mettre à jour le catalogue national pour toutes les cultures. Les sociétés peuvent proposer pour le catalogue national des variétés qui seront testées par l'INRA, par des sociétés parapubliques ou commerciales et avec lesquelles on a passé un contrat. Il existe des frais d'inscription de 20 000 DH et une commission de 10 000 DH pour les tests qu'il faut verser pour ces services, conditions qui ne semblent pas être vues comme une contrainte par les sociétés commerciales de semences.

L'organisation parapublique nationale chargée de la commercialisation des semences, SONACOS, s'occupe de la multiplication des variétés qui sont dans le catalogue national, suite aux estimations de besoins en semences. La SONACOS gère plusieurs fermes de semences, mais passe des contrats à l'extérieur pour l'essentiel de la production des semences céréalières. Elle a le monopole de la multiplication et de la distribution des semences du blé panifiable. La SONACOS possède une grande partie de l'équipement national pour le conditionnement des semences. Selon un observateur, la SONACOS s'occupe d'environ 20 pour cent des semences de blé, et le secteur informel et certains conditionneurs de semences écoulent environ 80 pour cent. La SONACOS devrait être privatisée prochainement, dans le cadre de PASA II.

L'INRA est chargé de développer les variétés de céréales. Le programme de cultures arides à Settat, soutenu par l'USAID se concentre sur les variétés pouvant être développées pour les zones de bours défavorable. Récemment, ils ont réussi à développer des variétés de blé génétiquement résistantes à la mouche Hessian, mais qui ont encore besoin d'être améliorées du point de vue agronomique et de la qualité de la graine.

Le maïs est cultivé pour les fourrages, les graines alimentaires et le maïs grillé. Les secteurs public et privé participent tous deux aux travaux de développement et de recherche, multiplication et vente de semences. On a importé des quantités importantes de variétés américaines et d'hybrides internationales. Pioneer, DeKalb, Northrup King, et Ceiba-Geigy s'implantent davantage au Maroc. Pioneer vient récemment d'ouvrir Pioneer Maghreb en tant que société nationale qui interviendra à la fois sur les marchés marocains et maghrébins du maïs, des semences oléagineuses, des fourrages et des semences de cultures fourragères.

Le Maroc est un exportateur de semences de légumineuses et de légumineuses, en général. C'est un grand producteur de légumineuses diverses, surtout les fèves, les pois chiches et les lentilles, cultivés sur environ 500 000 hectares de terre. La production varie entre 250 000 et 400 000 tonnes. Les légumineuses sont produites localement et exportées. Même si les variétés de l'INRA sont fournies à la SONACOS qui produit les semences, le secteur privé n'en est pas moins actif dans le commerce des graines de légumineuses. Dans de nombreuses zones de cultures traditionnelles, la production alimentaire et de semences est menacée par l'Orobranche (broom-rape). L'ICARDA est sur le point d'achever son programme sur les fèves et a choisi le Maroc comme nouveau siège international de ce programme. On a trouvé que des variétés espagnoles étaient tolérantes à l'orobranche. Le programme conjoint INRA/ICARDA essaiera de rendre également résistantes les semences commerciales produites au Maroc.

On a assisté à une rapide expansion de la demande pour les graines oléagineuses, suite à la décision nationale d'essayer de substituer une production nationale aux huiles importées. La COMAPRA est la principale organisation parapublique chargée de la promotion des graines oléagineuses. La SONACOS participe également à la production et à la distribution de semences. La COMAPRA a fait de nombreux tests pour une plus grande expansion des variétés importées de tournesol, y compris nombreuses variétés de Northrup King. Le représentant de Pioneer au Maghreb a commencé à tester les

hybrides Pioneer Les variétés de Dekalb et Ceiba Geigy sont également utilisées La demande augmentera également pour les autres semences oléagineuses de printemps, comme la canola (colza), si l'on continue à encourager la production

Etant donné de l'importance de l'agriculture en bœuf au Maroc, l'élevage consomme une partie importante de la végétation des terrains de parcours et des pâturages, le Gouvernement marocain a essayé d'encourager une plus grande utilisation des plantes fourragères en monoculture et des mélanges de fourrages La stratégie publique consiste à améliorer les fourrages qui fixent l'azote et à améliorer les jachères Actuellement, le Gouvernement subventionne à 40 pour cent les fournisseurs de semences et accorde une exonération fiscale et une franchise de droits pour toutes les semences importées Dans les zones sèches, on utilise de la luzerne et des vèges méditerranéennes Pratiquement toutes les semences de luzerne sont importées Dans les zones irriguées, de nombreuses compagnies de semences importent des semences de berseem, de trèfle et de luzerne Pioneer Maghreb est en train de tester des variétés de berseem et de luzerne au Maroc

A la fin des années 70 et au début des années 80, les semences pour les terrains de parcours et les cultures fourragères ont bénéficié d'investissements importants de la part de l'USAID au Maroc Une assistance a été apportée à la ferme de semences El Jadida Le Programme allemand GTZ a collaboré avec l'INRA pour mettre au point certaines espèces ainsi que des légumineuses fourragères La plupart de ces semences transitent par le MARA et la SONACOS pour les programmes d'aménagement des terrains de parcours Le Maroc est un exportateur traditionnel de semences d'alpiste pour les terrains de parcours, de graines pour oiseaux et d'utilisation ornementale, bien que la production ait beaucoup diminué ces vingt dernières années Les zones irriguées sont devenues des consommateurs importants de fourrages hybrides Pioneer, Northrup King et Dekalb sont en train de tester des hybrides sorgho-soudan grass pour répondre aux besoins des industries laitières et d'alimentation pour bétail

Les semences de légumes sont en grande partie importées Une des sociétés commerciales interviewées pensait que la qualité de ces semences importées était, en général, assez médiocre Le système d'appels d'offres utilisé a entraîné des soumissions peu chères pour des semences de faible qualité Pratiquement toutes les semences de pomme de terre au Maroc sont importées Certaines sociétés pensent que la SONACOS détient le monopole de l'importation, parce que la plupart des semences de pomme de terre transitent par ses installations de stockage à froid Les producteurs de pommes de terre gardent une bonne partie de leurs cultures pour la plantation de fin d'été et achètent des semences importées fin hiver pour la plantation du printemps Les chercheurs à IAV Hassan II Complex Horticole à Agadir testent plusieurs approches pour multiplier les semences de pommes de terre, mais n'ont pas encore identifié des clones commercialement viables

Toutes les semences de betterave sucrière au Maroc sont importées On compte environ 32 variétés dans le catalogue national, surtout des variétés polygermes et certaines monogermes L'ISERF cherche à faire une sélection parmi ces variétés pour identifier celles régionalement adaptées

Les semences spéciales et certaines parties des plantes sont produites en grande diversité au Maroc Les épices, les herbes et les gommages sont surtout ramassées dans les forêts et sur certaines terres privées au bas des collines de l'Atlas Le services d'Eaux et Forêts distribue des autorisations de collecte Il y a toute une chaîne d'intermédiaires qui organisent les collecteurs, achètent la récolte, s'occupent du conditionnement et fournissent les semences et les plants aux exportateurs et transformateurs Les semences de ces espèces sont collectées par les Eaux et Forêts qui cherche à replanter dans le cadre des activités de lutte contre l'érosion et de conservation des sols On a également tenter de

planter sur les terres privées (caroub, câpres, coriandre) Les semences pour les plantes aromatiques sont produites au Maroc et sont également importées

### Traitement

Le Tableau A-3 fournit une liste des sociétés qui participent à l'industrie des semences, provenant du catalogue 1986 du CMPE des industries d'exportation L'échantillon est biaisé puisqu'il se concentre sur les industries à vocation exportatrice La diversité des produits reflète le fait que de nombreuses sociétés inscrites sont ou étaient des sociétés commerciales qui se sont peu à peu diversifiées dans le conditionnement des semences et méthodes spéciales de séchage et de transformation Ne font pas partie de la liste les sociétés qui sont surtout des transformateurs alimentaires et qui achètent les semences, les épices et autres plants aux fins de conserve ou de réfrigération

La liste exclut également les entreprises parapubliques, SONACOS, SODEA, SOGETA, et COMAPRA, qui font de loin les plus grands investissements dans le conditionnement, la manutention et le stockage des semences du pays La distribution de ces sociétés pour les cinq semences les plus importantes est donnée ci-après

|              |    |
|--------------|----|
| Herbes       | 24 |
| Légumineuses | 23 |
| Caroub       | 11 |
| Semences     | 10 |
| Céréales     | 10 |

Il convient de noter la concentration du secteur privé dans les légumineuses et plantes herbacées La plupart des sociétés qui participent au commerce des semences ont un caractère diversifié

### Possibilités de marché

#### Marché national de semences

Les travailleurs de l'industrie sucrière au Maroc indiquent qu'ils ne pensent pas que le pays deviendra un producteur de semences de betterave sucrière Les producteurs américains de semences de betterave sucrière peuvent y voir une possibilité pour les variétés monogermes, surtout si la plantation mécanique de betteraves sucrières ou la transplantation mécanique augmente

Les sociétés de semences au Maroc ont identifié des variétés hybrides de semences oléagineuses pouvant détenir un bon potentiel sur le marché national Elles recherchent des opérations conjointes pour produire des variétés hybrides de tournesol dans le pays Les sociétés de semences voient également la production des semences hybrides de légume comme une industrie pouvant prendre de l'essor, surtout en ce qui concerne les oignons, les poivrons et les tomates

TABLEAU A-3

## MAROC ENTREPRISES DE SEMANCES ET ACTIVITES CONNEXES

| Nom de la Société                 | Siège      | Date Fondée | Capital 000 DH | Produits Principales |               |               | Marchés |        | Travailleurs |             |
|-----------------------------------|------------|-------------|----------------|----------------------|---------------|---------------|---------|--------|--------------|-------------|
|                                   |            |             |                | 1                    | 2             | 3             | Export  | Locale | Permanents   | Saisonniers |
| Abassia Soabimex                  | Marrakech  | 1979        | 7000           | INFUSIONS            |               |               | X       | X      | 450          |             |
| Abimex                            | Settat     | 1986        | NA             | LEGUMINEUSES         | FRUITS SECHES | PLANTES HERB  | X       | X      | 5            |             |
| Agralex                           | Marrakech  | 1986        | 100            | LEGUMINEUSES         | CONS DE LEG   | PLANTES HERB  | X       | X      | 6            |             |
| Agrex Maroc                       | Fes        | 1974        | 4000           | LEGUMINEUSES         | EPICES        | SEMENCES      | X       |        | 46           |             |
| Alaoui Moulay Saïd                | Meknes     | 1965        | NA             | CEREALES             | LEGUMINEUSES  |               | X       |        | 20           |             |
| Baillet Freres                    | Kenitra    | 1958        | NA             | CHAMPIGNONS          | FRUITS SECHES | PLANTES HERB  | X       |        | 75           |             |
| Ben Chaïb (Ets)                   | Casablanca | 1977        | 1500           | CEREALES             | LEGUMINEUSES  | PLANTES HERB  | X       | X      | 15           | 25          |
| Benzidia, S A                     | Safi       | 1976        | 1500           | LEGUMINEUSES         | FRUITS SECHES |               | X       |        |              |             |
| Bisma                             | Casablanca | 1974        | 1500           | LEG SECHES           | TOMATES SECHE | PLANTES AROM  | X       |        | 150          | 150         |
| Camsa                             | Casablanca | 1951        | 150            | HUILE D'OLIVE        | CIRE JAUNE    | PLANTES MED   | X       | X      | 8            |             |
| Caroub Industries                 | Essaouira  | 1981        | 1000           | CAROUB               |               |               | X       |        | 15           |             |
| Caroubex                          | Casablanca | 1949        | 500            | CEREALES             | LEGUMINEUSES  | CAROUB        | X       | X      | 45           |             |
| CEGEDEP (Centre Gen des Epices)   | Casablanca | 1982        | 800            | EPICES               | PLANTES HERB  | PILI-PILI     | X       | X      |              |             |
| COGECCEL (Co Gen Cereales & Leg ) | Fes        | 1976        | 1000           | SEMENCES             | LEGUMINEUSES  | CAROUB        | X       |        | 6            |             |
| COGEL, S A (Comp Gen Commer )     | Casablanca | 1956        | 300            | AMANDES              | ABRICOTS      | PLANTES HERB  | X       |        | 13           | 25          |
| COSMEDROG                         | Casablanca | 1976        | 10             | VERVEINE             | MENTHE        | ROSES         | X       |        | 10           |             |
| C B B                             | Casablanca | 1985        | 100            | LEGUMINEUSES         | EPICES        | CONS FRUITS   | X       | X      | 5            |             |
| EL COPA                           | Casablanca | 1982        | 100            | OIGNONS SAUV         | PLANTES HERB  | ESCARGOTS     | X       | X      | 6            | 50          |
| El Mansouri Mohamed Ben Miloud    | Marrakech  | 1973        | NA             | SEMENCES             | CAROUB        | LEGUMINEUSES  | X       |        | 41           |             |
| FSP                               | Marrakech  | 1985        | 800            | VERVEINE             |               |               | X       |        | NA           |             |
| GUM INDUSTRIES, S A               | Fes        | 1982        | 10000          | CAROUB               | POUDRE CAROUB | GOMME CAROUB  | X       |        | 50           |             |
| HERBORISTERIE SOUS TOUTES FORMES  | Safi       | 1940        | 500            | HUILES ESSEN         | ASSAISONANTS  | PLANTES HERB  | X       |        | 40           |             |
| KAHEL ET BARADI (ETS)             | El Jadida  | 1986        | NA             | PLANTES HERB         | LEGUMES FRAIS | NOUILLES      | X       | X      | 10           |             |
| KERTAOUI                          | Casablanca | 1966        | 1000           | CEREALES             | LEGUMINEUSES  |               | X       | X      | 20           | 100         |
| LAHBEMED                          | Fes        | 1945        | 200            | SEMENCES             | EPICES        | LEGUMINEUSES  | X       |        | 24           |             |
| LAHRAICHI HADJ TAHAR              | Meknes     | 1967        | 1000           | LENTILLES            | POIS CHICHE   | FEVE          | X       |        | 10           |             |
| LANA                              | Casablanca | 1980        | 500            | LEG SECHES           | EPICES        | CAROUB        | X       |        | 40           | 20          |
| LAVAUD (Ets)                      | Marrakech  | 1920        | NA             | PLANTES HERB         | PLANTES AROM  | PLANTES MED   | X       |        | 30           |             |
| MAGANA MOGHREB, S A               | Casablanca | 1962        | 1120           | LEGUMINEUSES         | PLANTES HERB  | EPICES        | X       |        | NA           |             |
| MAROCER (Consort Maroc de Cer )   | Kenitra    | 1972        | 2000           | ALPISTE              | CORIANDE      | CAROUB        | X       |        | 40           |             |
| MARUSA                            | Safi       | 1985        | NA             | PLANTES HERB         |               |               | X       | X      |              |             |
| MONAFRIC (Mode Afr de Commerce)   | Casablanca | 1982        | 50             | CEREALES             | LEGUMINEUSES  | FRUITS SECHES | X       | X      | 3            | 12          |
| NAJAH (Ets)                       | Casablanca | 1980        | 85             | LEG SECHES           | EPICES        | COLORANTS     | X       |        | 25           |             |
| NORCO                             | Oujda      | 1986        | 100            | LEGUMINEUSES         | CHAMPIGNONS   | CAROUB        | X       |        | 5            |             |
| OMAR RAHMAN (Ets)                 | Essaouira  | 1958        | NA             | CEREALES             | AMANDES       | CAROUB        | X       |        | 45           | 120         |
| PRODUITS FATNA                    | Casablanca | 1986        | NA             | PLANTES HERB         | EPICES        |               | X       |        | 10           |             |
| PROMOTEX                          | Casablanca | 1972        | 100            | EPICES               | SEMENCES      | HUILES ESSEN  | X       |        |              |             |
| SABRI FRERES, S A                 | Casablanca | 1975        | 500            | CEREALES             | EPICES        | PLANTES HERB  | X       | X      | 58           |             |
| SEBTI & CIE (Ets)                 | Fes        | 1974        | 3000           | CEREALES             | LEGUMINEUSES  | SEMENCES      | X       | X      | 50           | 120         |
| SIDEA, S A                        | Casablanca | 1983        | 80             | PLANTES HERB         | FLEURS COUP   | PROD ALIMEN   | X       |        | 4            |             |
| SINEG (Soc Int Negoce des Grns )  | Casablanca | 1985        | 1000           | LEGUMINEUSES         | EPICES        | SEMENCES      | X       |        | 7            |             |
| SOCIETE ERRACHID                  | Meknes     | 1987        | 250            | COUSCOUS             | LEGUMINEUSES  | CHAMPIGNONS   | X       |        | 30           |             |
| SOCIETE FETTAH                    | Casablanca | 1974        | 500            | EPICES               | LEGUMINEUSES  | PLANTES AROM  | X       |        | 20           |             |
| SOLEXPOT                          | Casablanca | 1986        | 100            | PLANTES HERB         | PLANTES AROM  | SEMENCES      | X       |        | 5            |             |
| SOLMAG                            | Casablanca | 1976        | 100            | PLANTES HERB         | OIGNONS SAUV  | ESCARGOTS     | X       |        | 4            | 20          |
| SOMAGRAIN                         | Casablanca | 1966        | 800            | CEREALES             | LEGUMINEUSES  |               | X       | X      | 20           | 80          |
| SOMEIPEC                          | Casablanca | 1975        | NA             | CEREALES             | LEGUMINEUSES  | SEMENCES      | X       | X      | 30           |             |
| SONEMAG                           | Casablanca | 1975        | 100            | PLANTES HERB         | EPICES        | PILI-PILI     | X       |        | 10           | 10          |
| SUGMA                             | Casablanca | 1985        | 50             | LEGUMINEUSES         | SEMENCES      | FRUITS SECHES | X       | X      |              |             |
|                                   |            |             | 43495          |                      |               |               |         |        | 1506         | 732         |

Source Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE), "Maroc Export Agro alimentaire et Produits de la Mer," Casablanca, 1986

L'approvisionnement en semences véritables de pomme de terre et de pomme de terre à semences peut également prendre plus d'importance si les chercheurs trouvent des variétés commercialement acceptables

### **Marché étranger des semences**

Le marché maghrébin pour les semences de légumineuse va probablement rester important et une possibilité existe d'augmenter les ventes de semences dans la CEE. Ce marché emploie une forte main-d'oeuvre. La mise au point d'une variété de fèves résistant à l'Orobranche conférerait aux sociétés marocaines un avantage spécial sur la place du marché.

Les semences d'alpiste devraient continuer à être une exportation importante vers les parties du monde qui ont des climats méditerranéens.

Le Maroc dispose de bonnes conditions naturelles pour la culture des semences et bulbes de fleurs, mais cette industrie est extrêmement compétitive sur le plan international. Une co-entreprise avec une société déjà bien établie dans cette industrie serait probablement la meilleure approche.

### **Opportunités spéciales du Projet**

La SONACOS est sur la liste de privatisations possibles du Gouvernement marocain. La question est de savoir si les buts prévus par le **Plan céréalière** pour le secteur public peuvent être atteints sans qu'il y ait une structure publique de production de semences. La SONACOS s'est lancée dans une entreprise plus rentable (pommes de terre) pour compenser une trop grande dépendance face aux semences à faible rendement financière (blé, orge). Il ne fait aucun doute que les sociétés privées préféreraient acheter la partie la plus rentable de l'affaire (semences de pomme de terre et de légumes) sans avoir à acheter la partie semences de blé. Selon certains représentants de l'industrie de semences, le climat d'investissement est bon dans l'industrie de semences marocaine. Le pays reconnaît les lois et patentes internationales en ce qui concerne les variétés de plants. En outre, le climat d'investissement est très favorable comme il est dit au chapitre 3 du présent rapport. Voici quelques possibilités pour la conception du projet PAM.

- Etude de la privatisation de la SONACOS,
- Etude du potentiel de production pour les semences de spécialité, surtout les semences de fleur et d'épice,
- Travaux de recherche et de développement pour identifier et produire des variétés pures de caroub et améliorer la sélection de la coriandre,
- Encouragement de collaboration entre les sociétés marocaines et les filiales américaines ou étrangères pour la production de semences et légumes et de fourrage,
- Co-entreprises ou rachat par des sociétés d'épices américaines,
- Co-entreprises avec des bureaux de biotechnique pour arriver à une résistance à l'Orobranche dans les fèves et autres légumineuses.

## FLEURS COUPEES

### EVALUATION GENERALE DES CONTRAINTES, DES POSSIBILITES, ET DES INTERVENTIONS EVENTUELLES DE L'AID

L'industrie marocaine des fleurs coupées est unique car plus de 90 pour cent des fleurs sont produites pour l'exportation. Le climat favorable du Maroc lui permet de produire des fleurs de très bonne qualité durant les périodes hors-saison de production. L'industrie marocaine est petite, de haute valeur, et se compose principalement de petites entreprises familiales dont 90 pour cent des exportations sont les roses. La période d'exportation s'étend essentiellement d'octobre à mai. Son principal marché (80 pour cent) est la France, mais elle possède aussi comme autres marchés l'Allemagne, la Suisse, le Canada, et, de façon plus limitée, les Etats-Unis. Parmi les autres cultures de fleurs coupées, citons les Strélizias, les glaïeuls et une quantité limitée d'autres espèces.

Les principales régions productrices sont Marrakech, Tadla, Agadir et El Jadida. Actuellement plus de 380 hectares de fleurs coupées sont produites en terrain à ciel ouvert ou sur serres plastiques. Depuis 1981, la production de roses en serre a considérablement augmenté, passant de 86 tonnes à plus de 800 tonnes en 1988. Les principales régions de production en serre sont El Jadida, Haouz, Sousse, Massa et Tadla. L'utilisation de la technologie de serre a permis d'améliorer le rendement en fleurs et la qualité.

Les rendements des terrains à ciel ouvert sont de 90 000 fleurs/hectare tandis que la production dans des serres non chauffées est de 260 000 à 300 000 fleurs/hectare. On peut obtenir des rendements de roses de 500 000 fleurs/hectare grâce à des serres en plastique équipées d'un chauffage supplémentaire, d'un système d'aération automatique et d'un réglage de l'humidité. Certains cultivateurs de serre ont connu des problèmes de mildiou duveteux et de nématodes. Les fongicides et les nématocides ont été introduits et sont utilisés par certains des cultivateurs parmi les plus innovateurs.

Les principales variétés de roses cultivées au Maroc sont les Visa, Sonia, Samantha, Oméga, Coctel, Vega, Jacavanda, Champagne et Frisco. Dans quelques régions, on cultive les églantines pour leur parfum que l'on extrait soit par séchage soit par distillation.

Beaucoup de cultivateurs de fleurs marocains n'ont pas l'expérience nécessaire pour gérer de grandes opérations centrées sur l'exportation. Les normes actuelles d'exportation ne sont pas très bien définies et aucune politique de commercialisation n'a été clairement établie. Il est très facile de trouver de la main-d'oeuvre relativement bon marché pour les exploitations agricoles, mais les ouvriers manquent de compétence technique et d'expérience en ce qui concerne la gestion des serres, les pratiques de culture améliorées, l'irrigation, la qualité, les normes de classification, et la technologie de manutention d'après-récolte indispensables pour faire face à la demande des marchés européens, canadiens, et américains. L'industrie, que ce soit au niveau de la production, du conditionnement, de l'entrepôt, du transport, ou de la commercialisation ne possède pas l'infrastructure nécessaire pour lui permettre de progresser rapidement. Les prix des fleurs coupées varient et sont aléatoires mais restent relativement élevés par rapport aux autres exportations de cultures de haute valeur. L'industrie a besoin des nouvelles technologies de production, de manutention d'après-récolte, de transport et de commercialisation.

### Intervention potentielle de l'AID et possibilités de projet

La production de fleurs coupées présente d'importantes possibilités au Maroc et l'industrie commence tout juste à développer quelques unes d'entre elles. Plusieurs aspects des technologies actuelles de production et de commercialisation doivent être suivis afin d'être correctement mis au point. La liste ci-dessous offre un échantillon de ces possibilités.

- Etudier la préfaisabilité pour élargir les régions de production et de diversifier le mélange des cultures afin d'inclure d'autres variétés de fleurs coupées comme l'Oeillet, la Gerbera, le Lis, l'Alstroemeria, le Frésia, et le Phlox,
- Encourager et développer les possibilités de commercialisation des exportations en établissant des contacts entre les courtiers ou les grossistes des principales villes d'Europe, du Canada, et des Etats-Unis desservies par Air Maroc. Etudier les possibilités de marchés des états du Golfe,
- Encourager l'établissement de relations de travail entre les courtiers, les organisations florales ou les cultivateurs particuliers afin d'assurer un bon assortissement de produits et de bonnes normes de qualité,
- Fournir une assistance technique aux cultivateurs, aux vulgarisateurs et aux chercheurs dans le cadre d'ateliers et de séminaires, ainsi qu'une assistance à long terme par le biais de sociétés du secteur public et du secteur privé
- Aider l'industrie à établir des classifications et des normes qui répondent aux attentes des marchés,
- Etablir des entreprises conjointes entre les sociétés marocaines et étrangères afin d'encourager le transfert de technologies et les possibilités de développement de la commercialisation,
- Mettre au point une infra-structure qui puisse fournir des technologies de production, une promotion des marchés, des transports, une manutention d'après-récolte et un conditionnement,
- Mettre au point des mélanges sans terre et de terre artificielle pour la propagation des semis de fleurs coupées et pour la production de cultures en serre. Etudier le rôle de l'enrichissement en CO<sub>2</sub> dans l'amélioration de la pousse des plantes, la qualité des fleurs et l'efficacité de l'utilisation de l'eau,
- Mettre au point des pratiques de gestion phytosanitaire biologique pour lutter contre les insectes dans la production de cultures en serre et en terrain à ciel ouvert



## SOUS-SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES

### INDUSTRIE DES LEGUMES FRAIS

#### Base de ressources et avantages comparatifs naturels

Le climat subtropical du Maroc permet de cultiver toute une gamme de légumes de haute qualité aussi bien pour la consommation nationale que pour les exportations. Le Maroc a un climat varié, mais généralement il est semi-aride avec des saisons distinctes. Les régions côtières de l'Atlantique, allant de Tarfaya/Agadir dans le Sud à Casablanca/Rabat dans le Nord, ne connaissent que rarement des gelées. Janvier est le mois le plus froid, avec une température moyenne qui ne descend pas en-dessous de 7°C.

La latitude du Maroc lui confère un avantage climatique naturel par rapport aux pays de la CEE plus au Nord, en ce qui concerne la production de légumes. Certaines années, par exemple la saison 1989-90, des gelées importantes en Europe et un hiver long et froid ont fait que les produits marocains étaient très recherchés sur les marchés européens. Même les producteurs en serre européens n'ont pas pu concurrencer ces produits l'année dernière, car ils ne pouvaient pas se permettre de chauffer leurs serres. Toutefois, les légumes d'hiver au Maroc risquent également des gelées qui peuvent se produire dans les zones au Nord, dans la région de Loukos, jusque dans la vallée de Sousse à l'intérieur d'Agadir.

Les températures d'hiver au Maroc conviennent à une production de légumes de saison froide et de cultures de saison chaude pratiquées sous couverture ou dans les serres. La production de légumes sous plastique, serres en plastique, couvertures des allées, couvertures flottantes et paille de plastique, est en train d'augmenter. La plupart des serres en plastique ont 3-4 mètres de haut, 9-10 mètres de large et 50-60 mètres de long. On utilise deux types de serres en plastique : (1) l'hémi-cylindre avec soutien de tuyaux en aluminium, et (2) type bloc avec structure de soutien en bois. La production de légumes en serre se concentre dans deux régions : la côte atlantique de Casablanca à Oualidia (1 200 ha) et les vallées d'Agadir à Sousse et Massa (370 ha).

La région côtière Sud, allant de Tarfaya au Nord d'Agadir, qui ne connaît de gelées qu'une fois tous les quatre ans, offre un avantage climatique par rapport aux autres régions pour la culture des légumes d'hiver destinés aux marchés d'exportation. La production a besoin d'être irriguée. On utilise les eaux souterraines (puits) et les eaux de surfaces (digues, barrages). Une nouvelle technologie d'irrigation a été introduite. Le système le plus courant est l'irrigation par canaux. Cependant, d'autres systèmes de distribution d'eau, percolateur, microjet, et tourniquet ont été introduits et s'étendent rapidement. L'irrigation goutte-à-goutte est surtout utilisée pour les cultures en serre et les allées couvertes avec du plastique. Dans les productions à champ ouvert, des coupe-vent vivants, cyprès et acacias, ainsi que des barrières de bambous, protègent du vent.

Les sols marocains varient grandement, d'extrêmement productifs à très pauvres, avec un pH alcalin de 7 à 9. La salinité n'est pas un problème dans les vallées de Sousse et de Massa qui ont des sols de sable gras extrêmement fertiles. Par contre, cela devient un problème dans certaines des régions de production de Casablanca où les puits peuvent avoir jusqu'à 2 ou 3 grammes de sel par litre. L'eau reste le facteur le plus limitant dans la plupart des régions de production. La construction récente de barrages et réservoirs a permis d'étendre les zones de production.

Le Maroc produit environ 3 millions de tonnes de légumes frais sur 190 000 hectares (Tableau A-4) Sur cette superficie totale, environ 22 000 hectares sont cultivés pendant la saison d'hiver La tomate est la principale culture en serre La production de légumes pour les marchés nationaux et la transformation vient des champs, et comprend des cultures traditionnelles telles que les tomates, pommes de terre, carottes, courgettes, haricots, pois, courges et oignons Les légumes saisonniers pour la consommation locale sont cultivés dans toutes les zones agricoles

TABLEAU A-4

## SUPERFICIES APPROXIMATIVES DE LA PRODUCTION DE LEGUMES, 1988-89

| <u>Culture</u>      | <u>Superficie (hectares)</u> |
|---------------------|------------------------------|
| Pomme de terre      | 42 000                       |
| Melon               | 28 000                       |
| Pastèque            | 25 000                       |
| Tomate              | 20 000                       |
| Oignon              | 17 000                       |
| Pois                | 5 000                        |
| Courgette           | 5 000                        |
| Haricots mange-tout | 4 000                        |
| Poivron             | 2 500                        |
| Autres <sup>1</sup> | 41 000                       |

<sup>1</sup> Artichauts, betteraves, brocolis, choux, carottes, concombres, choux-fleurs, courges, fenelles, laitues, gombo, potiron, gourdes, patates douces, navets, persil

Source Lasheen, 1989

Le Ministère de l'Agriculture fait part des données présentées dans le Tableau A-5 pour les principales cultures de la saison 1987-88 Les chiffres combinent la production de légumes saisonnière et d'hiver, bien que d'autres données disponibles indiquent qu'environ 25 pour cent de la production de tomates et 20 pour cent de la production de pommes de terre sont cultivées pendant l'hiver

TABLEAU A-5

## SUPERFICIE, RENDEMENT ET PRODUCTION DES CULTURES DE LEGUMES, 1987-88

| Culture         | Superficie<br>(hectares) | Rendement<br>(tonnes/ha) | Production<br>(tonnes) |
|-----------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|
| Tomates         | 19 600                   | 33,0                     | 646 800                |
| Pommes de terre | 42 100                   | 20,4                     | 858 800                |
| Oignons         | 21 100                   | 14,3                     | 300 300                |

Source MARA, 1989

L'industrie marocaine des légumes destinés à l'exportation comprend surtout les primeurs (légumes d'hiver ou du début de printemps), cultivés de novembre à avril, surtout les tomates fraîches, les concombres, les poivrons, les courges, les melons et les pommes de terre. Les tomates et les pommes de terre sont les principales cultures d'exportation. Pendant la saison 1989-90, le Maroc a exporté 90 000 tonnes de tomates fraîches, 65 000 tonnes de pommes de terre et 9 000 tonnes de légumes frais d'hiver (Lasheen 1989). Les laitues fraîches, les asperges, les oignons verts, les haricots et les pois sont également produits en quantités limitées et représentent de bonnes possibilités d'expansion et de diversification.

La production de pommes de terre augmente, aussi bien pour les exportations d'hiver que pour les marchés locaux. Actuellement, les pommes de terre à semences (sans virus) ainsi que la plupart des semences hybrides de légumes sont importées. Des recherches sur les semences de pomme de terre sont en cours au Complexe horticole IAV d'Agadir. Il existe une bonne possibilité de produire des semences de pomme de terre certifiées en utilisant de nouvelles cultures et techniques de biotechnologie développées au centre. Faire pousser des pommes de terre à partir des semences a l'avantage d'éviter les virus qui affectent couramment les pommes de terre à semence.

### Structure de l'industrie

Au Maroc, avant 1986, les exportations de légumes étaient le monopole de l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE). L'Office a fortement encouragé des réformes dans la commercialisation des produits destinés à l'exportation. Cependant, les cultivateurs de légumes, qui étaient plus désorganisés et lents à se conformer aux méthodes de culture préconisées, ont eu des problèmes à diversifier leur production. La plupart des planteurs produisent les tomates de manière traditionnelle. Plus récemment, grâce aux efforts de la Banque mondiale et de l'OCE, l'industrie a bénéficié de crédits pour construire des serres, acheter du matériel d'irrigation pour la production en serre et à champ ouvert, installer des stations d'emballage et de contrôle de qualité, construire des serres pour la propagation de semis, ainsi que de crédits à court terme pour les coûts de fonctionnement.

Aujourd'hui, dans le cadre du programme de libéralisation de la commercialisation et du régime commercial, le Gouvernement a éliminé le monopole d'exportation de l'OCE, bien que l'Office reste un

participant actif sur les marchés d'exportation. Les fonctions de contrôle de qualité et les fonctions types de l'OCE ont été divisées et données à une nouvelle entreprise du secteur public. L'établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE). Ses fonctions sont notamment de certifier la qualité des exportations et de coordonner la production grâce à une consultation avec les principaux producteurs/exportateurs.

### Commercialisation

L'industrie marocaine des légumes destinés à l'exportation est surtout composée de primeurs envoyés de novembre à avril. Les volumes d'exportation varient grandement selon les conditions de temps et surtout selon la disponibilité de l'eau. La valeur des exportations de légumes est indiquée sur le Tableau A-6 qui montre les variations importantes d'une année à l'autre. Des données comparables sur les prix, signalées par le GATT, indiquent une tendance générale à la hausse pour les tomates et autres légumes frais pendant cette époque, bien que les prix des pommes de terre aient beaucoup baissé en 1988, si l'on compare aux années précédentes.

TABLEAU A-6  
EXPORTATIONS DE PRODUITS FRAIS, 1984-1988  
(millions de dirhams)

|                  | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|------------------|------|------|------|------|------|
| Tomates fraîches | 291  | 323  | 389  | 457  | 391  |
| Légumes frais    | 100  | 146  | 215  | 238  | 290  |
| Pommes de terre  | 127  | 136  | 193  | 172  | 98   |

Source : GATT, 1989

Pendant les années 60 et 70, le Maroc était un fournisseur important de légumes d'hiver et d'été, surtout tomates et pommes de terre, exportés vers la France, l'Allemagne et quelques autres pays de la CEE. Au milieu des années 70, la production et les exportations de légumes du Maroc ont énormément baissé surtout à cause de la concurrence de l'Espagne, de prix à la production plus faibles et de restrictions de la CEE sur les exportations de légumes entre mai et octobre. La CEE est le principal importateur régional de légumes frais. L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni étant les plus grands parmi ces importateurs. Bien que les pays de la CEE aient une production presque autosuffisante de légumes frais, les facteurs climatiques limitent la gamme et les périodes de production de la CEE, ce qui permet alors aux importations marocaines de contre-saison de pénétrer sur le marché.

Un projet de commercialisation de légumes de la Banque mondiale en 1978-85 a formulé un plan de développement pour le sous-secteur des légumes d'hiver. Le plan du Gouvernement était de doubler

la valeur des exportations de légumes. Le projet a réussi à renforcer la production en serre, mais n'a pas su stimuler la production à champ ouvert, la diversification des cultures et le développement du marché. Il n'a pas réussi à atteindre son objectif qui était de doubler les exportations des légumes d'hiver.

Le Maroc cherche à participer à des co-entreprises, trouver des créneaux et augmenter la production destinée à l'exportation. Cependant, il convient de mettre sur pied une politique de commercialisation plus agressive pour augmenter les exportations, surtout pour les nouvelles cultures d'haute valeur et d'améliorer les pratiques de manutention après récolte. Il faut également renforcer le contrôle de qualité.

### Possibilités et contraintes

Le programme de libéralisation des exportations du Gouvernement marocain et l'élimination du monopole de l'OCE sur les exportations de légumes ont donné lieu à un nouvel optimisme dans l'industrie des légumes. Le secteur privé commence à répondre aux nouvelles possibilités. Mais, tel que nous l'avons déjà noté, il convient d'adopter une politique de commercialisation plus agressive. Le Maroc peut accroître ses exportations de légumes frais et de cultures à forte valeur, car il dispose de conditions climatiques favorables et de sols fertiles. L'eau est un facteur limitant, mais la construction de barrages devrait permettre d'étendre l'irrigation et de recharger les nappes phréatiques. Le potentiel d'irrigation du Maroc n'est pas utilisé à sa capacité maximum. La salinité est devenue un grave problème dans certaines régions de production de légumes mais ne constitue pas un obstacle dans la région de la vallée de Sousse-Massa qui est une des principales régions de production disposant de bons sols, de ressources suffisantes en eau et où les gelées sont relativement rares.

L'infestation par le nématode est devenu un grave problème dans plusieurs serres et régions de production, surtout dans les terres sablonneuses des côtes. Il convient d'introduire, de tester et d'évaluer des variétés de plants résistants adaptés au Maroc. La fumigation des sols est une pratique chère, mais a permis dans plusieurs zones de production de venir à bout des nématodes et de certaines autres maladies contenues dans le sol.

Les rendements de légumes sont généralement faibles et c'est l'une des principales raisons pour les coûts de production élevés. La main-d'œuvre agricole est très disponible, à des coûts comparative-ment faibles, mais le manque de connaissances techniques pratiques de production, technologie d'irrigation, normes de qualité et manutention d'après-récolte, sont des obstacles au niveau de l'exploitation agricole. On s'intéresse de plus en plus à la "fertigation" — l'application d'engrais, par le biais du système d'irrigation du goutte-à-goutte, introduit d'abord dans les serres pour les bananes et les autres cultures.

Le transport sur les marchés locaux et vers les marchés d'exportation constitue également d'assez graves obstacles. Le Maroc a un bon réseau routier, mais la manutention d'après-récolte, la réfrigération, le conditionnement et la préparation pour les marchés ne répondent pas toujours aux normes de la CEE. Le transport par camion vers l'Europe n'est pas encore suffisamment développées. Les transports aériens et maritimes existent mais sont chers suite aux contrôles de cartel exercés par les compagnies publiques.

En bref, le climat et les faibles coûts de la main-d'œuvre au Maroc offrent des possibilités d'augmenter les exportations de légumes frais. Il est possible qu'à l'avenir certaines cultures produites dans des zones plus chères en Europe s'installent au Maroc. Les sociétés américaines qui cherchent une

base de production pour approvisionner le marché européen peuvent trouver que le Maroc est un pays où il est intéressant d'investir

### **Interventions possibles pour l'USAID**

**Développement et promotion de la commercialisation:** Faire des études de faisabilité et des études de marché pour accroître les possibilités d'exportation des primeurs. Encourager les petits exploitants à s'organiser entre eux pour faciliter la commercialisation et le développement de meilleures techniques de production, la manutention d'après-récolte, le conditionnement, le stockage à froid, les stockages à atmosphère modifiée, les techniques de maturation contrôlée et de contrôle de la qualité. Encourager l'utilisation de marques marocaines pour établir des normes de contrôle de qualité.

**Assistance technique** Recherche et vulgarisation, à l'intention des secteurs public et privé, portant sur les technologies d'irrigation pour les serres et la production en champ ouvert, l'introduction et l'évaluation des variétés améliorées, l'introduction de meilleures pratiques culturales, l'introduction et de développement de moyens de propagation pour la production des semences pour les plantations précoces en champ ouvert et en serre. Développer et renforcer l'utilisation de nouvelles technologies pour la production en champ ouvert de primeurs pendant les mois d'hiver, en utilisant davantage les tunnels en plastique, les couvertures flottantes et les techniques de paille en plastique. Diversifier les exportations, outre les tomates et les pommes de terre, inclure d'autres cultures de saison chaude comme les poivrons, les aubergines et les melons.

**Meilleures normes de qualité.** Le Projet pourrait aider à mettre en place de nouvelles normes de qualité, des techniques de manutention d'après-récolte, et des moyens de transport de légumes destinés à l'exportation. Récolter au moment où la maturité est optimale, diminuer les dégâts dus à la manutention, réduire les infections microbiennes en prenant de bonnes mesures phytosanitaires et maintenir une température et une humidité optimales sont des paramètres extrêmement importants pour préserver la qualité après-récolte. Une fois ces facteurs essentiels observés, la qualité du produit peut être maintenue grâce à un conditionnement en atmosphère contrôlée ou atmosphère modifiée <sup>4</sup>.

**Encourager la participation du secteur privé au secteur des transports** Le but serait de stimuler les déplacements en camions réfrigérés des primeurs du Maroc vers l'Europe et de mieux utiliser la place disponible sur les avions et les bateaux pour l'exportation des légumes.

**Etudes spéciales** Etudes de pré-faisabilité dans des domaines tels que l'investissement privé dans des installations de stockage à froid, privatisation complète des transports aériens et maritimes,

---

<sup>4</sup> Le degré élevé de régulation de l'atmosphère pour ce type de conditionnement demande un apport important en capitaux. Au Maroc, cette technique convient surtout pour le stockage à long terme de fruits comme les pommes et les poires. Stockage en atmosphère modifiée demande moins de concentration de gaz. Normalement, les conditions initiales sont établies pendant une période transitoire et l'environnement physique maintient ses conditions à certaines limites. Les nouvelles technologies pour fabriquer les films polymères avec diverses caractéristiques de perméabilité des gaz ont stimulé la création et l'entretien d'atmosphère modifiée pour certains conditionnements. Ces conditionnements en atmosphère modifiée peuvent être appliqués aux conteneurs servant à envoyer les produits à partir des ports marocains.

laboratoires privés pour sols et plants et certification des laboratoires sur l'innocuité des résidus des pesticides, introduction de matériel de fertigation et autres instruments de contrôle des engrais, créneaux pour les salades préparées et conditionnées sur les marchés européens, marchés pour de nouvelles cultures comme les légumes chinois, les pousses d'haricots et les légumes nains, et expansion de cultures comme celles des asperges, des artichauts et des laitues. L'avantage comparatif de l'industrie se fonde sur le climat doux en hiver et les nouvelles technologies d'irrigation, serres en plastique et couvertures des allées

## INDUSTRIE DES FRUITS FRAIS

### Base de ressources

On estime que la superficie totale plantée en fruits s'élève à 547 100 hectares, représentant environ 7 pour cent de la superficie cultivée totale. Le climat favorable du Maroc permet de cultiver la plupart des fruits, mais les hivers doux limitent la production de certaines variétés de fruits qui ont besoin de températures plus fraîches. Le Tableau A-7 indique les superficies de production estimées pour un certain nombre de fruits. Les olives et les dattes sont incluses aux fins de comparaison, mais feront l'objet de sections séparées dans cette annexe.

TABLEAU A-7

### SUPERFICIES DES CULTURES DE FRUITS, 1988

| Fruit             | Hectares/1000 | Pourcentage du total |
|-------------------|---------------|----------------------|
| Olives            | 332           | 58                   |
| Agrumes           | 70            | 12                   |
| Raisins           | 56            | 10                   |
| Amandes           | 34            | 6                    |
| Dattes            | 20            | 3                    |
| Abricots          | 14            | 2                    |
| Pommes            | 10            | 2                    |
| Prunes/pruneaux   | 5             | 1                    |
| Poires            | 2             | 1                    |
| Pêches            | 1             | 1                    |
| Coings/nectarines | 2             | 1                    |
| Cerises           | 1             | 1                    |
| Bananes           | 2             | 1                    |
| Autres            | 27            | 5                    |
| Totaux            | 576           | 100%                 |

## Les agrumes

Les agrumes sont de loin la culture d'exportation la plus importante du Maroc, représentant pratiquement 70 pour cent de toutes les exportations agricoles. Il y a trois grandes régions de production d'agrumes. La vallée de Sousse-Massa (30 pour cent), le Gharb (30 pour cent), et les vallées centrales de Marrakech et Fez-Meknes (40 pour cent). Les données sur la production des agrumes et leur destination sont indiquées ci-après sur le Tableau A-8.

TABLEAU A-8  
 PRODUCTION ET UTILISATION DES AGRUMES, 1982-83 à 1986-87  
 (milliers de tonnes)

|                             | 1982-1983 | 1983-1984 | 1984-1985 | 1985-1986 | 1986-1987 |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Production                  | 960       | 1 017     | 960       | 1 185     | 960       |
| Consommation locale         | 286       | 348       | 274       | 393       | 442       |
| Production de jus           | 81        | 148       | 144       | 178       | 48        |
| Exportation de fruits frais | 601       | 522       | 542       | 607       | 470       |

Source : Annuaire statistique du Maroc, Ministère du Plan, 1988

Les chiffres indiquent qu'environ 15 pour cent de la production sert à faire des jus, environ 50 pour cent à exporter des produits frais, et le reste est destiné à la consommation locale. Pendant une année de faible production, comme la saison 1986-87, les exportations de fruits frais prennent le pas sur la production de jus et que l'industrie des jus ne dispose pas de suffisamment de matières premières. C'est bien ce que semblait dire la FRUMAT, qui indique que leurs fournitures viennent surtout des excédents ou de fruits abîmés des sociétés de conditionnement de fruits frais.

L'industrie d'exportation des agrumes s'est stabilisée ces dernières années, mais le volume et les prix des diverses variétés exportées varient grandement d'une année à l'autre.

Le Tableau A-9 indique que les variétés de Morocco Late, clémentines et navels dominent le marché d'exportation des fruits frais. Si l'on compare les chiffres totaux des exportations et ceux du Tableau A-8, on constate que les fortes fluctuations dans les volumes d'exportation ont continué pendant la saison 1989-90. Le marché des exportations de produits frais est également caractérisé par de très fortes fluctuations des prix. D'après certaines sources, les prix des exportations varient presque d'un facteur de trois d'une année à l'autre.

Les fruits caducs cultivés au Maroc comprennent l'abricot, la pomme, la prune, le pruneau, la poire, le coing, la pêche et la cerise. La plupart de ces fruits sont cultivés pour le marché local. Les pêches et les cerises sont exportées en quantités limitées vers l'Europe. La plupart des abricots sont utilisés pour les confitures. La production de pommes est très développée, avec un stock de racines de



TABLEAU A-9

EXPORTATIONS DES DIVERSES CULTURES D'AGRUMES  
1988-89 ET 1989-90  
(tonnes)

| Cultures         | 1988-1989 | 1989-1990 |
|------------------|-----------|-----------|
| Clémentine       | 185 000   | 108 800   |
| Kekeria          | 1 390     | 960       |
| Mandarine Temple | 1 300     | 1 580     |
| Sunerine         | 800       | 1 700     |
| Ortanique        | 1 650     | 2 300     |
| Montréal         | —         | 500       |
| Navel            | 150 900   | 70 300    |
| Salustiana       | 22 200    | 20 950    |
| Washington       | 32 580    | 32 140    |
| Oranges fines    | —         | 5 900     |
| Morocco Late     | 244 640   | 186 800   |
| Total            | 640 620   | 431 930   |

Source Lasheen, 1989

106 mm La plupart des pommeraies utilisent des plantations à forte densité et les variétés sont "delicious" et "golden delicious" Deux nouvelles variétés sont introduites et plantées (Granny Smith)

Plusieurs grands planteurs ont installé une capacité de stockage à froid avec atmosphère modifiée et contrôlée Cela a permis de vendre les fruits toute l'année pour la consommation locale

Les pruneaux, prunes, poires et coings sont produits en quantités limitées, mais l'on pense introduire plus de nouvelles variétés et de nouvelles technologies d'irrigation La production de pruneaux séchés augmente, aussi bien pour la consommation locale que pour les exportations Le rendement des fraises et des avocats est bon et la demande locale augmente pour ces produits On cultive des quantités limitées de fraises destinées à être exportées en France et en Allemagne, mais ces fruits font face à la concurrence de l'Italie, grand producteur et exportateur de fraises en début de saison Les amandes sont produites en plantations à faible densité pour la consommation locale Certaines exploitations des zones de Marrakech ont augmenté la production d'amandes et introduit de nouvelles technologies d'irrigation

L'industrie du raisin produit du raisin de cuve, raisin de table et raisins secs Une grande partie des raisins est cultivée par la SODEA dans le domaine public Pendant la campagne 1988-89, 48 100 hectares de raisins ont été produits, dont environ 14 000 utilisés pour la production de vin

Les bananes sont une culture relativement nouvelle produite en serres en plastique, suite aux restrictions imposées sur les importations de bananes en vue d'économiser sur les devises étrangères et

d'encourager la production locale La production de bananes dans les serres a augmenté, passant de quelques hectares en 1980 à plus de 1 500 hectares en 1989 Les prix des bananes aux planteurs ont chuté, passant de 18 DH/kg à 7 DH/kg pendant cette période, suite à une plus grande production nationale

### **Structure de l'industrie et commercialisation**

A l'exception des raisins, la plupart des fruits frais sont cultivés sur des exploitations privées allant de moins d'un hectare à plus de 500 hectares Sauf pour les agrumes et olives, la plupart des fruits sont destinés à la consommation locale

L'industrie marocaine des fruits frais destinés à l'exportation est centrée sur les agrumes Cette industrie d'envergure internationale est relativement bien organisée du point de vue technique de production, utilisation des technologies d'irrigation, transports, manutention d'après-récolte, conditionnement, transformation pour jus de fruit et exportation Avant 1986, les exportations de fruits faisaient l'objet d'un monopole détenu entièrement par l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE) Le Gouvernement a éliminé ce monopole et a permis au secteur privé de participer directement, les inspections étant faites et les normes fixées par l'établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE) Les producteurs de fruits et les grossistes peuvent exporter directement s'ils obtiennent une licence et répondent aux normes d'exportation mises en place par l'EACCE

Le Maroc a un avantage comparatif du point de vue qualité, pour plusieurs fruits, surtout les clémentines, mandarines et tangerines précoces Mais il faut renforcer les moyens de transport et les filières de commercialisation Une grande partie des agrumes du Maroc sont exportés vers la CEE, marché réglementé par les tarifs et les normes de qualité de la CEE Certains pays de la CEE interdisent les importations d'agrumes (Italie) pour des raisons phytosanitaires L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE renforcera la concurrence pour l'industrie d'exportation des agrumes au Maroc

### **Possibilités et contraintes**

Vu que la CEE s'agrandit vers le Sud, intégrant la Grèce, le Portugal et l'Espagne, les produits horticoles saisonniers de ces nouveaux membres concurrenceront ceux du Maroc sur les marchés de la CEE La CEE sera relativement autosuffisante en ce qui concerne les cultures fruitières Mais en raison des avantages saisonniers, modes de production et contraintes climatiques, les fruits frais du Maroc continueront de bénéficier de bonnes possibilités sur ces marchés La concurrence plus serrée demandera une meilleure organisation des producteurs afin de faciliter les échanges commerciaux et les informations techniques

Etant donné l'importance relative de la production fruitière au Maroc, ses avantages comparatifs et l'état actuel de développement de l'industrie, plusieurs autres cultures fruitières, à part les agrumes et les olives, offrent de bonnes perspectives d'exportation et possibilités de développement Il s'agit de raisins de table, dattes, pêches et fraises précoces Les créneaux d'exportation n'ont pas été suffisamment développés pour ces produits à cause d'une insuffisance au niveau des techniques de classification, conditionnement, manutention d'après-récolte et des installations de stockage à froid Toutefois, plusieurs grands planteurs ont investi dans de nouvelles technologies d'irrigation, variétés améliorées, classification, conditionnement et installations de stockage à froid, et sont intéressés par les possibilités d'exportation

Ils sont également intéressés à diversifier leurs produits frais, et à se lancer dans la transformation des fruits qui arrivent sur le marché pendant les périodes de production maximum où les prix locaux chutent

L'eau est le facteur le plus limitant dans l'expansion de la production de fruits frais au Maroc. On prévoit de construire davantage de barrages et de réservoirs pour augmenter les possibilités d'irrigation. La qualité de l'eau, c'est-à-dire, la salinité, est un problème dans plusieurs zones de production. On a constaté plusieurs problèmes phytosanitaires demandant utilisation de fongicides, insecticides et miticides, et soulignant également le besoin de trouver de nouvelles variétés résistantes. Il convient de mettre sur pied de nouvelles pratiques phytosanitaires intégrées. Pour les agrumes, par exemple, le *Phytophthora* fait pourrir les racines. De nouvelles technologies d'irrigation sont mises au point pour minimiser cette maladie. Le développement de variétés résistantes et de nouveaux plants adoptés au Maroc conférerait des avantages à la production.

Les transports pour se rendre sur les marchés locaux et internationaux constituent un grave obstacle pour la plupart des produits frais. Il faut également se donner de nouvelles technologies de manutention d'après-récolte, de réfrigération et de conditionnement.

#### **Interventions possibles pour le Projet de l'AID**

- Organisation de la commercialisation et promotion de fruits frais destinés à l'exportation. Etudes de pré-faisabilité pour déterminer les possibilités d'exportation de plusieurs fruits, par exemple, les fraises et les raisins de table,
- Stockage sous atmosphère contrôlée. Encourager l'utilisation et la création de plusieurs unités de stockage à froid en atmosphère contrôlée et modifiée dans les grandes zones de production fruitière. Créer des unités de démonstration et réaliser des ateliers et séminaires sur la manière dont moins d'O<sub>2</sub> et plus de CO<sub>2</sub> dans des atmosphères modifiées retarde la maturation, diminue la respiration et les taux de production d'éthylène, prolonge la fermeté et diminue les changements de composition liés à la maturation. Faire des démonstrations sur les films polymériques pouvant être utilisés pour créer ou maintenir des atmosphères modifiées dans le conditionnement avec des films flexibles pouvant être appliqués aux conteneurs d'expédition et aux emballages au détail des produits en tranches,
- Créer un centre de plasma de germes de fruits pour introduire et dépister les variétés et plants améliorés,
- Créer un laboratoire pour les analyses de sols, de tissus de plants et d'eau, géré par le secteur privé par le biais d'une coopérative ou d'une organisation d'exploitants,
- Mettre au point un conditionnement pour l'exportation de fruits frais, il convient d'explorer l'assistance nécessaire du point de vue institutionnel en ce domaine,
- Renforcer les institutions. Parrainer et effectuer des travaux de recherche et de vulgarisation dans les instituts agricoles nationaux pour répondre aux besoins de l'industrie. Les priorités sont pratiques culturales améliorées, technologies d'irrigation,

meilleures pratiques de manutention d'après-récolte, de conditionnement de stockage et commercialisation,

- Créer un laboratoire de cultures de tissus pour produire des plants indemnes de toute maladie et virus, par exemple pour les fraises et les bananes, et
- Mettre en place un laboratoire de biotechnologie pour la génétique des plants, au sein d'un centre de recherche de réputation nationale, pour faire les essais de l'ONA, isolation de gènes et analyse de RFLP. Ces techniques pourraient être utilisées pour isoler les gènes des dattes résistants à la maladie Bayoud et ceux des fruits de qualité supérieure

## **INDUSTRIE DU JUS D'ORANGE**

### **Structure de l'industrie**

La société parapublique FRUMAT, qui dispose de trois usines de traitement, représente toute la production industrielle de jus d'orange. Elle transforme entre un quart et un tiers des oranges marocaines, c'est-à-dire un volume qui se situe entre 800 000 et 1 500 000 tonnes par an. Les jus de fruits sont essentiellement faits à partir des excédents de fruits qu'on ne peut pas exporter. Les volumes varient grandement : pendant la campagne 1988-89 (bonne année), la FRUMAT a traité 328 000 tonnes, mais pendant la campagne 1989-90 (année extrêmement mauvaise), seulement 150 000 tonnes ont été transformées. A présent, la capacité de production de la FRUMAT est deux fois plus importante qu'en 1985, lorsque le Gouvernement a décidé d'augmenter nettement la production d'oranges.

L'usine de FRUMAT à Kenitra est une installation moderne qui produit et emballe des jus, concentrés, présentés sous divers conditionnements. L'usine dispose du matériel aseptique pour remplir les conteneurs d'un litre et les berlingots, les "sacs-en-boîte" de cinq litres et de 1 000 litres, les tonneaux et les grands conteneurs destinés aux expéditions. Les jus concentrés surgelés sont envoyés dans de grands conteneurs isolés. Quatre réservoirs de stockage aseptique d'un million de litres sont utilisés pour stocker les jus extraits pendant la saison et qui seront emballés plus tard suivant les commandes. Il existe deux autres réservoirs analogues pour stocker le concentré.

Les matières premières sont obtenues soit des planteurs sur contrat, soit des établissements de conditionnement de fruits frais (fruits dont on ne peut plus se servir à cause de défauts de forme, de taille ou de couleur de peau).

### **Commercialisation**

Traditionnellement, le Maroc exporte ses jus d'orange vers la France, mais l'Allemagne est le plus grand consommateur de jus d'orange en Europe et à présent les exportations de la FRUMAT dans ce pays dépassent celles vers la France. Quatre-vingt-dix à 95 pour cent de la production de FRUMAT est exportée. Il s'agit de pur jus dans des bouteilles en verre, de jus à 35 pour cent de pulpe de fruit dans des berlingots, de jus en gros dans des "sacs-en-boîte", et des tonneaux et conteneurs de jus frais et concentré surgelé.

Les quotas en franchise de douane accordés par le CEE au Maroc s'élèvent à 18 000 tonnes (sous toutes formes) Cependant, le Brésil occupe une place de plus en plus importante sur le marché européen (19 pour cent du marché de la CEE) Un des avantages supplémentaires du Brésil étant ses installations d'expédition et de stockage en gros à Rotterdam à partir duquel il est facile de répondre rapidement aux commandes des clients européens Toutefois, on considère que la qualité des jus de fruit marocains est supérieure (couleur et goût) Ces jus de fruits sont souvent achetés pour être mélangés aux jus de fruits brésiliens

Les ventes sur le marché national concerne les jus purs vendus aux consommateurs dans des cartons aseptiques et les concentrés vendus aux emballeurs locaux de jus de fruit Mais vu qu'il n'existe pas de restrictions sur les importations, les établissements chargés de la mise en bouteille préfèrent importer des concentrés pour les jus d'orange

La pulpe de fruit séchée est vendue comme nourriture pour les animaux, la plupart étant exportée Il semble que l'Irlande en soit un grand acheteur L'huile d'orange est un autre dérivé qui est exporté

### **Possibilités et contraintes**

Les cadres de FRUMAT ont fait état d'un certain nombre d'obstacles

- **Manque d'établissements pour le stockage à froid** Suite au manque d'installations portuaires publiques ou privées pour le stockage à froid, FRUMAT ne peut compter que sur ses locaux à Casablanca, ce qui oblige à y envoyer les produits pour être exportés de ces quatre usines dans différents endroits du pays Ce problème de logistique fait grimper les coûts
- **Absence d'équipement pour la manutention de conteneurs dans les ports.** En plus du problème de stockage à froid, les petits ports du Maroc (y compris Kenitra) ne disposent pas du matériel nécessaire pour manier les conteneurs, autre raison faisant que tout transit par Casablanca
- **Fourriture de matières premières** Le grand problème que rencontre la FRUMAT sont les variations importantes d'une année à l'autre dans l'offre d'oranges, surtout parce qu'ils doivent affronter la concurrence des marchés locaux et d'exportation pour les fruits frais dont l'approvisionnement varie énormément selon les conditions climatiques Le problème pourrait être amélioré si la production d'oranges relevait du contrôle direct de l'entreprise par le biais, soit de vergers qui seraient aux mains de l'entreprise, soit de contrats à long terme avec les grands planteurs Mais les cadres de FRUMAT ont dit que les hommes d'affaires marocains ne s'intéressent généralement pas aux investissements qui ne seront productifs que dans trois à cinq ans
- **Besoin de stockage en gros en Europe.** Pour concurrencer efficacement le Brésil du point de vue réponse rapide aux commandes, la FRUMAT est d'avis qu'il lui faudrait des locaux de stockage en gros en Europe

### Interventions possibles pour l'AID

L'AID est empêché d'apporter une assistance à l'industrie d'agrumes, donc rien ne peut être fait directement pour soutenir l'industrie des jus d'orange, et d'ailleurs le besoin ne s'en fait pas ressentir. La FRUMAT pourrait opérer plus efficacement si elle disposait de meilleures installations portuaires pouvant être mises en place par le Gouvernement marocain. Il est possible que le secteur privé investisse dans des locaux pour le stockage à froid. En fait, nous avons cru comprendre qu'un groupe marocain-allemand a de tels projets.

Une autre possibilité serait des co-entreprises avec des sociétés de jus d'orange américaines, travail en commun et non pas en concurrence avec les transformateurs américains. Par exemple, on sait que Tropicana cherche à trouver de nouveaux créneaux sur les grands marchés relativement accessibles, y compris l'Europe. L'une des manières de faciliter la participation d'un investisseur étranger consisterait à privatiser les actions que détient l'Etat.

## FRUITS ET LEGUMES TRAITES

### Structure de l'industrie

Les dernières informations disponibles sur le traitement des fruits et légumes au Maroc (MARA/DPV, 1988) font part de 80 entreprises dans les provinces de Casablanca (concentration la plus forte), Marrakech, Safi, Agadir, Fez, Meknes, Larache, et Kenitra. L'industrie se caractérise par quelques grandes usines et de nombreuses petites, en 1985, 52 pour cent des usines représentaient 7 pour cent seulement de la production alors que 11 usines écoulaient 68 pour cent du total. Ce sont des usines privées ne dépendant pas de l'Etat. Les deux grandes exceptions étant FRUMAT, entreprise publique et LUKOUS, grande entreprise privée à Larache qui produit de la poudre et des flocons de tomate. Les données disponibles pour 1985 indiquent qu'il y avait alors environ 85 usines transformant environ 460 000 tonnes de produits, ce qui représente seulement 60 pour cent de la capacité installée de ces usines prises ensemble. L'on ne dispose pas de données plus récentes.

Selon les chiffres de 1985, la répartition de l'industrie, par volume de production, est la suivante

- Jus de fruit (pratiquement uniquement jus d'orange) — 37 pour cent,
- Condiments (olives, câpres, cornichons) — 35 pour cent,
- Légumes (tomates, haricots verts, pois, poivrons, etc) — 12 pour cent,
- Fruits (surtout des abricots) — 8 pour cent,
- Produits séchés, déshydratés, évaporés ou écrasés (tomates, pruneaux, figues, raisins secs) — 4 pour cent,
- Confitures et gelées — 3,5 pour cent, et
- Fruits et légumes surgelés — 1 pour cent

Le Tableau A-10 ci-après présente les chiffres sur la production des principales catégories des fruits et légumes traités, pour la période 1980-95. L'on note aisément la position dominante de l'industrie des jus d'orange. La production de sauce tomate (et une petite production de tomates entières et en morceaux en conserve) vient au second rang. Les abricots en conserve (et la confiture d'abricot) en troisième position, bien que l'on nous ait fait savoir que cette production avait diminué d'importance (moins de la moitié du nombre de conserveries en 1988 comparé à 1978). Les haricots verts sont en quatrième position, bien que là aussi, la situation ait pu changer, d'après les comptes rendus de production accrus. L'on trouve également une production très limitée de produits transformés, tels que le céleri, les choux-fleurs, les épinards, les haricots blancs, les lentilles, le maïs doux, les pois, les pois chiches, les fraises, les figues, les pêches, les prunes et le raisin. Dans toutes les catégories, sauf pour les haricots, l'on note une tendance à la hausse dans la production.

TABLEAU A-10  
VOLUME DE FRUITS ET LEGUMES TRANSFORMES  
1980-81 à 1984-85  
(milliers de tonnes)

|                                 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | 1983-1984 | 1984-1985 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Jus de fruit                    | 121       | 169       | 137       | 246       | 258       |
| Tomate (sauce tomate, conserve) | 35        | 44        | 46        | 47        | 52        |
| Abricots                        | 20        | 23        | 21        | 26        | 27        |
| Haricots verts                  | 21        | 12        | 11        | 11        | 18        |
| Cornichons                      | 6         | 6         | 6         | 9         | 13        |

Source: MARA/DPV, 1988

Les chiffres de ces trois dernières années sur la production du point de vue produit final, fournis par la CMPE, indiquent une tendance à la hausse pour les fruits en conserve (surtout les abricots) et pour les jus de fruits (pratiquement tous les jus d'orange), mais aucune croissance sensible pour les légumes en conserve (et surgelés).

Les trois grandes usines de jus d'orange se consacrent uniquement à cette activité alors que les autres sont plus diversifiées. Nombreuses font également des sauces tomate, des haricots verts en conserve et transforment d'autres produits en petits volumes. Dans la région de Marrakech, il est assez courant de trouver des usines qui mettent en conserve des olives, des cornichons et des câpres, ainsi que des abricots. La production de pruneaux et de raisins secs se concentre dans la région de Meknes.

Selon une étude faite en 1988 par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire (MARA 1988), les usines de transformation obtiennent jusqu'à 90 pour cent de leurs matières premières par le biais d'achats directs, dont environ un tiers par des intermédiaires, et seulement 10 pour cent de la production intégrée (c'est-à-dire les exploitations détenues par les sociétés). Les achats directs se font surtout par contrat entre transformateurs et planteurs, bien qu'il semble que souvent il ne soit pas observé ni par l'une ni par l'autre des parties concernées. Les pratiques en matière d'achats varient grandement

selon les provinces et selon les produits. Par exemple, les usines dans la région de Casablanca et Fez dépendent beaucoup des achats faits par les intermédiaires, alors que dans d'autres régions on achète presque exclusivement auprès des planteurs. Il convient de noter que la production intégrée est bien plus courante pour les tomates que pour les autres cultures (environ 40 pour cent).

Le représentant de l'IESC a indiqué que la plupart des transformateurs vendent à l'avance leurs produits et prennent donc les arrangements nécessaires pour s'assurer un approvisionnement en matières premières. C'est une situation légèrement différente de celle que l'équipe a observé à plusieurs endroits où les transformateurs, surtout les fabricants de sauce tomate, ont fait part de problèmes continuels pour obtenir les matières premières. Il est clair qu'un problème existe lorsque les transformateurs qui n'ont pas leur propre production doivent affronter la concurrence du marché pour obtenir des produits frais pendant la principale saison de culture. La demande locale est suffisamment forte pour faire monter les prix à des niveaux tels que les transformateurs n'ayant pas de fournisseurs fiables ont des problèmes pour obtenir ces produits.

De nombreux transformateurs marocains cherchent à tout prix à moderniser leurs installations et à améliorer la qualité. En fait, plusieurs nouvelles usines sont construites actuellement. Par exemple, la société franco-marocaine SITRACO à Marrakech qui construit une usine de pulpe de fruits et de légumes déshydratés, et l'entreprise marocaine TOPAGRO qui est en train de construire à Marrakech une usine moderne pour la transformation des olives, des câpres, des cornichons et des abricots. De plus, les sociétés s'équipent davantage de locaux de congélation. Il est intéressant de noter la tendance vers une production de tomates pelées de première qualité, écrasées ou entières, et la moindre insistance sur la sauce tomate.

### Commercialisation

Vu le pouvoir d'achat limité au Maroc et la disponibilité de produits frais pendant l'essentiel de l'année, la plupart des fruits et légumes transformés se destinent à l'exportation. Les données sur les exportations de fruits et légumes traités sont présentées ci-après sur le Tableau A-11 (données qui proviennent d'une étude du GATT). Les tendances sont à la hausse dans tous les cas, bien qu'il existe

TABLEAU A-11

EXPORTATIONS DE FRUITS ET LEGUMES TRANSFORMES, 1984-88  
(millions de dirhams)

|                                  | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|----------------------------------|------|------|------|------|------|
| Légumes en conserve              | 377  | 494  | 483  | 505  | 564  |
| Jus de fruits et de légumes      | 161  | 251  | 144  | 84   | 368  |
| Fruits en conserve et confitures | 59   | 80   | 123  | 112  | 103  |
| Légumes séchés                   | 52   | 85   | 117  | 48   | 164  |

Source GATT, 1989

114



de fortes fluctuations causées, soit par les conditions de sécheresse, soit par la fin du monopole d'exportation de l'OCE qui a eu ses pires répercussions en 1987 sur les produits horticoles

Traditionnellement, les exportations étaient à destination du marché européen. De 1984 à 1988, entre 90 pour cent et 95 pour cent des fruits et légumes traités ont été expédiés dans les pays de la CEE, surtout la France et l'Allemagne. Mais, grâce au bureau de l'IESC à Casablanca, les exportateurs marocains d'olives, d'anchois, de câpres et de tomates entières pelées, ont réussi, pendant la première moitié de 1990, à exporter vers les Etats-Unis des produits d'une valeur de plus de 2 millions de dollars

### Possibilités et contraintes

Le fait que les transformateurs n'aient pas de contrôle sur les matières premières est un obstacle important pour l'expansion des opérations de traitement des fruits et légumes. Tel qu'on l'a déjà noté, les transformateurs obtiennent surtout leurs produits directement auprès de l'exploitant ou par le biais d'intermédiaires qui traitent avec les exploitants. Il y a très peu d'intégration verticale des fonctions de production et de transformation. Les contrats agricoles sont en vigueur mais causent fréquemment des problèmes car il est difficile, vu le système juridique, de les faire appliquer, d'où la tendance des participants à les ignorer. Les transformateurs prétendent que certains exploitants ne respectent pas les contrats même lorsque les semences ou autres intrants sont fournis sur crédit. D'après eux, les exploitants tendent à vendre quand les prix sont élevés et remboursent le crédit au comptant ou, dans certains cas, omettent de le faire. Ceux qui se placent dans la perspective de l'exploitant agricole, affirment que les transformateurs offrent des prix très faibles et si les prix du marché sont encore plus faibles au moment de l'achat, ils trouvent des moyens pour ne pas honorer le contrat. En fait, les industries de transformation marocaines achètent la production excédentaire qui n'est pas absorbée par le marché frais plutôt que de créer un marché pour ces produits.

Ce sont les raisons pour lesquelles les transformateurs ne sont pas en mesure d'influencer, soit la qualité du produit, soit le moment et le volume des livraisons de matières premières. Le problème tient, d'une part, à la petite taille des industries de transformation et, d'autre part, au manque de ressources financières faisant que souvent les propriétaires ne sont pas prêts à assumer le risque d'acheter des terres et de se lancer dans la production agricole. Par ailleurs, les exploitants tendent à agir à un niveau individuel plutôt que collectif et, par conséquent, ne sont pas en condition de négocier de bons contrats pour la livraison de quantités spécifiques — solution éventuelle à ces problèmes d'approvisionnement. Des coopératives sont en train de se créer dans les industries des fruits et légumes frais. L'intégration des marchés frais et de transformation semblerait offrir des avantages à toutes les parties concernées.

La rentabilité de ces entreprises de transformation à petite échelle est généralement faible, en partie à cause des problèmes d'approvisionnement résultant en une faible utilisation de l'équipement installé. Un autre facteur est le coût élevé du matériel de conditionnement, surtout les boîtes de conserve.

A l'exception de FRUMAT et de LUKOUS, l'industrie de transformation des fruits et légumes a grandement besoin de nouveaux investissements. De pair avec cet investissement, il faudrait arriver à une certaine intégration verticale et horizontale. Une multitude de petites usines de transformation ne disposant pas d'un approvisionnement fiable ne constitue pas une base solide pour construire une industrie moderne capable de concurrencer les marchés européens et autres. Une des solutions serait d'attirer des investissements étrangers pour monter des opérations conjointes avec les investisseurs marocains,

apportant une partie des capitaux nécessaires, ainsi que les technologies améliorées et l'accès à de nouveaux créneaux à l'étranger. On pense ici très vite aux sociétés américaines intéressées par des sources d'approvisionnement près de l'immense marché européen.

### **Intervention éventuelle de l'AID**

**Promotion de l'investissement étranger (surtout américain) dans l'industrie de transformation:** L'AID peut jouer un rôle — par le biais de bureaux d'études, d'universités ou d'associations industrielles américaines — et encourager l'investissement américain dans les industries de transformation de fruits et légumes au Maroc, soit en propriété unique ou co-entreprise avec des investisseurs marocains. Cet effort pourrait être la suite du programme de l'IESC ou une activité complémentaire. Dans tous les cas, de nombreux contacts pris par l'IESC dans le secteur de l'agroindustrie marocaine devraient être utilisés. Si les grandes compagnies américaines préfèrent mettre sur pied d'importantes opérations tout à fait nouvelles, il est fort possible que des sociétés américaines plus petites cherchent à s'associer avec de petites entreprises marocaines qui existent déjà.

**Etude pour déterminer les avantages d'une intégration verticale et horizontale parmi les petits transformateurs marocains.** Cette étude servirait de base de discussion entre les petits transformateurs, peut-être par l'intermédiaire d'une de leurs associations commerciales, concernant les avantages des opérations de plus grande envergure (expansion, fusion ou acquisition) et les avantages de l'investissement direct dans l'agriculture, ou encore arrangement à long terme avec les groupes d'exploitants pour assurer un approvisionnement plus régulier des matières premières. Les contrats passés avec des groupes d'exploitants agricoles pour certaines variétés précoces et tardives permettraient de rallonger la saison de transformation et de mieux utiliser le matériel. Il convient également d'étudier la possibilité pour les planteurs de détenir des usines de transformation, que ce soit individuellement ou par le biais d'associations, puisque cela permettrait également de relier les planteurs et les transformateurs. Pour être utile, l'étude devrait montrer que ces mesures permettent de diminuer les coûts et de rendre les produits marocains plus compétitifs sur les marchés mondiaux.

**Assistance technique aux transformateurs portant sur le contrôle de qualité et le conditionnement.** Si elle s'accompagne des mesures décrites ci-dessus, l'assistance technique apportée par des spécialistes de l'industrie américaine pourrait permettre aux transformateurs de répondre aux normes stipulées par les acheteurs américains et européens. Il est évident qu'une association pour la commercialisation ou la transformation reste la meilleure manière de transformer ces nouvelles technologies.

**Etudes sur la faisabilité d'établir un lien entre les transformateurs et les expéditeurs de fruits frais.** Des associations d'exploitants agricoles sont déjà en place dans l'industrie d'exportation de fruits et légumes frais. Il y a plusieurs complexes d'emballage et de stockage à froid détenus par des associations et un grand nombre de petites coopératives — maisons d'emballage. Cela ne s'est pas fait dans l'industrie de transformation qui est pour de nombreuses raisons une annexe de l'industrie des produits frais. Les transformateurs achètent auprès des maisons d'emballage les excédents ou les fruits et légumes endommagés, mais l'approvisionnement est très aléatoire. Des études seraient nécessaires pour déterminer la faisabilité d'établir des liens entre transformateurs et emballeurs de fruits frais afin d'assurer un approvisionnement plus régulier de produits de meilleure qualité. La coopérative pourrait être la partie contractante assurant la livraison d'un minimum de tonnes, quel que soit l'excédent disponible.

**Valoriser les entreprises de transformation marocaines par le biais de consultations locales et étrangères.** Ce sujet a été traité en détail dans la section Climat commercial du rapport où l'on a fait une proposition d'apporter des fonds de contrepartie aux transformateurs utilisant ces services. Il est évident que la plupart des petits et moyens opérateurs pourraient bénéficier d'une meilleure planification de la production, d'études de marché, de développement de nouveaux produits et de formation en matière de gestion.

## OLIVES

### Base de ressources et avantages comparatifs naturels

Le Maroc a été un producteur exportateur d'huile d'olive et de produits à base d'olives depuis plus de deux millénaires. Son climat méditerranéen et son sol calcaire sont propices à cette culture arbustive. Le pays compte deux grandes régions de plantations. La première dans la partie centrale au Nord du pays, le "bour favorable". Les olives sont surtout cultivées dans des conditions pluviales, la production étant tributaire de fortes fluctuations dues aux variations annuelles de la pluviosité qui renforcent les différentes caractéristiques des olives. La production d'olives en culture pluviale couvre environ 30 pour cent de la production totale. La production s'étend également dans les vallées intérieures du pays où les sols sont plus secs (Tadla, Haouz, etc.) et où les olives doivent être irriguées. Cette zone représente environ 75 pour cent de la production. La production d'olives remonte à une date légèrement antérieure au Maroc que dans les autres pays plus au Nord, mais ne se traduit pas par un net avantage économique puisque les longueurs des journées dans les pays plus au Nord du Bassin méditerranéen permettent des rendements plus élevés.

### Structure et technologie de l'industrie

Les oliviers couvrent une superficie d'environ 370 000 hectares produisant en moyenne environ une tonne par hectare. La surface totale représente environ 52 pour cent de toutes les terres du pays consacrées aux cultures arbustives. Plus de 70 pour cent des oliviers font partie de la variété "Picholine marocaine", à double emploi (huile et olives en conserve), espèce mutante découverte au Maroc dans une oliveraie établie avec la variété "Picholine de Languedoc", ou "Française", qui couvre environ 18 pour cent de la superficie. Les olives sont surtout cultivées dans de petites propriétés de moins de 10 hectares. Bien qu'il existe quelques grandes oliveraies privées, c'est l'Etat qui détient les plus grandes plantations (environ 3 700 hectares sous la gestion de la SODEA). Par le passé, on n'a utilisé que peu d'intrants, surtout dans les régions sèches. Les chercheurs de l'INRA estiment qu'environ 80 pour cent des superficies plantées en olives ne bénéficient ni d'application d'engrais ni de mesures de protection des plants. Un traitement plus intensif, que ce soit pour l'émondage, la fertilisation ou les pesticides, est utilisé dans les zones irriguées. La production d'olives n'a pas suivi la demande nationale de l'huile. Le Gouvernement s'est rendu compte que de nombreuses oliveraies étaient trop vieilles pour être très productives. Un Plan olivier a été mis sur pied visant à remettre en état les vieilles oliveraies et à planter de nouveaux arbres (sans coût pour les planteurs). D'ici l'an 2010, le plan devrait permettre de disposer d'une superficie totale de 400 000 hectares plantées en olives.

Les travaux de recherche sur l'olivier sont réalisés par l'INRA. Ces travaux portent aussi bien sur les variétés à but unique qu'à double emploi. Mais ces nouvelles variétés ne sont pas facilement

acceptées par les planteurs qui craignent les risques liés à l'adoption de variétés à un seul usage ou même à double emploi. Les variétés pour les olives en boîte ne sont pas acceptées non plus, surtout parce que les marchés ont besoin de volumes importants d'olives pour inciter les producteurs à changer les techniques de transformation.

La production d'olives au Maroc n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique. Les arbres sont vieux et les programmes promotionnels pour d'autres cultures ont diminué les investissements dans les nouvelles plantations et la rénovation des plus vieilles. La sécheresse qui a sévi du début au milieu des années 80 a également ralenti la production et la création de nouvelles oliveraies.

Les olives sont cueillies et livrées à des installations d'extraction de l'huile d'olive, certaines artisanales, d'autres plus ou moins modernes, et quelques unes d'une plus grande capacité. Toutes les olives sont transformées, d'une manière ou d'une autre, avant d'être consommées. Les producteurs font partie de l'Association de producteurs et exportateurs des olives, les transformateurs de l'Association des huileries des olives.

### Transformation

Environ 370 000 tonnes d'olives cultivées chaque année donnent

- 37 000 t d'huile d'olive,
- 48 000 t d'olives transformées et consommées à l'échelle nationale, et
- 32 000 t d'olives transformées, qui sont exportées

(Source Programme olivier de l'INRA)

La structure de transformation des olives et d'extraction de l'huile est en général obsolète. Au niveau artisanal, on compte environ 16 000 "Maasra", opérateurs traditionnels du broyage des olives. Ils fabriquent une huile de faible qualité à forte acidité, destinée à la consommation nationale. Des usines semi-modernes, dont environ 16 fonctionnent, produisent également une petite quantité d'huile vierge avec 3 pour cent d'acidité. Quelques usines sont en train d'être entièrement modernisées pour permettre des activités continues de transformation des olives et pour augmenter la production d'huile vierge, de première qualité, avec une teneur en acidité de 2 pour cent. La qualité tient beaucoup à l'organisation de la collecte et à la livraison des olives aux usines. Il existe de graves problèmes d'efficacité influençant sur les taux d'extraction. Les Maasra peuvent extraire 14 pour cent de l'huile disponible, les usines semi-modernes de 16 pour cent à 18 pour cent.

La plupart des olives en conserve sont traitées avec de la soude caustique et du sel avant d'être mises en boîte. Il existe un petit segment de l'industrie qui produit des olives préservées uniquement avec une solution à base de sel, créant une olive "naturelle" ou "organique". Quelques usines ont la capacité nécessaire pour produire des olives farcies. Les usines en train d'être rénovées essayent un nouvel équipement pour farcir et couper les olives.

Généralement, les usines sont vieilles et se consacrent à des opérations diversifiées en ajoutant de nouvelles unités pour préparer des produits avec des olives "fraîches" et pour écouler les dérivés de l'extraction d'huile. Ces usines travaillent souvent avec les installations de production de savon. La production d'énergie à partir des grignants d'olives est un nouveau domaine de modernisation des usines.

### **Possibilités ou contraintes spécifiques**

En général, l'avenir est plutôt souriant pour l'industrie de l'olive grâce à un soutien accru du Gouvernement marocain, et du fait que l'huile d'olive est de plus en plus appréciée sur les marchés mondiaux comme étant une des meilleures huiles pour la santé, et grâce au faible coût de la main-d'oeuvre qui s'avère critique dans le maniement manuel de la mise en conserve.

Les arbres plantés dans le cadre du nouveau **Plan olivier** prendront un certain temps avant d'être fructifères. Cela permet de repenser aux approches de production, par exemple cultures intercalaires d'espèces annuelles pour améliorer la situation financière des fermiers et le taux de rendement des investissements.

La petite structure de production rend la collecte coûteuse et longue. Les arrangements avec le planteur sont une possibilité, surtout avec des usines de transformation de taille moyenne détenues par le privé ou gérées coopérativement. Les usines actuelles ont besoin de boîtes en métal blanc ou aluminium et d'étiquettes qui soient nettement mieux imprimées, avec un code de barres universel, et un papier de meilleure qualité.

Du point de vue exportations, les coûts relativement faibles de la main-d'oeuvre ont valu au Maroc une position plus compétitive, tendance qui semble continuer. Il convient de noter que les huileries privées pensent que les exportations constituent le principal marché, malgré la pénurie actuelle d'huile végétale sur le plan national. Sur le marché croissant des Etats-Unis, ils envisagent également la concurrence avec les exportateurs traditionnels d'huile européens, le fait de pouvoir se procurer une marque américaine ou de s'associer avec les producteurs italiens et espagnols. Une des grandes huileries au Maroc a indiqué que la majeure partie des exportations d'huile allaient vers l'Italie où elle était reconditionnée et envoyée vers les Etats-Unis comme huile italienne.

Le meilleur créneau de croissance semble être celui des olives coupées et fourrées ou alors les produits de spécialité comme l'huile "organique" qui peut être fabriquée avec des olives à faible productivité cultivées extensivement dans les zones pluviales et qui n'ont pas besoin d'engrais ou de traitement chimique. Ces olives peuvent être vendues comme produits organiques aux consommateurs américains ou de la CEE soucieux de leur santé.

### **Possibilités pour le Projet PAM**

Le fait que la CEE interdit tout soutien pour l'industrie des olives au Maroc offre à l'USAID une possibilité d'assistance. Suivant les priorités que se donnera le projet PAM, ces possibilités pourraient être les suivantes:

- Projet de démonstration pour partager les risques de plantation d'une nouvelle variété à une envergure nécessaire pour arriver à 50 tonnes par lot, au volume nécessaire pour convaincre les transformateurs de prendre une nouvelle variété,
- Recherche portant sur des cultures intercalaires avec des plants annuelles (comme les cornichons) et amélioration des variétés d'abricots et des pratiques de séchage (grandes questions en suspens peuvent-ils concurrencer les produits turcs?),
- La promotion des coopératives ou associations pour la collecte et la transformation des olives offre d'importantes possibilités. En outre, au rang des incitations visant à encourager l'efficacité, on pourrait permettre aux associations des planteurs d'acheter des actions ou des parts des usines de transformation,
- Le programme d'importations d'articles de base de l'AID (CIP, d'après le sigle anglais) pourrait être utilisé pour importer des machines américaines permettant la transformation des olives, la mise en conserve, les olives fourrées et l'extraction d'huile d'une manière continue. Les bénéfices de la vente locale de ces machines pourraient être placés dans un fonds servant au développement et à la recherche de l'industrie, et
- Une consultation pour équiper ou moderniser les grandes usines afin de produire de l'électricité à partir de turbines à vapeur utilisant les pertes énergétiques des broyeurs (grignants)

## DATTES

### Base de ressources et avantages comparatives naturels

Les vallées intérieures méridionales et les zones présahariennes des oasis au Maroc offrent des conditions de production qui donnent au pays un solide avantage comparatif pour la production de dattes. Le palmier dattier exige des climats chauds et secs puisque la pluie inhibe la pollinisation et la qualité du fruit demande que la maturation se fasse dans des températures quotidiennes situées à une moyenne de 30°C, une faible humidité, un soleil chaud, ainsi qu'une bonne source d'eau souterraine pour l'irrigation. Ces conditions sont présentes autour des zones subtropicales qui s'étendent du site d'origine présumé du palmier dattier au Proche Orient jusqu'au Maroc et dans les zones méditerranéennes arides ou encore dans les climats continentaux des Etats-Unis, du Mexique et de l'Amérique du Sud. Les essais faits pour produire le palmier dattier dans des environnements plus tropicaux ont échoué.

Le Maroc souffre aussi d'un désavantage naturel comparatif, à savoir la maladie de Bayoud (*Fusarium oxysporum* f. sp. *albendinis*) pathogène fongique du sol qui a décimé nombreuses des palmeraies du pays (l'on estime qu'il ne reste que la moitié à un tiers du nombre d'arbres qu'il y avait il y a 40 ans). Cette maladie, qui par le passé se limitait au Maroc, s'est étendue à présent à l'Algérie et menace bientôt la production tunisienne.

Le Tableau A-12 offre les estimations du MARA concernant les superficies, rendements et production totale des dattes, au niveau mondial. Il convient de noter que les rendements varient grandement d'une année à l'autre. La densité des arbres par hectare reflète la vaste diversité des conditions dans lesquelles les palmiers dattiers poussent. Ils sont cultivés seuls, en culture saisonnière intercalaire, et en système de cultures intercalaires à plusieurs niveaux.

TABLEAU A-12

## PALMIER DATTIER - STRUCTURE DE LA PRODUCTION MONDIALE

| Pays                                  | Superficie<br>(milliers<br>d'hectares) | Nombre<br>d'arbres<br>(millions) | Densité<br>des arbres<br>(Nb/ha) | Rendement<br>(kg/arbre) | Production<br>en milliers<br>de t |
|---------------------------------------|--|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Iraq                                  | 125                                    | 22,0                             | 176                              | 21                      | 462                               |
| Iran                                  | 114                                    | 22,0                             | 192                              | 14                      | 302                               |
| Maroc                                 | 85                                     | 4,5                              | 53                               | 21                      | 95                                |
| Algérie                               | 45                                     | 7,5                              | 167                              | 22                      | 166                               |
| Egypte                                | 45                                     | 7,0                              | 156                              | 53                      | 373                               |
| Arabie<br>Saoudite                    | 45                                     | 7,0                              | 156                              | 36                      | 252                               |
| Libye                                 | 28                                     | 4,2                              | 153                              | 15                      | 61                                |
| Yémen                                 | 15                                     | 2,7                              | 180                              | 3                       | 7                                 |
| Oman                                  | 10                                     | 2,7                              | 270                              | 20                      | 54                                |
| Tunisie                               | 15                                     | 2,3                              | 150                              | 20                      | 46                                |
| Soudan                                | 6                                      | 1,9                              | 317                              | 46                      | 88                                |
| Mauritanie,<br>Somalie,<br>et Bahrein | 4                                      | 1,0                              | 250                              | 35                      | 35                                |
| EUA                                   | 2                                      | 0,3                              | 119                              | 71                      | 18                                |
| Autres                                | 62                                     | 3,3                              | 54                               | 58                      | 193                               |
| <b>TOTAUX</b>                         | <b>600</b>                             | <b>88,3</b>                      | <b>147</b>                       | <b>24</b>               | <b>2 153</b>                      |

Source MARA, février 1986. Projet de Plan national de développement du palmier dattier.

## Structure et technologie de l'industrie

L'industrie dattière au Maroc reflète les traditions de l'agriculture en oasis et des systèmes d'exploitations agricoles transahariens où les dattes sont un fruit saisonnier consommé surtout pendant la période du Ramadan, et comme un fruit qui peut être séché et stocké pendant de longues périodes. La dynamique de l'industrie a été minée par la maladie de Bayoud qui a décimé la population de

palmiers en 1940, elle était d'environ 10 à 15 millions et elle est moins de 5 millions aujourd'hui. En outre, le manque de variétés résistantes à la maladie a poussé les exploitants à faire pousser les arbres à partir de semences. Vu que le palmier dattier est un plant très hétérozygote, cette pratique a valu ce qu'un chercheur a appelé une "forêt" de type sauvage de palmier. Bien qu'utile pour les chercheurs qui étudient la tolérance à la maladie de Bayoud, la productivité et la qualité des dattes en a beaucoup souffert. Les rendements par arbre ont baissé et la qualité des dattes s'est beaucoup détériorée.

Etant donné que le palmier dattier est l'ancre de la culture en oasis, fournissant un micro-climat pour les cultures du dessous et, par le passé, une partie importante des revenus des exploitants, le Gouvernement marocain a insisté sur les replantations des palmeraies, l'organisation de l'industrie dattière et la recherche pour trouver des variétés résistantes à la maladie Bayoud. Les replantations se font selon deux formules bénéficiant chacune de subventions pour les plants. La première consiste à replanter avec des clones à forte valeur comme le Mejhoul et Feggous, susceptibles au Bayoud, mais qui rapportent des prix élevés sur la place du marché (30 à 60 dirhams/kg). La seconde consiste à replanter avec des clones qui ont une bonne tolérance au Bayoud mais guère de valeur commerciale (10 à 20 dirhams/kg). Dans le cadre de la seconde stratégie, on a acheté des plants de palmier tolérants ou du matériel dont la tolérance est confirmée par les cultures de tissus effectuées dans le laboratoire de Marrakech. Ces plants tolérants ont une qualité commerciale médiocre. Les panels d'évaluation d'exploitants agricoles et de consommateurs n'ont pas été impressionnés par ces arbres. Actuellement, le Gouvernement appuie un contrat avec la société de multiplication de Meknes (employant la technique de culture de tissu) lui demandant de produire des plants pour l'effort de reboisement. L'objectif est de planter 3 millions de palmiers dattiers dans les 13 à 15 ans à venir.

Un travail parallèle de reproduction est effectué pour produire des clones de haute valeur commerciale néanmoins résistants à la maladie de Bayoud, par le biais de croisements entre les plants résistants et les bonnes variétés commerciales. Les chercheurs de l'INRA ont fait 75 croisements productifs, ont choisi 15 très tolérants et sont arrivés à 5 plants d'une bonne qualité commerciale (variétés également précoces). Le clone numéro 3014 semble suffisamment tolérant et dispose de la même qualité de séchage que le Boufeggous, sélection de matériel tolérant utilisé comme norme. Malheureusement, le nouveau clone présente une cristallisation importante de sucre au séchage, trait qui n'est guère désirable du point de vue commercial.

Les techniques de cultures de tissu utilisées par l'INRA, mises au point avec l'assistance d'un programme régional de la FAO, permet de produire des plants pouvant être acclimatés et adaptés après environ deux ans. Ce laps de temps est nécessaire pour produire le nombre maximum de plants dont on peut tester la tolérance à la maladie. Des techniques commerciales de propagation des tissus permettrait de diminuer ce temps de moitié. Les techniques de RFLP seraient utiles pour accélérer les recherches de variétés résistantes et pour caractériser les races qui résistent au Bayoud. L'Université de Marrakech a commencé de collaborer avec l'INTRAH pour faire une étude biochimique de champignons Bayoud et de ses toxines.

### **Transformation**

La production de dattes fraîches est limitée par le déclin des variétés de première qualité. Les chiffres du MARA indiquent que moins de 5 pour cent des arbres existants dans les vallées de Tafilalet (Errachidia) et Dra (Zagora) sont des variétés de dattes fraîches haut-de-gamme. Vingt-cinq pour cent



de palmiers supplémentaires sont des variétés dont la qualité se situe au dessus de la moyenne. Le reste sont des variétés de moindre qualité dont le prix au détail se situe entre 5 et 12 dirhams/kg

Un grand nombre de petits producteurs et collecteurs s'occupent de la collecte, du séchage et de la commercialisation des dattes. Il existe deux usines de séchage et de conditionnement à Tafilalet (Société de traitement et de conditionnement des dattes de Tafilalet – SOTCODAT) et une autre à Zagora, régions où environ 40 pour cent à 53 pour cent de la production est vendue annuellement. Ces deux usines publiques, qui ont cherché à éliminer les intermédiaires et à améliorer la qualité des dattes, n'ont pas pu obtenir une partie importante de la production.

Les compagnies privées dans les zones de production ainsi que les centres de consommation sont approvisionnés par le réseau de collecteurs. La qualité des dattes est limitée par une production hétérogène, en petites quantités, et une collecte et manutention effectuées par plusieurs niveaux d'intermédiaires. Vu que la demande est élevée et que l'offre est faible, c'est un marché de vendeurs, sur le plan national. Le Maroc importe les dattes, surtout la variété Deglet Noor de dattes "fraîches", comme on peut le constater en visitant n'importe quel grand marché urbain du pays.

#### **Possibilités et contraintes du marché**

Il existe une forte pénurie dans la production nationale de dattes. La production annuelle moyenne s'élève à 95 000 tonnes. Les dattes sont consommées toute l'année, mais on assiste à une apogée au moment du Ramadan où les dattes sont mangées en tant que produit très énergétique pour palier aux jeûnes quotidiens. Puisqu'il faut au minimum trois à cinq ans avant qu'un palmier dattier ne soit productif et encore trois ans avant que les rendements soient maximum, il est évident que le Plan du palmier dattier n'influera pas de suite sur les chiffres de la production nationale. Le marché national pourra absorber toute la nouvelle production pendant quelque temps. La rentabilité de la production de dattes pour les producteurs dépendra en grande partie de la qualité des dattes produites, qui est à nouveau fonction de la variété. Jusqu'à ce que la production augmente, les possibilités d'investissement pour améliorer les activités de collecte et de séchage sont plutôt limitées.

Les possibilités à l'étranger sont également limitées à moins qu'on ne trouve un clone de haute qualité résistant au Bayoud de qualité équivalente au Mejhoul ou Deglet Noor. Si un tel clone est trouvé, il pourrait y avoir un créneau d'exportation pour les arbres marocains produits in vitro, surtout vers l'Algérie et la Tunisie.

Le principal obstacle est la maladie de Bayoud. Il faudrait faire appel à des techniques génétiques très avancées pour accélérer les recherches d'une solution. Ces techniques, conjuguées à des travaux commerciaux de recherche et de développement et une installation de culture de tissu pour la multiplication, pourraient former la base d'une société qui se spécialiserait dans les palmiers dattiers.

Ou alors autre solution. La Société de multiplication de Meknes a indiqué qu'elle cherchait à doubler sa capacité de multiplication in vitro pour répondre aux objectifs du Plan national. Les bureaux américains de biotechnologie qui travaillent déjà sur le palmier dattier pourraient être intéressés à fournir un équipement clé en main nécessaire pour ces travaux.

### Eventuelles possibilités pour le Projet

Il serait extrêmement intéressant d'encourager des travaux conjoints en matière de recherche et de développement avec des bureaux américains spécialistes en biotechnologie (par exemple ESCAgenetics de California)<sup>5</sup> Notons que le 18 octobre 1990, il y aura une exposition sur le programme de dattes à Ouarzazate. Si le Gouvernement marocain à l'intention de continuer ses recherches sur la multiplication et la distribution des palmiers dattiers de haute qualité, mais faiblement tolérants au Bayoud, les sociétés américaines pourraient rapidement faire augmenter la capacité de production marocaine d'arbres grâce à des variétés de haute qualité comme le Mejhoul, le Deglet Noor et autres arbres.

Dans le domaine de la "haute technologie", on pourrait faire appel à l'assistance des universités américaines pour identifier et étudier la configuration des gènes qui permettent de résister au Bayoud, les traits de qualité dans les dattes, et pour élaborer des techniques de dépistage *in vitro* aux fins de détecter la résistance au Bayoud ainsi que les niveaux d'infestation de cette maladie dans les sols et les tissus des plantes.

## INDUSTRIE MAROCAINE DU VIN

### Base de ressources

Le Tableau A-13 indique la distribution actuelle de production de raisins de cuve et de table par province. Les zones plantées en raisins de cuve, environ 14 000 hectares, constitue environ 30 pour cent de la superficie totale consacrée aux raisins au Maroc. La zone de Meknes représente à elle seule 50 pour cent de la production des raisins de cuve. Les raisins de table et les raisins secs constituent le restant du marché national des raisins.

Pendant ces quatre dernières campagnes, la production de vin a varié, se situant entre 350 000 et 500 000 hectolitres, comme on peut le voir sur le tableau A-14 (bien que l'on ne connaisse pas exactement la destination de ce vin). Les vins rouges, qui constituent 65 pour cent à 75 pour cent de ce volume, ont une meilleure réputation du point de vue qualité. Les variations dans la production annuelle de raisins et de vins sont surtout fonction de la pluviosité.

---

<sup>5</sup> Don Humpal, membre de l'équipe, a contacté ESCAgenetics qui serait éventuellement très intéressé par des travaux collaboratifs de propagation. Ils étaient sur le point d'entamer un effort conjoint pour repeupler les oasis irakiennes où les arbres avaient été détruits par la guerre, mais il est bien évident que cette activité est en attente pour le moment, ce qui permet à ESCAgenetics d'offrir leurs services ailleurs.

TABLEAU A-13

## PRODUCTION DE RAISINS DE TABLE ET DE CUVE, PAR PROVINCE

|                    | <u>Total raisins</u> |             | <u>Raisins de Table</u> |             | <u>Raisins de cuve</u> |             |
|--------------------|----------------------|-------------|-------------------------|-------------|------------------------|-------------|
|                    | Hectares             | Pour cent   | Hectares                | Pour cent   | Hectares               | Pour cent   |
| Doukkala           | 12 000               | 25,0        | 12 000                  | 35,1        | —                      | —           |
| Meknes             | 11 260               | 23,4        | 4 170                   | 12,0        | 7,090                  | 50,6        |
| Benslimane         | 4 420                | 9,2         | 2 770                   | 8,1         | 1 650                  | 11,8        |
| Khemisset          | 4 280                | 8,8         | 1 150                   | 3,3         | 3 130                  | 22,3        |
| Haouz              | 3 430                | 7,1         | 3 430                   | 10,6        | —                      | —           |
| Wilyaya de RT-Sale | 2 810                | 5,8         | 2 760                   | 8,1         | —                      | 0,4         |
| Essaouira          | 2 040                | 4,2         | 2 040                   | 6,0         | —                      | —           |
| Houlouya           | 1 840                | 3,8         | 1 270                   | 4,0         | 570                    | 4,1         |
| Gharb              | 1 400                | 3,0         | 190                     | 0,6         | 1 210                  | 8,6         |
| Chefchaouen        | 1 110                | 2,3         | 1 110                   | 3,3         | —                      | —           |
| Safi               | 870                  | 1,8         | 870                     | 2,5         | —                      | —           |
| El Kelaa           | 700                  | 1,4         | 700                     | 2,0         | —                      | —           |
| Oujda              | 470                  | 1,0         | 200                     | 0,6         | 270                    | —           |
| Al Hoceima         | 350                  | 0,7         | 350                     | 1,0         | —                      | 1,9         |
| Nador              | 350                  | 0,7         | 350                     | 1,0         | —                      | —           |
| Taza               | 240                  | 0,5         | 240                     | 0,7         | —                      | —           |
| Azilal             | 190                  | 0,4         | 190                     | 0,6         | —                      | —           |
| Kenitra            | 125                  | 0,3         | 110                     | 0,3         | 15                     | 0,1         |
| Fez                | 125                  | 0,3         | 100                     | 0,3         | 25                     | 0,2         |
| Sousse-Massa       | 94                   | 0,2         | 94                      | 0,3         | —                      | —           |
| Tetguan            | 56                   | 0,1         | 56                      | 0,2         | —                      | —           |
| <b>TOTAUX</b>      | <b>48 160</b>        | <b>100%</b> | <b>34 150</b>           | <b>100%</b> | <b>14 010</b>          | <b>100%</b> |

TABLEAU A-14

PRODUCTION DE VIN, PAR TYPE, 1986-1990  
(milliers d'hectolitres)

| Saison de production | Type de vin |      |       | Total |
|----------------------|-------------|------|-------|-------|
|                      | Rouge       | Rosé | Blanc |       |
| 1986-1987            | 304         | 120  | 31    | 455   |
| 1987-1988            | 302         | 72   | 21    | 395   |
| 1988-1989            | 262         | 76   | 16    | 354   |
| 1989-1990            | 358         | 111  | 33    | 502   |

Suite aux changements sur le marché de la CEE, par exemple limitation de l'accès préféré sur le marché français et politiques de "marocanisation", l'industrie des vins marocaine en 1990 n'est que le quart de ce qu'elle était en 1970. Les chiffres approximatifs sont les suivants

|  | <u>1970</u> | <u>1990</u> |
|--|-------------|-------------|
| Superficie cultivée en raisins de cuve, hectares | 70 000      | 14 000      |
| Production de vin, hectolitres                   | 2 000 000   | 500 000     |

De nos jours, l'industrie de vin marocaine est surtout contrôlée par le Gouvernement qui établit les prix et possède l'essentiel des régions plantées en raisins de cuve (par SODEA) ainsi que les installations de production de vin (le vin est produit par la SODIVIN, subsidiaire de la SODEA). Le Gouvernement a également une très forte influence sur la commercialisation des vins, par le biais de diverses taxes sur la production et la consommation.

Les conditions climatiques favorables du Maroc pour la culture des raisins de cuve lui offre un net avantage comparatif par rapport à de nombreux autres pays producteurs de vin. Cependant, il est nécessaire de parvenir à des rendements plus élevés et de planter des variétés améliorées, adaptées permettant de produire du vin de qualité. Il convient également d'améliorer les pratiques culturales et les techniques d'irrigation. Tout avantage que le Maroc pourrait retirer de sa proximité avec les marchés européens est en partie annulé par les barrières tarifaires de la CEE. Mais la CEE offre un quota pour une entrée en franchise de 85 000 hectolitres dont le Maroc n'a pas pu profiter suite à des problèmes de commercialisation, surtout prix élevés et variétés qui ne conviennent pas.

### **Structure de l'industrie**

Le contrôle gouvernemental sur l'industrie vinicole s'exerce surtout par le biais de la Société de développement agricole (SODEA) qui possède 75 pour cent des régions où l'on cultive les raisins de cuve (soigneusement choisis, plantés et inscrits pendant l'époque coloniale) et l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE) qui possède 80 pour cent de la Sincomar, société de mise en bouteilles et de commercialisation du vin (les 20 pour cent restants étant détenus par la SODEA). Sur les 13 000 hectares de raisins de cuve, la SODEA possède 10 500 hectares. Ces vignobles proviennent des propriétaires français, au moment de l'expropriation en 1975. Les quatre variétés plantées par les français, toujours produites, servaient au mélange avec les vins du Midi de la France pour leur donner couleur et teneur alcoolique. Ce ne sont pas les meilleures variétés du monde. Selon l'un des principaux représentants de l'industrie vinicole, l'industrie du vin marocain aurait probablement disparu si la SODEA n'avait pas continué à entretenir les vignobles.

La plupart des producteurs de vin privés ont cessé leurs activités commerciales ces 15 dernières années, seules deux sociétés continuent à fonctionner. La Meknes Vin, située dans la principale province de production de vin à Meknes, détient 500 hectares de raisins de cuve, ce qui représente environ 40 pour cent de sa production de vin. Le restant est acheté auprès de la SODEA. La société négocie l'achat de 10 000 hectares de terre du Gouvernement pour élargir sa production. Se préparant à cette expansion, la Meknes fait des expériences de plantation avec 15 variétés améliorées sur des parcelles de 2 hectares.

Des sociétés françaises et italiennes se préparent à lancer des opérations au Maroc (peut-être en collaboration avec la SODEA), probablement parce que depuis le début de cette année, il n'est plus nécessaire que la majorité des actions soient détenues par des Marocains

### **Commercialisation**

La Meknes Vin détient 26 pour cent du marché national de vin en bouteille, ce qui représente environ 75 000 hectolitres Sincomar, société publique, détient 70 pour cent des actions et une autre société privée plus petite (Hebertal ou Thalvin SA?), les 3 pour cent ou 4 pour cent restants

Le marché national du vin est très influencé par les lourdes taxes prélevées, la consommation étant inversement proportionnelle au niveau des taxes La Meknes Vin signale qu'en moyenne sur les 13 DH pour un litre de vin en gros, 5,65 DH sont prélevés par les taxes (2,65 DH TIC et 3 DH TVA) Selon l'un des observateurs, les taxes élevées ne visent pas tant à décourager la consommation qu'à augmenter les recettes de l'Etat

Le vin acheté par Meknes vin auprès de la SODEA est cher -- 3,60 DH/litre -- si bien qu'il faut le vendre à des prix plus élevé que si la Meknes contrôlait toute sa propre production

Le Maroc exporte environ 5 000 hl de vin en bouteille vers la France et 3 500 hl de vin en gros vers la France et la Suisse Ces faibles niveaux d'exportation vers la France n'approche de loin pas les 85 000 hl accordés comme quota en franchise de droits au Maroc Les acheteurs en France sont presque uniquement les restaurants maghrébins que l'on recense à environ 2 000 Les ventes aux autres acheteurs sont limitées par les prix relativement élevés du vin

La Meknes Vin rencontre deux grands obstacles à l'expansion le fait qu'il n'existe que des variétés avec des possibilités limitées pour le marché et le manque de contrôle sur l'offre de raisins de cuve, vu la position dominante de la SODEA Les récentes mesures de libéralisation, dont on espère qu'elles permettront à la Meknes Vin d'obtenir 1 000 hectares de terre pour de nouvelles plantation, devraient signifier la diminution de ces problèmes

Meknes espère pouvoir pénétrer sur le marché américain Ils sont actuellement en train de négocier une opération conjointe avec un distributeur américain, Brotherhood Wineries Brotherhood est également un producteur de vin dans l'Etat de New York

### **Possibilités et contraintes**

Le quota de la CEE pour le vin en bouteille (85 000 hl), dont le Maroc n'utilise actuellement que 5 000 hl, est visiblement une possibilité d'expansion des exportations Et dans certaines conditions, il sera peut-être également possible d'exporter des vins de qualité sur le marché américain Mais pour profiter de ces possibilités, il sera nécessaire de restructurer l'industrie viticole marocaine et d'adopter de nouvelles stratégies de commercialisation

Le rôle prédominant de l'Etat au niveau de la culture, de la production de vin et de la commercialisation constitue un obstacle majeur au développement de ce sous-secteur Le producteur de vin privé n'a guère de marge de man-d'oeuvre, à part de trouver des créneaux d'exportation, puisqu'il

doit acheter 60 pour cent de sa production de vin à coût élevé auprès de la SODEA et utiliser les variétés mal adaptées plantées par les français pour faire des mélanges avec les vins de table français

La restructuration de l'industrie vinicole demandera que l'on plante des variétés améliorées pour la production de raisins de cuve de qualité et probablement que l'on introduise de meilleures pratiques culturales ainsi que des technologies d'irrigation. Il faudrait accompagner ces mesures par un programme de recherche et de développement réalisé par les institutions publiques et privées afin d'assurer la qualité du vin et la disponibilité de toute une gamme de vins pour le marché international. Une meilleure qualité de vin demande également que l'on forme des spécialistes dans les technologies de traitement et de fermentation.

Actuellement, les politiques de libéralisation du Gouvernement semblent avoir commencé à changer cette situation. Si la Meknes Vin réussit à obtenir les terres pour planter les nouvelles variétés, la société sera en mesure d'exploiter les créneaux d'exportation. L'arrivée des sociétés françaises et italiennes, après la fin de la "marocanisation", va également revitaliser l'industrie.

Les politiques publiques à l'encontre du secteur privé, en général, et de l'industrie vinicole, en particulier, ne semblent pas constituer un obstacle. Cependant, l'application de ces politiques est irrégulière suite aux délais et à l'inertie bureaucratique. Un des représentants de l'industrie vinicole a cité comme exemple, certains règlements pour l'industrie vinicole qui sont tout à fait dépassés.

### **Interventions possibles de l'AID**

**Soutien des efforts d'encouragement de l'exportation:** L'AID pourrait suivre l'exemple des programmes d'aide canadiens et français au Maroc qui financent une partie des coûts des études de faisabilité et des voyages promotionnels à l'étranger effectués par les investisseurs marocains et étrangers. (Ces programmes couvrent en général 50 pour cent de ces coûts, qui seront remboursés totalement ou en partie selon les résultats de l'effort promotionnel.) AID a eu jadis des programmes semblables dans d'autres pays.

**Crédits** Les compagnies vinicoles privées pourraient bénéficier d'un crédit à terme facile pour couvrir le coût de l'étude des marchés américains et les frais de promotion. Les banques commerciales marocaines offrent de tels prêts mais leurs taux d'intérêt sont élevés.

**Encouragement de l'investissement** Assistance en matière d'encouragement d'entreprise à risques partagés comme moyen de transfert de technologie moderne d'irrigation, de variétés améliorées, de technologie de fermentation, de biotechnologie, et applications appropriées.

**Formation:** Formation, offerte par le biais des secteurs public et privé, en matière de services techniques, économiques, et de gestion pour les planteurs, les agents de vulgarisation, les producteurs vinicoles et les exportateurs de vin.

**Privatisation.** Encouragement de la privatisation des vignobles et des installations de production vinicoles publiques.

**Diversification** Encouragement de la mise au point d'autres produits à base de raisin tels que le jus de raisin concentré et la confiture de raisin. Conditionnés dans des emballages attrayants, ils

pourraient se vendre dans des restaurants locaux, hôtels, avions, et autres réseaux de distribution alimentaire

**Assistance technique:** Mise à jour de la technologie de fermentation et de l'équipement par le biais d'assistance technique

### NOTE SUR LES BANANES

Les bananes ont été cultivées au Maroc depuis les années 1940, particulièrement dans les micro-climats spéciaux de la partie méridionale du pays. Afin de conserver les devises étrangères, le Gouvernement marocain a considérablement réduit les importations de bananes en 1978, si bien que les prix locaux des bananes de qualité inférieure ont augmenté de 3 à 20 DH/kg. A cette époque, on avait également entamé une expérimentation sur l'utilisation de serres en plastique pour contrecarrer les vents et les gelées et accroître les degrés d'humidité. Ceci s'est avéré technologiquement faisable, sous le couvert d'un tarif élevé. C'est l'argument de base qui reste en ce qui concerne la production de bananes: la faisabilité technique contre le coût, répercuté au niveau du consommateur et de la société, de ne pas importer de bananes (mais importer régulièrement à la place, des systèmes de production en serre, et en particulier les films de plastique).

La surface de production en serre est passée de cinq hectares en 1982 à presque 1000 en 1990. La région de Sousse-Masa possède les meilleures conditions de production (le plus de radiation solaire) pour la meilleure qualité de bananes, mais une production notable s'est aussi développée autour des villes côtières de Casablanca, Rabat et Kenitra. La variété la plus courante est la Cavandish naine qui produit environ 40 tonnes de bananes par hectare et par an. Dans ces conditions, l'investissement est remboursé en trois ans environ au prix d'exploitation agricole d'environ 6 DH/kg. Les agronomes affirment que les bons cultivateurs devraient être capables d'obtenir des revenus raisonnables à un prix de gros de 5 à 6 DH/kg<sup>6</sup>. On devrait, en principe, utiliser des tarifs flexibles pour maintenir le prix des bananes importées aux alentours de ce même prix. Une analyse plus détaillée de la production de bananes devrait être effectuée en tenant compte de tous les coûts (y compris ceux des matériaux de serres importés) et des revenus (y compris les leçons apprises sur l'utilisation de serres pour d'autres cultures).

C'est un domaine qui ne semble pas très prometteur quant à la participation du PAM mais il illustre bien deux points importants en ce qui concerne l'agroindustrie marocaine. Premièrement, les exploitants agricoles et les entrepreneurs marocains tireront parti des possibilités de production une fois qu'elles auront fait leurs preuves pendant quelques années. Deuxièmement, comme de nombreux horticulteurs l'affirment, même si, à long terme, les bananes ne s'avèrent pas être une culture viable pour le Maroc, elles auront permis d'introduire auprès des producteurs de tout le pays une technologie de serre qu'ils pourront utiliser de façon plus rentable pour la production de légumes, de fruits, de fleurs, et autres cultures à haut rendement et haut revenus.

---

<sup>6</sup> Pour une bonne description technique des systèmes de production des bananes en serre au Maroc, voir Janick et Ait-Oubahou, 1989

## LE SOUS-SECTEUR DU BÉTAIL

### INDUSTRIE LAITIÈRE

#### Base de ressources

Les produits laitiers représentent 16 pour cent de la valeur de la production totale de bétail, se classant deuxième derrière la viande rouge qui en représente 68 pour cent. La production laitière est passée d'environ 300 millions de litres en 1962 à 800 millions de litres en 1987 (aux alentours de 7 pour cent par an). La production s'est accrue particulièrement rapidement avec la mise en vigueur du "Plan laitier" du MARA, en 1975. La tendance générale à la croissance a été interrompue durant les années où la pluviosité était faible. La croissance au cours des cinq dernières années semble tenir à la fois au nombre plus important de vaches et au meilleur rendement laitier par vache. Le nombre total de vaches a légèrement augmenté depuis 1983 (+11 pour cent), la majeure partie de ce gain provenant du nombre d'animaux améliorés ou croisés.

La production laitière prend place principalement à l'intérieur ou près des zones irriguées. La production laitière est très saisonnière, ce qui crée une situation d'excédents durant la haute-saison et une situation de déficits pendant l'hiver. L'alimentation des troupeaux est l'un des principaux facteurs limitant la production laitière, le manque de fourrage pendant la saison sèche entraîne le déséquilibre et l'inefficacité des rations.

La production laitière nationale satisfait 60 pour cent à 70 pour cent de la consommation nationale. Le reste provient en grande partie du lait en poudre importé ou reçu sous forme de don.

La production laitière du Maroc offre des revenus économiques extrêmement variables mais en général très inférieurs à ce qu'ils devraient être étant donné le potentiel génétique de production des vaches laitières marocaines. Par exemple, les revenus sont faibles ou négatifs pour deux types d'exploitation agricole laitière :

- Celles dépendant principalement d'alimentation importée (maïs) et de la production irriguée de fourrage,
- Celles utilisant des vaches laitières améliorées, généralement importées, qui ne peuvent pas atteindre le maximum de leur potentiel productif. Les croisements entre les vaches améliorées et les vaches locales semblent être, du point de vue économique, plus profitables étant donnés les prix actuels, la santé, et les niveaux d'alimentation.



## Collecte du lait et structure de l'industrie de transformation

Il existe environ 130 000 exploitations agricoles livrant le lait aux centres de collecte laitiers mis en place par des programmes gouvernementaux et maintenant gérés directement par les coopératives de producteurs

L'industrie est dominée par la Centrale laitière, filiale de l'ONA, le groupe d'entreprises privées le plus important du Maroc. La Centrale laitière représente 60 pour cent du lait frais et des produits dérivés du Maroc. Six coopératives régionales représentent le reste de l'industrie de collecte laitière et de la capacité de traitement. Les coopératives forment l'Union nationale des Coopératives laitières (UNCAL).

Il existe 19 usines de transformation du lait au Maroc, 11 appartiennent à une coopérative et huit à des sociétés privées. Les usines privées et les coopératives sont toutes modernes, bien gérées et capables de produire des produits de qualité à partir du lait frais. Certaines usines produisent des produits laitiers frais, tels les yaourts et autres fromages, dans le cadre d'un accord de licence avec des sociétés européennes (Gervais-Danone pour la Centrale laitière, Yoplait pour la Coopérative de Kenitra, et Viking, un nouvel exploitant).

Bien que des progrès aient été faits, la capacité de transformation du lait UHT et du fromage n'est pas suffisante pour absorber les variations saisonnières de la production laitière. Le Gouvernement fournit des subventions aux investissements dans les usines de transformation de lait UHT et de lait en poudre.

## Commercialisation

Il existe deux systèmes de commercialisation du lait au Maroc

- Le système de commercialisation moderne qui, par l'intermédiaire des centres de collecte et des usines de transformation, délivre le lait pasteurisé ou stérilisé aux consommateurs et s'occupe d'environ 70 pour cent du total de lait commercialisé,
- Le système de commercialisation traditionnel qui s'occupe du lait non traité consommé localement dans les zones de production et d'environ 30 pour cent de la production laitière.

Il existe environ 490 centres modernes de collecte laitiers équipés de citernes réfrigérantes. Ils ont été financés grâce au budget d'investissement du MARA dans le cadre du "Plan laitier" mis en place en 1975. Ce programme d'investissement a débouché sur des augmentations rapides de la quantité de lait livrée par les exploitants agricoles. La majorité (410) de ces centres sont des coopératives de producteurs, le reste appartient directement aux usines de transformation.

La consommation totale de lait frais est restée constante au cours des quinze dernières années, de ce fait la consommation par habitant a progressivement diminué de 66 à 53 litres par habitant entre 1970 et 1987. Il semble qu'un faible approvisionnement en lait soit principalement à l'origine de cette baisse de la consommation puisque la demande potentielle pour les produits laitiers est restée élevée.

d'une mauvaise conservation après l'abattage Dans le proche avenir, le Maroc pourrait présenter pour les Etats-Unis de bonnes possibilités d'exportation des peaux et des cuirs, et surtout depuis la baisse du dollar

Les grosses sociétés marocaines considèrent le manque de contacts en dehors de ceux avec l'Europe comme un obstacle à l'expansion du marché En même temps, ne connaissant pas les marchés, elles hésitent à promouvoir leurs articles de crainte que leur capacité de production ne parvienne pas à satisfaire les demandes d'un client américain Ce problème offre l'occasion d'effectuer une étude de marché et de faciliter les contacts commerciaux, peut-être en offrant un accord trilatéral de commerce dans lequel, par exemple, les peaux et les cuirs de veaux américains seraient exportés au Maroc pour être transformés en cuir destiné à un distributeur européen de bagages de luxe

Les directeurs des tanneries signalent deux contraintes particulières Premièrement, le besoin de travailler avec des banquiers pour connaître les exigences des stocks de l'industrie du cuir liées à l'aspect saisonnier de l'approvisionnement en cuirs et en peaux et à la demande des consommateurs La contrainte financière, bien qu'elle ne soit pas considérée comme un problème majeur, reste néanmoins à l'origine de certaines difficultés opérationnelles Deuxièmement, la nécessité de former des opérateurs d'usine et du personnel de réparation et d'entretien des machines L'outillage de tannerie est très spécialisé et il ne semble pas que les représentants des sociétés fabriquant ces machines fournissent une formation adéquate en matière d'entretien

Les usines visitées, anciennes ou très modernes, avaient toutes besoin d'une meilleure organisation, traitement des eaux, et conservation de l'énergie On pourrait encourager l'utilisation des services d'ingénierie industrielle dans l'industrie du cuir Les directeurs d'usines étaient au courant des règlements en matière d'environnement qui ont forcé les usines européennes à fermer leur portes Ils pensent qu'incorporer du matériel de recyclage de l'eau dans leurs usines les ruinerait également

### **Possibilités éventuelles de projets**

L'industrie du cuir est une industrie traditionnelle qui subit une modernisation et pourra peut-être permettre une croissance notable dans la décennie à venir Le projet PAM pourrait aider l'industrie par

- Organisation d'une commercialisation du cuir et des articles en cuir marocains s'adressant tout particulièrement aux fabricants américains d'articles en cuir et vêtements de qualité, et organisation de voyages pour rencontrer les éventuels clients On pourrait en profiter pour prendre contact avec les fournisseurs américains en cuirs et peaux, surtout ceux s'occupant des cuirs de veaux Les producteurs marocains aimeraient surtout connaître quels produits chimiques et quelles teintures sont permis sur les marchés américains pour traiter les cuirs et les peaux,
- Recherche sur les façons d'améliorer la qualité des peaux et études pour savoir s'il serait profitable d'établir une nouvelle entreprise qui dépouillerait les animaux et fournirait des cuirs classés (probablement dans les abattoirs),
- Recherche de nouveaux créneaux européens pour le cuir marocain et de nouvelles entreprises à risques partagés pour la production d'articles en cuir,

- Formation du personnel en matière de réparation et d'entretien des machines et outils

### NOTE SUR LA VOLAILLE

Au Maroc, comme dans d'autres pays en développement, la volaille et le poisson représentent les deux sources les moins chères de protéines animales de haute qualité. En outre, le rapport de conversion fourrager pour la volaille est plus élevé que celui des ruminants. Enfin, la volaille est généralement l'industrie de bétail qui se modernise le plus rapidement lors du processus de développement. C'est pour cela qu'elle est presque toujours intéressante, et en particulier pour les pays qui ont beaucoup de types de fourrages. Toutes ces raisons s'appliquent au Maroc mais cette équipe n'a pas eu suffisamment de temps pour étudier cette industrie en détail. Cependant, il est possible de présenter quelques statistiques (MARA/DPV) et un résumé des observations.

Le taux de croissance de la consommation de viande de volaille (7,5 pour cent/an) et d'oeufs (6,9 pour cent/an) est élevé depuis 1970. L'essentiel de la croissance a eu lieu au niveau de la production privée qui a augmenté de 29 pour cent à 64 pour cent pour la viande, et de 0,3 pour cent à 60 pour cent pour les oeufs. En 1989, 23 couveuses approvisionnaient l'industrie de la chair et cinq l'industrie des oeufs. On estime que ces couveuses satisfont 92 pour cent des besoins de ces deux industries. Elles sont situées le long de la côte entre Kenitra et El Jadida. Environ 4000 producteurs élèvent des poulets de viande et 300 des poules pondeuses. Il semble que les abattoirs de volailles et le conditionnement moderne pour la consommation soient le point faible de l'industrie, il y a quatre abattoirs, mais l'année dernière un seul était opérationnel. Cela reflète clairement la préférence du consommateur marocain pour les poulets vivants plutôt que réfrigérés ou surgelés.

En 1989, la production de viande de poulet a diminué d'environ 10 pour cent suite à une baisse dans la production de poussins d'un jour. Environ 30 pour cent de la production des rôtisseries provient des petits producteurs traditionnels et le reste de l'industrie moderne. Les producteurs d'oeufs à l'échelle industrielle fournissent un peu plus de la moitié des oeufs estimés sur le marché marocain. Les prix sont déterminés largement par le marché mais les industries sont nettement influencées par les politiques et les tendances de l'industrie fourragère.

Selon MARA, la consommation de viande, de façon générale, a passé de la viande rouge à la viande blanche au fur et à mesure que la consommation totale de viande par habitant a augmenté (la viande blanche représente à l'heure actuelle environ 35 pour cent du total, contre 12 pour cent en 1970).

L'industrie de la volaille est très dépendante de l'industrie fourragère dont les problèmes ont été décrits plus haut. L'industrie fourragère et les fournisseurs d'équipement ont généralement été à l'origine de la plupart des progrès techniques dans les économies de marché. Au Maroc, ce transfert de technologies était jadis limité par un contrôle important de l'Etat et, plus récemment, par de mauvaises politiques des prix et de la commercialisation des fourrages. Ces questions devraient faire l'objet d'études plus approfondies dans le cadre du développement du projet PAM.

Les ventes commerciales de lait régénéré à partir du lait en poudre sont interdites. On a prévu que la consommation de lait augmenterait de 5,7 pour cent par an entre 1980 et l'an 2000. Etant donné que l'on s'attend à un taux de croissance de la production de 3,2 pour cent, le déficit atteindrait un million de tonnes d'équivalents laitiers en l'an 2000, soit un ratio d'autosuffisance de 53 pour cent.

### **Politique des prix du lait**

L'industrie laitière marocaine, comme dans la plupart des pays développés, est très influencée par les règlements gouvernementaux de prix et de non-prix. Les prix sont fixés par un comité interministériel à tous les niveaux de chacune des étapes de la commercialisation verticale. Le prix à la production est fixé selon le coût estimé de production d'un troupeau de 50 vaches. Le prix à la consommation pour le lait pasteurisé est égal au prix fixe de l'usine plus le coût de livraison plus la marge fixe du détaillant. Le prix à la consommation reste constant tout au long de l'année.

La marge de transformation pour le lait pasteurisé est également fixée selon les études des coûts de production, les usines de transformation peuvent appliquer des prix différentiels saisonniers pour encourager les producteurs à échelonner leur production tout au long de l'année.

Les prix des produits laitiers importés sont également administrés. Les importations des produits laitiers sont contrôlées par l'intermédiaire d'autorisations et de licences. La plupart du beurre consommé au Maroc est importé. L'importation du lait en poudre est limitée, sauf pour l'aide au programme alimentaire mondial (PAM) qui le revend aux sociétés traitantes à un prix élevé pour empêcher une compétition injuste avec la production nationale.

### **Possibilités et contraintes**

L'industrie laitière marocaine semble être prise au piège d'un "équilibre bas" complexe dans lequel la production nationale reste stagnante suite à une combinaison de facteurs techniques entraînant des rendements laitiers faibles, une mauvaise santé des troupeaux, et une mauvaise efficacité de l'alimentation. Cela est dû en partie aux habitudes alimentaires des consommateurs marocains et à un faible pouvoir d'achat qui limite de manière effective la demande. Autres facteurs d'importance les politiques concernant le lait et le fourrage, la réglementation excessive générale de l'industrie, la concentration structurelle de l'industrie de transformation, et autres causes qui ont parfaitement réussi à éliminer les incitations qui encourageraient les producteurs à obtenir de meilleurs rendements et une plus grande efficacité.

D'un point de vue technique, on attribue la production limitée de lait cru à

- Une production insuffisante de fourrage et de mauvaises pratiques alimentaires,
- Un faible potentiel de production des troupeaux actuels de vaches laitières et une sélection et un perfectionnement limités des vaches,
- Une mauvaise santé des animaux

En outre, un sérieux problème existe au niveau de la qualité du lait. On pense que cela est dû aux mauvaises conditions hygiéniques des exploitations agricoles, à la mauvaise manutention du lait dans les exploitations agricoles et dans les centres de collecte, et à un manque de réfrigération dans les exploitations agricoles, tout ceci aboutissant à la livraison d'un lait de mauvaise qualité à l'usine de transformation.

La structure de la transformation du lait est très condensée. La "Centrale laitière" d'ONA domine le secteur avec 50 pour cent du lait traité. Les coopératives, qui représentent environ 40 pour cent du marché, sont gérées indépendamment et semblent faibles par rapport à la "Centrale laitière", particulièrement en ce qui concerne la mise au point de nouveaux produits laitiers frais et l'influence sur les politiques laitières du Gouvernement marocain. Une concurrence plus importante pourrait contribuer à améliorer l'efficacité de l'industrie.

Le prix officiel du lait pour le producteur a baissé en termes réels de 16 pour cent entre 1976 et 1989. La marge totale de commercialisation et de transformation a nettement augmenté, passant de 38 pour cent à 80 pour cent du prix à la production durant la même période. Il serait utile d'effectuer des analyses sérieuses sur les rôles respectifs que jouent les subventions gouvernementales réduites ainsi que le manque de concurrence valable dans l'industrie laitière sur l'évolution de la structure officielle des prix.

Etant donné la rigidité du système officiel de commercialisation, le système traditionnel permet d'assurer l'équilibre général du marché grâce au mécanisme des prix. La politique actuelle des prix n'est pas adéquate. La rigidité des prix à la production et à la consommation empêche le marché moderne des produits laitiers d'atteindre son équilibre. Durant les périodes de faible production, les prix sur le marché traditionnel augmentent et les producteurs sont tentés de détourner leur production déjà faible du marché moderne vers le marché traditionnel. Cela réduit d'autant plus les quantités fournies à l'industrie de transformation, de la même manière, des prix constants à l'échelon du consommateur conserve une demande de consommation constante quelque soit la saison.

#### **Participation éventuelle de PAM dans l'industrie**

La mission de l'AID soutient déjà un programme de participation limitée de formation dans l'industrie laitière marocaine. Ce programme est dirigé par la filiale internationale de la société Land O'Lakes dans le cadre d'une subvention générale de renfort de la part de l'USAID. Il semble que ce travail ait commencé à identifier quelques uns des problèmes techniques qui affectent la production et la transformation marocaine.

Il est certainement possible d'effectuer des études économiques approfondies et appropriées qui pourraient dévoiler certaines des solutions pour commencer à sortir de ce "piège d'équilibre bas". Dans d'autres pays, la modernisation de l'industrie laitière a généralement entraîné une augmentation de la taille de l'unité moyenne de production afin de pouvoir obtenir certaines des technologies permettant d'augmenter notablement l'efficacité de la production.

En général, l'industrie laitière est un domaine dans lequel la participation de PAM serait particulièrement judicieuse étant donné l'utilisation importante de toute une gamme de technologies biologiques et mécaniques qui doivent être reliées ensemble dans des chaînes intégrées verticalement. Comme nous allons en discuter plus loin, un des meilleurs moyens d'améliorer l'industrie laitière est

d'améliorer les industries d'alimentation de bétail connexes ainsi que les industries de fourrage préparé. Outre les distributeurs de machines, ces industries représentent la source la plus importante d'amélioration technique des industries laitières des pays développés.

Dans la mesure où le projet de PAM répartit ses ressources entre les diverses industries, l'industrie laitière marocaine devrait faire l'objet de sérieuses considérations.

## **INDUSTRIE D'ALIMENTATION DE BETAIL**

Pour de nombreuses raisons, l'industrie d'alimentation de bétail marocaine connaît actuellement une crise économique sévère qui contribue négativement au développement de deux importantes industries : l'industrie laitière et l'industrie avicole.

### **Base de ressources**

Le Maroc possède un grand nombre de fourrages pour l'alimentation du bétail, la plupart étant des dérivés d'autres branches de l'agroindustrie. Les principaux produits agricoles ou dérivés disponibles pour l'industrie fourragère sont :

- Le maïs, produit nationalement ou importé,
- Le son de blé,
- La pulpe sèche de betterave sucrière,
- La mélasse : seulement un tiers est utilisé pour l'alimentation du bétail, le reste sert à produire de la levure ou de l'alcool ou est exporté,
- La pulpe sèche d'agrumes, un dérivé de FRUMAT, société de transformation de jus d'agrumes,
- Les tourteaux de soja, de colza et de tournesol,
- La farine de poisson.

### **Maïs**

Le maïs est un intrant important de l'industrie d'alimentation de bétail. La production marocaine est faible et protégée par un effort du Gouvernement marocain qui tente de l'élargir et d'augmenter le ratio d'autosuffisance en ce qui concerne le fourrage des animaux. La production de maïs est répartie selon les zones écologiques suivantes : 15 pour cent en "bour favorable", 42 pour cent en "bour intermédiaire", 14 pour cent en "bour défavorable" et 28 pour cent en terrain irrigué. Malgré les efforts du Gouvernement marocain, les zones cultivées diminuent : 500 000 hectares en moyenne dans les années 1960, 440 000 dans les années 1970, et moins de 400 000 hectares dans les années 1980.

Les rendements de maïs ont légèrement augmenté, passant d'environ 7,3 tonnes/hectare dans les années 1960 à 8,3 au cours de la période 1986-1989. La production a stagné du fait de la diminution des zones cultivées et de la faible augmentation des rendements, sauf durant la période 1981-1985 pendant laquelle plusieurs années de sécheresse se sont soldées par une production nettement plus basse. Les importations de maïs ont énormément augmenté depuis le milieu des années 1970, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous

(Moyennes annuelles en milliers de tonnes)

| <u>Période</u> | <u>Production</u> | <u>Importations</u> | <u>Approvisionnement total</u> |
|----------------|-------------------|---------------------|--------------------------------|
| 1961-65        | 405               | 5                   | 360                            |
| 1966-70        | 341               | 11                  | 340                            |
| 1971-75        | 347               | 26                  | 368                            |
| 1976-80        | 342               | 99                  | 422                            |
| 1981-85        | 236               | 161                 | 397                            |
| 1986-89        | 322               | 182                 | 504                            |

### **Son de blé**

Le son de blé produit dans les 78 usines industrielles (entre 30 pour cent et 50 pour cent de la production totale), est sous le contrôle de l'ONICL. Avant 1988 le son était alloué de la manière suivante

- Parmi les provinces selon leur consommation de farine,
- A l'intérieur des provinces, aux coopératives laitières selon leur production,
- A l'intérieur des coopératives, aux exploitants agricoles selon leur production

Depuis 1988, dans le cadre d'une importante réforme des politiques, les usines industrielles vendent directement le son aux exploitants agricoles ou aux transformateurs de fourrage au prix du marché

### **Pulpe sèche de betterave sucrière (PSBS)**

Avant 1987, toute la pulpe sèche de betterave sucrière (PSBS) était distribuée par la Direction de l'Élevage du MARA. Les quantités étaient allouées, compte tenu de la situation fourragère, aux Directions provinciales de l'Agriculture (DPA) et aux ORMVA selon le nombre de têtes de bétail dans la zone. La majorité (80 pour cent) était distribuée aux exploitants agricoles selon la taille des troupeaux, et 20 pour cent, dans le cadre du programme de protection du bétail, aux provinces ayant les déficits les plus importants

Dans le cadre de PASA, le Gouvernement marocain a libéralisé la commercialisation de la PSBS sur une période transitionnelle de deux ans durant laquelle une quantité décroissante de PSBS a été

distribuée par le MARA. Depuis 1988, la PSBS est revendue au prix de 1 DH/kg aux producteurs de betteraves sucrières qui peuvent la vendre librement. Depuis que le commerce de la PSBS a été libéralisé, le prix de marché est 50 pour cent à 80 pour cent plus élevé que le prix officiel.

### **Autres ingrédients fourragers**

L'orge est la principale céréale fourragère mais elle est entièrement consommée dans les exploitations agricoles ou localement et n'est pas une matière première importante pour l'industrie fourragère.

La mélasse d'oranges et la pulpe sèche sont peu utilisées. Afin d'encourager l'utilisation de la mélasse, le Gouvernement marocain a fixé un prix subventionné officiel de 0,28 DH/kg, soit 2/3 du prix d'exportation (0,45 DH/kg). La plupart de la mélasse d'oranges est cependant toujours exportée. FRUMAT est le seul producteur de pulpe sèche d'orange et environ 50 pour cent de sa production (à 1 DH/kg) va directement aux exploitants agricoles, le reste est exporté.

### **Transformation et commercialisation**

L'industrie fourragère est composée de 30 unités de transformation, principalement situées à Casablanca et Rabat. La capacité de transformation des installations est de 1,4 millions de tonnes mais la production en 1988 n'était que de 450 000 tonnes, soit un taux d'utilisation de 32 pour cent. Cela est dû principalement à des politiques de prix et de commercialisation inadéquates et au fait que les 19 pour cent de TVA sont appliqués aux fourrages transformés industriellement mais non aux fourrages produits par les exploitations agricoles ou les coopératives. Cela a amené beaucoup de gros producteurs de volailles et de coopératives d'approvisionnement à acheter des usines pour produire au niveau de l'exploitation agricole et réduire les coûts du fourrage, ce qui prouve bien que cette politique est contradictoire et inadéquate.

L'ONICL contrôle entièrement toutes les importations de maïs en accordant les licences d'importation lors d'un appel d'offres fait auprès d'environ 15 négociants autorisés et à l'Union coopérative. Les importations sont entreposées par des importateurs licenciés ou par SOCIPO, filiale de l'ONICL qui s'occupe de la manutention et du stockage des céréales, et sont allouées aux divers utilisateurs par l'ONICL.

La production des aliments est principalement (90 pour cent) utilisée par les opérations avicoles. L'industrie fourragère ne pouvant pas acheter la pulpe de betterave sucrière et le son de blé, il n'a pas été possible de mettre au point une gamme de produits pour incorporer ces intrants dans les fourrages des ruminants.

### **Possibilités et contraintes**

Il existe à l'heure actuelle une très forte demande, réelle et potentielle, pour les produits du secteur du bétail, et particulièrement pour les produits laitiers. L'industrie laitière n'a pas été capable de satisfaire cette demande. De mauvaises pratiques alimentaires sont à l'origine des faibles rendements (particulièrement en ce qui concerne les vaches améliorées sélectionnées) et des faibles revenus financiers.



L'industrie fourragère pourrait contribuer de façon notable au développement de la production laitière en fournissant de meilleurs fourrages plus équilibrés ainsi qu'une aide technique qui permettrait d'améliorer les pratiques alimentaires dans les exploitations agricoles. Dans tous les pays, l'industrie fourragère a joué, et joue, un rôle essentiel en aidant les exploitants agricoles à améliorer leurs pratiques alimentaires. Le Maroc devrait changer radicalement ses politiques en matière de fourrage et se fier beaucoup plus au secteur privé pour encourager la production de bétail.

L'unique obstacle d'importance au développement de l'industrie fourragère est l'extrême participation de l'Etat et le contrôle de l'industrie, qui ne laisse que peu de chances aux petites entreprises pour appliquer leurs stratégies de développement. Par exemple, l'ONICL a alloué les importations de maïs aux sociétés de telle sorte qu'il est impossible pour une entreprise particulière de s'assurer d'une provision suffisante de matières premières pour remplir ses contrats ou satisfaire les marchés qui pourraient survenir. Il existe beaucoup de cas dans lesquels un transformateur de fourrage n'a pas reçu la permission de l'ONICL d'importer des provisions de maïs sous le prétexte que l'ONICL était mieux à même de connaître les besoins véritables de l'industrie marocaine. Cette mauvaise distribution est due non seulement à l'incapacité de l'ONICL d'évaluer correctement les besoins des transformateurs de fourrage mais aussi au favoritisme pur et simple dont certains opérateurs font l'objet, faussant toute concurrence et aboutissant à ces inefficacités.

Depuis des années, on refuse à l'industrie fourragère le droit d'accéder au son de blé et à la pulpe de betterave sucrière, les prix et la commercialisation de ces produits étant réglementés et contrôlés par le Gouvernement marocain. Si bien que l'industrie fourragère est incapable de répondre aux besoins des producteurs de bétail ruminant qui représentent 50 pour cent du marché potentiel de l'industrie.

Dans le cadre du projet PAM, il existe certainement des possibilités d'aider le développement de l'industrie fourragère, mais il n'est guère probable que celles-ci se matérialiseront avant que l'industrie ne soit réorganisée et que les politiques de réglementation des prix et de commercialisation des intrants et des produits ne soient réformées.

## CUIR

L'industrie du cuir au Maroc est en train de subir une transformation rapide. Elle se compose actuellement de nombreux petits opérateurs, y compris ceux traitant les cuirs et les peaux à l'aide de méthodes pittoresques mais périmées (exemple les tanneries de Fez), de tout un ensemble de petites entreprises équipées de quelques machines pour préparer les peaux "wet blue" et le cuir teint, ainsi que d'un petit groupe de sociétés très automatisées. Parmi ces dernières se trouve la tannerie la plus importante du continent africain. Cette tannerie est parmi les rares qui s'occupent des cuirs et des peaux de vaches, de chèvres et de moutons.

La plupart (80 pour cent) des peaux et des cuirs traités produits au Maroc sont utilisés par les fabricants d'articles en cuir à l'intérieur même du pays. La maroquinerie est vendue dans le pays et exportée. Les dérivés, tels les lanières et les pièces de cuirs sont exportés, et selon le directeur technique d'une usine, peuvent être utilisés dans la fabrication d'articles en simili-cuir.

Le Maroc importe des cuirs et des peaux en provenance de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud, de l'Australie et de l'Afrique subsaharienne. Les importations sont nécessaires du fait des

déficits et du caractère saisonnier de l'abattage du bétail national. La consommation de moutons et de chèvres a surtout lieu pendant les mois d'été lorsque de nombreuses fêtes religieuses et séculaires prennent place et lorsque l'excédent des troupeaux est éliminé. La consommation de boeuf a plutôt lieu durant les mois d'automne et d'hiver, quand les troupeaux de chèvres et de moutons des grands pâturages se repeuplent.

Citons quelques articles : les peaux "wet blue", les peaux réversibles (poil et laine d'une même épaisseur d'un côté et peau "wet blue" de l'autre), cuir fini de qualité supérieure d'épaisseurs et de tailles diverses pour la fabrication des vêtements, doublure de chaussures, et daim.

La présence d'une industrie établie, les coûts de main d'oeuvre relativement faibles et la bonne productivité s'ajoutent aux réglementations en matière d'environnement s'adressant aux tanneries européennes, réglementations qui vont encore se durcir en 1993, et donnent au Maroc un avantage relatif dans la production de cuir. Son industrie du cuir est réputée pour sa qualité supérieure à celle des industries concurrentes de l'Afrique subsaharienne ou de l'Asie du Sud. On reconnaît facilement cet avantage dans l'intérêt que portent l'Espagne, la France, et l'Italie aux articles de cuir marocains.

### Possibilités de marché

La "maroquinerie" recouvre les marchandises et les articles de cuir. Ainsi le Maroc possède une image de marque et un certain avantage sur le marché mondial. Le cuir est utilisé dans le pays pour les vêtements, les meubles, et les accessoires, ce qui représente une source stable de ventes. Le marché des exportations est influencé par la mode à la fois vestimentaire et mobilière, mais la fermeture d'industries "sales" en Europe offre de nouvelles possibilités au Maroc dans les secteurs de l'approvisionnement et peut-être de la fabrication. La demande pour le cuir de qualité supérieure utilisé pour les bagages et certains vêtements est très élevée et les sources européennes d'approvisionnement se tarissent. Une production orientée vers ces marchés pourrait augmenter le volume et les marges d'opérations d'une société.

Les producteurs de cuirs les plus petits comme les plus importants font face à des contraintes similaires. En premier lieu, il y a le problème de l'approvisionnement en cuir et peaux de qualité. La production nationale d'animaux au Maroc fournit des cuirs qui n'ont généralement pas été endommagés par les insectes ou par la maladie et qui sont d'une épaisseur relativement constante. Ces peaux sont néanmoins endommagées lors de l'abattage du fait de l'utilisation locale continue de couteaux et du séchage au soleil des peaux après l'abattage, au lieu de les préserver dans du sel et de les transporter lorsqu'elles sont encore fraîches. Les dépouilleurs mécaniques dans les abattoirs permettraient peut-être de réduire le problème des dommages causés par les couteaux. La plupart des peaux sont livrées aux tanneries en gros par les collecteurs. Ces peaux doivent ensuite être triées par catégorie et selon leur qualité avant d'être tannées. Le triage est une étape qui se fait généralement dans les abattoirs des pays développés, ce qui suggère qu'il y aurait peut-être possibilité d'organiser l'approvisionnement des peaux à partir des abattoirs.

Les peaux importées provenant des Amériques et de l'Australie sont achetées selon l'espèce et la catégorie. Leur qualité est généralement bonne, mais les prix sont élevés. Les cuirs et les peaux d'Afrique subsaharienne souffrent de l'état de santé des animaux de cette région (lacérations des peaux, piqûres d'insectes, et cicatrices), des dommages importants causés par les couteaux durant l'abattage, et

## NOTE SUR L'APICULTURE ET LE MIEL

L'apiculture marocaine se répartie entre les producteurs traditionnels et modernes, et compte environ 23 000 des premiers et 600 des seconds. Les producteurs traditionnels possèdent chacun une moyenne de 11 ruches et l'on estime qu'ils produisent collectivement environ 850 tonnes de miel par an (3,3 kg/ruche). Le producteur moderne moyen possède presque 110 ruches, chacune produisant environ 25 kg de miel par an, soit 1500 tonnes de miel moderne ou 65 pour cent du total de miel. On peut obtenir, auprès du personnel du MARA, ces renseignements ainsi que d'autres statistiques et une description de la vulgarisation de l'apiculture et des perspectives de l'industrie.

## NOTE SUR L'INDUSTRIE DES TAPIS DE LAINE

Les tapis de laine nouée ainsi que ceux tissés représentent une grande part de la production artisanale du Maroc. Comme il a été noté dans le tableau 4 du chapitre deux, on estime qu'en 1987 le Maroc a exporté 84 millions de dollars américains en tapis, ce qui ne représente qu'une fraction de ceux produits. Le Corps des services exécutifs a examiné cette industrie (IESC, 1990) et affirme qu'il est tout à fait possible d'augmenter les ventes à l'étranger et de diversifier les tapis produits (les grandes usines de Rabat produisent des dessins modernes pour l'exportation). On peut également varier la qualité des tapis de laine nouée en augmentant le nombre de noeuds par centimètre carré et en utilisant de la laine à plusieurs fils pour que le tapis soit plus dense.

## LE SOUS-SECTEUR DE PECHE

### Base de ressources et avantages comparatifs naturels

Le Maroc possède des pêcheries à la fois dans la Méditerranée et dans l'océan Atlantique. La plus grande pêcherie sardinière du monde se trouve au large de ses côtes. La pêcherie atlantique est située dans la vaste zone de courants de l'Atlantique centre-est. Elle comprend des pêcheries côtières qui attrapent toute une gamme de poissons vivant dans les fonds sous-marins, de petits et de gros crustacés. Les demersals des eaux plus profondes, en particulier les céphalopodes, sont très prisés. Parmi les pélagiens des grands fonds, citons notamment les poissons à chair blanche et les poissons industriels (le thon). La pêche de haute mer est contrôlée principalement par les vaisseaux étrangers. La pêcherie méditerranéenne comprend de petits poissons (en particulier les anchois) et un petit échantillon de demersals.

Le Maroc est l'une des rares pêcheries où l'on peut attraper à la fois des langoustes à épines et à pinces. On y trouve également une relativement grande quantité de moules et de crustacés. On pratique un peu d'aquaculture, comme par exemple l'élevage des huîtres à Oualidia. Quelques lagons non exploités existent près de Larache. La production de gélose (agar agar) et l'exportation des récoltes d'algues marines côtières représentent une industrie grandissante. Les eaux plus chaudes du sud du Maroc pourraient présenter d'importantes promesses pour l'industrie des algues marines ou de l'aquaculture.

La côte atlantique est l'une des pêcheries les plus riches du monde. Ainsi, le Maroc possède un grand avantage comparatif naturel en ce qui concerne les pêcheries. Cependant, cet avantage est contrecarré par le fait que le Maroc doit partager les pêcheries sur toute la zone de courant avec l'Espagne, par la difficulté qu'il y a à surveiller et réglementer la base de ressource, et par la maigre base de données disponible sur la manière dont on pêche les poissons et dont on en dispose.

### Structure de l'industrie et technologie

Il est un fait que l'on ne peut absolument pas dépendre des données que l'on possède sur les pêcheries du monde entier. D'après la plupart d'entre elles, la pêche totale marocaine est estimée à environ 1,5 million de tonnes par an. Le montant de la pêche que la flotte marocaine a évalué aux divers points de déchargement varie entre 450 000 et 5000 000 tonnes. Lorsque l'on y ajoute les vaisseaux étrangers de haute mer, la pêche totale dépasse probablement un million de tonnes par an. Cependant, le plus important est la composition de cette pêche et l'intensité avec laquelle on pêche les différentes espèces. On considère que durant les deux dernières décennies, une ou plusieurs espèces de poissons ont été trop pêchées. A l'heure actuelle, avec la croissance rapide de la flotte de pêche marocaine, suite au conflit saharien, l'opinion générale est que les céphalopodes, les poissons demersals, et les thons de haute mer sont généralement trop pêchés.

Seuls les petits pélagiens semblent être sous-utilisés aux yeux des observateurs profanes. Les prix soutenus par le gouvernement pour ces espèces permettent d'assurer un effort constant pour en augmenter la pêche. Le problème réside dans le fait que la pêcherie locale est composée de petits bateaux qui ne peuvent pas pêcher durant le mauvais temps d'hiver. La pêche de sardines et de maquereaux diminue rapidement et les conserveries ralentissent, interrompant la chaîne de commercialisation.

Il y a eu un agrandissement rapide de la flotte et des installations portuaires. Le nombre de chalutiers de haute mer a augmenté, passant d'environ 20 dans les années 1960 aux alentours de 275 aujourd'hui. Les déchargements se font aux Canaries et au Maroc. On s'attend à ce que les décisions récentes du Gouvernement marocain forcent une grande partie des bateaux marocains à utiliser les nouvelles installations portuaires marocaines. (On y parvient en confisquant les licences des sociétés qui n'utilisent pas les ports marocains). La flotte étrangère comprend environ deux fois et demie ce nombre de bateaux. Une croissance rapide signifie une baisse de la pêche pour chaque pêcherie, ce qui a été masqué par le nombre total de poissons pêchés et par les prix des produits à base de poisson.

Les poissons frais sont produits et expédiés sur glace par avion jusqu'en Europe. Cette gamme de denrées de haute valeur a entraîné une concurrence grandissante en ce qui concerne les espaces aériens limités. Les poissons frais nationaux sont également acheminés vers l'intérieur du pays dans la glace. La majeure partie de la pêche est soit surgelée soit mise en conserve. (Voir les statistiques sur les exportations au chapitre deux de ce rapport). La farine et l'huile de poisson sont les dérivés produits par les conserveries de poissons. Les vieilles usines, l'augmentation de la valeur des poissons frais, ainsi que les variations de la pêche en général, ont entraîné de larges fluctuations annuelles dans la production de farine et d'huile de poisson. Lorsque les prix de l'huile de poisson sont bas, certaines usines l'utilisent comme carburant. En outre, les grosses pêches et les changements de temps sont à l'origine de la migration d'importants bancs de poissons vers le sud le long de la côte saharienne. Cela a forcé au moins une usine de farine de poisson à Agadir à fermer ses portes à la suite d'un manque de surplus adéquat de poissons.

## Tendances et contraintes de la transformation et de la commercialisation

On congèle énormément à bord même des bateaux dans le cas des pêcheries de haute mer. La pêche est emballée surgelée dans des cartons qui sont ensuite expédiés directement aux marchés ou restent en transit aux points de débarquement à Las Palmas, en Espagne, au Portugal ou au Maroc.

L'industrie de conserves de poissons possède un grand nombre d'usines désuètes et est en train d'éliminer ses excédents et de se moderniser pour s'aligner sur les normes de la Communauté européenne. Le Gouvernement marocain a donné à toutes les conserveries jusqu'à fin 1992 pour se rééquiper afin de se conformer aux nouvelles normes d'hygiène et de qualité. Certaines usines ont déjà été placées sous mandat d'arrêt de travail afin d'éviter que des produits de qualité inférieure n'atteignent les marchés. Un des principaux problèmes est l'utilisation de lignes en acier inoxydable. Certaines des sociétés les plus progressistes ont saisi cette occasion pour améliorer le plus possible l'efficacité de leur branche d'activité, marriant toujours l'intensité des capitaux et de la main d'oeuvre, comme dans le cas de l'utilisation du travail manuel pour éliminer les poissons de mauvaise qualité qui auraient échappé aux machines.

Quelques tentatives ont été faites pour intégrer verticalement l'industrie. Par exemple, dans l'industrie de conserves des sardines et du maquereau, une entreprise au moins envisage d'utiliser de la glace sur les petits bateaux à seines et de pomper les poissons dans les camions pour les transporter jusqu'aux usines. Il existe encore quelques chargements non réfrigérés de poissons transformés livrés aux usines mais les entreprises qui en sont coupables seront sans doute bientôt expulsées du marché. L'Office national de pêche réglemente les prix et décide des normes de qualité des poissons livrés.

On note certaines tendances à la diversification des conserves et de l'étiquetage, ainsi qu'au développement de produits pour les divers marchés de l'industrie. Les boîtes de conserve en aluminium avec tirants d'ouverture deviennent de plus en plus importants de même que le conditionnement pour certains marchés. Il est nécessaire d'améliorer nettement le conditionnement, y compris d'utiliser de l'aluminium moins cher mais du papier, du carton, et une imprimerie de meilleure qualité lorsque l'on prépare l'emballage.

Les marchés nationaux marocains préfèrent le poisson frais. Actuellement, il existe au moins deux sociétés qui ne voient guère d'avenir dans l'élargissement des ventes de conserves de poisson au Maroc. Les poissons frais surgelés sont une option, mais exigent une chaîne de congélation beaucoup plus importante et des niveaux de revenus plus élevés à l'intérieur du pays.

Quant aux marchés d'exportations, des produits différents sont vendus à l'Europe (haute valeur), à l'Afrique subsaharienne (séchés, fumés, salés et en conserves), et à la côte du Golfe (surgelés et en conserves). Les produits de très grande valeur provenant des pêcheries de haute mer ainsi que les espèces surgelées de mollusques permettent d'atteindre le meilleur marché mondial.

La restructuration actuelle de l'industrie ainsi que l'amélioration de la qualité et de l'hygiène ont à nouveau refroidi l'intérêt des anciens grossistes. Il est nécessaire que l'industrie de conserves fasse preuve de flexibilité en ce qui concerne le conditionnement, l'étiquetage, et l'identification des produits (comme par exemple la campagne publicitaire "Maroc qualité"). Les marchés du frais et du surgelé présentent constamment des possibilités d'expansion. Les marchés américains sont plus difficiles, et le deviendront encore plus pour les produits frais et surgelés au fur et à mesure que les normes d'inspection se durcissent à la demande des consommateurs. Un meilleur conditionnement permettrait d'augmenter

le nombre des divers marchés que l'on pourrait atteindre, y compris ceux du Japon. Des sociétés de commerce japonaises ont récemment effectué des visites pour explorer cette avenue. La flotte japonaise s'est essentiellement retirée des pêcheries marocaines.

L'accord de 1990 de la Communauté européenne sur les pêcheries ainsi qu'une réalisation croissante de la nécessité de préserver les pêcheries méditerranéennes vont exiger, tôt ou tard, la participation de tous les pays de l'Afrique du Nord. Cela fournira sans doute l'occasion d'établir une importante entreprise conjointe pour mettre au point des accords de production et de commercialisation entre les sociétés marocaines et européennes. Il existe en outre, un grand nombre de possibilités d'ordre général pour le développement de l'industrie, parmi lesquelles

- **Marchés niches pour les espèces fraîches** Les poissons et les crustacés emballés dans de la glace pourront atteindre les marchés de haute valeur si les transports aériens deviennent plus disponibles. La question la plus importante est de savoir s'il serait possible d'utiliser d'autres vols que ceux d'Air Maroc pour obtenir de meilleures connections avec les Amériques et l'Asie,
- **Gestion du stock de poissons** Cela demanderait une amélioration de la surveillance et de l'application des lois. Cette dernière pose un problème réel compte tenu du nombre des garde-côtes et de la marine marocaine. La pêche abusive est un problème dans le monde entier et les solutions au niveau de la gestion devront permettre d'atteindre un juste équilibre entre les principaux intérêts en jeu,
- **Contraintes particulières de conditionnement** Il est absolument évident que l'on devrait beaucoup plus utiliser les conserves en aluminium. Actuellement, la consommation annuelle est d'environ 346 millions de boîtes de conserves de 250 grammes et peu d'entre elles sont en aluminium. Le producteur actuel de Casablanca est un fournisseur cher. Le papier d'emballage et les paquets en carton sont acceptables pour le bas du marché, mais ne sont pas suffisants pour continuer d'attirer les consommateurs plus fortunés vers les conserves de poissons. Il est nécessaire d'améliorer le papier, les codes à barres universels, et le conditionnement adapté à chaque marché,
- **Meilleur conditionnement à valeur ajoutée des céphalopodes** Etant donné que les pêcheries sont proches ou ont atteint leurs limites d'extraction, il est nécessaire que le Maroc trouve des méthodes pour accroître la valeur des produits surgelés qu'il expédie. Un des domaines à étudier est le marché asiatique du poisson frais surgelé. Là encore, l'industrie des conserves au Maroc est un fournisseur cher de conditionnement de meilleure qualité. Il est également nécessaire d'établir de nouveaux points de ventes complémentaires et de promouvoir les produits de fruits de mer marocains.

#### **Possibilités éventuelles pour le projet PAM**

Compte tenu de la complexité du sous-secteur des pêcheries, l'AID devra soigneusement déterminer s'il serait bon de l'inclure dans le cadre du projet PAM qui autrement concentrerait beaucoup plus d'efforts pour encourager le développement de l'agroindustrie horticole. Il devrait être évident d'après la discussion précédente, que de nombreuses possibilités existent pour lesquelles l'AID pourrait fournir une aide. Citons notamment

- Etudes de pré faisabilité sur les lagons de Larache-Loukos et de la région de Tan-Tan pour une éventuelle production d'huîtres, de moules, et peut-être aussi d'algues marines,
- Etudes de pré faisabilité d'une installation de stockage de surgelé afin d'accroître la disponibilité du stock de sardines et de maquereaux pour l'industrie de transformation,
- Aide technique dans les études de marchés pour promouvoir les produits traditionnels et nouveaux, ainsi que les points de vente Par exemple la promotion des sardines à l'huile d'olive, des sardines et du maquereau à l'huile d'olive et piments, filets de poissons frais surgelés ou préparés en paquets, etc ,
- Aide technique ou services de consultant d'industrie pour améliorer le conditionnement et l'étiquetage des produits surgelés ou des conserves de poissons marocains,
- Aide pour faire venir les inspecteurs du FDA (agence américaine contrôlant l'alimentation et les médicaments) au Maroc afin de mieux comprendre les nouveaux règlements américains concernant les produits de la pêche, au fur et à mesure que les lois en instance aux Etats-Unis sont votées et mises en vigueur

## NOTES SUR D'AUTRES AGROINDUSTRIES INTERESSANTES

### Le liège

Le Maroc possède plusieurs vastes forêts de chênes-lièges dont on pourrait augmenter le rendement continu en prenant meilleur soin des arbres et en améliorant les techniques de récolte Une société publique s'occupe actuellement de la gestion et de l'exportation C'est de toute évidence un commerce très spécialisé dont l'évaluation devrait être faite par un spécialiste, mais il existe peut-être de nouvelles formules pour permettre des récoltes privées qui pourront mieux s'occuper des arbres et obtiendront de meilleurs rendements En outre, on pourrait sans doute utiliser plus de liège dans les articles fabriqués au Maroc

### NOTE SUR LES EPICES

Parmi les épices marocaines couramment vendues, citons la coriandre, la feuille de laurier, l'origan, les câpres, le cumin, le romarin, le sage, le thym, le saffran, et l'estragon La structure de l'industrie est orientée principalement vers la collecte de matériaux sauvages ou semi-cultivés aux pieds des montagnes Atlas Il existe également de petites productions de ces épices (saffran, thym, romarin et sage), mais elles sont minoritaires par rapport à la collecte Les collecteurs obtiennent leurs permis des services forestiers et vendent leurs produits en petites quantités à des intermédiaires qui s'associent et approvisionnent divers négociants ainsi que les industries des graines et des herbes Les négociants et les petits producteurs vendent à l'intérieur du pays et exportent surtout avec la France Les sociétés d'herbes et de graines vendent également de grandes quantités aux entreprises américaines et canadiennes On cite comme deux gros clients McCormack et Schilling

Le Maroc pourrait devenir un fournisseur plus important de ces épices si une production plus intensive était mise en place, peut-être en tant qu'entreprise à risques partagés avec une société américaine d'épices. Une société américaine a déjà entamé des recherches sur une participation directe à la production des épices. Les producteurs marocains pourraient ajouter des épices à leurs exploitations agricoles dans un effort de diversification.

### **NOTE SUR LES HUILES MEDICINALES, AROMATIQUES, ET ESSENTIELLES**

Les principaux produits de cette catégorie sont l'huile de géranium, la verveine et l'extrait de verveine, les feuilles et l'écorce d'oranges amères, la menthe, le cynorhodon, les huiles et les parfums de roses, la lavande, l'oseille, l'huile de bergamotte, l'extrait d'armoise, et les extraits d'oregan, de romarin, de thym, de cumin, et d'estragon. Il existe une multitude de producteurs et de distillateurs de ces produits, tous en général de petite envergure. Environ 24 sociétés s'occupent des exportations herbales. Ces entreprises s'associent surtout avec les sociétés françaises et espagnoles qui utilisent les exportations marocaines comme matières premières dans leur fabrication, ou conditionnent et transportent les plantes aromatiques et les huiles sous forme de produits français ou espagnols. Ces entreprises, ainsi que d'autres sociétés allemandes et italiennes, améliorent le produit car leur contrôle de la qualité est plus sévère et leurs normes de conditionnement plus élevées que celles des exportateurs marocains. Elles offrent également un mélange de produits plus varié et plus uniforme aux acheteurs européens et américains.

Il existe sans doute des possibilités d'augmenter les exportations directes de produits d'herbes et d'huiles essentielles, mais probablement seulement avec une participation directe d'une société américaine qui fournira la technologie, le contrôle de la qualité, et le conditionnement indispensables pour entrer sur le marché américain. Des études de faisabilité et de commercialisation seraient nécessaires pour mieux évaluer les possibilités d'un investissement américain dans cette industrie.

### **NOTE SUR LA GOMME DE CAROUB**

Le Maroc possède une importante industrie de caroub, avec au moins 11 sociétés participant activement à la transformation de caroub en gomme et à son exportation. Le caroub est essentiellement cueilli dans les réserves forestières de la même manière que de nombreuses herbes et épices. Les transformateurs et les négociants achètent les gousses de caroub auprès des collecteurs eux-mêmes. A l'heure actuelle, l'industrie de la caroub semble se consolider nettement sous la bannière de la Division des Biosciences de SANOFI, qui travaille également dans le domaine des huiles essentielles, des épices, des herbes et des plantes médicinales. Le groupe SANOFI appartient principalement à des intérêts français. Cependant, une grande partie de la gomme de caroub exportée est destinée aux marchés Nord-américains de transformation alimentaire. SANOFI possède maintenant une majorité des intérêts dans au moins quatre des plus grandes sociétés de commerce du caroub. De brefs entretiens avec la plus importante de ces entreprises, Gum Industries, ont révélé que la commercialisation restera dirigée vers l'Amérique du Nord.



Bien que de plus nombreux contacts de marché pourront être établis dans ce domaine, l'intérêt des Etats-Unis se portera sans doute principalement sur une production de caroub plus intensive. Selon les rumeurs, une exploitation agricole de 400 hectares de caroub serait peut-être bientôt établie à Beni Mellal.

**ANNEXE DEUX**  
**LISTE DES ORGANISMES CONTACTES**

## ANNEXE DEUX

## LISTE DES ORGANISMES CONTACTES

**Agouzzal & Compagnie (Ets)**

Quartier Industriel, Essaoura, BP 41, Tel 47 22 10 and 47 27 40

M Hmd Mohammed NAIT, Directeur

**Agrex Maroc**

Quartier Sidi Brahim, B P 1683, Fes

M Tounassi, Adjoint au Directeur

M Aloui, Responsable Conditionnement

**Agrex-Iphim**

Route de Ksar-El-Kebir, B P 120, Larache

M Dominique Barrere

**Banque Commerciale du Maroc**

2 Bd Moulay Youssif, Casablanca

Tel 22 41 69

Mlle Myriem El Bouzidi Larakı, Club Invest/Export

**Banque Nationale de Développement Economique (BNDE)**

Place des Alaouites B P 407 Rabat

Tel (07) 660-401

Fax (07) 637 02

M Amraoui, Directeur de Department Technique

**Benabdellah Group**

11 Ave des F A R , Casablanca Tel 20 02 94/20 02 95, Fax 20 02 96, Telex 23783 NOVING

M Feddoul Benabdellah, Directeur Général

In charge of RIM, Marrakech and SIMCAT-SACSA in Safi

**Bouhdoud Farm, Near Agadir**

(Cette exploitation agricole possède 100 hectares, la plupart plantés avec des agrumes mais avec d'importantes surfaces utilisées pour la production en serre de bananes, melons, tomates, et poivrons)

**Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA)**

National Office, Rabat

M Hamami, Wafi, Directeur, Department Agro-Industrie

**Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPE)**

23, Boulevard Girardot, Casablanca 01

Tel 30 22 10/30 75 43/30 75 88 Telex 27 847/27 897 M

Fax 212 30 17 93

M. Abdelhamid Boumediene, Secretary General

M. Abdelalí Berrada, Charge d'Etudes, Department Agro-Industrie

**Chambre d'Agriculture, Settat**

M. Ahmed El Azouazi, Deputy President of the Chamber of Agriculture, President of the Rural Commune, Manager of the REPMAC Company

**Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Wilaya du Grand Casablanca**

93 Bd Mohammed V, Casablanca 01

Tel 26 43 27

M. Brahim El Amiri, Directeur General

M. Jalal Alaoui, Dept of Foreign Trade

**COFRUSOUSS**

Avenue Hassan II, Agadir Tel 842057/823094 Telex 81970 M

Mlle RACHDI (daughter of Lahoucine RACHDI, PDG)

(Cette société transforme les haricots verts en conserve et le concentré de tomates destinés à l'exportation)

**Confederation Generale d'Economie Marocaine (CGEM), Casablanca**

M. BENNANI Smires, President

M. Omar Amraoui, Directeur General Berliet-Maroc and Renault Vehicules Industrielles

**Cooperative Agricole de M'Brouka, near Agadir**

M. Mouisset Abdelmajid, Business Manager

M. Mouisset Abderrazak, Director (absent)

M. Mouisset Brahim, in charge of cold storage operations

(C'est une grande installation moderne de conditionnement et de stockage pour les agrumes et les légumes. Le stockage à froid se fait dans deux pièces qui peuvent également être utilisées pour les produits surgelés)

**Cooperative Agricole Laitière de Kenitra**

Route de Tanger Km 5,8 B P 128 KENITRA

Tel 632 84/651 51 Telex 91004 M

M. Nouri Mohamed, P D G et Ingenieur en Chef

**Délégation de la Commission des Communautés Européennes**

2 Bis Av de Meknes, Rabat Tel 612 17/612 46

M. Patrick B. Renaud, Conseiller

**Ecole National Agronomique (ENA)**

Meknes

Dr. Ahmed Driouchi, Chef de Département de l'Economie Rurale

M. El Khasmr Hajib, Informaticien/Programmeur

**Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE)**  
72, Rue Mohamed Smiha, Casablanca Tel 30-81-22 et 30-61-98  
M Ahmed Jawad, Directeur General and Staff Dr Hassan Beqqali among others

**FRUMAT**

45 Av F A R , Casa Tel. 31 28 40, 31 26 89, 31 42 38, Telex 21 707 M, 25 847 M  
M Tayeb Aboubakr, Directeur Administrative  
Route de Mehdiya, BP 144, Kenitra  
Tel 41 05/36 43/55 70  
M Abdelhamid Lakhdar, Directeur de Frumat Kenitra

**GEFS (part of SONAP)**

Enceinte Portuaire, Agadir Tel (8)233 44/256 87  
Fax (8)221 77/256 87  
M Taoufik Harouchi, General Manager  
(C'est une installation de stockage de poissons surgelés)

**Gum Industries, S.A.**

Quartier Industriel de Bensouda, Fes  
Mlle Debbagh

**Industrie Marocaines Modernes**

Km 10 400 Ancienne Route de Rabat, BP 2625 Ain Sebaa, Casablanca  
Tel 35 01 28, 35 14 20 Telex 26735

M Heinz Krahenbuhl, Directeur de Société

(IMM est un subsidiaire de Proctor et Gamble et produit du savon, des shampoings et autres produits à Casa M Krahenbuhl est également Président de la Chambre américaine de Commerce au Maroc Les bureaux de la Chambre sont situés dans l'hôtel El Mansour à Casablanca, téléphone # 31 14 48)

**Institut Sucrier d'Etudes, de Recherche, et de Formation (ISERF)**

M Ahmed Mokhari, Chef des Laboratoires  
M Said Chabaa, Chef du Département Technique  
M Mohamed Ezekari, Chef du Département Agronomie

**Institut National de Recherche Agronomique (INRA) Rabat**

M H Faraj, Directeur

**INRA/Douyet**

Route Principale 1, 9 km de Fez  
M Mahjoub, Chef de Station

**INRA/Centre Aridoculture/Settat**

Dr David Keith, Entomologist, Chief of Party, MIAC  
Dr Abdelilah Sefrioui, Acting Director et Coordinateur, Systèmes de Production  
Dr Abdelmalek Azzaoui, Soil Fertility Specialist  
Dr Mohamed Derkaoui, Forage and Livestock Specialist

**INRA/Centre de Recherche Régionale Agronomique de Marrakech**

M M Ahmed Janati, Chef du Centre  
M Abdellatif Ameziane, Chef du Programme Palmier et Dattier  
M Mostafa Ait Chitt, Chef de Laboratoire Culture des Tissus  
M Mohamed Saaidi, Geneticien Palmier, Dattier  
M Belkacem Boulouha, Améliorateur, Programme Olivier  
M R Loussert, Expert Chercher, Programme Olivier  
M M Moukli, Améliorateur, Programme Olivier

**Institut Agronomique et Vétérinaire (IAV) Hassan II**

M Abdellah Ait-Tihyaty, Ingenieur en Chef, Maitre de Conférences  
Dr Lahsen Ababouch, Technologie Alimentaire et Contrôle Qualité  
Dr Donald Johnson, Animal Health/Production Specialist, COP of University of Minnesota Team  
M Rachid Doukkali (AgroEconomiste, PhD Candidate), Head of Sciences Humaines

**IAV Hassan II, Complexe Horticole d'Agadir**

Dr Hilali, Directeur du Complexe  
Dr Choukr'allah, Head of the Horticulture Department

**Islamic Centre for Development of Trade**

Tours des Habous  
Av des FAB, Casablanca, 01, B P 13545  
Tel 31 49 74/31 00 33  
Fax 31-01-10  
M Mohamed Guedira, Director General

**International Executive Service Corps (IESC)**

Place Zellaqa, Tour Atlas – 5eme Etage, Casablanca 01  
Tel 30 58 59/30 91 11 poste 281 Telex 28081 FAX 30 00 30  
M David M Sullivan, Director, Trade and Investment Services

**International Finance Corporation (IFC)**

30 Av des FAR, Casablanca  
Tel 31 28 88  
M Younes Marrakchi, Investment Officer

**Mr. Jovovic, Blagoje**

Cabinet d'Etudes Techniques 7 Rue Al OsqoPiah, Rabat  
Tel 239-18

**Les Huileries de Meknes**

Quartier Sidi Saïd, B P 2021, Meknes, Maroc,  
tel 212-05-300-84/91/92  
212-05-304-77  
212-05-308-48  
212-05-314-82 to 86  
Telex 41034 Huilmek

M Agouzzal, Moulay Messaoud Ben Brahim, Président Directeur Général (Head of a network of companies throughout the country)

M Agouzzal, Moulay Hassan , fils de Moulay Messaoud (partant pour l'Université du Massachusset à Boston où il étudiera en vue d'un diplôme MBA en gestion industrielle)

M<sub>i</sub> Eddaoudi, Hassan, Directeur General

M<sub>j</sub> Hmouri, Hammou, Directeur Financier

#### **Loukos**

Larache, Morocco

M Ismael Nansour, Directeur Technique

M Ahmed Houdou, Directeur Technique

(C'est une grande usine moderne produisant de la poudre et des flocons de tomates destinés à l'exportation vers l'Europe, les Etats-Unis et le Japon)

#### **MAG Conserves**

Bd Chefchaoui, Km 3, Am Sebas, Casablanca 05

Tel 35 08 26, 35 14 42 Telex 26 918 M

M Mohamed Zendafou, Administrateur Unique

#### **Ministry of Agriculture and Agrarian Reform, Rabat**

Son Excellence, Mr le Ministre de l'Agriculture et de la Reforme Agraire (MARA), Mr Othmane Demnati

M Moulay Ahmend Alaoui, Secrétaire Générale de MARA

#### **MARA, Production Végétale**

M Rami Yahyaoui Abdellatif, Directeur

M Anechoun, Chef de Division Projets et Agro-Industrie

M Bennani, Chef Section Agro-Industrie

Mlle Salim Mamas, Section Agro-Industrie

#### **MARA, SOGEFRIM (Société de Gestion de L'Entrepôt Frigorifique De Marrakech)**

Tel 431591

M Ouarzazi Abdelghni, Directeur

#### **Ministry of Commerce and Industry**

M Benchekroun Khalid, Chef de la Division de l'Industrie Alimentaire (and staff specialists)

#### **Ministry of Plan**

BP 449, Rabat Tel 615 53/634 50, Fax 645 76, Telex 366 60 M

M Omar EL Bahraoui, Directeur du Plan and his staff

#### **NAFCO/NAFOGEL S A**

Zone Portuaire B P 77 Larache

Tel (091)31 34/30 44 Fax (091) 42 46 Telex 339 80

M A Legroun Abdelkrim, Administrateur Directeur General

**Office Regional de Mise en Valeur Agricole (ORMVA)/Souss Massa**

Rue des Administrations Publiques, BP 21, Agadir

Tel 225 32, 231 12

M. Hanan Abderrahman, Directeur General

M. Akrim Laheen, Chef du Service de la Production Agricole

M. Bel Bashir Abdelkader, Chef de Bureau Agro-Industriel

M. Beifkir, Chef de Bureau Agro-Economique

**Office pour le Developpement Industriel (ODI)**

10, Zankat Ghandi BP 211, Rabat

Tel 684 60/669 81 Telex 310 53/320 78 M

M. Sqalli Houssaini Otmane, Chef de Département Agro-Industriel

**OMACI**

Une usine de transformation de farine de poissons et de sardines à Agadir Visite guidée par le directeur technique

**Omnium Nord Afrique (ONA)**

1, Rue Caporal Corri, Casablanca

Tel 354630, 354636 Telex 25674 M Fax 354560

M. Hamdouch, Directeur de la Division Agro-Industrie

M. Driss TRAKI, Directeur General, Lesieur Afrique

**Pioneer Maghreb, S.A.**

59, Bd Zerktouni, Casablanca 02, B P 15901

Tel 20 20 57-58, Fax 20 20 59

M. Anwar S. Boctor, Directeur Général

**Price Waterhouse**

4 Rue Colbert, Casablanca

Tel 31 49 68

M. Aziz Bidah

**SODEA (Société De Développement Agricole)**

Zankat Abderrahmane, Al Ghafiqi Agdal, Rabat

Tel 708 25 Telex 31675 M

M. Kazouz Mustapha, Directeur Général

M. El Mniai Houcine, DG Adjoint

M. Boubekri Cheik, Chef De Department Participations

M. A. Baby Berrada, Directeur Général, SODEV (production de vin, subsidiaire de SODEA)

M. El Alaoui Ali, Chef de Département Viticulture

**SOGETA (Société de la Gestion des Terres Agricoles)**

35, Rue Dait Erroumi, Agdal, Rabat

Tel 727 69/728 34 a 37 Telex 31704

M. Ihamouten Mohamed

Directeur de la Production



**SURGELSTAR, (part of Conserveries TAM)**

Bd des Zenatas, Mohammedia Tel 32 28 35, Fax 32 35 80, Telex 22660 M  
M. Hassan Zakrani, Directeur

**Tanneries Jean Carel**

Boulevard Moulay Hicham, Quartier Industriel, Essaouria  
Tel 047 20 73/047 24 30/047 20 83  
M. Sadik Mohammed, Directeur Général

**Tanneries du Maroc, Casablanca**

Tel 24 25 31/24 28 51/24 13 72 TLX 25 855

M. El Harezi, Directeur General

(Fait partie du même groupe de sociétés que noté ci-dessus Celle-ci effectue toutes les études sur les exportations et la commercialisation pour quatre tanneries en propriétés conjointe)

**USAID**

Ms Linda Morse, Acting Director

M. Richard Burns, Chief, Project Development and Private Enterprise Division

Dr Jim Lowenthal, Chief, Agricultural Development Office (ADO)

M. Mohamed Hanafi, ADO

Dr John Schamper, Deputy ADO

Dr Fenton Sands, Ag Economist, ADO

M. Joe Kitts, PSC, Locust Control Project, ADO

**U.S. EMBASSY/CONSULATE/CASABLANCA**

M. Samuel D. Starrett, Commercial Attache

**U.S. EMBASSY, RABAT**

M. Andrew A. Duymovic, Agricultural Attaché

**Ets. Zniber**

Rencontré dans son usine de conditionnement et son installation de stockage à atmosphère contrôlée près de ENA, en dehors de Meknes Il est également propriétaire ou co-propriétaire d'autres entreprises, notamment

**Meknes Vin**

11, Rue Ibn Khaldoun, Meknes

Tel 203 60/208 07/232 05 Telex. 41306

Wine Labels Les 3 Domaines, Guerrouane, Beni-M'Tir, Ksar, Cuvee Speciale, Cap Blanc, Moghrabi

M. Omar Aouad, Directeur General Adjoint

**Ste. Socuprom, Agadir**

Imm SABRIM No 35, 8eme Etage

Av Moulay Abdellah, Agadir

M. Hajmou, Gerant

155